

2









JEAN DYBOWSKI

Le  
Congo Méconnu











- 1 carte h-t.
- 32 planches h-t. (comportant 57 images).

LE  
CONGO MÉCONNU







LES INDIGÈNES TAILLENT DES GALERIES DANS LES RACINES  
DES PALÉTUVIERS DE LA CÔTE.

JEAN DYBOWSKI  
Inspecteur général de l'Agriculture coloniale.

o c o

LE  
CONGO MÉCONNU

OUVRAGE ILLUSTRÉ  
DE 57 GRAVURES TIRÉES HORS TEXTE  
ET D'UNE CARTE EN NOIR

PRÉFACE DE M. J.-L. DE LANESSAN

*Député*

*Ancien Gouverneur général de l'Indo-Chine*

*Ancien Ministre.*



PARIS  
LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>ie</sup>

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1912



DT  
546  
D8

## PRÉFACE

**L**E Congo méconnu de *M. Dybowski* est le livre d'un explorateur qui sait voir et qui a vu. C'est, par conséquent, un livre qu'il faut lire si l'on veut avoir une idée exacte du Congo français.

Après avoir parcouru le Congo dans tous les sens, *M. Dybowski*, avant de formuler son jugement sur lui, a eu l'occasion de voir d'autres colonies, de diriger des œuvres coloniales importantes, de connaître pratiquement les affaires commerciales et industrielles qui se traitent dans les colonies, de se rendre compte, par conséquent, des difficultés de la colonisation et des exigences qu'elle comporte.

Le Congo a, visiblement, gagné toutes ses sympathies, tandis qu'étant jeune il le parcourait. L'épreuve du temps et l'expérience ne les ont pas fait disparaître. Elles se manifestent avec une franchise d'autant plus séduisante que l'auteur ne dissimule aucune des erreurs ou des fautes commises par nos administrations coloniales.

---

## LE CONGO MÉCONNU.

---

*En lisant sa description de Libreville, isolé entre la mer et la forêt, sans aucune route de pénétration vers l'intérieur, je revois, en 1912, ce que je vis dans ce pays en 1863. On y a bâti quelques établissements ou maisons qui n'existaient pas à cette lointaine époque, mais on n'a pas fait une route en plus de celles que j'ai pu suivre il y a quarante-neuf ans. Si l'on admet que, sans voies de communication, il n'y a pas de colonisation possible, on apprécie par ce seul fait la négligence dont a été victime notre œuvre congolaise.*

*Pendant longtemps on a cru qu'il n'y avait à peu près rien à faire au Congo, que la terre y était en majeure partie infertile ou non cultivable, que les habitants y faisaient défaut, que la vie des Européens y était rendue à peu près impossible par la rigueur du climat et que, par suite, il était inutile que la France y fît des sacrifices en hommes ou en argent. En 1900, alors que la conquête était réalisée et que nous aurions dû, sans retard, organiser le pays, notre œuvre semble s'arrêter : l'Administration abandonne la mise en valeur du Congo à des sociétés, dont la plupart n'avaient rien de ce qui était nécessaire pour atteindre un tel résultat.*

*Peut-être n'avons-nous commencé à croire à la valeur du Congo qu'à partir du jour où nous avons vu l'empire germanique le convoier. Ce jour-là, nous avons pu apprécier ce que vaudrait*



---

## PRÉFACE.

---

*Libreville comme port de commerce et base d'une flotte de guerre. Peut-être avons-nous compris aussi quelle importance ce port prendrait s'il était relié par une voie ferrée aux fleuves intérieurs; peut-être s'est-on dit, dans nos Administrations coloniales, qu'il y a des sacrifices à faire pour mettre le Congo en valeur.*

*M. Dybowski s'est visiblement donné pour but de faire cette démonstration, et l'on ne saurait contester qu'il y ait pleinement réussi. Il est impossible d'établir plus rigoureusement qu'il ne l'a fait l'existence, au Congo, de populations assez nombreuses pour fournir tous les bras dont les colons auraient besoin, tellement misérables qu'il serait facile de les déterminer à travailler en vue d'un bien-être dont elles sentiraient vite le prix, et assez habituées, dans certaines régions, à la culture du sol pour qu'on puisse aisément les dresser à nos procédés agricoles.*

*Toute la partie de notre Congo qui a été jusqu'à ce jour la plus délaissée, parce que, dans son état actuel, sa pénétration est fort difficile, c'est-à-dire tout l'ensemble des régions qui s'étendent entre la mer et le grand fleuve africain, est formée de terres d'une admirable fertilité, facilement irrigables en vue de leur arrosage ou de l'écoulement du surplus des eaux, et parfaitement aptes à recevoir toutes les cultures des pays chauds, depuis le cacao ou le*

---

## LE CONGO MÉCONNU.

---

*café jusqu'aux lianes et arbres à caoutchouc. Elles sont assez vastes pour que les colons les plus actifs puissent y affluer pendant un siècle.*

*A ces terres de haute valeur la main-d'œuvre ne fera pas défaut le jour où des voies de communication permettront aux populations fétichistes de se répandre à travers le pays.*

*Ces populations sont celles que M. Dybowski considère avec raison comme les plus capables de fournir des bras aux colons. Elles sont très douces, même, comme il le fait observer, lorsqu'elles s'adonnent à l'anthropophagie pour s'alimenter de viande, — pratique appliquée du reste aux seuls ennemis tués dans les combats ou aux malfaiteurs condamnés à mort par les chefs des villages. Elles sont, de plus, habituées à la vie sédentaire et à la culture du sol, dont elles vivent exclusivement dans les rares villages situés loin des fleuves et qui ne peuvent pas s'adonner à la pêche.*

*C'est parmi ces populations que les tribus musulmanes capturent les jeunes hommes, les femmes et les enfants dont ils font des esclaves. Le seul fait d'être protégées contre l'abominable exploitation dont elles sont les victimes désignées, mais non résignées, suffit pour leur faire accepter avec satisfaction la présence des Européens. Lorsque ceux-ci savent ajouter à leur protection les moyens de faire*

---

## PRÉFACE.

---

*gagner à ces malheureux de quoi se procurer quelque bien-être par un travail modéré, ils s'attachent rapidement à nos postes militaires ou à nos colons :*

*Le jour où la colonisation française voudra faire les sacrifices nécessaires pour défricher les excellentes terres des bords de l'Ogôoué, du Congo, etc., ce ne sont pas, affirme M. Dybowski, les travailleurs qui lui feront défaut, à la condition, bien entendu, que ceux-ci soient traités avec bienveillance, convenablement payés, soignés dans leurs maladies, etc.*

*Dans ces conditions, on les verra, sans aucun doute, se livrer au travail qui, dans les climats très chauds, doit nécessairement être modéré. Petit à petit, le goût du bien-être leur viendra, elles s'attacheront à cultiver le sol pour elles-mêmes en même temps que pour les colons, et la richesse naîtra dans une région où, actuellement, ne vivent que des plantes et des animaux sauvages.*

*Je crois devoir ajouter que la mise en culture de ces terres devant être fort coûteuse, à cause des défrichements qu'il faudra d'abord opérer, le concours financier de l'Administration congolaise me paraît indispensable à la réussite de la colonisation européenne. La question est délicate, en raison des abus qui pourraient résulter d'une organisation défectueuse de l'aide financière de l'Adminis-*

---

## LE CONGO MÉCONNU.

---

tration, mais je la considère comme ayant une très grande importance.

On s'imagine trop volontiers en France, surtout dans les milieux administratifs, qu'il suffit de donner à un colon de la terre dans une colonie tropicale pour qu'il y puisse devenir riche. N'a-t-on pas vu pousser vers les colonies une foule de pauvres gens n'ayant guère que leurs bras et les illusions que l'on avait fait naître dans leur esprit ? Ne sait-on pas que la plupart de nos colonies ont été, à de certaines heures, déconsidérées par la ruine de colons qu'elles avaient elles-mêmes imprudemment attirés, en faisant miroiter à leurs yeux qu'ils auraient des terres pour rien ou presque pour rien et que ces terres étaient capables d'enrichir leurs cultivateurs en quelques années, tant était grande leur fertilité, tant était étendue la liste des plantes que l'on y pourrait cultiver. Des colons ne disposant que de quelques milliers de francs, n'ayant parfois jamais pratiqué aucune culture, ne sachant rien des pays où ils étaient attirés, voyaient fondre en quelques mois leur maigre pécule, souvent même avant d'avoir pu donner un coup de pioche dans la « terre promise ».

Il y a bien des années, allant en Cochinchine, je rencontrai sur le navire de guerre où j'étais embarqué un ancien élève en pharmacie de Paris que je remarquai tout de suite, à cause de l'intelli-

---

## PRÉFACE.

---

gence supérieure à la moyenne et des connaissances très étendues que révélait sa conversation. Nous eûmes vite fait de nous lier. Un soir, sur le pont, dans la mer Rouge, par une nuit admirablement étoilée, il crut devoir me prendre pour confident de ses chagrins et de ses projets. Il quittait la France à la suite de déboires produits par un mariage manqué dans des conditions très pénibles pour son amour-propre, et il allait en Cochinchine avec la résolution d'y devenir colon, d'y faire de la culture. Laquelle ? Il n'en savait rien. Sur quel point de la colonie ? Il ne le savait pas davantage. Il aviserait à la solution de ces questions après son arrivée à Saïgon. Et pour attendre celle solution, il disposait de dix-huit cents francs en billets, cousus dans la doublure de son paletot : toute sa fortune.

Lorsqu'il eut achevé son récit, je lui répondis, en souriant, par ces simples mots : « Entre la misère qui vous attend là-bas et la mort dans cette mer calme, chaude, argentée par la lumière de la lune et des étoiles, votre choix ne saurait être douteux ; franchissez le baslingage, je vous promets de ne point appeler au secours. » Sachant l'amitié naissante qu'il m'avait inspirée, il s'effondrait sous une profonde stupéfaction. Je dus lui exposer combien était folle sa conduite, combien seraient dures ses désillusions, vers quelle misère matérielle

---

## LE CONGO MÉCONNU.

---

et quelle désespérance morale il courait. A notre arrivée à Saïgon, le commandant du transport, qui s'était intéressé à lui, lui procura une très humble place dans l'Administration, où il fit rapidement son chemin, car sa valeur intellectuelle était supérieure à celle de la plupart de ses collègues et de ses chefs.

Malheureusement, les administrations métropolitaines et coloniales n'ont pas assez réfléchi aux inconvénients qui résultent d'une propagande souvent exagérée en faveur de telle ou telle colonie. Elles ne songent pas assez qu'après avoir provoqué la colonisation française, elles ont le devoir de l'encourager. Si elles avaient une pleine conscience de ce devoir, elles penseraient moins à multiplier les colons qu'à les bien choisir et à les aider ensuite par tous les moyens dont elles disposent.

Dans les pays à cultures, comme le Congo, l'Administration, avant de solliciter les colons, doit faire une étude approfondie, expérimentale, des cultures possibles et de celles qui pourront donner les meilleurs résultats. Dans les établissements anglais et hollandais, comme le fait justement observer M. Dybowski, ce sont les colons eux-mêmes qui s'associent pour créer des jardins et des champs d'expérience. Dans nos colonies, l'Administration est sagement allée au-devant d'initiatives qui ne se produisaient pas; elle a créé des jardins d'essais

---

## PRÉFACE.

---

dont les résultats sont déjà très appréciables et des laboratoires où l'on étudie les produits utilisables pour l'industrie. Eh bien, on ne croira peut-être pas qu'un ministre des Colonies, après avoir visité l'un de ces laboratoires, ordonna sa fermeture, sous le prétexte que des cornues, des fourneaux et des fioles n'avaient rien à voir dans la colonisation.

M. Dybowski, dont les travaux révèlent une compétence particulière dans la très importante question que je viens de poser, insiste, au sujet des jardins d'essais, sur la nécessité d'y réunir, dans chaque colonie, toutes les plantes susceptibles de se bien développer dans cette colonie, en expérimentant les procédés culturaux qui leur sont les plus favorables, en les multipliant et leur faisant produire des graines qui seront ensuite distribuées aux colons. En Afrique occidentale, où il existe un service d'agriculture très complet, on a ainsi propagé des millions de plantes à caoulchouc. Un organisme semblable doit être créé tout de suite au Congo, en vue de la colonisation des terres très fertiles que présentent toutes les parties basses du pays.

Parmi les végétaux dont M. Dybowski préconise justement la culture dans cette région, viennent au premier rang le cacaoyer, la vanille, le cocotier, dont il dit avec raison qu'il est, pour tout le littoral, « la plante d'avenir par excellence », en raison de

---

## LE CONGO MÉCONNU.

---

la consommation sans cesse croissante du coprah, le caféier, dont on rencontre partout certaines espèces à l'état sauvage, etc.

Toutes ces cultures seraient rendues à peu près impossibles si l'on ne créait pas, au Congo, très rapidement, des voies de communication permettant, d'une part l'afflux des populations vers les terres mises en culture, d'autre part le transport des produits. Les routes et, à plus forte raison, les chemins de fer sont les organes les plus indispensables à la colonisation. Ils ne doivent pas venir après elle ; il faut qu'ils la précèdent, car, seuls, ils rendent possible l'extension des cultures, le développement du commerce et la création des industries d'où découle la richesse des colonies. Ce qui s'est produit dans notre Guinée est, à cet égard, fort instructif. Dès que la « route du Soudan » y fut créée par Ballay, la physionomie du pays se transforma. Les indigènes « trouvant une route facile, une sécurité complète, la possibilité d'apporter leurs marchandises jusqu'aux factoreries de la côte, prirent vite, fait observer M. Dybowski, l'habitude de venir nous vendre leurs denrées et de s'approvisionner de nos marchandises ». Dans un but de concurrence, les factoreries, de leur côté, se transportèrent au-devant des caravanes ; des établissements furent construits tout le long de cette route. Le chemin de fer naquit tout naturellement



---

## PRÉFACE.

---

---

de ces progrès économiques et, « avant même qu'il ne soit arrivé à son point terminus, les tronçons livrés à la circulation ont, dès la première année, donné un fort excédent de recettes ».

On sait que le chemin de fer de Dakar à Saint-Louis a été suivi de la création d'immenses cultures d'arachides sur les deux côtés de la route parcourue : « S'il coûte 4 000 francs par kilomètre, il en rapporte 12 000. »

La construction des routes et des chemins de fer coûte, il est vrai, assez cher pour que les colonies jeunes et encore non exploitées, comme le Congo, ne puissent pas faire face elles-mêmes à la dépense qu'ils occasionnent ; mais, leur avenir économique étant assuré, il y aurait folie de la part de la métropole à ne point faire les avances nécessaires à leur création.

La France a justement voulu diriger l'action pacifique de son peuple vers la colonisation ; elle a conquis, depuis trente ans, d'immenses territoires dans toutes les parties du monde ; elle a maintenant le devoir de les mettre en valeur. Son génie n'est pas au-dessous de cette tâche, et les capitaux ne lui font pas défaut ; les colons ne manqueront pas non plus, si l'Administration fait le nécessaire pour favoriser leurs entreprises. Le Gouvernement de la République ne faillira pas à son devoir.

J.-L. DE LANESSAN.



# LE CONGO MÉCONNU

---

---

## CHAPITRE PREMIER

### L'ŒUVRE COLONIALE DE LA FRANCE

La colonisation est un besoin naturel des peuples. — La France a su se réserver une large part. — Nous avons su conquérir. — Savons-nous coloniser ? — Colonisation de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne. — Nécessité d'une préparation par une instruction spéciale. — La colonisation n'est pas œuvre de hasard.

SI, de tout temps, la colonisation a été un besoin naturel des peuples en voie d'évolution et de progrès, si elle a toujours été un des signes les plus évidents de leur puissance et de leur développement, elle est de nos jours, bien plus que jamais, la manifestation la plus tangible de leur force et de leur activité.

Elle est, en effet, la conséquence obligée de leur évolution économique. En serrés dans des limites trop étroites, les peuples d'Europe ont nécessairement songé à protéger leurs industries, leurs manufactures et leur commerce contre la concurrence.

---

## LE CONGO MÉCONNU

---

Cette protection s'est exercée de façons diverses. Et, tandis que les uns ont pensé que le meilleur moyen de l'accorder était de supprimer toute concurrence en élevant des barrières chaque jour plus hautes, au risque d'imposer au consommateur des charges sans cesse plus lourdes, d'autres ont trouvé préférable de se contenter d'élargir le champ d'action et de permettre, par une base d'opérations plus larges, de donner en même temps satisfaction aussi bien au producteur qu'au consommateur.

Mais, que l'on ait choisi l'une ou l'autre de ces deux grandes lignes de conduite, dont l'adoption a eu souvent une répercussion profonde sur les destinées économiques des peuples, la nécessité ne s'en est pas moins posée, impérieuse, inéluctable, d'aller chercher au loin ce que notre sol ne peut produire.

Et, peu à peu, à mesure que tous les moyens mis à notre disposition par les progrès de la science et de l'industrie ont évolué, nous fournissant chaque jour un champ d'action plus large, la vie s'est transformée, lentement d'abord, puis avec une vitesse sans cesse accélérée. Car l'on peut dire qu'à mesure que le cercle de nos connaissances s'accroît, celui des inconnues, qui le précède, grandit avec lui et appelle des solutions nouvelles, toujours plus nombreuses.

La vie matérielle des peuples s'est transformée. De cette transformation est née une modification profonde dans la manière même d'agir et de concevoir la solution des problèmes de la vie quotidienne. Et ce mouvement s'est produit avec une vitesse et une intensité telles que chacun d'entre nous, se reportant à quelques années en arrière, en constate les effets et les conséquences.

Au début de toute organisation sociale, le peuple, replié sur lui-même, songe déjà à tirer un parti meilleur des ressources naturelles qu'il a sous la main. Son industrie s'ingénie à trouver aux choses des applications nouvelles aussi bien que des solutions meilleures aux questions qui se posent. Longtemps cette action suffit à ses besoins. Mais des données plus larges apparaissent. Le champ des problèmes, des investigations et des recherches a grandi. L'homme interroge alors la nature, non pas seulement dans ce qu'elle a mis directement sous sa main, mais aussi dans ce que des contrées nouvelles peuvent lui révéler. De là, à la nécessité et au goût même des voyages, il n'y a qu'un pas, qui est vite franchi.

Et, tandis que les uns importent des matières premières, jusqu'alors inconnues, d'autres en cherchent les applications et les usages. De nouveaux courants se créent. La vie industrielle évolue, amenant une transformation dans l'état d'être

---

## LE CONGO MÉCONNU

---

et dans la prospérité économique d'un peuple.

Aussi peut-on dire, sans nulle exagération, que le bilan de la prospérité des nations d'Europe s'établira un jour, sur les données de leur domaine colonial.

Mais il ne faut pas croire que le problème de cette colonisation est simple et qu'il n'admet qu'une seule solution. Il est au contraire extrêmement complexe, et les résultats qu'il faut atteindre, aussi bien que les moyens que l'on doit mettre en jeu pour les obtenir, sont infiniment variables.

Sans vouloir entrer ici dans l'examen de la question, si vaste et si captivante, de la colonisation chez les peuples modernes, il semble cependant utile de jeter un coup d'œil rapide sur les bases fondamentales sur lesquelles repose cette colonisation elle-même.

Les points de départ qui incitent les peuples à porter au loin leurs efforts reconnaissent deux causes principales. L'une naît d'un besoin social. L'autre prend son origine dans ses nécessités économiques. Dans la première catégorie se range le besoin de donner à un peuple des débouchés nouveaux au trop-plein de sa population. L'autre procède de la nécessité de fournir à son industrie et à son commerce, aussi bien le moyen d'écouler ses produits manufacturés que de trouver des centres nouveaux d'approvisionnement. Dans



LE CHEMIN DE FER DE KONAKRY AU NIGER FRANCHIT  
DES VALLÉES PROFONDES.



LA VOIE TRAVERSE DES RÉGIONS FERTILES.





beaucoup de cas, ces deux causes primordiales se confondent et deviennent le complément naturel l'une de l'autre.

Deux peuples d'Europe nous offrent des exemples très nets des conditions de colonisation que nous venons de citer. Ce sont l'Angleterre et la France. Dans l'une et l'autre de ces deux nations, le mouvement colonial a pris une intensité telle qu'elles se placent, toutes deux, à la tête du mouvement d'expansion au dehors. Mais, si l'une et l'autre sont arrivées au même résultat apparent, du moins les raisons qui ont produit ce mouvement, aussi bien que les effets qui en découlent ne sont-ils pas les mêmes. Quand on veut bien leur prêter attention et les examiner avec suffisamment de précision, il est aisé de saisir les différences qui les séparent.

L'Angleterre, en effet, enserrée dans des limites immuables, a dû, de bonne heure, songer à fournir à l'excédent de sa population un champ d'action où elle puisse former des centres nouveaux d'activité. Son organisation sociale, qui accorde des privilèges spéciaux aux aînés de famille, a tout naturellement contribué et singulièrement aidé au mouvement d'émigration. Dès lors un programme très net s'imposait à l'esprit de ceux dont le devoir était de canaliser ce courant et de l'utiliser au mieux des besoins de la nation. Ce qu'il fal-

---

## LE CONGO MÉCONNU

---

lait à l'Angleterre, c'étaient des colonies ayant le même climat et les mêmes aptitudes productrices que la mère patrie, puisque, d'une part, la colonisation devait y être faite à l'aide de ses nationaux, qui iraient s'y fixer, y faire souche et servir de point de départ à une société nouvelle; d'autre part, la mère patrie n'avait rien à redouter de la concurrence éventuelle que pourrait lui faire la production de denrées similaires.

L'Angleterre manque chez elle, par suite de l'insuffisance de sa production nationale, des éléments de base de l'alimentation même de son peuple. Sa production, en ces trois séries d'aliments dont on ne peut se passer et qui sont : les céréales, la viande et la boisson, est insuffisante pour la consommation de ses nationaux. Dès lors, son mouvement de colonisation devait tout naturellement se porter vers les contrées capables, en même temps de donner à ses émigrants les conditions biologiques les plus favorables, et d'assurer la production des denrées dont la métropole pouvait désirer l'importation pour en devenir ainsi le débouché naturel. Et c'est pour ces raisons que nous voyons l'Angleterre porter tous ses efforts sur les conquêtes de territoires à climat tempéré. Successivement, l'Amérique du Nord, l'Australie, l'Extrême-Sud de l'Afrique sont l'objet de ses convoitises. Cependant son mouvement de colonisation

grandissant sans cesse, elle élargit bientôt son champ d'action et s'empare de territoires situés dans des régions plus chaudes, donnant ainsi à son mouvement de production des bases sans cesse plus larges et plus solides.

Habitué de bonne heure à l'idée coloniale, toute sa population émigrante montre des aptitudes admirables à l'accomplissement de sa tâche. Partout elle sait s'unir, s'organiser, former des associations, joindre ses efforts et arriver ainsi à des résultats prodigieux. Cet esprit de colonisation est, chez nos voisins, si complètement préparé, dès l'enfance, dès même les générations passées, peut-on dire, que l'idée des voyages, de l'établissement dans les colonies, vient tout naturellement à leur esprit comme un moyen normal de trouver l'emploi de leurs connaissances ou de leurs capitaux.

Combien sont nombreux les fils de famille que nous avons rencontrés, un peu partout dans le monde, et cela aussi bien dans nos colonies, dans nos factoreries, dans nos entreprises agricoles, que dans leurs propres possessions. Chez eux, la vie coloniale n'est pas un pis aller, c'est un but normal, c'est presque même comme une étape prévue de la vie. Plus rares sont ceux qui n'ont pas voyagé que ceux qui ont parcouru le monde.

Et quels admirables effets produit cet esprit d'union et d'association, qui est la base de toutes

leurs entreprises coloniales. Il s'exerce partout. On en pourrait citer cent exemples. Contentons-nous d'en indiquer un seul, qui montrera quels effets puissants on en peut obtenir. Il nous est fourni par la colonisation de l'île de Ceylan.

Ceylan s'était en effet spécialisé, dès longtemps, dans la culture du caféier. Cet arbuste y donnait des produits remarquables; il était la source principale de l'incontestable richesse de cette colonie. Mais une terrible maladie s'abattit sur les plantations. Tous les efforts pour la combattre, ou seulement pour en limiter les ravages, furent vains. Peu à peu le mal se propageait, de plantation à plantation, et il fut aisé de prévoir que toutes devaient nécessairement succomber. C'était le désastre. Alors tous les efforts s'unirent. Pas un moment ne leur vint la pensée d'abandonner la colonie; mais chacun chercha le remède à apporter à la situation redoutable dans laquelle se trouvait toute l'île. On essaya tous les traitements; rien n'y fit. Alors on préconisa des cultures nouvelles. Parmi celles-ci, il en fut une qui semblait devoir donner d'heureux résultats et paraissait s'adapter aux circonstances culturelles et climatériques. Ce fut le thé.

Dès que des expériences précises, entreprises à frais communs, transformèrent en certitude les premières présomptions, tous les capitaux disponibles



LA MISSION CATHOLIQUE DE LOUDIMA.



A CEYLAN, LES PLANTATIONS DE THIÉ ONT COUVERT  
TOUS LES COTEAUX.



furent employés à faire des pépinières de théiers destinées à remplacer les plantations de caféiers, impitoyablement arrachés. En moins de dix ans, la transformation complète fut opérée. Ceylan, réputée pour ses plantations de café, ne portait plus que de vastes cultures de thé.

Mais ce n'est pas tout que de produire, il faut vendre. Il fallait faire connaître ce produit nouveau. Alors encore, unissant leurs efforts, les planteurs syndiqués organisèrent une formidable publicité à frais communs. Ce que l'on préconisait, ce que l'on lançait à grand renfort de réclame, c'était pas le thé de telle ou telle plantation, c'était le thé de Ceylan, la marque collective devant profiter à chacun.

Et nul, certes, n'a perdu le souvenir de cette belle organisation qui eut pour scène le parc du Trocadéro, à l'Exposition universelle de Paris, en 1900. Là, des Indiens, en costume national, débitaient à bas prix le produit unique de la marque collective, pendant qu'une vaste publicité vantait, partout, les qualités du nouveau produit.

De fait, ce thé est de basse qualité. Nous avons eu l'occasion de le faire voir en une note présentée à l'Académie. Il a le grand défaut, contenant une quantité de tanin double de celle des thés de Chine, d'agir d'une façon très défavorable sur l'estomac, qui en général le supporte mal. Mais

qu'importe, la réclame vient à bout de tout, et le thé de Ceylan fut, depuis lors, définitivement lancé en France. Ce devint vite une brillante affaire. C'est alors, mais seulement alors, que les planteurs, aussi bien que les commerçants, reprirent leur liberté d'action et essayèrent, par une publicité individuelle, de faire prévaloir leur marque spéciale.

Ce seul exemple montre combien, chez nos voisins, la colonisation trouve d'éléments de vitalité et avec quelle méthode, quel esprit de suite ils savent mener à bien leurs entreprises.

De tels enseignements, qui ont le mérite de découler de l'examen même des faits, indiquent toute la force d'expansion coloniale que nos voisins ont su acquérir par une longue pratique de la colonisation, secondée par l'esprit d'association, et aussi, il faut le dire, par l'admiration et le respect qu'ils donnent à tout ce qui est national, sentiment qui constitue une de leurs plus grandes forces.

Admirablement aidée par le choix des colonies, esquelles correspondent exactement à ses besoins, secondée par tout ce grand courant d'émigration qui constitue pour elle un besoin social, soutenue enfin par un sens pratique très développé et auquel l'esprit de cohésion et d'association donne une puissance plus grande encore, la nation



anglaise constitue incontestablement le peuple chez qui le sens de la colonisation le plus développé a donné les plus remarquables résultats.

Puisant dans leurs colonies leur force et leur richesse, ils ont su aussi bien les adapter à leurs besoins que s'adapter eux-mêmes aux charges et aux devoirs que leur impose leur situation de grande puissance coloniale. Le roi lui-même tient à montrer à ses colonies la solidité des liens qui les unissent à la métropole et la place qu'elles tiennent dans ses préoccupations. A peine couronné à Londres, il va se faire sacrer aux Indes souverain de son vaste empire. Chez eux les citoyens des territoires coloniaux ont les mêmes droits, les mêmes prérogatives et bénéficient des mêmes faveurs que ceux qui demeurent dans la mère patrie.

Et c'est de ce sentiment d'union étroite entre la métropole et les territoires coloniaux que sont nés les principaux éléments de la force du Royaume-Uni. Il a créé cette solidarité complète dont on a eu la démonstration matérielle lors des événements du Transvaal, alors que spontanément les colonies s'offraient de contribuer, par l'envoi d'argent, de navires et de contingents recrutés sur place, aux frais de la guerre.

Chez nous, le mouvement de colonisation est tout autre. Obéissant à d'autres causes, ayant une autre raison d'être, il doit nécessairement, pour

---

## LE CONGO MÉCONNU

---

arriver à un même but final, employer d'autres voies et d'autres moyens.

C'est une erreur grossière que celle qui consiste à croire que la colonisation doit procéder sans cesse de la même façon. Le problème est plus complexe. Aussi chaque nation, suivant ses besoins économiques ou sociaux, suivant la nature et l'esprit de son peuple, suivant ses moyens et ses aptitudes, doit-elle chercher ses propres méthodes et les adapter à l'ensemble des circonstances qui doivent dominer son mouvement d'expansion au dehors.

Vouloir calquer sur d'autres peuples les méthodes qui les ont conduits au succès, c'est peut-être aller vers un échec complet. Gardons-nous de suivre les esprits simplistes qui concluent à ce que nous ne savons pas tirer parti de nos colonies, parce que nous n'avons pas suivi, pas à pas, les méthodes de nos voisins.

Dans une remarquable conférence, faite à Paris en 1906, Lord Hamphill, ancien vice-roi de l'Inde, disait : « Ce qui caractérise votre colonisation, c'est que vous voulez traiter toutes vos colonies sur un pied d'égalité économique et politique. C'est une erreur. Vous leur imposez des vêtements « tout faits » de la « confection » ; ils leur vont mal. Nous, nous les habillons chez « le tailleur », « sur mesure ». »

Certes, l'observation est juste, mais nous nous



DES PLAGES ROCHEUSES PRÉCÈDENT KONAKRY.



VUE GÉNÉRALE DE KONAKRY.



empresserons d'ajouter : gardons-nous bien de les habiller chez le tailleur anglais. Avec notre manie d'admirer sans réserve tout ce qui vient de l'étranger, et souvent de trop dénigrer ce qui est fait chez nous, nous serions enclins à imposer à notre colonisation le système anglais tout entier, nullement en rapport ni avec nos besoins, ni avec nos aptitudes.

On peut dire que le vice de notre colonisation découle de ce fait que, généralement, le mouvement d'expansion a, de beaucoup, précédé la possibilité de régler ce mouvement lui-même et d'en tirer un parti immédiat. Nos désirs ont souvent dépassé nos moyens. Nous verrons cependant que, avec cette souplesse merveilleuse qui est la caractéristique de l'esprit français, nous avons malgré tout, avec le tassement des choses et des idées, su, d'une façon générale, mettre à profit les circonstances qui ne nous ont pas toujours paru favorables au début.

Car il date de loin, notre mouvement de colonisation. Et la période que nous vivons à l'heure présente, cette période décisive parce qu'actuellement toutes les questions territoriales doivent se régler d'une façon définitive, dans le monde, n'est en réalité pour nous qu'un recommencement.

Ce sera certes une des gloires les plus pures de la Troisième République d'avoir su, en l'espace

d'un quart de siècle, reconquérir ce que les régimes précédents avaient si pitoyablement laissé perdre. Il n'est pas exagéré de dire que, si nous avons su conserver le patrimoine que nous avaient acquis nos premiers mouvements d'expansion, nous serions, à l'heure actuelle, la première nation coloniale du monde.

Il nous faut, de ces événements, tirer une sévère et grave leçon, car, si nous avons su, si nous avons eu les moyens de réparer nos fautes, c'est que notre mouvement de régénération s'est produit alors qu'il en était temps encore, c'est-à-dire alors qu'il restait, de par le monde, des « terres libres ». Aujourd'hui cette période est close. Et ceux qui nous criaient : « Mais que faites-vous à conquérir sans cesse des territoires nouveaux ? Mieux vaudrait mettre en valeur ceux que vous détenez déjà », ne se rendaient pas compte de la valeur des gages d'avenir que nous prenions.

Chaque chose est venue à son heure pour nous. Nous avons su acquérir, c'est là notre grand et incontestable mérite. En le faisant, nous avons donné à la France le moyen de prévoir tout mouvement d'expansion, tout développement, toute adaptation à nos besoins présents et futurs. Et c'est en quoi la Troisième République, par l'œuvre accomplie à la fin du xix<sup>e</sup>, comme au seuil du xx<sup>e</sup> siècle, se sera acquis une gloire définitive aux yeux des

générations à venir. Car administrer, c'est prévoir, et en occupant de vastes contrées, nous avons tout prévu, même la possibilité des « échanges », qui peuvent constituer une méthode, à la condition qu'ils soient judicieusement faits.

Il faut donc, dans l'œuvre d'expansion de la France au dehors, considérer deux points distincts, indépendants même l'un de l'autre : c'est, d'une part, la conquête ; de l'autre, la mise en valeur, c'est-à-dire la colonisation proprement dite.

Que nous ayons su conquérir, c'est un fait que nul ne songe ni à contester ni même à discuter, car l'on se trouve en présence des faits accomplis et des résultats acquis. Ce que l'on nous accorde moins volontiers, c'est que nous ayons su tirer parti de nos conquêtes, et l'on nous dénie ou, pour mieux dire, nous nous refusons de nous reconnaître à nous-mêmes une aptitude colonisatrice suffisante.

Il nous paraît utile de nous expliquer sur ces deux points.

Ce qui est particulièrement remarquable dans notre œuvre de conquête, c'est qu'elle s'est accomplie si rapidement, avec si peu de bruit d'armes ou de poudre, qu'elle s'est parachevée sans que presque on y prenne garde. Et cela est tellement vrai que, chez nous-mêmes, on s'est à peine rendu compte de l'immunité de l'œuvre accomplie. C'est presque là l'inconvénient de ce mode de conquête,

c'est qu'il n'a pas attiré sur lui toute l'attention nécessaire. Il n'est pas douteux que, si l'on avait mené tout ce mouvement, à grand orchestre, on aurait provoqué un élan d'enthousiasme dont serait née une marche en avant plus rapide.

Mais les conditions modestes dans lesquelles s'est accomplie la grande œuvre d'expansion coloniale de la France ont été dominées par les circonstances mêmes dans lesquelles elle a pris naissance.

Au lendemain de nos désastres, la France meurtrie, repliée sur elle-même, semblait être vouée au recueillement et au silence. Ceux-là mêmes que tenaillait l'ambition des choses grandes ne pouvaient jeter les yeux vers la muraille de fer qui, pour trop longtemps, devait arrêter tout élan. Et c'est alors qu'ils s'en sont allés par le monde porter leurs efforts, mus par le seul désir de rendre à la France des gloires nouvelles et de réparer, dans une certaine mesure, par l'adjonction de territoires nouveaux, la grave mutilation subie. Ainsi a pris naissance ce mouvement qui devait nous conduire à jeter les bases de cette belle action de patriotisme et de suprême prévoyance qu'est la création de « la plus grande France ».

Elle était dure, ardue, pénible, la tâche, car rien ne la soutenait ! Certes quelques mouvements d'enthousiasme et de fierté se produisaient





LE PONT DE TOUMBO RELIE KONAKRY A LA TERRE FERME.



DES CARAVANES NOMBREUSES FRÉQUENTENT LA ROUTE  
DU SOUDAN.



quand quelques feuilles quotidiennes venaient annoncer nos succès sur les terres lointaines de l'Indo-Chine ou du continent noir; certes les bravos ne manquaient pas, pour saluer le retour des vaillants pionniers, mais avec quelle amertume, avec quelle répugnance et parfois avec quelle systématique opposition, l'opinion accueillait toute demande de crédit pour soutenir l'œuvre entreprise, et surtout, nul ne voulait admettre le sacrifice nécessaire de quelques poignées de braves qui s'en allaient au loin défendre nos droits établis et asseoir définitivement nos conquêtes. Et ceux qui, dans une vaste conception d'avenir, osaient soutenir la nécessité de ce mouvement d'expansion lointaine, y ont vu sombrer leur renom en un mouvement de réprobation populaire! Un courant nettement anticolonial était né. On ne pardonnait pas à quelques hommes d'État la hardiesse d'avoir soutenu par les armes l'œuvre de nos explorateurs, et les moindres revers, même plus apparents que réels, les vouèrent à une réprobation, à une haine qui les suivit jusqu'à leur mort.

Cependant les événements eux-mêmes se chargèrent de ramener les esprits, sinon encore vers une conception plus précise de la nécessité de notre mouvement d'expansion, du moins à un sentiment d'équité et de justice envers ceux qui, dans un grand élan d'abnégation patriotique, avaient

soutenu, quand même, malgré l'amertume de l'épreuve imposée, notre œuvre de conquête. Et en attendant que le recul de l'histoire, qui permet d'embrasser d'un coup d'œil plus précis et plus juste l'ensemble des événements, rétablisse dans ses proportions exactes, aussi bien la part de gloire qui revient aux uns que les responsabilités qui pèseront sur les autres, dans un vaste et beau mouvement de patriotique enthousiasme, la nation tout entière s'unit pour rendre un définitif hommage à celui sur lequel on avait voulu faire peser le plus lourdement la responsabilité de ce que l'on appelait nos désastres coloniaux. Car une brume épaisse avait obscurci les esprits et les empêchait de juger sainement des événements. Et quand cette brume se dissipa, que les réalités apparurent dans toute leur ampleur, alors un irrésistible élan d'équité et de justice rendit à celui qui en avait été l'artisan la gloire pure qui lui était due. Jules Ferry, l'homme honni et réprouvé, celui que, ironiquement, on avait baptisé le Tonkinois, et qui revendiquait lui-même ce surnom comme son plus beau titre de gloire, a son nom définitivement inscrit dans la grande et belle page que l'histoire réserve au mouvement d'expansion coloniale de la Troisième République.

Vigoureusement amorcée d'une part en Afrique, de l'autre en Extrême-Orient, notre œuvre de colo-

nisation grandit rapidement. Nos pionniers partirent nombreux. Civils et militaires rivalisèrent de zèle, de courage et d'abnégation. Ils s'en allaient au loin, quittant bien-être, foyer, patrie, avec au cœur une foi profonde et, dans les yeux, le regard ardent de l'apôtre, remplir leur « mission » et planter, chaque jour plus loin, le drapeau aux trois couleurs. Et les nations rivales contemplaient d'un regard d'étonnement et d'envie cet ardent mouvement de marche en avant que rien ne semblait pouvoir arrêter. Il y eut quelques heurts. Quelques fautes commises faillirent avoir les plus lourdes conséquences, et la paix de l'Europe fut menacée. Mais la France fortifiée déjà, sûre de son droit, put entrer dans la deuxième phase de ses conquêtes, celle des délimitations. C'est qu'en effet son vaste et rapide mouvement d'expansion avait amené ses explorateurs jusqu'aux extrêmes limites des « terres libres ».

Des commissions mixtes entre peuples voisins sur le sol africain furent nommées. Elles firent la part des nations. Celle de la France était considérable. L'œuvre, qui, dans l'esprit même de ses artisans, semblait à peine réalisable, était cependant accomplie. La France pouvait désormais, au nord de l'Afrique, relier par des routes, des voies ferrées, des lignes télégraphiques toutes ses possessions de l'Ouest et du Centre. Avec une ténacité

sans exemple, sous l'influence bienfaisante de ce groupement d'hommes éminents et de patriotes éclairés que fut le Comité de l'Afrique Française, l'accomplissement du rêve de Crampel, la jonction de toutes nos possessions par le Centre-Africain, par le Tchad, fut poursuivie et, en une dizaine d'années, parachevée. Successivement chaque mission apporta sa pierre à l'édifice commun. Prenant l'œuvre de Brazza pour base, une à une, les missions ouvraient chaque jour plus avant la route que jalonnent maintenant bien des tombes de braves. Mais, si le drapeau tombait un moment sur le sol, pressé dans un patriotique et dernier élan de celui qui lui sacrifiait sa vie, bien vite plus nombreux et plus forts accouraient ceux qui voulaient se disputer l'honneur de le relever et de le porter plus loin, plus loin encore.

Enfin cette merveilleuse épopée, sans précédent, et sans lendemain possible, car l'ère des grandes conquêtes pacifiques, des grandes explorations est à jamais close, fut terminée, soulevant dans le monde un vaste mouvement d'enthousiasme et d'admiration.

Nous avons voulu, en quelques lignes, retracer l'origine de nos conquêtes; il importe d'en préciser les conséquences générales.

Ce vaste mouvement semble avoir précédé chez nous les besoins économiques ou sociaux

dont nous avons parlé. Il n'est pas douteux, — et nous en conviendrons aisément, — que c'était là bien plus une œuvre de prévoyance et d'avenir que le besoin impérieux du moment. Il nous sera aisé de faire voir jusqu'à quel point, par suite de la transformation de la vie moderne, amenée, par une évolution rapide, à modifier ses besoins, ces vastes contrées étaient nécessaires à notre commerce et à notre industrie ; mais nous voulons tout d'abord répondre à une grave objection de principe, que l'on a tellement répétée, — souvent, il faut le dire, sans se donner la peine d'en vérifier la justesse, — qu'elle a pris toute la force d'un dicton populaire : « Nous ne savons pas coloniser, repète-t-on, sans cesse, et au surplus nous sommes trop bien chez nous pour chercher à nous en aller au loin. »

Ce sont là deux aphorismes dont il est aisé de montrer toute l'inanité. Tout d'abord le fait d'être bien chez soi n'exclut pas l'idée des voyages et même des séjours en pays lointains. Et il est vraiment surprenant de constater combien quiconque a goûté de la vie coloniale y revient presque nécessairement. Ceux-là mêmes qui sont les plus récalcitrants à décider un départ deviennent bien vite des adeptes ardents de cette vie tout autre, moins étriquée, moins mesquine, qu'est celle que l'on passe aux colonies. Puis on se sent grandi par cette existence nouvelle, où l'on s'appartient

davantage, débarrassé d'exigences sociales parfois bien inutiles et bien vaines, toujours encombrantes. La nécessité d'agir, de diriger, de décider, fait naître en nous un sentiment d'autonomie et de commandement, qui devient bientôt un impérieux besoin.

Le Français qui a vécu aux colonies se reconnaît sans peine. Il est devenu plus décidé et, que l'on nous passe l'expression, plus « débrouillé ». Nous avons beau être bien chez nous, la vie coloniale nous attire parfois, mais elle retient toujours ceux qui en ont goûté. C'est une maîtresse que l'on n'abandonne pas aisément, car nulle autre ne possède les mêmes charmes, les mêmes attirances, les mêmes attraits.

Ce que l'on a le plus de peine à vaincre, c'est ce lien solide qui nous retient quand même au foyer. Notre éducation entière n'est pas dirigée vers la vie coloniale. Ces deux sciences fondamentales, qui doivent former la base de l'éducation coloniale, ne sont pas, dès le début de notre éducation, suffisamment enseignées. Nous voulons parler de la géographie et des sciences naturelles. Quelle faible place elles tiennent dans nos études ! Une réforme profonde s'imposerait pour rendre l'éducation de nos enfants plus conforme aux exigences de l'heure présente. On formerait alors une génération d'hommes qui, préparés par une instruction adaptée, iraient plus volontiers porter au loin les



ressources d'une intelligence ouverte à trouver la solution de si nombreux et si captivants problèmes, que la nature nous pose à chaque pas, lorsque nous vivons en contact avec elle, dans son intimité complète. Que de bienfaits elle nous réserve en récompense du culte que nous lui vouons. Tant de choses nouvelles apparaissent que nous ne pouvons plus, semble-t-il, que courir aux plus pressées, laissant encore pour les générations futures d'inépuisables moissons.

Si notre colonisation a été hésitante au début, si du même coup elle a joui d'un si mauvais renom populaire, c'est qu'elle a été faite d'éléments qui, peut-on dire, ne lui étant pas destinés, n'étaient nullement préparés aux fonctions auxquelles ils devaient être voués.

C'est qu'en effet chaque peuple a ses aptitudes natives. Bien souvent celles-ci trouvent leur origine dans l'organisation sociale et dans l'éducation familiale. Que le goût des voyages soit chez nous peu développé, c'est là un fait que nul ne songera à contester. Certes, dans les classes élevées, parmi les favorisés de la fortune, le goût du tourisme se développe, mais celui-ci prend pour objectif bien plus les curiosités du monde que le fait utile d'aller visiter et étudier quelque coin de nos possessions lointaines. C'est dans la classe moyenne, parmi ceux qui ont de quoi vivre, suivant l'expres-

sion consacrée, que l'on trouve le moins d'adeptes aux entreprises coloniales.

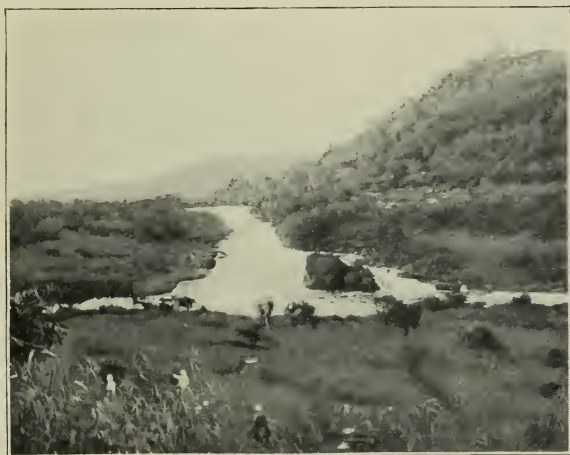
Ce qui a pendant longtemps, et jusqu'en ces dernières périodes, fourni l'élément dominant de la colonisation, c'est la classe des déshérités. Élément détestable, parce que désabusé et souvent aigri, sans confiance même dans l'avenir et dans la tâche à entreprendre. Voilà pour le moral. Détestable encore au point de vue physique, parce que non résistant et apte à contracter tous les germes de maladies qui trouveront en lui un terrain admirablement préparé, l'homme mal portant ne peut résister au climat des pays chauds.

Souvent, il faut le dire bien net — car c'est là l'exacte vérité, — ceux qui partaient, il y a de cela dix ou vingt ans, pouvaient être considérés comme de véritables épaves de la civilisation moderne. Épaves cahotées sur les océans que les flots jetaient sur une terre ou sur une autre, au hasard des courants, et qui se dirigeaient ici, parce qu'elles ne se dirigeaient pas ailleurs.

Et c'est avec ces éléments que notre colonisation a commencé partout. Et ce que l'on peut constater avec étonnement, avec stupeur, c'est que, malgré tout, presque partout, elle a réussi. Certes, il y a eu du déchet, beaucoup de déchet même, mais le résultat général, le mouvement pris dans son ensemble a été favorable. On en peut



LES CROUPES DU MASSIF MONTAGNEUX DE LA GUINÉE.



EN GUINÉE LES TORRENTS ABONDENT.



conclure qu'elle est bonne cette terre, et accueillant ce climat tant décrié cependant, pour permettre à eux, colons nés du hasard, de l'aventure, de réussir quand même.

Il faut dire que l'administration des Colonies a pris parfois sa large part de responsabilités dans cette colonisation d'aventure. Il existe en effet encore quelques documents imprimés, et qui furent distribués à profusion, où les conseils les plus dangereux étaient donnés sans ménagement. Nous n'aurons pas la cruauté de trop préciser. Cependant il est de ces faits qu'il est impossible de taire, car ils montrent les conditions malheureuses et néfastes dans lesquelles la colonisation a reçu sa première impulsion. On dira : « Mais c'était au début » Eh ! sans doute, et c'est ce en quoi la faute est plus grave encore, car c'est lorsque l'enfant est encore à la mamelle qu'il lui faut accorder le plus de soins, sous peine de le voir périr. Une œuvre administrative ne doit pas, n'a pas le droit d'être erronée sous peine de faire encourir à ses auteurs de graves responsabilités. On reproche assez à notre administration d'être lente et tatillonne, du moins qu'elle soit précise et que sa parole soit comme le critérium de la vérité scientifique.

Et si des fautes graves ont été commises, on en trouve la raison, mais non l'excuse, dans l'ignorance trop générale et trop complète des principes

mêmes de la colonisation chez ceux qui dirigent nos destinées coloniales. On ne veut pas se donner la peine de comprendre par quels enchaînements, par quelles étapes successives, doit passer nécessairement toute colonisation naissante, et, ce qui le démontre, c'est la part trop faible que l'on fait toujours aux études d'ordre agricole. Il est vrai de dire, — et cela est une autre faute non moins grossière et non moins lourde dans ses conséquences, — que l'on pense que l'agriculture n'a besoin ni d'être enseignée ni d'être apprise. Tout au plus pense-t-on qu'elle s'apprend par la pratique en tenant les mancherons d'une charrue.

Tout le prouve, et nous ne pouvons résister à l'envie de citer à cet égard une anecdote qui, pour exagérée qu'elle puisse sembler être, n'en est pas moins d'une authenticité absolue. Il existe, dans notre Afrique occidentale française, un service d'agriculture d'ensemble que l'on peut considérer comme le type du genre. Bien des organes étrangers, — il vaut bien mieux citer l'opinion des étrangers que de nos nationaux, car « nul n'est prophète en son pays », — l'on souvent reconnu. Or un haut fonctionnaire colonial revenant un jour d'un voyage d'inspection dans ces régions, nous lui demandâmes comment il avait trouvé l'organisation des services d'agriculture de cette colonie. Et lui de nous répondre : « Comment je l'ai

trouvée? Mais détestable! Comment, j'arrive à Dakar, je demande à visiter le service de l'agriculture, et l'on me conduit d'abord dans un laboratoire, ou je vois des fourneaux et des cornues! Mais aussi j'ai donné l'ordre de fermer ce laboratoire, inutile et coûteux! »

Rien ne peut être plus caractéristique que ce fait. Les études d'extraction des substances utiles, de transformation et d'utilisation des matières premières, de tout cela, au début du xx<sup>e</sup> siècle, un haut fonctionnaire n'en comprend pas la portée, il ose le dire, et, ce qu'il y a de pis, il peut, pour un moment (car il est à peine besoin de dire que le laboratoire fut rouvert), fermer ce laboratoire agricole, où les recherches les plus indispensables sont poursuivies. Et il n'a pas compris que ce laboratoire constituait avec les jardins d'essais, les champs et les fermes d'expériences, l'inspection des cultures, etc., un tout dont chaque rouage est indispensable.

Ce fait démontre jusqu'à l'évidence le besoin de donner à toute notre administration coloniale une compétence technique suffisante pour permettre que de semblables erreurs ne puissent se renouveler.

Les exemples qui prouvent la nécessité de donner aux services coloniaux une technicité suffisante sont nombreux. Nous en citerons un

encore, car il est nécessaire que l'on sache la nature des fautes commises afin qu'elles ne se renouvellent pas à l'avenir.

Chez nous plus peut-être encore que nulle part ailleurs, ce qui est dit par l'administration est pris en haute considération. Quand c'est écrit, cela prend force de décret, et, si c'est imprimé, oh ! alors, ce devient une loi ! Que l'administration use donc de la force que lui donnent les documents officiels, mais qu'elle n'oublie pas que les conséquences de fautes ou d'erreurs soutenues par l'estampille officielle sont lourdes de conséquences. Or, dans un geste dont on peut louer l'inspiration, l'administration voulut, pour aider au mouvement de colonisation, distribuer des brochures montrant tous les avantages que pouvaient retirer ceux qui consentent à partir au loin pour s'adonner à la culture du sol colonial.

Une de ces brochures fut consacrée à la Nouvelle-Calédonie. On y démontrait qu'avec un capital de 6 000 francs une famille pouvait, se rendant dans cette colonie, entreprendre une culture de caféiers et en tirer en quelques années de brillants résultats. Au bout de dix ans, c'était la fortune. Et, pour encourager ce mouvement d'émigration, l'on accordait passage gratuit à ceux qui justifiaient de la possession de cette somme. Immédiatement les candidats furent nombreux, et on dut



même limiter le nombre des passages de faveur.

Qu'arriva-t-il de ce mouvement officiellement provoqué? Un formidable et retentissant échec. Et nous dirons qu'il en a été ainsi, parce qu'il ne pouvait en être autrement.

Qu'est-ce à dire? Le climat de la Nouvelle-Calédonie ne convient-il pas au caféier; s'était-on trompé sur la possibilité d'y établir cette culture? Nullement. Il existe en cette colonie des plantations superbes, et le café produit est de tout premier ordre, assimilable aux meilleures sortes. Alors, que s'était-il donc passé? On avait simplement oublié d'éclairer la lanterne.

Nous n'insisterons pas sur le fait que la somme de 6000 francs était notoirement insuffisante: à cela on aurait pu parer en accordant des crédits; non plus sur le point si important cependant que les centres de colonisation n'étaient pas toujours bien choisis: on aurait pu y porter remède dans une certaine mesure en donnant des terres meilleures ou en organisant mieux ces centres eux-mêmes. Mais la lourde, l'irréparable faute venait de ce que ceux que l'on envoyait ainsi au loin, pour lesquels l'État payait le passage et, la colonie, les frais d'installation, n'étaient nullement préparés à la tâche qu'ils allaient entreprendre. On n'exigeait en effet de ceux qui émigraient aucun certificat d'aptitude.

Rien n'est curieux, non, rien n'est triste comme de consulter ces listes d'émigrants et de constater par quel métier exercé antérieurement ils s'étaient préparés à cette colonisation agricole. C'étaient des médecins, des avocats, des journalistes, — voilà pour les professions libérales, — et pour les métiers nous lisons : paveur, pomblier-zingueur, etc. La voilà la préparation agricole de ces futurs colons. Pas uns d'eux, sans nul doute, n'avait jamais vu, même en gravure, un pied de ce caféier qu'il allait cultiver. Cela poussait-il comme des haricots ou comme des pommes de terre? Le savait-il? Mais bah! il l'apprendrait sur place, au risque de planter la racine en l'air et la tige en terre!

Mais c'est un principe admis : l'agriculture ne s'apprend que par la pratique. Quiconque a échoué partout est encore bon pour faire de l'agriculture et, à plus forte raison, de la colonisation.

Ce sont là des principes admis et que l'on aura bien de la peine à déraciner, car ils ont poussé, vigoureux et tenaces, comme toute mauvaise herbe.

Eh bien, non, l'agriculture ne s'improvise pas. On l'a comprise en France, où tout un enseignement admirablement complet a transformé notre production et l'a rendue exceptionnellement prospère. Mais il faut que l'on comprenne encore qu'à la base de toute colonisation prospère il y a l'agriculture coloniale, — que cette agriculture

est tout autre que celle de la métropole. Elle repose sur d'autres principes, sur d'autres règles physiologiques. Il faut nécessairement la connaître si l'on veut réussir et si l'on veut s'éviter de pénibles déboires.

Il faut dire que ces notions commencent peu à peu à faire leur chemin. Nous n'en voulons la preuve que dans le succès chaque jour plus grand qu'obtiennent deux écoles que nous nous honorons d'avoir créées : l'École coloniale d'agriculture de Tunis et l'École supérieure d'agriculture coloniale de Nogent. Et, certes, ce ne fut pas sans peine que ces deux organismes virent le jour; nul ne voulait croire ni à leur utilité ni à leur succès.

Aujourd'hui que les années ont passé, les événements se sont chargés déjà d'en démontrer l'indispensabilité. Ce seront dans l'avenir les bases d'une colonisation solide, parce qu'elle sera rationnelle, méthodique et, disons-le, scientifique. Ce mot qui faisait si peur, auquel on opposait celui de pratique, est enfin, dans sa juste portée, plus généralement compris. On reconnaît mieux chaque jour, que n'a de valeur que ce qui repose sur la science. Et il en est de la colonisation comme du reste: elle aussi doit avoir une base étudiée, c'est-à-dire scientifique.

Mais, si nous avons tenu à faire voir nos erreurs,

causes de tâtonnements, d'hésitations et de retards dans la marche en avant, nous n'en prétendons pas moins que, quoi que l'on en ait dit, il existe chez nous un admirable instinct de la colonisation. Tout est relatif ici-bas, et, lorsque l'on vient soutenir que nos voisins ont seuls le savoir de tirer parti de nos possessions lointaines, nous y pouvons opposer des faits qui démontrent clairement le contraire. Et, puisque nous n'avons pas hésité à signaler les fautes commises, car il importe d'en éviter le retour, nous devons, par contre, montrer des cas où notre esprit administratif a su triompher de difficultés réelles et arriver à des résultats tangibles, qui, opposés à ceux qu'ont pu obtenir, à côté de nous, l'Angleterre ou l'Allemagne, démontrent que nous avons souvent su faire mieux, plus vite et à meilleur marché.

Il nous a été donné de nous rendre, dans ces vingt dernières années, plusieurs fois au Congo et dans les colonies de la côte occidentale d'Afrique. Nous avons pu ainsi suivre, pas à pas, le développement de tout ce chapelet de possessions françaises, anglaises ou allemandes, qui s'égrène depuis le cap Vert jusqu'à l'Angola.

Nous en avons gardé non seulement le souvenir en notre mémoire, mais des notes et des clichés photographiques qui résument et précisent les impressions successivement ressenties. C'est ainsi



LES RAPIDES DE LIVINGSTONE BARRENT LE COURS DU CONGO EN DESSOUS DE BRAZZAVILLE.



qu'en 1891 nous avons, pour ainsi dire, assisté à la naissance de notre colonie de la Guinée française. Ce territoire, récemment encore désigné sous le nom de Rivière du Sud et rattaché au Sénégal, venait de prendre son autonomie.

C'est sur sa pointe extrême, qui s'avance vers les flots de l'Océan, la presqu'île de Konakry, que l'on venait de bâtir quelques constructions provisoires, logement du gouverneur et bâtiments d'administration. Avec deux factoreries, une allemande, l'autre française, c'était tout ce que les Européens possédaient en ce point. La presqu'île, recouverte d'une forêt de palmiers à huile, abritait deux ou trois groupements de cases indigènes. A marée basse, on gagnait, à pied sec, la terre ferme, couverte d'une forêt assez dense et se relevant bientôt en un massif montagneux dont de loin on aperçoit les sommets. Et puis c'était tout un arrière-pays, admirablement pittoresque et sauvage, coupé de rivières et de torrents roulant des flots mugissants au milieu d'éboulis de roches immenses, ou bien se précipitant, en filets d'argent, de hauts plateaux jusque dans le fond de vallées fertiles, et reprenant alors un cours calme et paisible. C'est à juste titre que l'on a nommé, dès longtemps, cette belle contrée : la Suisse africaine.

Mais, depuis que René Caillé, en 1827, partait de la côte pour gagner le Sénégal et de là se lancer,

en un mémorable voyage, jusque dans la traversée du Sahara, rien n'avait changé en cette période de plus de soixante ans. C'était la brousse, les cases paisibles au toit longuement conique qu'empanache une lente fumée du feu de bois vert entretenu à l'intérieur pour chasser les moustiques, le coin de terre cultivée, le « lougan » qui fournira les quelques légumes que l'indigène sait produire, le sentier qui serpente, évitant les obstacles, et relie les habitations entre elles, mais rien encore de ce qui fait pressentir une colonisation naissante, une vie civilisée.

L'organisation nécessaire de cette contrée fut confiée aux soins du docteur Ballay, l'homme actif, simple et bon qui, pendant dix ans, consacra toute son énergie à former, de ce rien, un tout admirable. Son caractère bienveillant, mais ferme, sa grande habitude de la vie noire lui concilièrent de suite et la sympathie des indigènes et une grande autorité sur eux. Nous le retrouverons, dans ses débuts de la vie africaine, aux côtés de M. de Brazza, organisant les premières missions de pénétration au Congo.

Il sut, en une période de dix années, arriver, en Guinée, à un ensemble de résultats merveilleux. Nous eûmes l'occasion, à cette époque, de visiter plusieurs fois sa colonie. A chaque fois, c'était pour nous une surprise nouvelle. Ce fut d'abord une



grande route qui traversait, de part en part, la presque île reliée maintenant à la terre ferme par un pont métallique. Puis on la prolongea à travers tout l'arrière-pays. Franchissant les vallées, serpentant au flanc des coteaux, passant sur les torrents, elle conduisait jusque sur le plateau soudanais. Et, par ce large drain, les caravanes s'acheminaient nombreuses, apportant vers les factoreries de Konakry, dont le nombre allait s'accroissant sans cesse, des éléments d'activité et de richesse. La presque île se transformait. Les maisons se construisaient partout, et les toits se rapprochant des toits donnaient déjà l'aspect d'une ville naissante, mais non pas d'une de ces villes faites de hasards, sans ordre ni méthode, mais d'une véritable cité américaine, les avenues coupant les rues à angle droit avec des places publiques, des jardins, avec l'eau amenée de près de 40 kilomètres, jaillissant en de nombreuses fontaines, et partout l'activité, le mouvement que donne un commerce chaque jour plus intense.

Et, pendant que la ville naissait, le gouverneur portait déjà ses yeux plus loin. Il songeait à organiser la colonie tout entière. Des missions partaient. Elles créaient des relations avec les al-mamys des régions voisines, les amenaient à nous et installaient notre autorité dans tout l'arrière-pays. La route, jalonnée à travers le Fouta, devint

le tracé d'un chemin de fer, qu'un homme d'une rare énergie, le commandant Salesse, sut commencer et terminer, le conduisant jusque sur le bord de la grande artère du Soudan, notre beau fleuve, le Niger.

Mais toute œuvre est relative. Que devenaient pendant ce temps les colonies voisines ? Alors que Konakry n'était, en 1890, qu'un coin de brousse, nous avons vu, à côté, Sierra-Leone présenter déjà l'aspect d'une véritable ville, avec un port, des quais solidement construits, son imposant palais du Gouverneur, et l'aspect actif que donnent généralement les colonies anglaises. Née plus d'un demi-siècle avant notre Guinée, ayant assis son commerce sur des bases sérieuses, avec ses nombreuses factoreries, le mouvement relativement intense de son port, où tous les navires faisant la côte occidentale relâchaient nécessairement, car ils trouvaient aisément à y renouveler leurs provisions de vivres frais, la possession anglaise semblait devoir créer à tout jamais une concurrence redoutable à notre colonie naissante.

L'intelligente activité de notre gouverneur de la Guinée donna aux événements un cours tout autre. La colonie grandit sans relâche. Résolument son chemin de fer s'avancait vers le Soudan, et en même temps, nous l'avons dit, des missions soumettaient à notre influence tout l'arrière-pays,

reliant bientôt son territoire, par le Soudan, à celui que nous avaient donné les belles explorations du capitaine Binger et qui constituaient déjà notre colonie de la Côte d'Ivoire. Si bien que, lorsque la colonie anglaise songea à pousser plus avant son chemin de fer, elle fut arrêtée par notre zone d'influence. De ce fait, sa voie se trouve à tout jamais placée dans des conditions d'exploitation d'une infériorité marquée sur la nôtre.

Et la conséquence économique de ces dispositions ne tarda pas à se faire sentir. Aujourd'hui Free-Town a singulièrement diminué d'importance. Son port n'est plus visité que par les navires anglais, alors que Konakry est devenu l'escale obligée de tous les vapeurs. Bien mieux, la plupart des factoreries anglaises se sont transportées à Konakry, relié directement à tous les grands marchés du Soudan.

Et, puisque l'on veut sans cesse comparer notre œuvre coloniale à celle de nos voisins, que l'on n'oublie pas cet exemple. Il montre, jusqu'à l'évidence, ce que peuvent la persévérance et la ténacité d'un gouverneur habile qui, pendant dix ans, se consacra avec une patriotique ardeur à la constitution d'une colonie vouée aujourd'hui au plus brillant avenir.

Veut-on, après ce coup d'œil d'ensemble, un point de précision et de détail ? Que l'on compare les deux chemins de fer, celui de la Guinée et celui

---

## LE CONGO MÉCONNU

---

de Sierra-Leone. Situés l'un et l'autre dans des régions qui nécessitaient de nombreux travaux d'art, ils ont été, l'un et l'autre, poussé avec activité. Ce sont donc deux œuvres essentiellement comparables, avec cette seule différence que, tandis que le nôtre a une largeur d'écartement du rail d'un mètre, celui de la colonie anglaise n'a qu'une voie de 76 centimètres. Cependant le chemin de fer de Konakry au Niger a coûté moins de 90 000 francs le kilomètre, tandis que celui de Sierra-Leone représente une dépense d'environ 125 000 francs pour la même longueur.

Rien, à notre sens, ne peut mieux démontrer notre aptitude à tirer parti de nos territoires coloniaux que cet exemple trop peu connu du développement heureux de notre colonie de la Guinée française. Nous voulons cependant en citer un autre, qui a l'avantage de mettre, cette fois, en parallèle une colonie allemande avec une colonie française.

Nous voulons parler du Dahomey et du Togo. Nées vers la même époque, présentant une grande similitude de surface, d'aspect et d'aptitude productrice, séparées seulement par une frontière conventionnelle, ces deux colonies forment au premier chef deux entités essentiellement comparables. Ce sont deux bandes de terre relativement étroites (le Dahomey n'a que 125 kilomètres

de côtes sur l'Atlantique) qui s'enfoncent dans l'intérieur des terres jusque vers le Soudan occidental. Leur principale richesse provient du produit du palmier à huile, qui y vient spontanément et que les indigènes exploitent avec soin. Il donne, comme l'on sait, un double produit : l'huile de palme, que fournit sa pulpe, et la graine de palmiste, qui est son amande, l'une et l'autre constituant un corps gras fort recherché dans l'industrie.

Malgré tous ces points de similitude, déjà, à l'origine, le commerce général se développe plus rapidement chez nous que dans la colonie allemande. Il est en effet en 1890 de 9 406 000 francs au Dahomey et seulement de 6 171 000 francs au Togo. Douze ans plus tard, en 1902, cette différence s'est accentuée encore, et respectivement les deux colonies nous donnent 30 959 000 francs pour le commerce général de notre colonie et 13 042 000 francs pour le Togo.

On voit tout l'avantage qui nous reste dans l'activité commerciale de ces régions. Veut-on comparer, non plus des chiffres statistiques de douane, mais les budgets même des deux colonies ? Cet examen va nous fixer sous le rapport de leur administration, et cette comparaison ne sera pas sans valeur, puisque trop souvent on nous refuse toute aptitude et toute habileté administrative.

---

## LE CONGO MÉCONNU

---

Comparons donc les chiffres des recettes et ceux des dépenses. Nous verrons que ces derniers s'élèvent pour le Dahomey à 2 200 000 francs en chiffres ronds et à 2 807 000 francs pour le Togo, pendant que les recettes sont de 3 414 000 francs pour le Dahomey, laissant donc un excédent de 1 200 000 francs environ et de 1 400 000 francs seulement pour le Togo, donnant un déficit de 1 400 000 francs environ.

Cette brève et sommaire comparaison ne répond-elle pas à bien des objections, à bien des critiques que l'on entend sans cesse formuler ? Sans preuve, sans démonstration, on s'en va répétant : « Nous ne savons pas coloniser ; notre administration coloniale est déplorable ; nos colonies nous coûtent, elles ne produisent rien, etc., etc.... » Ce seraient autant d'erreurs grossières si, le plus souvent, elles n'étaient voulues. Car nombreux sont encore ceux qui n'ont pas compris toute la portée du rôle économique de nos colonies. Et cependant même les nations, qui, au début, n'ont pas su faire des réserves d'avenir et acquérir, pour les besoins de leurs nationaux, des territoires alors libres, sont amenées à convoiter ceux que d'autres, plus avisées, ont su soumettre à leur influence. Ces peuples aux pas plus pesants, à l'esprit plus lourd, ne savent plus opposer que la force au droit. Cette fois-ci encore l'une primera-t-elle l'autre ?

C'est que, il faut bien se rendre à l'évidence et reconnaître la nécessité, pour tout peuple qui vit, prospère, grandit, d'avoir des territoires qui lui fournissent ce qui est devenu l'indispensable complément des moyens d'existence insuffisants que lui donne le sol national. Rien ne peut, à notre sens, mieux fixer les idées sur ce point qu'un coup d'œil rapide sur l'influence qu'exerce chaque jour, à chaque moment de la vie, cette importation de l'appoint colonial sur notre manière même de vivre.

Les jeunes générations ne se demandent même pas ce que serait la vie si ces ressources faisaient défaut. Elles n'ont pas le point de comparaison que donne le passé. Et cependant il n'est pas si loin de nous, le temps où tout se présentait autrement. Qu'était l'alimentation il y a seulement trente ans ; comparons-la à ce qu'elle est aujourd'hui, et nous verrons l'énorme différence. Et les exemples les plus vulgaires nous en donnent la preuve la plus tangible. Quelle était, par exemple, l'alimentation en légumes verts dans la saison hivernale ? A part les choux, les pommes de terre et quelques racines, il n'y avait que les produits de la culture forcée, denrées réservées, en raison de leurs prix extrêmement élevés, aux tables de grand luxe. Aujourd'hui, on trouve partout, à vil prix, tous les légumes verts que l'on peut désirer et que, cha-

que jour, des bateaux, à chargement complet, apportent d'Algérie. C'est là que s'est transportée toute notre activité de production pendant l'hiver, et nous ne nous contentons pas de fournir, jusqu'aux populations des campagnes, une nourriture saine et agréable, mais notre commerce métropolitain y a trouvé lui-même un élément nouveau d'activité par l'expédition de ces denrées dans l'Europe entière. De même que l'Afrique du Nord était, dans l'antiquité, le grenier de Rome, elle est de nos jours le jardin de tout l'Ancien Continent.

Mais ce n'est là qu'un point presque de détail, pourrait-on dire, en regard de l'importance que présentent toutes les autres matières d'origine coloniale, dont on se sert désormais sans se rendre compte de leur provenance et qui, cependant, exercent la plus grande influence même sur notre vie sociale, car elles constituent l'élément principal de nos industries. Si, là encore, on veut bien comparer le passé et le présent, on se rendra aisément compte de la transformation qui s'est produite en un demi-siècle.

Contentons-nous de citer comme exemple une ou deux de nos industries. Prenons celle des corps gras, qui prend chaque jour une importance croissante. Ce qui en formait la base, autrefois, c'étaient nos cultures métropolitaines, dans lesquelles l'œillette et le colza tenaient la plus grande place.



Cette production à faibles rendements a presque complètement disparu. On ne consomme plus, on n'emploie plus, dans l'industrie, que des huiles d'origine coloniale, parmi lesquelles les huiles de coton, d'arachide et de cocos tiennent la plus large place. Il en est de même dans l'industrie textile. Que sont le lin ou le chanvre à côté du coton, du jute, de l'abacca, du phormium, etc., etc. ? Rien ou presque rien. Ils sont réservés aux tissus de luxe, et ce n'est pas le luxe qui fait la grande industrie.

Et, si nous voulions jeter les yeux autour de nous, nous nous rendrions compte que tout, ou presque tout, est colonial, dans notre alimentation comme dans tout ce qui est le complément indispensable de la vie quotidienne. Faut-il citer nos boissons hygiéniques, thé, café, cacao, le riz, le tapioca, les graisses alimentaires, le sucre, qui serait exclusivement colonial si des droits ne venaient donner des primes au sucre de betteraves, et tant d'autres produits accessoires : poivre, vanille, aromates, etc., etc. ? Faut-il, dans l'ordre industriel, citer le caoutchouc et la gutta-percha, sans lesquels aussi bien l'électricité que la locomotion moderne n'existeraient plus, et les bois coloniaux, et les pâtes à papiers, réserves d'avenir indispensables. Mais ce sont là notions vulgaires, et chacun les a présentes à la mémoire.

Sous quelque angle qu'on l'envisage, l'expansion

---

## LE CONGO MÉCONNU

---

coloniale est l'œuvre de prévoyance indispensable à la vie des peuples d'Europe. Cette notion a, peu à peu, pénétré même les esprits les plus lents à s'adapter aux exigences de l'avenir. Ceux qui n'ont pu prévoir veulent aujourd'hui opposer la force brutale aux droits basés sur des efforts d'un quart de siècle, qui n'avaient d'autres guides et d'autre mobile que le dévouement à la Patrie et dont la conséquence a été la constitution de la plus grande France. Gardons le souvenir des sacrifices consentis et sachons défendre ce patrimoine, qui est l'espoir et l'avenir de la nation.



## CHAPITRE II

### LES ORIGINES DU CONGO FRANÇAIS

Les premiers voyages dans le golfe de Guinée. — Des navires français visitent la région congolaise au xvi<sup>e</sup> siècle. — Les missionnaires portugais. — Occupation du Gabon. — Fondation de Libreville. — Les explorations de P. du Chaillu, Serval, Griffon du Bellay. — Voyages d'Aymès. — Marche et le marquis de Compiègne. — Le D<sup>r</sup> O. Lenz. — Les explorations de P. de Brazza, ses conséquences.

**D**ES documents d'une incontestable valeur, tels que ceux des tabellionages de la Haute-Normandie, établissent que les armateurs expédiaient de 1541 à 1546 plusieurs navires vers le golfe de Guinée et la région du royaume d'Angola.

Il semble donc non douteux que, déjà à ce moment, notre marine marchande visitait les contrées qui devaient devenir, bien plus tard, notre colonie équatoriale. Pas un d'eux n'eut souci cependant d'établir, en un point quelconque, un comptoir ou un poste de ravitaillement. La navigation

à voile, difficile et capricieuse, par suite de l'instabilité des courants et aussi des grands calmes qui règnent souvent pendant de longues périodes, devait, pour longtemps, isoler ces régions du reste du monde. Ce fut jusqu'à la fin du siècle dernier le continent mystérieux. Tout semblait en devoir défendre l'accès. Les fleuves, aux immenses embouchures, qui paraissaient, par l'importance même du débit de leurs eaux, constituer de grandes routes conduisant jusqu'aux régions centrales, sont tous, à une faible distance de la mer, barrés par de formidables bancs rocheux qui, jalousement, en défendent l'accès. Les populations, que des siècles d'isolement avaient rendues féroce-ment sauvages, repoussaient, impitoyablement, tout contact avec des hommes dont la couleur, les cheveux plats, le nez proéminent leur apparaissaient avec un aspect étrange et dont les armes et les équipements les épouvantaient.

La crainte, l'instinct de défense, leur donnaient à notre égard une attitude d'hostilité qui, le plus souvent, n'avait d'autre origine que la frayeur que nous leur inspirions.

Que de fois ne l'avons-nous pas constaté nous-même, au cours de nos explorations, la cause initiale de tous les conflits et, par suite, de l'échec de nombreux voyages de pénétration est la crainte instinctive que nous inspirons, au début, aux

indigènes. Tel l'animal le plus doux et le plus paisible griffe et mord lorsqu'on le capture, tel l'indigène, qui se croit menacé lorsque soudain se dresse devant lui l'être étrange que nous sommes pour lui, songe avant tout à se défendre. Tous ceux qui ont compris ce sentiment instinctif du noir ont su s'entendre avec lui et réussir dans leurs entreprises.

Nous aurons l'occasion de le constater maintes fois, au cours du coup d'œil rapide jeté sur les diverses missions d'exploration qui ont conquis ces vastes contrées, les deux causes principales de l'échec de certains de ces voyages proviennent ou bien du manque de ménagement, pourrait-on dire, du sentiment de crainte instinctive que nous inspirons aux indigènes très primitifs, très sauvages, de toute la région fétichiste de l'Afrique équatoriale, ou bien, et pour une plus large part encore, de la confiance exagérée que certains explorateurs ont voulu accorder à celles de ces tribus qui ont l'apparence d'une civilisation bien plus avancée, bien plus élevée, et qui constituent l'élément islamique des populations africaines.

Ce qui a contribué, enfin, à rendre, pendant si longtemps, ces régions si difficilement pénétrables, c'est que, se défendant déjà par la configuration et la nature de leurs cours d'eau, elles opposent encore une résistance impitoyable par la densité

de leur peuplement forestier. Souvent la forêt vient jusqu'au rivage, et les flots amers de l'océan baignent l'inextricable réseau des racines enchevêtrées des palétuviers, formant, sur de vastes étendues, une clôture défensive impénétrable.

Dès le débarquement, le voyageur trouve les difficultés accumulées, bien faites pour le rebuter, et l'on comprend, lorsque l'on s'est rendu compte par soi-même de l'aspect de ces contrées, les raisons pour lesquelles on les a, pendant longtemps, entourées d'une atmosphère de crainte mystérieuse. Peu à peu, le voile s'est déchiré et, derrière ces défenses, est apparue, bientôt, la nature telle qu'elle est. Superbe dans sa luxuriante végétation, elle renferme d'incalculables trésors, que les défenses de la région côtière semblaient avoir pour mission de protéger contre l'activité des peuples conquérants.

Et alors, vue de plus près, examinée non pas par le touriste inconscient des richesses qu'il côtoie, mais par l'homme averti, préparé à sa mission par de patientes études, la nature apparaît étrangement belle. Tout surprend, car tout est nouveau. Cette forêt intense est faite d'arbres qui nous donneront leurs bois, merveilleux éléments de construction ou d'ébénisterie, leur sève aux précieux extraits, leurs feuilles aux principes actifs, leurs fleurs aux parfums pénétrants et subtils, leurs



L'EMBOUCHURE DE L'OGOOUÉ.



LE MODESTE POSTE DE DOUANE DU CAP LOPEZ.





fruits ou leurs graines, riches provisions de matières qui seront la base de nos industries.

Le sol, fertilisé par l'humus que les siècles ont accumulé, attend la semence que l'homme répandra et qu'il convertira en riches moissons. Et ces eaux torrentueuses d'où naîtra, plus tard, la force industrielle, renferment tous les éléments de la plus miraculeuse des pêches, pendant que la forêt nous fournira encore les richesses insoupçonnées d'une faune dont l'inventaire n'est même pas parachevé de nos jours et qui, à tout moment, nous ménage les plus grandes surprises.

De telles régions devaient nécessairement attirer et séduire. La situation privilégiée de l'estuaire du Gabon retient l'attention des officiers de marine et, en 1838, le capitaine Bouët-Willaumez est chargé d'entamer, avec les chefs indigènes de la région, des négociations en vue d'établir, en ce point, une station de ravitaillement. On lui doit les premiers traités passés avec un chef noir, décoré du nom pompeux de roi Denis. Le nom seul indique clairement l'influence que les missionnaires catholiques surent prendre dans cette région et qu'ils exercèrent dès l'année 1521. Des documents authentiques établissent quelle fut la grande autorité qu'ils surent exercer pendant des siècles. Ces missions de Pères jésuites portugais créèrent de vastes établissements dont un seul comptait

plus de trente mille esclaves attachés à la culture du sol et à l'exploitation des richesses naturelles.

Les négociations que Bouët-Vuillaumez sut conduire avec infiniment d'habileté diplomatique nous valurent le droit, que nous accordait le roi Denis par un traité passé le 9 février 1839, de nous établir sur la rive gauche de l'estuaire du Gabon. Plus tard (18 mars 1841), un nouveau traité passé avec un autre chef, le roi Louis, nous reconnaissait la possession de la rive droite. C'était la main mise définitivement sur tout ce vaste estuaire dont les rives s'avancent dans l'océan et semblent former un port naturel. On pensait alors que les rivières qui jettent leurs eaux dans le fond de cet estuaire devaient conduire jusque dans les profondeurs du continent. Les renseignements que l'on possédait sur la région, malgré l'occupation déjà ancienne des missions catholiques, étaient absolument insuffisants. Les peuplades de l'arrière-pays, très sauvages, défendaient, par la force, l'accès de leur contrée.

Dès les premiers traités passés avec les rois Louis et Denis, notre installation dans la région devient chaque jour plus définitive et, dès l'année suivante, une expédition, commandée par le capitaine de corvette de Montlén, vint jeter les bases de l'établissement français. Tout d'abord, un blockhaus fut construit et, sous sa protection, vinrent se grou-

---

## LES ORIGINES DU CONGO FRANÇAIS

---

per les missions catholiques françaises et les cases des indigènes. En même temps de nouveaux traités nous assuraient la souveraineté de toutes les terres, îles et presque îles environnantes.

Lors de la proclamation de la suppression de la traite des noirs, les navires de guerre français firent dans ces régions de nombreuses captures de négriers. Toute la côte de ce qui constitue aujourd'hui notre Congo, c'est-à-dire toute la région comprise entre l'estuaire du Gabon et l'embouchure du fleuve Congo, était sans cesse visitée par les traitants, qui apportaient une ardeur toute particulière à s'emparer des noirs de cette région. Les populations côtières formant les tribus Galloises, N'Komi et Fiottes, d'un caractère doux et soumis, ont fourni pendant longtemps le principal appoint de l'exportation des esclaves africains. Habités au travail du sol, extrêmement habiles dans l'exécution de tous les travaux manuels, ils étaient particulièrement recherchés et se vendaient à des prix de faveur. Aussi cette malheureuse contrée était-elle ravagée par la traite.

C'est pour mettre fin à ce trafic honteux, qui, bien que aboli en principe depuis un demi-siècle, était pratiqué encore par les Portugais en ces régions, qu'en 1849 fut fondé un centre où les indigènes trouvaient aide et protection. Un premier groupe d'indigènes fut amené dans le fond de l'es-

tuaire, à l'endroit où s'élevaient déjà les magasins de l'État, et qui, légèrement surélevé, était désigné sous le nom de Plateau. Ils avaient été enlevés au brick de commerce *l'Elisia* par un navire de guerre français. On donna à cet établissement le nom de Libreville, affirmant ainsi la protection que la France entendait donner aux indigènes de la région. Ainsi naissait, sous l'égide de la liberté et de la justice, le premier rudiment de notre installation en ces régions lointaines. La France, marchant à la tête des nations, apportait, la première, dans ces contrées sauvages, les bienfaits de la civilisation.

A partir de ce moment, Libreville est la base qui sert de point de départ à de nombreuses missions qui visitent la région avoisinante. On a trop laissé dans l'ombre l'action de ces pionniers, qui cependant a été, à n'en pas douter, la cause initiale à laquelle il est juste d'attribuer l'origine première de la fondation de notre empire de l'Afrique équatoriale.

Parmi ces premiers explorateurs du Gabon, les uns, comme Paul du Chaillu ou comme Alfred Marche, ont apporté à l'histoire naturelle une grosse contribution, dont la science doit leur conserver une impérissable reconnaissance. D'autres, appartenant à la Marine, poussent des reconnaissances qui leur permettent de dresser déjà la carte des ré-

gions avoisinantes. C'est à eux, incontestablement, que revient l'honneur d'avoir jeté les bases de notre définitive installation dans ces régions. D'autres, enfin, venus plus tard, étayant leur action sur ces assises solides, ont pu pousser plus avant leurs voyages.

L'œuvre de constitution de notre empire du Centre-Africain est donc la résultante d'efforts continus, qu'a guidés et soutenus l'ardent désir de porter chaque jour plus loin les limites de notre civilisation. Il est juste d'attribuer à chacun des artisans de cette vaste tâche la part qui doit lui revenir dans la conquête de cette terre lointaine qui s'est si longtemps défendue par sa nature, comme par ses indigènes, contre la pénétration européenne. Et comment en aurait-il été autrement? Déjà, nous l'avons montré par les pages qui précèdent, tout, aussi bien dans la constitution géographique du territoire que dans la nature de sa végétation, semblait former obstacle à la marche en avant. Mais, et ce fut là l'obstacle dominant que rencontrèrent tous les explorateurs, tous trouvaient chez les indigènes une instinctive hostilité. C'est que le seul contact qu'ils avaient eu avec la race blanche laissait dans leur esprit une impression d'épouvante et d'horreur.

A tous restait la tradition, ou même le souvenir direct des scènes de violence et de meurtre qui

accompagnaient la chasse aux esclaves. On oublie trop facilement sous quel jour s'est montré, à l'origine, l'homme blanc à l'indigène africain. Ne doit-on pas y trouver l'explication, nous allions dire l'excuse, de scènes barbares qui souvent, aux yeux de leurs auteurs, ne représentaient que la revanche prise sur le plus cruel des ennemis. Il a fallu des années nombreuses pour effacer, dans l'esprit de ces indigènes, le sentiment que l'homme blanc pouvait venir auprès d'eux pour autre chose que pour les combattre, leur prendre leurs richesses et les asservir. Que de fois ne nous sommes-nous pas entendu dire par ceux chez qui nous nous présentions, et qui, jamais encore, n'avaient vu de blancs : « Mais que viens-tu faire chez nous, si ce n'est nous combattre ? » et ce n'est qu'avec peine que nous arrivions à les convaincre que nous n'avions d'autre but que de nouer avec eux des relations de commerce et d'échange, ce qu'ils arrivaient à comprendre alors qu'ils n'auraient pas saisi la portée d'explorations purement scientifiques ou politiques.

Tous les explorateurs des régions polaires rapportent que les oiseaux des régions arctiques, essentiellement sédentaires, lorsque, comme les manchots, ils n'ont pas de plumes aux ailes leur permettant de prendre leur vol, n'ayant jamais vu d'homme, n'ont de lui nulle crainte et se laissent

absolument approcher. Nombreux sont ceux qui ont pu contempler la scène cinématographique rapportée par Charcot et montrant des manchots venant en toute confiance écouter le phonographe. D'instinct, l'animal n'a pas peur de l'homme. C'est nous qui lui avons inculqué ce sentiment de frayeur justifié. Et la preuve, c'est que, dans ces mêmes régions, les mouettes et les goélands qui ont parcouru le monde et suivi les navires desquels les voyageurs, pour passer le temps, les ont canardés, ne se laissent pas approcher par l'homme. Nous avons eu nous-même une démonstration du fait que l'animal ne redoute pas de prime abord ce qu'il ignore. Étant dans les régions, inexplorées alors, du bassin du Tchad, nous eûmes l'occasion de tirer sur un troupeau d'antilopes. Une première tombe sous notre coup de fusil. Les autres regardent avec stupeur l'animal qui se débat dans l'agonie, mais ne fuient pas. Nous en abattons une seconde, et ce n'est qu'au troisième coup de feu que le reste du troupeau a compris le danger et s'enfuit à toute jambe.

Le noir est dans la même situation que ces animaux primitifs. D'instinct, il ne nous redouterait pas, mais la tradition lui a appris qu'il fallait craindre le blanc. Il faudra longtemps encore pour effacer cette impression. Elle nous a servi, il faut le reconnaître, à asseoir notre domination souvent

à bien peu de frais et avec un bien faible déploiement de forces.

Paul du Chaillu, avons-nous dit, le premier, parcourt, de 1855 à 1865, les régions avoisinant Libreville. Il traverse les monts de Cristal et découvre la source de la rivière Mouny, atteint un des affluents du fleuve Ogôoué et entre en contact avec les populations M'fans ou Pahouins qui occupent de vastes régions de l'intérieur et ont acquis une réputation, parfaitement méritée d'ailleurs, de sauvagerie et de cruauté. C'est en 1858 que, débarqué à l'entrée de la lagune du Fernand-Vaz, il explore les régions environnantes, très fertiles et très boisées, et remonte le Ramboë et ses affluents, pénètre dans le bassin de la N'gounié et noue des relations avec les Apingis, qui lui parlent du grand fleuve Ogabaï, duquel on a fait, par corruption, le mot Ogôoué ou Ogoué. De retour en Europe, il publie un important volume (1) dans lequel il retrace les scènes de la vie indigène et parle longuement de ses chasses et de ses récoltes de documents d'histoire naturelle. Le premier il publie des documents précis sur l'énorme singe anthropoïde, le gorille, qu'il a chassé et dont il rapporte des dépouilles.

Une nouvelle exploration au Gabon, en 1865,

(1) DU CHAILLU, *Voyages et aventures dans l'Afrique équatoriale*, Michel Lévy, édit., 1863.





LES BORDS DE L'OUBANGUI, PRÈS BANGUI, SE COUVRENT  
D'UNE VÉGÉTATION INTENSE.



A SAISON SÈCHE LES EAUX DÉCOUVRENT LES BERGES.



lui permet d'obtenir des résultats géographiques importants. Partant de nouveau du Fernand-Vaz, dont les indigènes, qui lui sont connus, l'accueillent favorablement, il remonte directement vers la N'gounié, qu'il traverse, puis coupant les affluents de droite, d'où il aperçoit la rivière Liboumbo, affluent d'un grand fleuve qui n'est autre que l'Ogôoué, il allait atteindre vers le point où, plus tard, fut établi le poste de Franceville, quand la maladresse d'un de ses porteurs, qui, en nettoyant son fusil, tue un indigène, l'oblige à fuir devant la colère de toute la peuplade ameutée contre lui et le force à revenir vers la côte, poursuivi par les indigènes, contre lesquels il a à soutenir une lutte acharnée. Au retour de cet important voyage, il retrace dans un livre de grand intérêt (1) une relation très complète qui jette un jour nouveau sur les régions qu'il a parcourues et dont il a su rapporter tant de précieux documents.

C'est à la même époque (1862) que le commandant de nos établissements de la côte occidentale d'Afrique, le contre-amiral Didelot, obtint des chefs noirs l'acquisition de tous les territoires situés entre la rive gauche de l'estuaire du Gabon et le cap Lopez, c'est-à-dire de tout le delta que forme l'embouchure du fleuve Ogôoué, dont l'exploration va

(1) DU CHAILLU, *l'Afrique sauvage*, Michel-Lévy, édit., 1868.

---

## LE CONGO MÉCONNU

---

être entreprise. Toute la région de la côte est étudiée par les voyages du lieutenant de vaisseau Serval et de l'enseigne Braouzec, qui visitent les divers bras du fleuve, poussent jusqu'au lac Zoungoué et reconnaissent une voie navigable pour les navires de faible tirant d'eau. On doit au Dr Griffon du Bellay les premières explorations dans le Ramboë.

Plus tard, le lieutenant Serval, quittant la voie fluviale, s'engage dans les terres et gagne ainsi la région de Lambarené, située à plus de 100 kilomètres de la côte. Cette exploration est appuyée par celle du lieutenant de vaisseau Genoyer, qui, partant de la Bokoé, rivière qui se jette dans l'estuaire du Gabon, parvient à rejoindre l'Ogôoué vers cette même région de Lambarené. Enfin le lieutenant de vaisseau Aymès, en 1867, remonte le premier, avec sa canonnière *le Pionnier*, tout le cours supérieur de la région du Bas-Ogôoué, où il passe des traités avec les chefs indigènes.

La guerre de 1870 arrête un moment nos efforts dans ces régions. Il fut même question, sous raison d'économie, d'abandonner le fruit de vingt années d'efforts. Fort heureusement on revient sur cette décision, et le Gabon reste occupé par nous.

C'est ici que se placent une série de voyages entrepris dans des conditions difficiles et modestes

par un homme plus modeste encore, nous voulons parler d'Alfred Marche, que les hasards de la vie nous ont fait rencontrer en Tunisie, où nous avons organisé les services de l'agriculture et du commerce. Nous pûmes l'attacher à cette direction et lui créer ainsi une sorte de retraite, que, oublieux des services rendus, l'État avait négligé de lui servir. C'était un homme simple, au cœur excellent, et l'on comprenait de suite, en le fréquentant, avec quelle facilité il avait pu s'oublier lui-même pour ne songer qu'à la tâche qui lui avait été confiée. Ses voyages ont servi de base, avec tous ceux que nous avons cités déjà, aux vastes entreprises qui allaient naître tout à l'heure. Mais quiconque a voyagé en pays inconnu sait tout le profit qu'il peut tirer des renseignements que lui ont légués ses prédécesseurs. Marche a été un de ces précurseurs qui ne devait tirer de ses travaux qu'un renom qui, pour modeste qu'il peut être, ne doit pas être éphémère. Le rayonnement de gloire qui entoure le succès final jette souvent dans une ombre trop épaisse tous ceux sur les épaules desquels ont dû se hausser ceux qui sont arrivés au triomphe : *Et tulit alter honores!*

N'ayant d'autre souci que de montrer, en toute impartialité, le rôle de chacun dans l'histoire de la conquête de notre empire de l'Afrique équatoriale, nous devons indiquer les résultats acquis par les

voyages de tous ceux qui ont contribué à le constituer.

On peut dire que c'est à Marche et au marquis de Compiègne que revient, incontestablement, l'honneur d'avoir, les premiers, montré toute l'importance de ces régions, d'avoir attiré sur elles l'attention et d'avoir enfin ouvert des routes jusque-là inconnues. Sur plus de 460 kilomètres ils ont reconnu le cours de l'Ogôoué, et il semble non douteux que, s'ils n'avaient pas disposé que de moyens tout à fait insuffisants, ils auraient poussé bien plus loin encore leurs explorations, qui ont le grand mérite de n'avoir été alimentées que par des ressources d'ordre privé.

C'est en 1872 que Marche fait avec le marquis de Compiègne un premier voyage au Gabon. Ils pénètrent chez les Okandas, franchissent les chutes de Boué et parviennent jusqu'au confluent de la rivière Ivindo, où l'hostilité des peuplades Ossyebas les oblige à revenir vers la côte. Ils gagnent alors Libreville et rentrent en France en 1874. Ils n'en ont pas moins attiré définitivement l'attention sur ces régions par la publication de la relation de voyage qu'en firent le Marquis de Compiègne d'abord (1) et, plus tard, Alfred Marche lui-même (2).

(1) Le Marquis DE COMPIÈGNE, *l'Afrique équatoriale*, 2 vol., librairie Plon, 1875.

(2) ALFRED MARCHE, *Trois Voyages en Afrique occidentale*, Hachette, édit., 1882.

Il n'est pas sans intérêt de signaler que, vers cette même époque, c'est-à-dire en 1873, une mission allemande, composée de quatre voyageurs, vint s'installer dans une région voisine, à Chinchouxo, au nord de Landana. On doit à cette mission l'exploration de la rivière Nyanga et celle du Kouilou, jusqu'au confluent de cette rivière avec la Libessé. L'un des membres de cette mission, le Dr Lenz, en 1874, visitait la rivière Mouny, au Gabon, la remontait dans sa partie navigable et explorait ses petits affluents, puis remontait l'Ogôoué jusqu'à Lopé.

Cette exploration allemande n'est pas sans présenter pour nous, à l'heure actuelle, quelque intérêt. Elle montre que, au moment où ces terres étaient encore libres, d'autres peuples d'Europe ont songé à les visiter, mais aucun d'eux n'a donné de suite à ses explorations, en dehors de nous-mêmes. Au moment donc où il était loisible à chaque nation d'explorer ces contrées et de les soumettre à sa domination, aucune d'elles n'a voulu, ou n'a su, s'en assurer la possession. Nous n'avons donc pas eu à disputer à quiconque l'occupation des régions côtières. Nous y avons établi nos droits par une action patiente et continue. Dès le moment où, dans un but humanitaire, nous avons créé Libreville, nous avons sans discontinuer, pendant un quart de siècle, étendu peu à peu, par des

moyens essentiellement pacifiques, notre influence dans ces régions. Nous avons montré, surtout, à ces peuplades terrorisées par les exactions des négriers étrangers qu'elles trouveraient toujours sous les plis du drapeau français la protection de leur liberté.

Ce coup d'œil rapide, jeté sur cette première période, formant le seuil d'une ère nouvelle qui va s'ouvrir tout à l'heure, était nécessaire afin de montrer où nous en étions au Gabon, qui va, avec la région de l'Ogôoué, dont tout le cours inférieur est déjà reconnu et le cours moyen déjà indiqué, servir de base à des œuvres plus vastes, et aussi où en était l'opinion publique, qui commençait à s'intéresser à ces régions lointaines.

Dans la première édition d'un livre de haute valeur, paru en 1874 (1), M. Paul Leroy-Beaulieu émet des espérances « au sujet de ces contrées où les relations commerciales sont facilitées par l'abondance des cours d'eau navigables et la profondeur de l'estuaire qui s'enfonce assez loin dans les terres ». On le voit déjà, les commerçants, guidés et encouragés par des conseils éclairés, devaient tirer parti de ces contrées. Des factoreries s'installaient. Tout un courant d'opinion se créait en faveur de ces régions qui devaient devenir le théâtre

(1) PAUL LEROY-BEAULIEU, *De la Colonisation chez les peuples modernes*, Félix Alcan, édit., 1874.



d'actes importants. Tout indiquait les avantages que nous avions à tirer parti de notre action, exercée déjà pendant un quart de siècle, et qui montraient l'intérêt qu'il pouvait y avoir pour nous à pousser plus avant la reconnaissance de ce pays dont les récits des voyageurs exaltaient les merveilles.

L'heure était décisive. On avait compris, enfin, la nécessité qui s'attachait à la prise de possession des points de la côte facilement accessibles aux navires et pouvant servir de base à l'occupation ultérieure des terres profondes.

Le Portugal, de son côté, songeait à tirer parti de l'action exercée, depuis de longues années, par ses missionnaires et aussi, il faut le dire, par ses négriers, qui avaient seuls conservé, longtemps encore, le droit de prélever des noirs pour les réduire en esclavage et les transporter en Amérique. Sans l'action énergique de l'Angleterre, les Portugais auraient occupé d'une façon définitive tous les points de la côte entre Loango et l'embouchure du Congo, où leurs négriers exerçaient librement leur honteux trafic. Mais l'Angleterre notifia au Portugal qu'elle s'opposerait, même par les armes (1), à l'occupation de points sur lesquels les Portugais ne pouvaient invoquer

(1) *Lettre de Lord Clarendon, 26 novembre 1853.*

d'autres droits que ceux d'avoir exercé dans toute son horreur une pratique abolie par toutes les nations civilisées.

D'autre part, le Cameroun allemand allait se constituer, pendant que des explorations restées célèbres allaient nous disputer bientôt les régions arrosées par le fleuve Congo. On peut donc affirmer que si, à cette heure précise, il ne s'était trouvé un homme qui sut, par sa volonté tenace et son indomptable énergie, personnifier pour ainsi dire, en les reprenant à son compte, les travaux de ses prédécesseurs pour les élargir et leur donner toute l'ampleur qu'ils comportaient c'en était fait de nos droits acquis par nos efforts passés. Notre action aurait été à tout jamais limitée à la seule région du Gabon, c'est-à-dire à un espace compris entre la rive droite de l'estuaire et le cap Lopez.

On peut dire que ce qui décida du sort et de l'avenir de toute notre colonie, ce fut la conséquence de l'action énergique qu'exerça le contre-amiral Couriault du Quilio, commandant la division navale de l'Atlantique Sud et gouverneur du Gabon. En 1874, il résolut, en effet, de se rendre compte par lui-même de l'importance de l'Ogôoué, qu'il remonta jusqu'à son confluent avec la N'gounié.

Parmi les officiers de son bord, se trouvait le

jeune Pierre Savorgnan de Brazza, qui, depuis deux ans déjà, était attaché à l'état-major du contre-amiral. Il était entré à son service en 1872, alors qu'il atteignait seulement sa vingtième année. Déjà, pendant son séjour à l'Écolenavale, de Brazza avait été séduit par la relation de voyage du lieutenant de vaisseau Aymès. Il rêvait de reprendre le cours de ces explorations dans l'Ogôoué. Elles hantaient son esprit. Son rêve allait s'accomplir. Il eut la bonne fortune de convaincre le Gouvernement de la nécessité de son voyage ; il sut éveiller les sympathies, grouper les bonnes volontés qui s'offraient et donner à son projet une base solide.

Lors de son séjour à Libreville, il avait fait la connaissance de Marche et du Marquis de Compiègne, au moment où ceux-ci, revenant de leur exploration de l'Ogôoué, s'apprêtaient à rentrer en France. Les renseignements précis que ces explorateurs lui fournirent sur leur voyage lui permirent d'arrêter un programme de ce qui restait à faire et dont il rêvait d'être l'artisan. Avant même son retour en France, il adressait, étant à bord de *la Vénus*, au ministère de la Marine et des Colonies, une lettre sur un projet d'exploration de l'Ogôoué (23 juin 1874), dans laquelle il exposait sa conviction qu'au delà des rapides ce fleuve, contrairement à ce qui avait été constaté pour

tous ceux qui se jettent dans l'estuaire du Gabon, conservait une très grande importance. Il voyait en lui la grande voie de pénétration vers le centre de l'Afrique. Son projet était donc d'en explorer le cours et de le remonter jusqu'à ses sources. Il ne se dissimulait pas les difficultés qui allaient se présenter devant lui ; aussi entrevoyait-il la nécessité d'un long séjour au cours duquel il comptait apprendre la langue des indigènes, afin de trouver ainsi, auprès d'eux, l'aide qui lui était nécessaire pour pouvoir s'avancer, sans grande escorte, jusque dans la région profonde. C'était donc avant tout une mission pacifique qu'il voulait accomplir. On retrouve dès ce début la méthode dont il ne s'est jamais départi dans la suite, celle de faire des indigènes ses alliés, nous dirons même ses amis. Cette extrême bienveillance, jointe à une grande fermeté et surtout à une ténacité à toute épreuve, sont les raisons principales qui, même dans les conditions modestes dans lesquelles il devait entreprendre ses voyages, l'ont toujours conduit au succès.

Nous avons pu le constater nous-même, M. de Brazza était adoré des noirs qui vivaient près de lui, et ils lui avaient voué un dévouement à toute épreuve. Ce fut là un des éléments de sa force, qui met en lumière un des beaux côtés de son caractère. Il est utile de faire dès maintenant cette

observation, car elle constitue la caractéristique des explorations faites par nos nationaux, dont la méthode s'éloigne en cela d'autres voyages qui n'ont basé le succès de leurs entreprises que dans la valeur de leurs armes. Notons cependant que, si le système de la douceur et de la bienveillance a pu mener M. de Brazza aussi directement au succès, c'est qu'il eut exclusivement affaire à des peuplades fétichistes. Il avait, avec ce sens diplomatique qu'il possédait au plus haut point, su pénétrer les secrets de leur âme et les mettre à son service. S'il en avait eu l'occasion, il se serait sans doute rapidement convaincu que la façon d'agir avec les peuplades musulmanes devait nécessairement, s'appliquant à d'autres caractères, emprunter d'autres méthodes.

La demande formulée par M. de Brazza, soutenue par ses chefs et par les services compétents, du ministère de la Marine et des Colonies, reçut l'approbation du ministre et, le 15 février 1875, il recevait de lui une lettre contenant ses instructions : « J'ai décidé que vous effectueriez ce voyage dans les conditions énoncées dans votre rapport et que le département de la Marine vous prêtera en personnel et en matériel le concours que vous lui demandez. »

C'était l'assentiment le plus complet et l'appui

le plus effectif à la mission que le jeune explorateur sollicitait d'entreprendre. Les préparatifs furent vite parachevés, et, en mai, M. de Brazza partait de Bordeaux à destination de Dakar, où il devait trouver et embarquer les treize tirailleurs sénégalais qui composeraient toute son escorte.

A M. de Brazza s'étaient adjoints M. Marche, qui, avec le marquis de Compiègne, avait parcouru déjà la rivière Ogôoué ; M. le docteur Nicolas Ballay, médecin de la Marine, et M. Hamon, quartier-maître de *la Vénus*.

Dès le début, les membres de la mission rencontrèrent les plus réelles difficultés dans le recrutement des cent payeurs qui leur étaient nécessaires pour poursuivre leur exploration en empruntant la voie fluviale, ce qui leur paraissait être le seul moyen de pénétrer rapidement dans le pays en raison des difficultés que présentait la voie de terre. Toute cette contrée est, en effet, couverte d'une forêt intense, et les rives mêmes du fleuve Ogôoué sont souvent très difficilement abordables, encombrées qu'elles sont soit de palétuviers, soit d'une épaisse bordure de raphia, palmiers formant des touffes qui se rejoignent toutes et constituent une véritable barrière presque infranchissable.

On retrouve, dans les lettres que M. de Brazza adresse au ministre de la Marine et des Colonies,

ainsi qu'au gouverneur du Gabon, le récit des difficultés sans nombre qui assaillirent l'expédition à son début. Parmi celles-ci apparaît de suite l'insuffisance de ressources dont disposait l'expédition. Elle en était réduite à discuter avec la dernière rigueur le prix des hommes que les chefs consentaient à louer soit pour le pagayage, soit pour le portage. Un fait montre de suite jusqu'à quel point cette pénurie d'argent devait entraver et retarder la marche de la mission. Ce détail constitue un des gros événements du début. Nous le trouvons retracé dans un rapport daté de Lambaréné (11 janvier 1876) :

« Quant aux pagayeurs, j'ai éprouvé de telles difficultés pour engager les Inengas et les Galois, qui font ordinairement ce service, que, afin de les décider à m'accompagner, j'ai dû les mettre en rivalité avec les Bakalais, qui font aussi ce trajet. Dans ce but, j'ai envoyé M. Marche chez les Bakalais, à Samquita (situé à environ 15 milles en amont de Lambaréné). M. Marche doit prendre des Bakalais, remonter avec eux chez les Okandas, au milieu des rapides, et m'envoyer chercher par ces derniers. Le départ de M. Marche a décidé les Inengas et les Galois à venir s'engager, mais il a été impossible de les payer moins de 35 francs (par mois) par pagayeur et un grand cadeau à chaque chef. (Le Dr Oscar Lenz les avait payés 50 francs.)... Les Inengas ont donc accepté nos conditions et, deux jours après, les Galois aussi les acceptaient. »

---

## LE CONGO MÉCONNU

---

On le voit, la cause initiale des difficultés que rencontre l'explorateur se trouve dans l'insuffisance des ressources mises à sa disposition. Faute de pouvoir payer les payeurs au prix que leur avait donné le major allemand Oscar Lenz, qui disposait sans doute de crédits illimités, M. de Brazza est obligé de perdre un temps précieux de diplomatiser avec les indigènes et, finalement, l'excessive parcimonie avec laquelle il est obligé d'agir apporte une entrave à l'exécution de ses projets. Cette insuffisance de ressources, nous allons la constater sans cesse. Nous en retrouvons la preuve dans ce post-scriptum d'une lettre adressée au commandant supérieur du Gabon (27 février 1876) :

« *P.-S.* — L'argent que j'ai laissé au Gabon, n'étant pas suffisant pour subvenir aux dépenses que j'ai faites aux factoreries de la Pointe-Fétiche, j'écris à ma famille d'envoyer, par la première occasion, 5 000 francs au Gabon, qui seront déposés à mon compte au Trésor. »

C'est qu'en effet M. de Brazza a dû, pour subvenir aux frais de ses missions, puiser largement dans ses ressources personnelles, et l'on peut affirmer que, s'il ne l'avait pas fait, il aurait dû renoncer à l'accomplissement de ses projets. Le public qui acclame les explorateurs à leur retour, quand ils ont eu le bonheur de réussir, ne se doute pas avec



combien de difficultés de toute nature ils ont eu à lutter, non pas seulement avec les indigènes.

Les résultats de ce premier voyage d'exploration se trouvent résumés dans un rapport de M. de Brazza adressé au ministre de la Marine et des Colonies, lors de son retour à Paris (1). Il donne, dans sa simplicité, une idée exacte de ce qu'ont été ces premiers voyages africains et montre toute l'énergie, l'endurance et la volonté qu'ont dû déployer ceux qui ont pris à cœur, malgré tous les obstacles, malgré toutes les difficultés de tous les instants, de les mener à bien.

M. de Brazza, après avoir parcouru l'Ogôoué, bien au delà des points visités par les voyageurs qui l'avaient précédé, et reconnu que ce fleuve ne pouvait, contrairement à ce qu'il avait espéré au début, le conduire jusque dans les régions centrales, abandonne la voie fluviale pour entreprendre le voyage par terre. Il se trouve aux prises avec des difficultés telles que plus d'un, à sa place, aurait, dans l'état de dénûment et de fatigue dans lequel il se trouvait, renoncé à poursuivre sa route. Mais M. de Brazza ne pouvait se contenter d'avoir reconnu l'impossibilité de se servir de l'Ogôoué, il lui fallait savoir ce qu'il y avait au delà. Quittant le bassin du grand fleuve, il pé-

(1) *Rapport sur la mission de l'Ogôoué*, Paris, le 15 janvier 1879.

nêtre dans le pays des Batékés, que les peuplades voisines lui avaient décrit comme hostiles à toute pénétration sur leur territoire. Il sut, au contraire, trouver chez eux un concours effectif. Mais les Batékés, qui forment une importante peuplade, s'adonnent spécialement au commerce, lequel les amène à de grands déplacements. Ils sont ainsi exposés à d'incessants voyages, au cours desquels ils ont souvent maille à partir avec leurs voisins.

L'arrivée des voyageurs blancs produisit chez eux un mouvement de stupeur, qui se traduisit en crainte et en hostilité. Mais celle-ci disparut bientôt, et la mission trouva alors chez eux une aide effective. Il en fut tout autrement de leurs voisins les Apfourous, peuplade très sauvage, très guerrière, qui n'entendait pas permettre à la mission de parcourir librement les territoires qu'elle occupait.

Cependant la mission avait atteint l'Alima, cours d'eau important que M. de Brazza crut devoir alimenter un des grands lacs intérieurs situés, pensait-on, au sud du Ouadaï. La question se posait pour lui de savoir s'il fallait poursuivre le voyage jusque dans les régions centrales, alors qu'exténuée, dépourvue de toutes ressources, la mission se trouvait à bout de forces. Ce fut l'avis des compagnons de route de Brazza. On entreprit donc la descente de l'Alima. Mais bientôt des

cris de guerre retentirent, et les Apfourous se mettent à la poursuite des voyageurs et les obligent à se servir de leurs armes. La précision de leurs tirs montre aux indigènes que, malgré leur nombre qui grossit sans cesse, ils ne viendront pas aisément à bout de cette poignée d'hommes qui sait se défendre. Ils renoncent à l'attaque. Mais la mission a compris qu'il lui fallait profiter, en hâte, de la supériorité que leur avait donné leur énergie et revenir, au prix d'efforts considérables, chez les Batékés, où la victoire obtenue sur les Apfourous lui avait acquis un prestige dont elle devait profiter plus tard.

Il n'est pas douteux que, si M. de Brazza avait pu se douter qu'en quatre ou cinq jours de navigation il pouvait atteindre le grand fleuve Congo, il n'aurait pas hésité à forcer, à tout prix, le passage au milieu des Apfourous. Mais il ne le sut qu'à son retour en France, en comparant ses relevés géographiques avec ceux de l'expédition de Stanley.

Dès le retour de ce premier voyage, qui n'avait pas duré moins de trois années, M. de Brazza, à peine remis de ses extrêmes fatigues, songe à revenir en Afrique. Renseigné, maintenant, sur la situation réciproque des principales rivières dont le cours vient d'être révélé, il sait que, d'une part, le Congo est barré sur une longueur de près de

300 kilomètres par des rapides infranchissables, que de l'autre l'Ogôoué et l'Alima, ensuite, doivent le conduire sur les rives de ce fleuve Congo, par une route qu'il connaît déjà et où les relations qu'il a nouées avec les indigènes et l'autorité qu'il a su acquérir chez eux lui assurent un parcours plus facile. Dès lors, sa résolution est prise. Il lui faut retourner, le plus rapidement possible, dans des régions où le sillage qu'il a tracé serait vite comblé par d'autres missions qui se hâtent vers le même but.

Un second voyage de M. de Brazza fut donc décidé. Il devait avoir une portée et des conséquences considérables pour l'avenir de nos installations dans ces régions. Cette fois encore, des subventions trop modestes du ministère de la Marine et de celui des Affaires Étrangères ne permirent pas à cette nouvelle expédition de prendre toute l'ampleur qu'elle méritait d'avoir. Toutefois un crédit de 100 000 francs et une subvention de la Société de Géographie de Paris permirent au docteur Ballay, le vaillant et distingué collaborateur de M. de Brazza, d'organiser une mission de renfort et d'apporter à la côte occidentale un stock important de provisions et de marchandises de toutes natures, qui devaient permettre à la mission d'étendre rapidement son action.

Maintenant l'Ogôoué, dont chaque peuplade

gardait il y a peu de temps encore les rives correspondant aux territoires qu'elle occupait, interdisant aux indigènes d'autres tribus d'en franchir les frontières, est ouvert à la libre navigation. M. de Brazza a su les convaincre des avantages qu'elles retireraient à laisser les commerçants circuler librement et venir leur apporter, en échange des produits naturels que leur donne la forêt, toutes ces marchandises européennes dont elles se montrent si avides. Les tribus qui offrent les payeurs les plus habitués à franchir les passes difficiles des rapides du fleuve, les Adoumas et les Okandas, assurent un service régulier de pagayage sur tout le parcours navigable du fleuve. La communication sur tout l'Ogôoué et l'Alima se fait par une route connue, et tout à l'heure la mission va pouvoir, en la suivant, gagner les rives du Congo, où se jouera le grand acte qui décidera de notre installation dans l'Afrique équatoriale.

L'Association internationale africaine avait demandé à Brazza de fonder deux stations, dans les régions profondes qu'il allait visiter, lesquelles seraient en même temps scientifiques et hospitalières, permettant, par conséquent, d'atteindre le double but d'étudier les ressources de ces régions inconnues jusqu'alors et d'accorder aide et protection aux indigènes fuyant les exactions des marchands d'esclaves. La première de ces stations

fut créée en juin 1880, à peu de distance de l'Ogôoué et de la rivière Passa ; elle reçut le nom de *Franceville*.

Peu de temps après, M. de Brazza, accompagné du sergent de tirailleurs sénégalais Malamine, de quelques tirailleurs et d'un interprète batéké, quitte la station et entreprend d'aller gagner le Congo. Il sait les voyages de Stanley. Il a compris la nécessité de se hâter. L'action décisive de ses explorations va se jouer bientôt.

Il suit la rivière Passa, arrive chez les Achicouyas, dont le chef N'gando lui fait bon accueil. De là, il passe sur le territoire du chef N'ganfourou, dont les villages dominant les bords de la rivière Lefini, qu'il apprend être un affluent du Congo. Là, pour la première fois, il entend parler d'un chef important, Makoko, dont l'influence s'étend sur toute la région et jusque sur les rives du Congo. Bien que fétichiste, Makoko exerce cependant une influence religieuse sur tous les chefs des régions avoisinantes, auxquels il donne une sorte d'investiture et qui reconnaissent son autorité.

De Brazza comprend de suite qu'il lui faut se rendre auprès de ce roitelet, se le concilier et obtenir son concours. Il descend à travers une région marécageuse le cours de la Lefini, qui, au moment où elle se jette dans le Congo, est barrée par des rapides et, après plusieurs jours d'une marche

épuisante, il arrive enfin sur un vaste plateau. Lorsqu'il l'a franchi, il aperçoit, le cœur plein d'émotion et de joie, une plaine d'eau, immense, presque sans fin, tant la rive opposée est lointaine : c'est le Congo !

Revenant alors sur ses pas, il se rend dans les villages du roi Makoko. Celui-ci, auquel il fait d'importants cadeaux, consistant en cotonnades, en verroteries, en fusils, etc., lui fait le meilleur accueil, séduit par les munificences du *blanc*, qui sont pour lui les signes le plus évidents de sa puissance. De Brazza séjourne près d'un mois chez Makoko. Ce n'est pas du temps perdu. Avec cette diplomatie dont il a le secret et qui est la cause principale de ses succès, il sait prendre de suite un ascendant considérable sur Makoko, et cette influence il la gardera toujours. Pour assurer au grand chef blanc, au *commandant*, le libre parcours dans toute la vaste région soumise à son influence, le roi noir propose à Brazza de réunir tous les chefs Oubandjis dont l'influence s'exerce dans les rivières voisines. Il remet à Brazza le signe d'investiture de grand chef, le fameux collier de Makoko, qu'ont seuls le droit de porter ceux qui ont été reconnus maîtres de la région. Les chefs réunis acceptent ce que M. de Brazza leur propose, et, en témoignage de cet accord, il leur distribue des pavillons français, qui devront désormais flotter sur leurs villages et

les protéger contre tout acte d'hostilité des blancs qui pourraient venir dans la région. Makoko place ses États sous le protectorat de la France et permet à Brazza de choisir, sur son territoire, un emplacement pour y établir une station française.

Accompagné par trois chefs dépendants de l'autorité de Makoko, de Brazza descend le Congo jusqu'à N'Tamo (Stanley-Pool). Il y arrive le 1<sup>er</sup> octobre 1880 et choisit sur un vaste plateau l'emplacement d'une deuxième station, dont il donne la garde et le commandement au sergent Malamine, qui saura, malgré l'état de complet dénûment dans lequel il se trouve, obéir aux instructions qui lui sont données et défendre le pavillon dont la garde lui est confiée. Plein de confiance dans le dévouement de Malamine, Brazza longe le Congo pour regagner la côte.

L'acte accompli par de Brazza devait avoir une portée considérable, dont il lui fut bientôt loisible de mesurer l'étendue par le dépit amer qu'il devait donner à Stanley lui-même.

En effet, Brazza n'ignorait pas que, trois ans auparavant, lorsqu'il accomplissait son grand voyage à travers l'Afrique mystérieuse, Stanley avait noué des relations avec les Batékés et avait parcouru toute la région du grand lac, lequel avait été dès lors baptisé le Stanley-Pool. Mais l'accueil même qu'avait fait Makoko au représentant de la



France, le fait qu'il avait accepté de passer avec lui un traité d'alliance et de placer ses territoires sous le protectorat de la nation qu'il représentait, démontraient que, au point de vue diplomatique, la région était libre et que, dès lors, les conventions signées par de Brazza prenaient une importance définitive.

Il est intéressant de citer à ce sujet quelques-uns des faits précis qui montrent la déconvenue éprouvée par Stanley lorsqu'il apprit d'abord la présence de Brazza dans la région du Pool, puis lorsqu'il se rencontra avec lui sur les rives du Congo et enfin la mortification profonde que subit l'orgueil de cet homme de fer et l'humiliation amère qu'il dut supporter quand, arrivant dans les villages de la région de Makoko, il vit partout flotter le pavillon aux trois couleurs.

Au retour de sa grande mission à travers le continent mystérieux, Stanley avait su intéresser le roi des Belges à un voyage nouveau qu'il rêvait d'entreprendre dans les régions qu'il venait de parcourir. Léopold avait accepté de solder personnellement tous les frais d'une expédition ayant pour but de constituer, dans les régions qu'arrose le Congo et ses affluents, un vaste État dont le statut serait ultérieurement établi. La dépense était estimée comme pouvant atteindre dix à douze millions de francs. L'intrépide voyageur pouvait

donc donner un libre cours à ses rêves les plus ambitieux. Il avait sous ses ordres vingt Européens et cent soixante Zanzibarites armés de fusils à répétition, dont la moitié avaient déjà fait partie de son escorte, dans son précédent voyage, où il avait eu à soutenir pas moins de trente-deux combats, dont plusieurs avaient été très meurtriers. Ici apparaît de suite la très grande différence qui caractérise les deux méthodes d'exploration appliquées aux voyages de découverte par ceux qui, les premiers, ont parcouru les régions de l'Afrique centrale : celle suivie par toutes les missions françaises, qui toutes ont toujours réduit leur escorte au nombre suffisant pour pouvoir se défendre, jamais pour attaquer, et puis l'autre, la manière forte, qui consiste à marcher droit sa route en brisant les obstacles, quitte à laisser derrière elle une traînée de sang. Bientôt le grand explorateur allait apprendre qu'il était plus habile, peut-être, d'user de la méthode française.

Cette petite armée comptait, pour porter les nombreux bagages, des centaines de porteurs que l'on recrutait dans le pays. Grâce aux puissants moyens d'action dont il disposait, Stanley avait déjà créé, en remontant le cours du Congo depuis son embouchure, sur ses rives, les postes de Vivi, l'Issanghila et de Manianga. Ces points



DANS LA RÉGION BASSE LA RIVIÈRE OGOOÙÉ COULE DES EAUX  
TRANQUILLES.



LES BORDS DE L'OGOOUÉ SONT COUVERTS D'UNE ÉPAISSE  
VÉGÉTATION.



devaient servir de postes de ravitaillement pour la station principale qu'il voulait établir sur les bords du Stanley-Pool et qui deviendrait la véritable clé de toute la région centrale.

Déjà, entre Vivi et Issangilha, se trouvent cinq cataractes infranchissables, puis le fleuve redevient navigable jusqu'à Manianga. Mais, au-dessus de ce point, le fleuve est barré par pas moins de vingt-quatre cataractes. Lorsqu'en mars 1879 Stanley mit à terre son premier vapeur *le Royal*, qui devait être suivi de *l'En-Avant*, il lui fallut déployer une volonté tenace pour arriver à vaincre les obstacles de toutes natures qui se présentaient devant lui. Même, dans les biefs placés entre les chutes, la navigation ne se fait que dans des conditions extraordinairement difficiles. Ayant eu à descendre le cours du Congo en 1892, avec deux compagnons, morts depuis, hélas ! le lieutenant de vaisseau Mizon et le commandant Decœur, nous avons gardé de ce voyage une profonde impression, malgré l'habitude que nous avons prise déjà de la navigation dans les rapides du haut Oubangui. Le courant impétueux nous entraîne dans une course folle, vertigineuse, dans laquelle les hommes, armés les uns de pagaies, les autres de perches, essayent d'éviter les obstacles ; mais soudain l'embarcation est prise dans un remous, qui la fait valser sur elle-même un nombre incalculable de tours. Puis, tout d'un coup,

la pirogue est rejetée en dehors du tourbillon pour reprendre sa course désordonnée et être reprise bientôt encore dans de nouveaux remous.

C'est de tous ces obstacles que devait triompher Stanley. Tantôt en utilisant le courant, tantôt en faisant porter ses embarcations par terre, où il fallait ouvrir des routes à travers un pays rocheux ou couvert d'une forêt intense, il parvenait, au prix d'efforts surhumains, à avancer, mais avec quelle lenteur!

Il en était là de ses travaux lorsque, un jour de décembre, des noirs, qui sont toujours renseignés sur ce qui se passe dans la contrée, vinrent lui dire que la présence d'un homme blanc venant de l'intérieur était signalée. Stanley haussa les épaules, ne voulant ajouter aucune importance à ce qu'il considérait comme invraisemblable. Il ne pouvait admettre qu'un autre que lui ait pu pénétrer, par une autre route, les régions dont il connaissait les difficultés. Cependant le lendemain il voyait, à sa stupéfaction, arriver M. de Brazza sous sa tente.

Le contraste entre les deux hommes était saisissant. Stanley voyageait en ne renonçant à aucun des moindres détails d'une vie aussi confortable qu'il était possible de l'obtenir. C'est ainsi que sa tente était à double toit pour le préserver de l'ardeur du soleil, que, malgré les difficultés du

portage, elle reposait sur un parquet en bois destiné à protéger de l'humidité du sol. Et, pour ce qui est de la vie quotidienne, rien ne manquait, ni vivres de choix, ni soins hygiéniques. Brazza se présentait à cet homme, correctement vêtu, confortablement installé, sous l'aspect le plus misérable. Sans ressources, presque sans bagages, n'ayant sur lui que des vêtements loqueteux, sans chaussures, les jambes entortillées de bandes qui pensaient ses plaies, la barbe inculte, Brazza n'en imposait que par l'acte d'énergie et de volonté qu'il venait d'accomplir.

Nous ne pouvons mieux faire, pour résumer l'impression qu'il fit à Stanley, que de citer ses propres propos.

Dans un banquet présidé par M. Ryan, correspondant à Paris du *New-York Herald*, Stanley, le 20 octobre 1882, prononça des paroles qui ne lui font pas honneur : « Lorsque je l'ai vu pour la première fois, en 1880, M. de Brazza se présenta à mes yeux sous la figure d'un pauvre va-nu-pieds, qui n'avait de remarquable que son uniforme en loques et un grand chapeau déformé. Une petite escorte le suivait avec 125 livres de bagages. Cela n'avait rien d'imposant. Il n'avait pas même l'air d'un personnage illustre déguisé en vagabond, tant sa mise était piteuse, et j'étais loin de me douter que j'avais devant moi le phénomène de l'année, le

nouvel apôtre de l'Afrique, un grand stratège, un grand diplomate, etc. » A peine ce discours était-il terminé que Brazza, informé par des amis de ce qui se passait, entra dans la salle et, allant droit à Stanley, lui dit : « J'apprends, cher collègue, que vous m'avez rudement attaqué dans votre discours ; avant de connaître les paroles prononcées par vous, laissez-moi encore vous serrer la main. » — « Monsieur, répliqua le président de la réunion, vous avez fait preuve d'un grand tact. » Ainsi pris fin cette soirée pour laquelle Stanley était venu à Paris dans le but, disait-il, de porter à Brazza « le coup mortel » !

Mais revenons sur les bords du Congo. L'entrevue des deux voyageurs fut pleine d'apparente courtoisie, et Stanley s'empressa de venir en aide à Brazza, dont toutes les ressources étaient épuisées. Cependant il ne fut pas maître de cacher le profond dépit qu'il éprouva en apprenant que Brazza avait laissé sur le bord du Pool un poste gardé par le sergent Malamine et deux noirs. C'était là un obstacle à l'accomplissement de ses projets, le bouleversement de tout son programme. Le roi des Belges lui avait recommandé de se rendre en hâte au Pool, qu'il considérait comme la clé de toute la région haute. Stanley, dans son extrême présomption, avait négligé de le faire, n'imaginant pas qu'un autre que lui pût accéder à un point



qu'il avait lui-même eu tant de difficulté à atteindre. Cette lourde faute serait-elle irréparable? Il résolut d'en mesurer de suite la portée, en se rendant, sans tarder, vers le grand lac.

Prenant avec lui soixante-dix Zanzibarites, il remonta vers le pays des Batékés, avec les chefs desquels, en 1877, il avait noué des relations d'amitié. Sa surprise fut grande quand, en arrivant dans la région, il vit au-dessus de chaque village flotter le pavillon français. « Brazza, a-t-il dit plus tard, manquait de tout, mais il n'avait pas oublié de bourrer ses bagages de son pavillon national. » A cette surprise devaient s'en ajouter d'autres. Les chefs de villages lui déclarèrent qu'il ne pourrait continuer sa route que s'il y était autorisé par le commandant (de Brazza). Malamine, à l'aide d'un grand abatis d'arbres, s'était barricadé sur le plateau et, fidèle observateur de la consigne donnée, gardait en armes le pavillon planté en terre. Certes, avec sa solide escorte, il était loisible à Stanley de balayer ce poste de trois hommes; mais il ne voulut pas passer outre aux recommandations du roi des Belges lui prescrivant la modération. Il cède aux injonctions des chefs, qui lui donnent trois jours pour quitter les abords du lac.

On comprend à quel point dut souffrir l'orgueil de cet homme d'énergie, qui, par la force, avait vaincu toutes les résistances et qui, maintenant, devait

s'incliner devant la puissance morale d'une loque plantée en terre et gardée par trois noirs ! Plus tard, il se plaignit amèrement de ce qu'il appelait la déloyauté de Brazza. « Brazza est un maître homme, écrivait-il ; il a fait là, j'en conviens, un coup de maître, mais il n'a pas agi loyalement à mon égard ; devant moi, il a déclaré par ses discours que le Congo ne devait être ni anglais, ni français, ni portugais, qu'il devait rester neutre ; en même temps il me cachait le traité d'annexion qu'il avait dans sa poche. Si j'avais connu ce traité, je ne serais pas remonté au lac, ou du moins j'aurais agi tout différemment vis-à-vis des indigènes. Si la France confirme le traité d'annexion, ce dont je doute fort, il n'est pas possible qu'elle maintienne l'interdiction de passage qui m'a été signifiée par les chefs batékés, sans doute par suite d'une mauvaise interprétation des ordres qu'ils peuvent avoir reçus ; toutes ces difficultés ne peuvent manquer de s'aplanir par la voie diplomatique ; mais, quoi qu'il puisse arriver, Stanley ne reculera pas pour la première fois. »

Passons sur toutes les railleries dont la verve de Stanley accablait « le représentant loqueteux » de la France, qui, faute de palais de gouverneur, couchait avec ses noirs dans une mauvaise case d'indigène et qui, « pour toute flotte, possédait une pirogue en bois pourri », et occupons-

nous seulement des résultats définitivement acquis, d'une part, par cette grande expédition largement pourvue et disposant de tous les moyens matériels possibles, et, de l'autre, par ce modeste voyageur manquant de tout et n'ayant pour soutenir ses forces qu'une volonté à toute épreuve et l'ardent désir de réussir.

Les régions qui devaient constituer la colonie du Congo étaient non seulement disputées par les deux missions dont nous venons de parler, mais aussi par les Portugais et les Anglais, dont les bâtiments de guerre venaient fréquemment visiter l'embouchure du grand fleuve. Il semble non douteux que, si ces derniers n'avaient, à ce moment, été occupés, d'une part, par la fondation de leur colonie de la Côte d'Or et, de l'autre, par le Transvaal et le Cap, ils eussent essayé de prendre pied dans ces territoires dont les commerçants tiraient, déjà, un abondant produit en denrées diverses, dont l'ivoire constituait la principale partie.

Après avoir fondé sur le plateau de N'tamo le poste dont il avait confié la garde à Malamine, et que la Société de géographie de Paris avait, dans un élan d'enthousiasme, lorsqu'elle connut les résultats obtenus, dénommé Brazzaville, le grand voyageur chercha une voie qui lui permit de relier ce point à la côte. Il n'était pas possible, lui semblait-il, de songer à la voie ouverte le long

du fleuve et que l'on désignait sous le nom caractéristique d'*escalier de Stanley*. D'autre part, il avait éprouvé lui-même tant de difficultés à suivre la voie de l'Ogôoué et de l'Alima qu'il lui semblait préférable d'en chercher une autre qui relierait plus directement le grand lac à la côte. Il explora la rivière Niari, qui, plus près de l'Atlantique, change de nom et prend celui de Kuilou. Il pensa alors que c'était là la véritable voie de pénétration vers le bief supérieur du Congo.

Revenu en France en 1882, il fit le récit de ses voyages et indiqua la voie de pénétration qui lui semblait la meilleure. Stanley, qui à ce moment était en Europe, se hâta de retourner en Afrique et de créer des postes le long des rivières Niari-Kuilou, indiquées par Brazza. Il pensait ainsi prendre sa revanche.

Entre temps, deux explorateurs, dont les noms sont présents à la mémoire de tous, Mizon et le docteur Ballay, allaient seconder les efforts de Brazza et effectuer des voyages dont ils ont rapporté des documents d'une rare précision. Leur nom reste attaché à la conquête des territoires qui allaient tout à l'heure constituer notre colonie.

L'Association internationale africaine, siégeant à Paris, fit remise à l'État des deux stations de Franceville et de Brazzaville, et, le 21 novembre

1892, M. Rouvier déposait un rapport tendant à ratifier les conventions passées. Ce rapport fut, sans distinction de parti, voté par l'unanimité des membres du Parlement.

Le 28 décembre 1882, la Chambre des Députés adoptait, par 441 voix contre 3, un projet de loi portant ouverture d'un crédit de 1 275 000 francs destiné à subvenir aux dépenses de la mission de M. Savorgnan de Brazza dans l'Ouest-Africain. La mission était placée sous le patronage des ministères de l'Instruction publique et des Affaires étrangères.

Ainsi se trouvait consacré le résultat des efforts de M. de Brazza. La colonie du Congo allait prendre naissance. Les crédits accordés permettaient de procéder à un commencement d'organisation. Elle fut entreprise sans délai. Dès le mois de janvier 1883, arrivait au Gabon une nouvelle expédition commandée par Rigail de Lastours. Enfin un décret du Président de la République, en date du 5 février 1883, conférait à M. de Brazza le titre de commissaire du Gouvernement de la République Française, dans l'Ouest-Africain.

Dès le 21 mars, M. de Brazza partait lui-même, emmenant avec lui 30 fonctionnaires civils, 30 militaires ou marins, 25 tirailleurs algériens, 150 tirailleurs sénégalais et 150 noirs Krouman de la côte de Guinée. Dès son arrivée, alors qu'il confie

à de Lastours l'organisation de la région de l'Ogôoué et au lieutenant Decazes celle de l'Alima, accompagné du docteur Ballay et de M. de Chavannes, il se rend auprès de son ami le roi Makoko. Stanley avait eu le soin, quelque temps auparavant, de laisser courir le bruit que de Brazza était mort. Aussi la joie de Makoko ne connut-elle pas de bornes en revoyant celui sous la protection duquel il avait placé ses États.

Aussitôt il réunit les chefs des deux rives du Congo et leur donne l'ordre d'obéir au chef des blancs comme à lui-même.

Cependant il importait de faire cesser les rivalités locales qui pouvaient se produire et provoquer des conflits préjudiciables à l'autorité que devaient conserver les blancs vis-à-vis des populations indigènes. Il était nécessaire surtout de régler les droits respectifs de chaque nation et de consacrer, d'une façon définitive, le résultat des efforts de chacune d'elles. Une conférence internationale provoquée par l'Allemagne se réunit à Berlin. Elle termina ses débats, en signant, le 26 février 1885, une convention désignée sous le nom de : *Acte général de la Conférence de Berlin*, et relative au Congo et au Niger. Les puissances signataires de cet acte furent : l'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, la France,

la Hollande, l'Italie, le Portugal, la Russie, la Suède et la Norvège et la Turquie.

Le but de cette conférence était « de régler les conditions les plus favorables au développement du commerce et de la civilisation dans certaines régions de l'Afrique, d'assurer à tous les peuples les avantages de la libre navigation, sur les deux principaux fleuves africains qui se déversent dans l'Océan Atlantique, et de prévenir les malentendus et les contestations que pourraient soulever à l'avenir les prises de possession nouvelles sur les côtes de l'Afrique ».

La conférence régla en outre un certain nombre de points fort importants relatifs soit au commerce, soit à l'organisation sociale, soit enfin à la neutralité des territoires faisant l'objet de l'examen de la conférence. C'est ainsi qu'il a été convenu que la traite des noirs était interdite dans le bassin conventionnel du Congo, ainsi qu'il fut stipulé que, dans le cas où une des puissances signataires de l'acte serait engagée dans une guerre, les autres puissances cosignataires s'engageaient à placer les territoires des belligérants sous le régime de la neutralité. En ce qui concerne la navigation sur le Congo et ses affluents, l'acte stipule qu'elle reste entièrement libre.

Enfin des conventions furent passées avec l'État libre du Congo, dont la création était due aux

efforts de Stanley. Brazza ayant pris possession des deux rives du Congo, les emplacements de la rive gauche furent rendus à l'État libre, qui, en compensation, remettait à la France les points occupés par Stanley dans la région du Niari-Kouilou. Peu de temps après (29 avril 1887), une nouvelle convention, passée avec l'État libre du Congo, confirme à la France un droit de préemption qui lui avait été précédemment reconnu au cas où cet État voudrait céder ses territoires.

Dès ce moment, la colonie est définitivement constituée. Ses limites sont précises. Baignée à l'ouest par l'Atlantique, notre possession est bordée au nord par le Cameroun, à l'est par le Congo et l'Oubangui, au delà desquels s'étend, sur les rives gauches de ces deux cours d'eau, l'État indépendant du Congo.

Mais il reste toute une grande trouée, libre encore, qui conduit vers l'Afrique centrale, vers le Tchad, vers l'inconnu. De ce côté, la colonie peut s'étendre presque à l'infini, car, si son territoire est délimité dans la région côtière, aucune convention ne nous assigne de frontières dans les parties profondes qui laissent le champ libre à tous les grands voyages de découverte et permet de caresser l'espérance de voir un jour, par là, réunir en un tout homogène l'ensemble des territoires immenses que la France a su conquérir déjà, qu'il



lui faut organiser maintenant pour en préciser les fonctions, en même temps qu'il importe de songer à l'avenir et d'accomplir dans les régions centrales les actes de haute prévoyance de la nature de ceux qui nous ont donné, dans les régions côtières, notre large part.

Nous nous sommes efforcé de faire voir jusqu'à quel point la fondation de nos colonies est avant tout le résultat d'actions individuelles et d'initiatives privées. On peut dire que toute cette conquête pacifique ne nous a rien coûté. Elle n'est le résultat ni de grandes expéditions, ni d'actions meurtrières, mais l'œuvre patiente d'hommes apportant leur volonté et leur indomptable énergie au service de la Patrie.

Après avoir jeté les bases de cette vaste colonie, il eût fallu procéder de suite à son organisation. Nous l'avons dit déjà, souvent l'action administrative n'a pas suivi d'assez près l'œuvre d'exploration et de conquête pacifique, et il ne faut chercher nulle part ailleurs le fait que nous n'avons pas toujours su tirer tout le parti désirable des grands voyages de découvertes accomplis par nos pionniers.

Notre colonie du Congo va nous en donner un exemple, qui n'est que trop démonstratif. Il eût pu sembler qu'après l'enthousiasme qu'avaient soulevé en France les grands voyages d'exploration dont

nous venons de parler, qu'après le vote unanime du Parlement en faveur de notre colonie naissante, on allait lui accorder toutes les ressources nécessaires pour se développer, grandir et, dépassant l'âge critique des débuts, atteindre la période de définitive organisation. Il n'en fut rien. Nous n'en serions pas arrivés à la constitution de la colonie que consacrait définitivement l'acte de la Convention de Berlin si de Brazza n'avait, souvent de ses propres deniers, ou bien en se créant des appuis, su trouver les ressources nécessaires pour permettre à la colonie de se développer en maintenant sur les principaux points un personnel suffisant.

Il est des points qu'on ignore, mais qu'il faut faire connaître, car ils montrent, sous leur vrai jour, ce qu'a été chez nous la création de cet empire colonial dans lequel la France puisera sa force d'avenir. Ils démontrent jusqu'à l'évidence qu'elle est l'œuvre de quelques-uns qui ont poussé l'abnégation jusqu'à s'oublier eux-mêmes pour ne penser qu'au bien de la chose commune. Chez nul autre peuple, à aucun autre moment, on ne trouve de tels exemples.

Voici le fait. En 1884, un an après avoir quitté la France avec toutes les ressources qui lui avaient été accordées, de Brazza, qui organisait l'occupation définitive des régions conquises à notre in-

fluence, réclamait l'envoi d'un personnel supplémentaire. On le lui refusa. On lui reprochait de faire, sans cesse, acte d'indépendance, de ne pas envoyer de rapports suffisants et de ne pas tenir les bureaux des ministères assez complètement au courant de ses actes et gestes. Si bien qu'au moment où la partie définitive allait se jouer, à la veille de la Conférence de Berlin, on allait perdre le résultat de tant d'efforts. Et le fait se serait accompli sans le dévouement sans limites de ceux qui s'étaient consacrés, corps et âme, à assurer le succès de leur entreprise.

Le docteur Ballay, qui était alors à Paris, sur les instances de Brazza, malgré toutes ses démarches, ne put obtenir du ministère l'envoi de nouveaux agents dont la présence était indispensable pour occuper les nouveaux postes créés. Il s'adressa alors à l'initiative privée. Un ami dévoué de Brazza, et, on peut le dire, du Congo, M. Conza, prit sur lui de faire les avances nécessaires pour l'envoi des dix agents réclamés par de Brazza, et, le 6 septembre 1884, cette mission de renfort s'embarquait pour le Congo (1). Deux ans plus tard, après la constitution définitive de la colonie consacrée par l'acte de Berlin, M. Conza fut enfin remboursé

(1) Le personnel de cette mission se composait de MM. Beauguillaume, Bellière, Ponel, Taburet, Chevin, Camuset, A. Fourneau, Laneyrie, Brousseau.

de ses avances, qui s'élevaient à environ 100 000 francs.

Cette inaction de l'administration eut, sur les destinées de notre colonie, les conséquences les plus funestes, qui ont pesé lourdement sur son développement et son avenir. L'exploration de ces vastes territoires étant faite, il eût fallu sans tarder songer à leur mise en valeur et, avant tout, créer des voies de communication qui eussent permis aux commerçants de se mettre en contact avec les populations de l'intérieur et de créer tout un courant d'échange de nos produits manufacturés contre les matières premières qu'elles pouvaient nous fournir. Avant tout, la construction d'un chemin de fer s'imposait. C'est le drain naturel par lequel seulement peuvent s'écouler les produits de toute nature. Après la reconnaissance des routes conduisant dans la région arrosée par le Congo et ses affluents, on ne pouvait transporter les marchandises que par le portage sur la tête des hommes. Ce moyen barbare grevait les marchandises de plus de 2 francs par kilogramme, depuis la côte jusqu'au Stanley-Pool ou *vice versa*. Il en résultait que seules les marchandises précieuses pouvaient être exportées ; or il faut méconnaître les règles les plus élémentaires de la colonisation pour penser qu'une contrée peut vivre et se développer rien que par l'exploitation de ses

matières précieuses fournies par la chasse ou les cueillettes. On ne peut trouver dans l'exportation de ces produits qu'un appoint provisoire, qui peut défrayer des premières dépenses faites.

Cette nécessité de la construction d'un chemin de fer s'imposait d'une façon si nette que, dès 1886, l'on confia à M. Jacob, ingénieur des Ponts et Chaussées, la mission d'étudier le tracé le plus pratique pour l'établissement d'une voie ferrée. M. Jacob étudia une voie partant de Loango et devant aboutir à Brazzaville. Il créa successivement les postes de Loudima, de Bouenza et de Comba. Cette route traverse des régions fertiles et présente seulement vers son milieu des difficultés par suite du mouvement assez accentué du sol. Elle conduit vers des régions où dès ce moment MM. Pobeguïn et Tholon reconnurent la présence de riches minerais de cuivre, lesquels commencent seulement à être exploités. Ce tracé, dont la longueur totale était d'environ 600 kilomètres, ne fut pas adopté, et M. Jacob rentra en France en 1888, sans que l'on donnât suite à ses indications pourtant si précises et qui eussent dû, dès ce moment, servir de base à un avant-projet.

On étudia une autre voie, qui pour une partie utilisait la navigation sur le Niari-Kouilou, pour l'autre un chemin de fer. Brazza, de son côté, tenait à la pénétration par l'Ogôoué. Le temps

se passa en pourpalers stériles. Et c'est alors, mais seulement alors, qu'on ne l'oublie pas, que l'État indépendant du Congo, reprenant l'itinéraire de Stanley, entreprit la construction du chemin de fer de Boma à Léopoldeville, sur le Pool. On sait le succès obtenu par ce chemin de fer. Comme toutes les voies ferrées africaines, il donna dès le début des résultats inespérés. Et cependant combien plus hérissée de difficultés fut le tracé qu'il a suivi que celui du chemin de fer de Jacob.

Ayant fait, à pied, l'une et l'autre route, nous avons pu nous en rendre exactement compte.

Sans voie de communication normale entre la région de la côte et l'intérieur, notre coloniesubit, à partir de ce moment, une étape d'arrêt. La période de brillante activité est close. On a reproché à M. de Brazza de n'avoir pas su tirer parti de ce qu'il avait si vaillamment conquis. A cela on pourrait répondre : à chacun ses aptitudes ; et la responsabilité en revient bien plus à ceux qui, présidant aux destinées de la France, n'ont pas su ou n'ont pas voulu, utiliser toutes les qualités brillantes de cet homme à la volonté si durement trempée, à la diplomatie si fine et si habile, en lui confiant le soin de pousser plus avant encore le cours de ses explorations, et de remettre entre les mains d'administrateurs rompus aux exigences de l'or-

---

*LES ORIGINES DU CONGO FRANÇAIS*

---

---

ganisation d'une colonie nouvelle le soin de tirer parti de ses conquêtes.

A partir de ce moment, le Congo entre dans une aire de stagnation d'où ne le fera sortir qu'une nouvelle poussée d'énergie provoquée, cette fois encore, par l'initiative privée.







## CHAPITRE III

### L'ACHÈVEMENT DE LA CONQUÊTE

Le Comité de l'Afrique française. — Son œuvre. — La conquête des territoires du Haut-Oubangui et du Tchad. — De 1890 à 1900. — Explorations de l'Oubangui et de la Sangha. — Les missions d'exploration : Mizon, Fourneau, Crampel, Dybowski, Gentil, Foureau-Lamy.

**L**ES difficultés budgétaires et, par suite, l'impossibilité dans laquelle se trouvait la colonie d'assurer même un fonctionnement normal et une organisation définitive de son propre territoire créaient un obstacle insurmontable pour permettre de pousser plus avant les grandes explorations permettant de nous faire, — alors qu'il en était temps encore, — une large part dans les territoires dont la possession n'était dévolue encore à aucune nation européenne.

Il eût fallu, dès ce moment, ouvrir des voies de pénétration permettant aux commerçants d'étendre partout leur trafic, d'exporter en abondance des matières premières et favoriser surtout

la création de centres de production. On eût, par ce moyen, fourni des ressources à la colonie en frappant d'impôts, à la sortie, toutes ces denrées, que le sol produit spontanément, et dont il est juste qu'une partie de la valeur revienne à la colonie, lui permettant d'utiliser les revenus ainsi constitués pour le développement du bien-être général. Sur ces mêmes bases et dans ce même but, la création d'impôts de capitation légers, et si besoin perçus en nature, s'imposait. Si l'on était entré résolument dans cette voie d'organisation économique, on serait parvenu rapidement à créer d'importantes ressources qui eussent permis de parer à toutes les nécessités de l'heure présente. Mais rien de semblable ne fut fait et, après un prélude admirable, la colonie menaçait d'être enserrée dans ses limites primitives par l'activité de nos voisins. Encore un peu, et le Cameroun d'un côté et l'État indépendant de l'autre allaient nous couper la route du Tchad, c'est-à-dire des régions centrales par lesquelles pouvait se faire la jonction de nos possessions africaines.

On est autorisé à croire que si, à ce moment précis, des hommes d'initiative et de dévouement n'avaient pris en main la défense de nos intérêts en Afrique centrale, c'en était fait de notre expansion. La colonie du Congo aurait été à tout jamais limitée à ce que nous avaient donné les

explorations de Brazza et dont nous avons indiqué les limites. Aussi est-il juste de reconnaître à chacun ce qui lui revient de droit, et il faut dire que, si la région du littoral est l'œuvre de l'Ouest-Africain, c'est-à-dire de ceux qui l'ont fondé, dirigé et soutenu en se basant sur les explorations de la première période, la grande conception de la jonction de tous les territoires par les régions centrales, par le Tchad, est incontestablement celle du Comité de l'Afrique française et de ses artisans.

Qu'est-ce donc que ce Comité ? Nous allons le dire en quelques mots. Mais, pour en préciser le rôle, et, surtout pour indiquer clairement l'opportunité, la nécessité même de sa création, il nous faut remonter aux causes mêmes qui l'ont fait naître, de même qu'il est juste de dire quels en ont été les créateurs.

Parmi les personnes dont s'était entouré de Brazza, un d'eux prit une place prépondérante, c'était Paul Crampel. Plein d'énergie, doué d'un courage et d'une volonté qui n'admettaient pas les obstacles, Crampel avait obtenu du ministre de l'Instruction publique, en novembre 1886, une « mission scientifique dans l'Afrique équatoriale occidentale ». Il fut adjoint tout d'abord à M. de Brazza en qualité de secrétaire particulier. Un an après, alors que de Brazza revenait en

France, Crampel, désireux d'accomplir une œuvre personnelle, demanda qu'on lui fournît les moyens d'entreprendre une exploration dans les régions encore inconnues. Après bien du retard, dont la cause principale était le manque absolu de ressources dans lequel se trouvait la colonie, Crampel partit le 12 août 1888 de Lastourville. Fort mal équipé, insuffisamment armé, il sut cependant, au prix de fatigues et d'un effort d'énergie surhumains, triompher de tous les obstacles. Attaqué par les Pahouins, n'ayant pour se défendre que deux tirailleurs sénégalais, il revint à la côte, ayant visité toute une région nouvelle et rapportant d'importants traités passés avec les chefs indigènes (1).

Avant son départ, Crampel s'était lié d'amitié avec M. Percher, connu sous le pseudonyme de Harry Alis et attaché au *Journal des Débats*. Celui-ci le vit revenir, un soir d'avril 1889, hâve, amaigri, jauni, boitant bas, souffrant d'une balle qu'il avait reçue dans la jambe, et qui n'était pas extraite encore, épuisé, mais plein d'énergie et ayant déjà la volonté bien arrêtée de retourner au pays inconnu, plein d'attirance.

(1) Les résultats de cette mission sont consignés dans le rapport du lieutenant de vaisseau Mizon, inséré au *Bulletin de la Société de géographie*, 7<sup>e</sup> série, t. X, 1890 : Voyage de Paul Crampel au nord du Congo français. Itinéraire dans les bassins de l'Ivindo, du Djahet, du N'Tem.



SUR LE LOGONE. — EN ROUTE POUR KOUSSRI.



HALTE PRÈS D'UN VILLAGE DÉTRUIT PAR RABAH.



---

## L'ACHÈVEMENT DE LA CONQUÊTE

---

Alors, devant cette volonté tenace, Percher étudia, avec son ami, le moyen de faire aboutir le vaste projet qu'il avait conçu. Crampel voulait conquérir à la France toute la région, encore inconnue, comprise entre l'Oubangui et le Tchad. Dès ce moment se dégagait dans l'esprit de ces deux hommes une pensée directrice :

*Unir à travers le Soudan central nos possessions de l'Algérie et de la Tunisie au Sénégal et au Congo et fonder ainsi, en Afrique, le plus grand empire colonial du monde.*

Dès lors, il ne restait plus qu'à chercher les moyens d'organiser une mission suffisamment forte pour pouvoir traverser tout le pays s'étendant au nord du Congo, passer avec tous les chefs de la région fétichiste des traités, qui seraient valables puisque nul autre ne saurait leur opposer d'antériorité. Puis enfin pénétrer dans les pays musulmans du bassin du Tchad et là essayer de passer des traités d'alliance avec les sultans de ces régions, toutes soumises à l'islamisme.

Dès lors, le plan de Crampel fut arrêté. Partant du coude nord de l'Oubangui, où se trouvait le dernier poste français, il s'avancerait vers les régions inconnues jusqu'au Tchad, en traversant le Baghirmi, et se rendrait de là à Kouka, capitale du Bournou. S'il parvenait à signer des conventions avec ces deux pays, le problème se trouvait

résolu, et une barrière de traités s'opposerait à la pénétration aussi bien des Allemands du Cameroun que des Anglais de la Benoué, qui songaient à nous couper la route.

A ce plan, déjà très vaste, vint s'ajouter celui de traverser le Sahara. C'est alors que M. Percher songeait à adjoindre à la mission un des Touareg prisonniers à Alger et dont les études de M. Masqueray avaient fait connaître l'origine et le caractère. Un d'eux, parlant bien l'arabe, fut choisi. Il se nommait Ischekkad ag Rhali. Le fait de l'adjonction de ce targui à la mission eut une extrême importance. Nous lui attribuons la cause principale, sinon unique, de la destruction de la mission Crampel. Nous le démontrerons un peu plus loin.

Quoi qu'il en soit, la question des ressources matérielles à fournir à la mission fut résolue par M. Percher. Il y intéressa le sous-secrétaire d'État aux Colonies, M. Étienne, qui voulut bien mettre à sa disposition tout son équipement, ses armes, ses munitions, etc. Puis, grâce à la générosité d'un certain nombre de personnes, parmi lesquelles il faut citer : MM. le prince d'Arenberg, Aynard, le comte Greffulhe, le marquis de Moustier, Ed. de Rosthchild, Armand Templier, on fit les fonds nécessaires. Et, le 10 mars 1889, la mission partait de Bordeaux. Elle recrutait à Dakar les



---

## L'ACHÈVEMENT DE LA CONQUÊTE

---

tirailleurs sénégalais devant former l'escorte et arrivait bientôt à Loango, pour prendre la route de l'intérieur.

Les choses en étaient là, et il semblait qu'on fût en droit d'attendre patiemment les résultats de la mission Crampel, dont le succès pouvait nous assurer l'accomplissement, la réalisation de tous nos rêves et de tous nos désirs. Mais à ce moment vint la nouvelle qu'un traité venait d'être conclu entre l'Angleterre et l'Allemagne, qui se partageaient les meilleurs territoires de Zanzibar et de l'Afrique orientale. Un passage de ce traité étendait les zones d'influence de ces deux pays jusqu'aux régions situées entre le Cameroun, la Benoué et le Tchad. C'était désigner le Bornou et l'Adamaoua, et si, du même coup, on reconnaissait que ces pays étaient encore indépendants, on en prévoyait cependant l'occupation. C'était détruire les projets de jonction de nos colonies du Soudan occidental et du Congo à notre Afrique du Nord.

Si nous ne nous hâtions d'apporter une solution à la question qui se posait, c'en était fait à tout jamais de nos projets. On savait qu'une expédition allemande, sous le commandement du Dr Zintgraf, s'appêtait à explorer les régions situées entre le Cameroun et le Tchad. Il fallait agir de suite ou renoncer à la partie.

Ce qui pressait le plus, c'était d'envoyer une

---

## LE CONGO MÉCONNU

---

mission qui, soit en remontant directement le Niger dès son embouchure, soit passant par notre Soudan occidental, en descendant ce fleuve depuis Bamako, se dirigerait vers le Tchad en passant par la Benoué.

Le lieutenant de vaisseau Mizon, qui avait si largement contribué à l'exploration de nos territoires du Congo, était à ce moment détaché à l'observatoire de Paris. Ami de Crampel et de M. Percher, il suivait avec ce dernier les données de l'angoissant problème qui se posait avec tant d'acuité. Sans hésiter, il accepta la mission de remonter le Niger et la Benoué pour se porter vers le Tchad et aller, si possible, donner la main à la mission Crampel. On prévoyait que, sans nul doute, l'expédition trouverait quelques difficultés à franchir la région basse du Niger, occupée par la *Royal Niger Company*. Mais l'acte de Berlin garantissait la libre navigation sur ces deux cours d'eau.

Cette fois encore, ceux qui avaient contribué à la formation de la mission Crampel voulurent bien aider de leurs deniers à l'organisation de cette nouvelle mission. D'autre part, un groupement commercial, qui avait créé déjà le *Syndicat du Haut-Laos*, désirait organiser une entreprise semblable au Congo. Il prit sur lui d'équiper la nouvelle mission et lui confia toutes les marchandises

nécessaires pour pouvoir, par la voie des échanges, disposer de ressources nécessaires pour mener à bien son expédition. La mission Mizon prenait donc un caractère nettement commercial et scientifique. Le 10 septembre 1890, elle s'embarquait à Bordeaux.

Elle devait, dès son arrivée dans le Niger, trouver les plus sérieuses difficultés que, contre tout droit, lui suscita la *Royal Niger Company*. Mizon eut à lutter contre l'hostilité des indigènes et fut grièvement blessé dans une attaque armée. Il n'en continua pas moins l'accomplissement de son programme. Nous devons le rencontrer plus tard nous-même dans les conditions que nous dirons à leur place.

Dès lors M. Percher eut l'idée de créer un comité absolument désintéressé et indépendant, qui pût prendre en main la défense de nos intérêts en créant des missions chargées d'aller en Afrique centrale collaborer à l'exécution du programme de jonction. M. Étienne, à qui ce projet fut soumis, approuva ces dispositions et encouragea M. Percher à en poursuivre la réalisation.

Ainsi pris naissance le Comité de l'Afrique française. On peut dire qu'à l'inverse de tant de groupements qui se réunissent souvent pour parler sans agir, ce Comité jouissait du rare privilège d'avoir agi avant même de s'être constitué. Il

eut, en effet, pour base et comme principal appui la réunion des hommes de cœur et de dévouement qui avaient si généreusement contribué à faire les fonds de la mission Crampel.

Après quelques adjonctions, le Comité était composé de la façon suivante :

MM.

Le général Derrécagaix, chef du Service géographique au ministère de la Guerre ;  
Félix Faure, député du Havre ;  
Le général de Galliffet ;  
Gauthiot, secrétaire général de la Société de géographie commerciale ;  
Le comte Greffulhe, député ;  
Guichard, sénateur ;  
Adrien Hébrard, sénateur ;  
J. de Kerjégu, député ;  
Le capitaine Le Chatelier ;  
Paul Leroy-Beaulieu, membre de l'Institut ;  
Loreau, député ;  
Marinoni ;  
Masqueray, doyen de l'École supérieure des lettres d'Alger ;  
Milne-Edwards, membre de l'Institut ;  
Morillot, député ;  
Le marquis de Moustier, député ;  
Georges Patinot ;

---

---

## L'ACHÈVEMENT DE LA CONQUÊTE

---

---

H. Percher ;  
Léon Permezel, membre de la Chambre de commerce de Lyon, membre du Conseil supérieur du commerce ;  
Henry Pereire, ingénieur ;  
Georges Picot, membre de l'Institut ;  
Joseph Reinach, député ;  
J.-Charles Roux, député de Marseille ;  
Siegfried, député du Havre ;  
Armand Templier ;  
Le vice-amiral Vignes, chef d'état-major général du ministère de la Marine ;  
Le vicomte N. Melchior de Vogüé, membre de l'Académie française.  
Le prince d'Arenberg, député ;  
Aynard, député de Lyon ;  
Le capitaine Binger ;  
Borgnis-Desbordes, général de division d'artillerie de marine ;  
Boutmy, membre de l'Institut ;  
Caron, lieutenant de vaisseau ;  
F. Crouan, vice-président de la chambre de Commerce de Nantes.

Il adressa au public le pressant appel que l'on va lire et qui, disons-le de suite, trouva de l'écho dans le cœur de tout bon Français soucieux des intérêts de la France en Afrique :

« Nous assistons à un spectacle unique dans l'histoire : le partage réel d'un continent à peine connu par certaines nations civilisées de l'Europe.

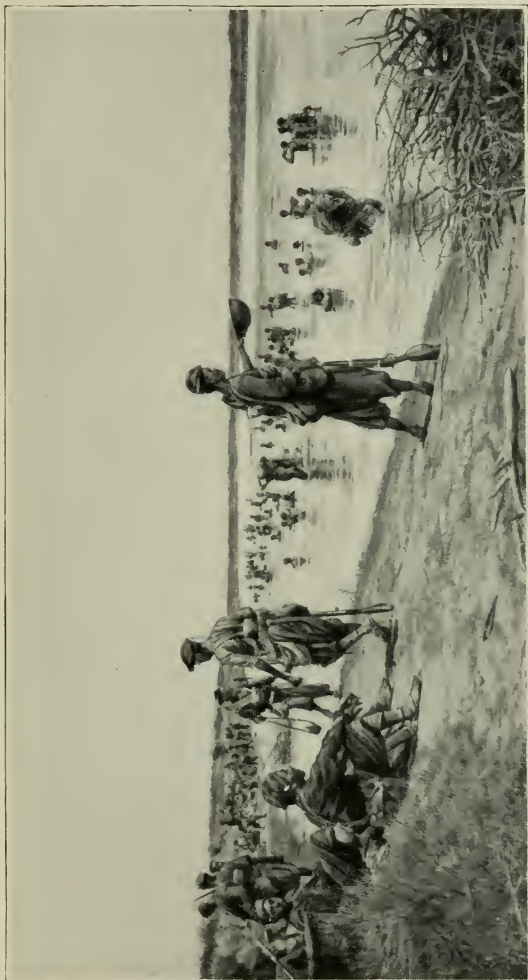
« Dans ce partage, la France a droit à la plus large part, en raison de l'abandon qu'elle a consenti aux autres nations de ses droits sur l'Afrique orientale et des efforts qu'elle a faits pour le développement de ses possessions de l'Algérie-Tunisie, du Sénégal et du Congo.

« Déjà la convention anglo-française consacre l'union, à travers le Sahara, du Sénégal et de l'Algérie. Le même document nous donne pied au nord du lac Tchad, que nous allons atteindre du Congo par le Baghirmi. Il faut que l'extension de notre influence à ce dernier pays consacre l'union, à travers le Soudan, du Congo français, du Sénégal et de l'Algérie-Tunisie.

« Un certain nombre de personnes, comprenant, dès la fin de 1889, la nécessité d'une action immédiate, en vue de la réalisation de ce plan, ont organisé à leurs frais l'expédition Paul Crampel, dont le but est d'explorer la région comprise entre le Congo et le lac Tchad et d'y conclure des traités puis de revenir, s'il le peut, par le Nord. Les mêmes personnes ont favorisé d'autres expéditions. Elles ont pu ainsi soutenir la cause de l'influence française sans engager les ressources ou la responsabilité de l'État.

« De telles initiatives paraissent de plus en plus nécessaires aujourd'hui où il s'agit d'acquérir dans l'Afrique centrale les droits au premier occupant et de développer, ensuite, notre commerce dans les régions placées sous l'influence française, comme le sont dès maintenant les pays compris dans la boucle du Niger.

« C'est pourquoi les souscripteurs des expéditions africaines en cours ont résolu de former un



LES TIRAILLEURS SE REPOSENT SUR LES BORDS DU LOGONE.





---

## L'ACHÈVEMENT DE LA CONQUÊTE

---

Comité qui, sous le nom de « Comité de l'Afrique française », s'efforcera, par tous les moyens en son pouvoir, de développer l'influence et le commerce français dans l'Afrique de l'Ouest, du Centre et du Nord.

« Il va sans dire que le but du Comité, constitué dans une pensée purement patriotique, en dehors de tous les partis, est absolument désintéressé et étranger à toute préoccupation d'affaires. »

On le voit, c'est bien à l'initiative privée, cette fois encore, et avec le concours patriotique du public, dans la masse duquel pénétrait, chaque jour plus nette et plus précise, la notion de l'intérêt qu'il y avait à nous hâter de constituer notre domaine colonial, qu'est due cette action de notre pénétration vers les régions centrales africaines, dont l'accomplissement pouvait avoir pour nous d'incalculables avantages.

A peine constitué (1), et ayant déjà à son actif l'organisation des missions Crampel et Mizon, le Comité se mit à l'œuvre. La situation de la région comprise entre l'Oubangui et le Tchad devait tout d'abord appeler son attention.

Où en étions-nous exactement à ce moment-là ? Comme nous l'avons montré, notre colonie, limitée par le Cameroun et l'État indépendant, ne pouvait trouver de voie d'expansion qu'en étendant ses territoires dans la région nord-est. Le protocole

(1) Le Comité fut formé le 1<sup>er</sup> décembre 1890.

---

## LE CONCO MÉCONNU

---

signé entre la France et l'Allemagne le 24 décembre 1885 délimitait les possessions respectives de ces deux États. Les conventions ne dépassaient pas le 2<sup>e</sup> degré nord, laissant ainsi le champ libre à l'exploration et à la conquête des régions comprises au delà. Les expéditions allemandes n'ont pas été couronnées de succès, et leurs explorateurs ont à peine pu atteindre les limites assignées par la convention de 1885. De notre côté, le frère de M. de Brazza, Jacques, s'était avancé jusqu'au 3<sup>e</sup> degré. Puis, dans la période comprise entre 1888 et 1890, plusieurs explorations, poursuivies par les agents de la colonie, firent reculer vers le nord les limites de nos possessions. Ce fut M. Cholet qui, par la voie de la Sangha, poussa jusqu'au 4<sup>e</sup> degré nord. Puis M. A. Fourneau reprit cette route et, en une belle exploration, s'avança jusqu'au 7<sup>e</sup> degré de latitude nord dans la direction du lac Tchad. Par la voie de l'Oubangui, A. Dolisie et Ponel remontaient jusqu'au 4<sup>e</sup> degré nord et fondaient le poste de Bangui.

Il fallait donc à tout prix obtenir le succès des deux missions en cours : celle de Mizon, dont la réussite nous assurait la jonction de notre colonie du Congo par les régions avoisinant le Tchad à nos possessions du Soudan occidental, et limitant définitivement la zone d'influence du Cameroun allemand. D'autre part, il fallait ne pas

---

## L'ACHÈVEMENT DE LA CONQUÊTE

---

oublier combien étaient limités les moyens dont disposait la mission Crampel en regard de la tâche formidable qu'elle s'était assignée. Les contrées qu'elle devait traverser, et où il importait d'établir notre influence, étaient trois ou quatre fois grandes comme la France. Que pourrait cette poignée d'hommes en présence de l'immensité des résultats qu'on attendait d'elle ?

Aussi le premier acte du Comité de l'Afrique française fut-il de décider la formation d'une nouvelle mission qui se rendrait dans les régions comprises entre l'Oubangui et le Tchad, tâcherait de rejoindre la mission Crampel, afin d'unir ses efforts aux siens, et ferait acte d'occupation effective dans les contrées comprises entre l'Oubangui et le Tchad.

Nous venions d'accomplir deux voyages d'études dans les régions sahariennes. D'accord avec notre ami Foureau, nous avons préparé le programme d'une mission ayant pour but, partant d'Algérie, d'aller rejoindre le Tchad. Un Comité Algérie-Sahara-Soudan s'était formé pour soutenir nos efforts. Mais la difficulté de réunir les fonds nécessaires avait fait reporter l'exécution de notre projet à une époque indéterminée. C'est alors que le Comité de l'Afrique française voulut bien nous confier la tâche de prendre la direction de la mission qu'il avait résolu de constituer.

Mis en rapport avec ce Comité, nous organisons rapidement nos préparatifs, tâche qui n'est jamais simple, car il faut tout prévoir pour deux ans et, s'avancant dans des pays inconnus, on est obligé d'emporter une ample provision de marchandises appropriées, cependant, aux exigences des indigènes. Car, on le sait, ce qui constitue chez les indigènes des régions primitives l'argent, ce sont des marchandises, mais non pas, comme on se l'est trop souvent figuré, des verroteries ou des objets quelconques capables d'éveiller leur curiosité, mais bien un type déterminé d'objets. Le reste ne serait que de la fausse monnaie que les indigènes n'accepteraient pas. Aussi faut-il être très documenté, et la préparation d'une mission faite sur des bases sérieuses nécessite une attention toute spéciale. Une aiguille que l'on aura oublié d'emporter manquera pendant toute la durée du voyage. On ne trouvera à se la procurer nulle part.

Déjà, en février, un de nos seconds fut expédié au Sénégal pour y recruter des tirailleurs d'escorte, et, le 20 mars 1891, nous partions nous-même avec le reste de notre personnel.

Les difficultés du début, l'arrivée au Loango, le recrutement du personnel de porteurs destiné à transporter nos six cents charges, la longue route entre la côte et le Stanley-Pool qu'on ne

---

## L'ACHÈVEMENT DE LA CONQUÊTE

---

peut franchir qu'à pied et qui, en raison des accidents de terrain, exige tout un mois pour franchir les 600 kilomètres qu'elle représente, tout cela n'a qu'une faible importance. L'action véritable ne devait commencer que bien plus loin. Arrivés en juin à Brazzaville, nous avons hâte de gagner les régions du Haut-Oubangui, où allait commencer l'exploration des régions inconnues. Mais les petits vapeurs que la colonie devait mettre à notre disposition étaient l'un en réparation et l'autre en voyage dans la Sangha. Il fallut perdre un temps précieux.

Bientôt de mauvaises nouvelles arrivèrent. La mission Fourneau, qui remontait la Sangha, avait été attaquée par les Musulmans. Un des Européens, M. Thirier, avait été tué. Grâce à son énergie, M. Fourneau avait pu s'emparer de pirogues et redescendre à Brazzaville. Mais la nouvelle de ce désastre avait effrayé les hommes qui devaient nous servir de porteurs. Tous avaient déserté. Et nous en étions là, essayant de reconstituer un personnel de portage indispensable pour acheminer nos marchandises d'échange, c'est-à-dire notre porte-monnaie. C'est alors qu'on se rend bien compte jusqu'à quel point notre monnaie est chose pratique, et il est vraiment curieux de se trouver ainsi transporté au milieu d'une civilisation de dix siècles en retard.

Bientôt une nouvelle plus grave nous parvenait. C'était le 14 juillet, avec nos propres ressources jointes à celles du poste de Brazzaville, nous avions voulu honorer la fête nationale. Et c'est au milieu des réjouissances improvisées avec les moyens primitifs dont nous disposions que nous vint la fatale nouvelle du massacre de la mission Crampel. L'information était rapportée par des Pères du Saint-Esprit, dont la mission était installée à l'embouchure de l'Oubangui. Le seul survivant de la mission, M. Nebout, redescendait le Congo et devait être parmi nous le lendemain.

Il vint, en effet, et nous conta que, alors qu'avec quelques tirailleurs il formait l'arrière-garde de la mission, qui avait pris une avance de près de 100 kilomètres, il fut informé que Crampel et toute sa mission avaient été massacrés. Ne se sentant pas en force suffisante pour se porter en avant, il avait regagné l'Oubangui, redescendu le cours de cette rivière, puis celui du Congo, et, après un mois et demi de navigation, avait atteint Brazzaville.

Que nous restait-il à faire ? Notre résolution fut vite prise. Nous étions parti pour joindre nos efforts à ceux de Crampel et assurer notre influence dans la région comprise entre l'Oubangui et le Tchad. Le massacre de la mission de notre devancier nous créait le devoir de reprendre à nous

seul le programme tracé et, avant tout, nous rendre compte, par nous-même, s'il restait encore des survivants de la mission. Puis enfin, si rien d'autre n'était plus à faire, montrer du moins aux indigènes, par un châtiment sévère, qu'on ne porte pas impunément la main sur un des nôtres.

Après bien des difficultés, que rendaient plus sérieuses encore les échecs subis par les missions qui nous avaient précédé, nous parvînmes enfin dans les régions du Haut-Oubangui, reprenant les traces de la mission Crampel. M. Nebout, le seul survivant de cette mission, nous sert de guide. Nous traversons un pays troublé où le prestige du *blanc* a été ébranlé. Un chef indigène, qui a gardé le souvenir reconnaissant de tout le bien que lui avait fait la première mission, se jette en travers du sentier que nous suivons et, étendant les bras, nous dit : « Ne va pas plus loin ! Les blancs qui t'ont précédé ont été tués par les Tourgous ; ils te tueront aussi... » Nous le rassurons, et, l'écartant doucement, nous continuons notre route, ayant hâte d'arriver sur le lieu du massacre et d'être définitivement renseigné sur les phases du drame.

Bientôt nous apprenons qu'un des tirailleurs sénégalais faisant partie de l'escorte de Crampel se trouve dans un village voisin. Nous nous y rendons ; il vient près de nous, reconnaît ses frères, nos irailleurs, il est sauvé ! Il nous conte alors les

péripéties du drame que bientôt d'autres survivants de la mission devaient nous confirmer encore.

Voici ce qui s'était passé. Crampel ayant quitté les rives de l'Oubangui, le 1<sup>er</sup> janvier 1891, avait pris la route du Nord. Il avait cru utile, sans doute, pour garder le plus longtemps possible contact avec les postes de l'Oubangui, de diviser sa petite colonne en trois détachements, il avait pris le commandement de celui d'avant-garde et avait avec lui Ischekkad, le targui, que M. Percher avait eu l'idée de lui adjoindre dans la pensée qu'il pourrait lui être d'un grand secours dès que la mission aurait atteint les pays musulmans et lui servirait enfin de guide à travers le Sahara. Cette confiance dans la bonne foi du targui devait conduire la mission à sa perte. Connaissant le caractère des hommes de ces tribus, avant notre départ, nous avons déjà indiqué à M. Percher quel danger courait la mission du fait de s'être adjoint ce guide. M. Percher n'y voulait croire.

Tant que l'expédition conduite par Crampel traversa les peuplades fétichistes, elle n'eut rien à redouter d'elles. Aurait-elle encore trouvé quelque hostilité de certaines d'entre elles, surprises et effrayées de voir arriver chez elles des hommes blancs, qu'encore elle n'avait que peu à redouter de semblables ennemis, car, divisées en tribus indépendantes et souvent en hostilité les unes



avec les autres, il est toujours aisé de tirer parti de cet état de division. Même chez les anthropophages les plus avérés, on ne coure pas grand risque, pour peu qu'on ait dans la main une poignée de tirailleurs sénégalais dévoués et déterminés comme ils le sont presque tous.

La situation devint tout autre dès que Crampel s'avança dans la région où déjà les musulmans qui forment les États environnant le Tchad s'avancent pour faire des incursions chez les fétichistes. Ils y viennent sous le couvert du commerce et, s'introduisant dans les villages, attendent le moment propice pour attaquer les peuplades autochtones. Celles-ci, mal armées et n'ayant pour défense que leurs javelines, leurs boucliers et leurs couteaux de jet, qui ont été pour la première fois signalés par Schweinfurth et dont nous avons rapporté une ample collection (1), fuient devant l'ennemi redoutable que constitue pour eux le musulman, car il possède des armes à feu dont il n'hésite pas à faire usage dès qu'il rencontre quelques difficultés à se faire livrer les jeunes garçons ou les fillettes qu'il emmènera dans les régions du centre pour les vendre comme esclaves.

Ces musulmans, les peuplades fétichistes (Ban-ziri, N'gapous ou Langouassis) les désignent sous

(1) Cette collection figure au Musée du Trocadéro.

le nom de Tourgous; ils viennent du Baghirmi et des régions voisines.

C'est une de ces bandes que rencontra Crampel. De suite les musulmans vinrent à lui, lui disant qu'il était au bout de ses peines, car il n'aurait plus à faire les pénibles marches à pied, seul moyen de locomotion depuis l'Oubangui. Ils lui fourniraient des montures et le conduiraient près de leur sultan, où il serait bien reçu, et qui lui donnerait des guides sûrs pour continuer son voyage. Les dernières lettres de Crampel montrent la confiance que surent lui inspirer ces hommes qui lui semblaient d'une essence tellement autre que les misérables fétichistes qu'il avait rencontrés jusque-là. Eux étaient vêtus de longs boubous en toile bleue; ils avaient des bagages, que portaient leurs montures; ils étaient armés. Assez rapidement la confiance s'établit grâce au targui Ischekkad, qui disait toutes les bonnes intentions de ses coreligionnaires. Et alors, profitant de cette confiance, ils firent écrire à Crampel des instructions à ses autres Européens, formant les autres détachements de la mission.

Alors, quand ils eurent entre les mains tous les moyens d'attirer dans un guet-apens le reste de la mission, au moment où il s'y attendait le moins, ils se jetèrent sur l'infortuné Crampel, assis devant sa tente, et l'assassinèrent lâchement. En même

temps, ils s'emparaient des fusils des tirailleurs, et, les ayant mis hors d'état de se défendre, ils leur dirent qu'ils n'avaient rien à redouter d'eux s'ils n'essayaient pas de fuir et s'ils consentaient à les suivre.

Puis, se servant des lettres disant aux autres membres de la mission de rallier El Kouti, point atteint par Crampel, ils attirent un autre membre de la mission, M. Biscarat, dans ce guet-apens et l'assassinent; par miracle, M. Nebout, formant l'arrière-garde, échappe seul au massacre.

On le voit, — et nous tenons à l'établir, car nous reviendrons sur les conséquences de ce fait, — si la mission Crampel a succombé, c'est seulement lorsqu'elle a atteint le territoire parcouru par les musulmans, lesquels, indubitablement informés de sa venue, s'étaient portés au-devant d'elle. Mais il est certain que leur tâche leur fut singulièrement simplifiée par la complicité d'Ischekkad, qui ne peut faire de doute, puisque c'est lui qui avait inspiré à Crampel confiance dans les musulmans; c'est lui encore qui fit écrire les lettres pour attirer les autres membres de la mission. Enfin, sitôt après le massacre, il disparut, regagnant sans doute sa tribu.

Et pour qui connaît le caractère et la mentalité des musulmans, on peut dire que ce qui est arrivé devait se produire. Voyez en effet quel devait être

l'état d'esprit de ce targui qui, fait prisonnier dans un rzou, est amené à Alger. Là, on l'entoure de soins, même de prévenances; on l'interroge pour connaître les secrets de son pays, jusque-là presque inviolé; on l'oblige à parler, à dire ce que sont les siens, où ils vont, quelles sont leurs routes à travers le grand Sahara qui est leur domaine, qu'ils veulent garder; il parle, mais à regret, car il a l'âme haut placée au sens islamique du mot; il sait qu'il ne doit pas révéler ce qui constitue les secrets de sa race. Puis on l'amène à Paris, on l'exhibe; il est l'objet d'une curiosité incessante qui le froisse, dont il souffre et, soumis en apparence, il garde en lui une âme révoltée. Il part enfin; on lui dit qu'il va vers son pays. Et on le mène vers des régions qu'il ignore, dont l'immense forêt, dont les grands fleuves lui donnent le sentiment que jamais il ne rejoindra ces contrées désertiques que l'œil habitué scrute d'un coup, dont il connaît les moindres détails, qu'il aime par-dessus tout. Et, après ce très long voyage, qui a duré des mois et des mois, où il a été obligé de supporter des marches qui se sont traînées, pénibles, à travers des centaines de kilomètres, il arrive enfin dans une contrée tout autre, dont insensiblement l'aspect se rapproche de celle qu'il connaît.

Alors des hommes viennent à lui, vêtus comme lui, parlant sa langue. De longues conversations

s'engagent. Il leur dit ses souffrances. Il leur dit surtout qu'on lui a promis des récompenses s'il conduit ces roumis, ces chrétiens maudits, dans son pays, s'il trahit les siens. Non jamais il ne les trahira. Ces hommes qui l'ont conduit là, en le comblant de prévenances, n'en sont pas moins des ennemis, et c'est pour eux qu'il trahirait ? Jamais ! Des récompenses ? Lesquelles ? Tient-il aux honneurs, à la fortune ? Non, ce qu'il veut, c'est la liberté, chez lui, au milieu des siens, dans la grande vie faite de combats, de luttes, de courses libres à travers le libre désert. Mais la retrouvera-t-il, cette existence ? Ses compagnons lui permettront-ils jamais de vivre au milieu d'eux, lui qui s'est souillé du crime d'avoir révélé les secrets du désert ? Oui ils le recevront et lui feront fête, car il aura trahi les blancs, qui caressaient l'espérance impie de traverser ces régions inviolées. Il se réhabilitera à leurs yeux. Et puis, pour prix de sa trahison, n'aura-t-il pas plus que toutes les récompenses promises, car tous les bagages, toutes les armes surtout et toutes les munitions de la mission seront à lui. Et alors, avec cette patience qui caractérise le musulman, il prépare avec ses amis les Tourgous le massacre du chef de la mission et de tous les blancs qui, grâce aux lettres écrites, viendront les uns après les autres dans des régions où ils ne pourront plus se défendre.

Ainsi fut fait. La mission fut anéantie, le butin partagé, et le targui libre, grandi par l'assassinat de ses rourmis, regagna son pays, emportant sa large part du partage des dépouilles.

Voilà les faits que l'enquête menée sur place nous avait permis de préciser. Nous sûmes que Ali Diaba, le chef de la troupe des Tourgous, était encore dans la région. Il fallait à tout prix le rejoindre et lui infliger une punition sévère. Sans quoi c'en était fait de notre prestige auprès de ces populations qui avaient accueilli les premiers blancs qu'ils avaient vus comme des êtres à part. Et voilà que leurs ennemis, à eux indigènes, ces Tourgous qui venaient les opprimer et leur enlever leurs enfants pour les conduire en esclavage, étaient plus forts que ces blancs ? Il fallait relever notre prestige, sans quoi, dès longtemps, la région resterait fermée à notre influence. Il fallait qu'ils comprennent que, si un blanc tombe, victime de la trahison, d'autres viendront de suite derrière lui le venger en punissant les assassins.

Aussi quand, après une course longue et pénible à travers une région dépeuplée par suite des exactions des musulmans, où les vivres manquaient, nous pûmes rejoindre enfin les Tourgous et les châtier, retrouvant dans leurs bagages tant d'objets ayant appartenu à la mission Crampel, avec quel enthousiasme fûmes-nous accueillis par ces mal-

heureuses populations fétichistes, qui comprenaient que, enfin, à l'abri du pavillon aux trois couleurs, elles seraient délivrées des incursions de leurs ennemis. Elles venaient à nous en foule, nous apportaient des provisions, car nous avions souffert de la faim, et fêtaient ces braves tirailleurs, parmi lesquels elles reconnaissaient ceux qui avaient appartenu à la mission Crampel.

Dès ce moment la situation apparut nette, précise. Toute la région occupée par les fétichistes serait facilement à nous, et notre mission, déjà réduite de nombre, car la fatigue et la maladie l'avait épuisée, pouvait encore soumettre à notre influence toutes les vastes contrées appartenant à cette population très industrielle, où l'agriculture est si prospère et dont les musulmans sont les ennemis nés. Mais la pénétration dans les États islamiques des régions avoisinant le Tchad ne pouvait avoir de conséquences politiques définitives. Les sultans du Baghirmi ou du Ouadaï consentiraient peut-être à nous laisser visiter leur pays ; mais ils n'avaient nulle raison pour le soumettre à notre influence. Là seule la manière forte pouvait réussir. Notre mission ne pouvait songer à l'imposer. C'est là la caractéristique de la façon dont les missions ont toujours été reçues chez les peuples musulmans. Ou bien celles-ci se présentaient avec une faible escorte, se mettant à la merci, pour

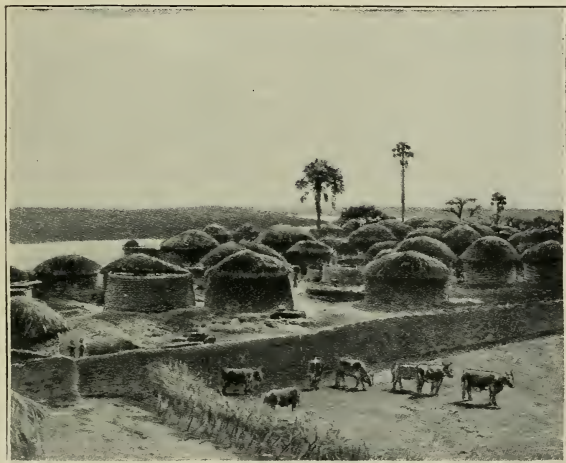
ainsi dire, du sultan ou petit potentat régnant sur une région. Et alors on pouvait s'attendre à tout de ce chef : réception bienveillante, aide accordée sous forme d'hospitalité et ou de secours matériel. C'est l'accueil qu'ont parfois rencontré les premiers explorateurs. Mais quel bénéfice politique ont-ils remporté ? Aucun. Telles ont été les caractéristiques des voyages de Burton, de Speke et Grant, de Livingstone et de tant d'autres. Mais combien de fois aussi les voyages d'exploration en pays musulmans ont éveillé l'inquiétude des chefs, et alors, après avoir assuré à leurs hôtes qu'ils n'avaient rien à redouter, ils les ont traîtreusement assassinés. C'était ce qui venait de se passer pour la mission Crampel, dont le seul tort fut d'ajouter crédit aux bonnes paroles de ses hôtes.

Donc, après avoir châtié les assassins de notre malheureux prédécesseur, nous revînmes vers l'Oubangui, afin de montrer à toutes ces peuplades que nous étions les plus forts et que leur intérêt même leur commandait de se rapprocher de nous. Et comme ils accouraient de partout pour nous fêter, nous qui avons vaincu leurs ennemis, qui depuis tant de temps les opprimaient ! Ils étaient confiants en nos paroles quand nous leur disions que désormais notre pavillon les protégerait et qu'ils pourraient vivre en paix sous ses plis, cultivant leur sol, se livrant à la pêche et à la chasse sans





LES SARRAS, CAPTURÉS PAR LES MUSULMANS DU BAGHIRMI,  
SONT RÉDUITS AU PLUS CRUEL ESCLAVAGE.



VILLAGE SUR LES BORDS DU LOGONE EN FACE KOUSSRI.



être sans cesse dominés par la crainte de voir apparaître le Tourgou qui leur enlèverait leurs enfants.

Puis, remontant le cours de rivières que nous avions découvertes, la Kémo et la Tomy, nous avons indiqué la route conduisant le plus près et le plus aisément vers le Tchad (1), car le seuil qui sépare les bassins de l'Oubangui de celui du Chari est peu élevé. Ce n'est qu'une succession de collines faciles à traverser. Moins d'une centaine de kilomètres à faire après avoir quitté la Tomy, et l'on se trouve sur le cours navigable des affluents du Chari, principal cours d'eau qui déverse ses eaux dans le lac Tchad.

De même que nous étions partis pour continuer les efforts de la mission Crampel, de même le Comité de l'Afrique française, ému de la situation particulièrement difficile dans laquelle, pensait-il, nous devons nous trouver, songea de suite à organiser une mission de renfort, qui viendrait nous prêter son concours. Il nous avait envoyé une dépêche qui ne nous parvint qu'au retour de notre expédition contre les Tourgous. Elle nous invitait à nous cantonner sur les rives de l'Oubangui avant que de pénétrer dans les pays troublés par le massacre de la mission. La lenteur des moyens de com-

(1) *La route du Tchad*, Firmin Didot, édit.

munication ne nous avait fait tenir ces instructions que trop tard et nous avait permis d'obtenir déjà les résultats que nous avons dits.

La nouvelle mission fut confiée à M. Casimir Maistre. Reprenant pour base notre poste de la rivière Kémo, comme nous avons pris pour point de départ la station de Brazzaville, la mission Maistre put, obliquant vers l'ouest, traverser les contrées fétichistes et rejoindre la Benoué pour redescendre par le Niger.

Elle venait ainsi de relier l'itinéraire suivi par le lieutenant de vaisseau Mizon, que nous avons rencontré nous-même sur le Congo en redescendant de l'Oubangui.

Peu de temps après, la mission Marchand, après avoir séjourné pendant de nombreux mois dans la région du Congo et de l'Oubangui, avait pu, grâce à l'aide que lui accordait Liotard, installé déjà dans le Haut-Oubangui, transporter son matériel sur le Haut-Nil. Il y arrivait trop tard, alors que les Anglais avaient déjà pris possession de la région au prix d'une lutte longue et pénible. Si des circonstances, sans doute indépendantes de sa volonté, lui avaient permis d'atteindre un an plus tôt les régions arrosées par le Nil, les graves complications européennes dont Fachoda était le point de départ ne se seraient pas produites. Mais alors il est permis de se demander quel aurait été le sort de cette

mission insuffisamment forte pour résister aux attaques des derviches.

Les missions accomplies dans toute cette vaste région qui comprend les bassins du Congo, de l'Oubangui et de la Sangha, puis de tous les territoires du centre arrosés par le Chari, le Logone et la Benoué, nous avaient fait connaître aussi bien la position géographique de ces contrées que leur situation au double point de vue économique et politique. Il avait été permis de se rendre compte que tout ce qui avait pu être soumis à notre influence par des missions pacifiques et ne possédant, par suite, qu'une faible escorte, était désormais entré dans notre zone d'influence. Les territoires de notre colonie s'élargirent dans la région haute vers l'ouest, jusque vers notre vaste colonie de l'Afrique occidentale française et, à l'Est, jusqu'à l'extrême limite des territoires restés libres, c'est-à-dire jusqu'au contact des contrées occupées par l'État indépendant du Congo et les possessions anglaises.

On ne pouvait plus rien attendre de missions qui, ne disposant pas de forces suffisantes, se trouveraient hors d'état de supporter l'hostilité des peuples musulmans. Les quelques tentatives faites dans l'espoir de pouvoir, par les moyens pacifiques, amener les peuples des régions centrales non pas à se soumettre à notre domination, mais seulement

à passer avec nous des traités d'alliance, avaient complètement échoué.

C'est ainsi que notre malheureux ami, Fernand de Béhagle, qui, dans ce sentiment de confiance aveugle qu'il avait dans la probité des musulmans, n'avait pas hésité à se rendre jusqu'auprès du redoutable chef de bandes Rabah, paya de sa vie ce sentiment de confiance. Il fut pendu à Dikoa !

Désormais la situation était nette et précise. Seules les missions appuyées par une force militaire suffisante pouvaient songer à pénétrer dans les régions du centre pour y imposer notre influence.

Certes il n'était pas besoin de disposer de grands contingents militaires, car nos troupes indigènes, telles que tirailleurs sénégalais ou algériens, commandées par des officiers français, pouvaient se mesurer avec succès avec des troupes des conquérants noirs dix fois plus nombreuses. Mais fallait-il encore disposer de forces pour pouvoir non seulement se défendre, mais, au besoin, déloger l'ennemi des fortifications derrière lesquelles il savait se mettre à l'abri.

Mais le siècle ne devait pas se clore sans que la grande œuvre de jonction de toutes nos colonies ne soit accomplie. Le rêve de Crampel, qui était devenu le programme du Comité de l'Afrique française, allait enfin s'accomplir, et le dernier acte de cette grande épopée dont l'Afrique était le

---

## L'ACHÈVEMENT DE LA CONQUÊTE

---

théâtre allait se terminer par une éclatante apothéose.

Nous avons dit que déjà, en 1890, notre ami F. Foureau et nous-même rêvions d'accomplir un grand voyage qui aurait relié l'Algérie aux régions de l'Afrique centrale. Ce rêve, qu'il caressait depuis longtemps déjà, Foureau ne l'abandonna pas. N'ayant pu le réaliser à ce moment, il n'y renonçait nullement. C'était pour ainsi dire le but net de sa vie, et qui connaissait l'homme pouvait prédire que nécessairement il atteindrait le but qu'il s'était proposé. N'ayant pu trouver encore le moyen d'accomplir la grande traversée, il continuait à s'entraîner en poussant chaque année des pointes de plus en plus lointaines dans le Sahara, au milieu des Touareg mêmes. Et chaque fois le succès couronnait ses efforts. C'est qu'à une volonté de fer il joignait surtout une connaissance approfondie du caractère des musulmans, dont il possédait la langue. En douze ans, il fit ainsi neuf voyages, parcourant des distances énormes et rapportant toujours une documentation scientifique d'une haute valeur. C'étaient pour lui des voyages d'entraînement et d'approche. Il attendait l'heure propice. A force de vivre au milieu des musulmans, il en avait pris les vertus, dont les principales sont la ténacité et la patience. Elles devaient le conduire au succès.

En 1897, la Société de géographie de Paris avait reçu un legs important. Un homme de bien, M. Renoust des Orgeries, inspecteur général des ponts et chaussées, laissait une somme de 250 000 francs pour «favoriser les missions qui, à l'intérieur de l'Afrique, peuvent contribuer à faire un tout homogène de nos possessions actuelles de l'Algérie, du Soudan et du Congo ». Nul mieux que Foureau n'était à même de donner à ce legs l'application exacte, prévue dans les dispositions testamentaires. Nul n'était mieux préparé à mener à bien cette périlleuse entreprise. Telle fut la pensée de la Société de géographie, qui n'hésita pas à mettre cette somme à la disposition de Foureau pour la préparation de sa mission. Mais le crédit, quelque important qu'il fût, n'était pas suffisant encore. Ce furent les ministères des Colonies et de l'Instruction publique et aussi le Comité de l'Afrique française et quelques particuliers qui se chargèrent de le compléter.

Foureau s'adjoignit un officier de l'armée d'Afrique, le commandant Lamy, qui, lui aussi, rêvait depuis longtemps d'entreprendre le grand voyage saharien. A de hautes qualités morales, le commandant Lamy joignait une grande expérience de la vie des campagnes coloniales et l'habitude qu'elle donne de résoudre, par une décision prompte et sûre, les difficultés que les incidents



---

## L'ACHÈVEMENT DE LA CONQUÊTE

---

de tous les instants font naître à chaque moment. Car c'est vraiment une vie pleine d'un haut idéal que cette existence d'explorateur dans laquelle les qualités de l'homme se développent et s'affinent pour lui donner bientôt toute sa valeur personnelle. C'est que chaque jour, chaque heure, comprennent une décision prompte, nette, précise. D'elle dépend le succès final de l'entreprise, qui, comme la plupart des grandes actions humaines, est faite de mille riens qu'il faut prévoir et résoudre, sur-le-champ, dont il faut connaître les conséquences et les appliquer sans faiblesse.

Ces deux hommes, mus par les mêmes sentiments élevés, le désir d'accomplir une grande action qui marquerait son sillon profond dans l'histoire coloniale africaine, étaient l'un et l'autre admirablement préparés pour mener à bien l'entreprise dont la réalisation avait tenté tant d'imaginations ardentes. Ils savaient qu'ils n'avaient pas le droit d'échouer, car ils connaissaient tout le poids de la responsabilité qu'assume celui qui accepte la charge d'entreprendre une mission d'exploration au nom des intérêts de la Patrie qui lui sont confiés. Il sait qu'il n'a pas le droit d'échouer, non pas pour lui, pour son existence, dont il a fait abnégation du fait même qu'il a accepté de conduire une mission vers sa problématique destinée, mais au nom des intérêts supé-

rieurs dont la garde lui incombe. Il doit songer que c'est un peu de la gloire de la France qui lui est confiée et qu'il a pour devoir non de la voiler du nuage que fait un voile de deuil, mais d'en augmenter l'éclat par un rayonnement nouveau.

Ils savaient, pour en avoir étudié jusqu'aux moindres détails, quelles avaient été les conséquences, terribles pour notre influence, du lamentable massacre de la mission Flatters, qui, depuis qu'il s'était produit, nous avait fermé les régions sahariennes. Foureau le savait mieux que quiconque, car, dans ses nombreux voyages antérieurs, il en avait scruté les causes et mesuré les conséquences.

Il n'est passans intérêt de rappeler en quelques mots ce qu'ont été les deux missions dont le commandement avait été confié au colonel Flatters. Lors de sa première mission, le colonel avait consenti, afin de diminuer les frais de son organisation, à réduire le nombre de sa troupe d'escorte, qui, composée d'éléments peu homogènes, n'était pas suffisamment dans sa main. Aussi, dès la première manifestation d'hostilité des Touareg Imaghasaten, dut-il battre en retraite et fuir la nuit devant des ennemis dont il comprit de suite qu'il ne pourrait venir à bout.

Mu par un ardent désir de repartir pour accomplir une nouvelle mission et poussé à cette déter-

mination par des raisons d'ordre privé, Flatters ne sut pas ou ne voulut pas tenir un compte suffisant de l'avertissement qu'il avait reçu. Il n'avoua pas à la Commission du transsaharien la cause véritable de son premier échec, l'hostilité des Touareg. Si bien qu'il ne modifia qu'incomplètement la composition de sa nouvelle escorte, augmentée, il est vrai, de près de quatre-vingts hommes, mais qui était bien loin de compter encore le nombre et la qualité d'unités que Flatters avait au début indiquées comme indispensables. Mais, dans la crainte que ce qu'il avait réclamé ne pût lui être accordé, en raison de la dépense trop élevée qu'il aurait fallu engager, le colonel avait préféré réduire ses prétentions pour ne pas voir ajourner son départ.

C'est donc déjà dans des conditions générales défectueuses que partait cette seconde mission. Mais la cause véritable de sa perte ne réside pas autant dans la défectuosité de son organisation que dans l'état d'esprit de son chef. Flatters, en effet, malgré tous les nombreux avis qui lui avaient été donnés, n'avait jamais voulu croire en l'hostilité systématique des Touareg, ni douter de la bonne foi des musulmans. Sa bravoure naturelle, doublée de cette confiance aveugle, devait le conduire fatalement aux plus funestes imprudences. Et quand, arrivant au Bir-El-Gha-

rama, son guide Srirh Ben-Cheik, sous prétexte de lui faire reconnaître un point d'eau, voulut le conduire vers un endroit isolé, il accepta de s'y rendre avec la plupart de ses officiers et sans escorte. A ce moment, un de ses serviteurs, s'approchant de lui, lui dit, parlant bas : « Colonel, tu es trahi. » Il le repoussa, lui disant : « Tu es fou, les Chaamba ne trahissent jamais ! » Et quelques instants après, il tombait sous les coups de lances et de sabres d'un détachement de Touareg que la dune de sable avait caché à ses yeux. Lui et ses compagnons tombèrent sans même avoir pu faire usage de leurs armes. Et la lâcheté de ses ennemis était telle cependant que, jamais, jusqu'au dernier survivant de cette malheureuse colonne qui mourait de faim et de soif, ils n'osèrent s'attaquer à elle. Ils l'entouraient, la harcelaient, empoisonnant les sources, mais n'osaient l'attaquer de front.

On put donc dire que la vraie faute qui avait conduit toute la colonne à sa perte, c'était la confiance qu'avait son chef dans la bonne foi musulmane. Cette faute, ni Foureau ni Lamy ne la pouvaient commettre, car ils connaissaient trop bien, l'un et l'autre, la mentalité de ceux au milieu desquels ils allaient vivre de longs mois. Ils savaient que, pour réussir, il leur fallait être assez forts pour imposer leur volonté, pour se faire

---

## L'ACHÈVEMENT DE LA CONQUÊTE

---

respecter en se faisant craindre. C'est qu'ils connaissent le précepte de l'Arabe qui dit : *Baise la main que tu ne peux couper*. Il résume, peut-on dire, toute la pensée du peuple islamique à notre égard.

La mission fut admirablement préparée et organisée. On pouvait être sûr qu'aucune des fautes commises par Flatters ne serait renouvelée, et, malgré toute l'angoisse avec laquelle on laisse partir vers un sort incertain ceux qui, mus par un sentiment de patriotisme exalté vont vers l'inconnu, la confiance venait en voyant avec quel soin scrupuleux le moindre détail avait été prévu et calculé. L'escorte fut composée par 213 hommes du 1<sup>er</sup> régiment de tirailleurs algériens, 50 tirailleurs sahariens, un demi-peloton de spahis algériens, deux pièces d'artillerie et les cadres correspondants. Toute l'organisation fut méticuleusement étudiée et conduite, formant comme un petit corps d'armée dont le commandant Lamy avait la haute direction et le capitaine Reibell le titre de commandant en second.

La place nous manque pour pouvoir ébaucher même le récit de cet admirable voyage à travers les régions inconnues. Tout alla sans heurt jusqu'au pays de l'Air, où la mission saharienne ne put se frayer un chemin qu'au prix de luttés incessantes et de sacrifices considérables. On en lira

non sans émotion le récit scrupuleux, impressionnant par la simplicité avec laquelle les épisodes les plus graves sont racontés, dans les livres d'une si haute valeur qui sont comme un monument durable, formant le point culminant de l'histoire saharienne (1).

La mission saharienne devait se diriger vers Zinder ou dans la région du Damergou, où elle ferait sa jonction avec la Mission Voulet-Chanoine, partant vers la même époque et présentant un effectif analogue, pour ensuite continuer sa route vers le Tchad, après s'être réunie à la mission partant de l'Oubangui et placée sous les ordres de M. Gentil. La jonction de ces trois contingents devait donner à leurs chefs une force suffisante pour asseoir définitivement notre autorité dans toutes les provinces musulmanes soumises à notre influence.

Ce programme put être réalisé de point en point. Foureau trouva à Zinder, où s'était concentrée la mission Voulet-Chanoine, et dont le commandement était passé aux mains du capitaine Joalland et du lieutenant Meynier, une dépêche de France, lui laissant, à lui, toute liberté de retour, mais mettant les troupes dont disposait le commandant Lamy au service du ministère des

(1) FOUREAU, *D'Alger au Congo par le Tchad*, Masson, édit; *la Mission Saharienne*, Imprimerie Nationale.

Colonies et leur donnant l'ordre de se joindre aux troupes qui devaient opérer contre Rabah, notre puissant ennemi, qui désolait la région du Kanem et du Chari. Foureau n'hésita pas; il joignit son sort à celui de la mission entière et partit vers le Tchad sur les traces de la mission Joalland, avec laquelle il fit sa jonction à Goulféi.

Il nous faut donner le récit que, d'une façon concise, fait, des événements qui marquent la chute de Rabah et notre victoire dans les régions du Tchad, le capitaine Reibel. Il montre l'énergie, au-dessus de tout éloge, de cette troupe formée de trois missions, qui, dans un même élan, ont uni leurs efforts pour la défense de notre pavillon et la cause de notre civilisation. Cette glorieuse campagne se terminait par la mort du puissant conquérant Rabah, qui, depuis tant d'années, opprimait toute la région du Tchad, terrorisant les populations par d'incessantes incursions sur leurs territoires. Hélas! cette action décisive devait coûter la vie au chef admirable qui en avait préparé le succès. On verra comment, au moment où déjà cette victoire était à nous, par le retour brusque des cavaliers qui protégeaient la fuite de Rabah blessé, le commandant Lamy, qui, en tête de ses hommes, poursuivait les fuyards, fut frappé mortellement. Ce fut, au milieu de tous ces braves, qui avaient héroïquement combattu dans

une lutte inégale, car chacun d'eux devait tenir tête à des assaillants dix fois plus nombreux, une profonde et douloureuse consternation. Il eut du moins, avant de mourir, la suprême consolation de savoir que cette existence dont il avait fait abnégation du jour où il avait consenti à remplir la mission qui lui avait été confiée était sacrifiée utilement, car désormais l'action qu'il venait de diriger nous assurait la suprématie sur toutes ces régions où, avec Rabah, prenait fin le régime de terreur, de meurtre et de pillage sous lequel, depuis tant d'années, vivaient les populations de cette contrée.

Voici, dans toute sa simplicité, claire et précise, le récit de cette héroïque action :

Le 3 mars, à la première heure, une colonne de combat comprenant 250 fusils de la Mission saharienne et 115 fusils de la Mission Afrique centrale avec 2 canons, l'un de 68 millimètres, l'autre de 42 millimètres, quitte le camp dans lequel sont laissés les bagages, les réserves de munitions et tous les animaux sous la garde de 80 hommes commandés par le capitaine Reibell.

Vers huit heures un quart du matin, la colonne de combat arrive en vue du rempart de la ville de Koussri, haut de 6 à 7 mètres, que l'on distingue vaguement au milieu des bois et des buis-



---

## L'ACHÈVEMENT DE LA CONQUÊTE

---

sons qui l'entourent. Du haut de la muraille, un feu de mousqueterie ininterrompu, mais mal ajusté, salue la troupe dès qu'elle se montre hors des bois.

Elle est formée en lignes de colonnes de compagnie à demi-intervalle de déploiement, la compagnie de droite (formant réserve) comprend les 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> sections de la Mission saharienne, sous le commandement du lieutenant Roudenay ; la compagnie de gauche, les tirailleurs soudanais (lieutenant Meynier), la colonne du centre ; les trois premières sections de la Mission saharienne et les deux pièces de canon, sous les ordres directs du commandant Lamy.

Sous la protection d'une section qui s'est déployée et de tireurs choisis dans toutes les autres pour viser les défenseurs chaque fois qu'ils se découvrent, l'artillerie se met en batterie à 300 mètres du rempart et bat en brèche un point voisin d'une porte, où la muraille paraît endommagée. Quelques obus allongés font ébouler une partie du mur ; le feu de la défense se ralentit ; un dernier bond amène la ligne de combat au pied du rempart. Quelques gradés se hissent au sommet de la brèche et, par un tir ajusté, en nettoient les abords, pendant qu'on rend le passage plus facile à l'aide des outils portatifs. Une grêle de projectiles partie des maisons de la ville accueille les

premiers hommes qui ont gravi la brèche ; néanmoins, à la sonnerie de la charge, toute la ligne de combat se presse à l'assaut, se déploie sur le terre-plein de la ville, et, s'étendant progressivement vers la droite et vers la gauche, fait place nette sur le boulevard.

Les sections se retrouvent ainsi sur la berge du Logone, que quelques centaines de fuyards ont entrepris de passer à la nage ou à gué ; des feux de poursuite parfaitement ajustés font parmi eux des ravages profonds.

Pendant cette prise de possession de la ville, le peloton de spahis soudanais, soutenu par la compagnie demeurée en réserve, s'était porté sur la ligne de retraite d'un groupe important de fuyants qui remontait le cours du Logone et l'avait capturé avec son étendard.

Le soir, le convoi est rejoint, et toute la colonne s'établit au cantonnement dans la ville, dont la majeure partie des habitants n'ont pu prendre la fuite. A chaque unité sont attribués un quartier et une portion de rempart, qu'elle est chargée de mettre en état de défense et d'occuper en cas d'alerte. Les travaux ne tardent pas à transformer complètement le vieux Koussri, dont les ruelles tortueuses, tracées à la manière des nègres, sont remplacées par un réseau de voies praticables aux chevaux et aux canons et permettant des rassem-



UN TIRAILLEUR RAPPORTA AU CAMP LA TÊTE DE RABAH.



blements faciles. Des défenses accessoires sont disposées à l'extérieur des murs et dans le lit du Logone. Néanmoins, le service de garde ne se relâche pas de sa rigueur habituelle ; il est assuré par des vigies placées aux saillants du rempart, et, pendant toute la journée, par des postes poussés à 1 200 ou 1 500 mètres à l'extérieur de la place, au delà des bois de gommiers épineux qui servent de pâturage aux chameaux.

Des patrouilles d'officiers relie constamment ces postes.

Grâce à ces fortes dispositions défensives, la position de Koussri était devenue imprenable aux mains de sa petite garnison, et la mission du Chari se trouvait avoir une sorte de tête de pont lui garantissant l'accès facile en territoire ennemi.

Le 8 mars, des bruits contradictoires circulent sur les déplacements de bandes ennemies. Un point cependant semble particulièrement suspect, c'est le village de Kabi, situé à 10 kilomètres en amont sur le Logone.

Le commandant envoie dans cette direction, à neuf heures du soir, une reconnaissance forte de 126 fusils (96 algériens, 30 soudanais) sous le commandement du lieutenant Rondenay. A 4 kilomètres de la place, elle est accueillie par une douzaine de coups de feu, s'arrête et couche en carré.

Le commandant Lamy, prévenu, la fait rejoindre le lendemain matin à quatre heures par un renfort de 36 hommes montés, sous le commandement du lieutenant de Thezillat.

La marche en avant continue lentement au milieu de taillis d'arbres épineux qui empêchent de rien voir à plus de 100 mètres. Soudain, se heurtant à un coude du Logone, les éclaireurs aperçoivent sur un banc de sable un groupe de réguliers de Rabah occupés à abreuver leurs chevaux. Un feu à volonté les met en fuite pendant que le lieutenant Rondenay lance un détachement aux ordres du lieutenant Oudjari, chargé de prononcer un mouvement enveloppant sur la droite et de couper la retraite aux fuyards. Le lieutenant Oudjari est en voie d'exécuter son mouvement lorsqu'une décharge nourrie lui tue un homme et lui en blesse plusieurs autres; lui-même est légèrement atteint.

En un instant, le feu devient très violent; chaque buisson cache un ennemi et, lorsque le lieutenant Rondenay a rallié avec sa réserve les sections de première ligne, il voit sa troupe enveloppée par des forces infiniment supérieures, qui ont dessiné leur mouvement à la faveur des couverts. Maintenant, c'est un concert assourdissant de cris et de tam tam autour de la petite troupe ralliée en carré et dont les rangs sont en un instant

---

## L'ACHÈVEMENT DE LA CONQUÊTE

---

décimés. Soudain le lieutenant Rondenay fait déployer trois faces du carré, sonner la charge, et se jette à corps perdu sur l'adversaire, qui redouble un instant son feu, mais fuit bientôt, épouvanté.

Nos tirailleurs, électrisés, atteignent une clairière au milieu de laquelle est installé un vaste camp dont on ne soupçonnait pas l'existence, mettent en fuite la masse confuse qui s'agite au milieu des bagages et des tentes, et, courant occuper la lisière sud de la clairière, dispersent cette masse armée dans les buissons et les taillis qui s'étendent de toutes parts.

Au bruit de la fusillade, parvenu jusqu'à Koussri, le commandant avait emmené sous son propre commandement un renfort de 130 hommes, qui arriva trop tard pour faire une poursuite efficace. Après avoir évacué les morts et les blessés, la reconnaissance se borna à pousser une pointe sur le village de Kabi, où il ne resta pas trace d'ennemis.

Dans cette mémorable journée du 9 mars, notre héroïque poignée d'hommes avait lutté contre un ennemi presque aussi bien armé qu'elle, mais à raison d'un contre douze ou quinze assaillants, fanatisés par la présence du fils du plus farouche conquérant de l'Afrique centrale. La tente, les bagages, les munitions, le sabre de Fadel-Allah

tombent entre nos mains. Mais nos pertes sont très sensibles : outre deux officiers blessés, sur trois présents à l'affaire, la reconnaissance a deux hommes tués, trois grièvement blessés et vingt-cinq autres plus ou moins gravement atteints.

Le répit que nous laissa cette victoire fut bientôt troublé par les bruits qui ne tardèrent pas à courir sur l'entrée en campagne de Rabah lui-même. Successivement, on nous signalait ses camps à des points de plus en plus rapprochés, lorsque, le 11 avril, jour de la grande fête musulmane de l'Aïd-el-Kebir, il mit fin lui-même à notre incertitude en faisant tirer quelques salves de canon.

Dès lors, il ne se passa plus un jour sans que de forts partis de cavalerie ennemie vinssent pousser des pointes jusque sous les murs de Koussri et harceler nos postes extérieurs.

Cette tactique audacieuse inspira au commandant Lamy l'idée de confirmer l'adversaire dans son outrecuidance, affecter une attitude réservée, timide même, afin de le retenir à proximité de nous jusqu'au moment où, rejoints par les troupes du Chari, nous serions assez forts pour lever le masque et tomber d'un bond sur cet adversaire qu'un hasard providentiel plaçait ainsi à portée de nos coups. Dans ce but, il avait supprimé tous



---

## L'ACHÈVEMENT DE LA CONQUÊTE

---

les postes extérieurs ; mais la nuit fonctionnait un système très actif de patrouilles, qui, embarquées sur des pirogues, glissaient silencieusement jusqu'aux abords du camp de Rabah, établi à petite distance du Chari, en aval de Koussri ; elles épiaient tous les mouvements de l'ennemi et surprenaient le joyeux vacarme de ses tamtam nocturnes.

Il fallait cependant que cette expectative eût un terme, car elle nous obligeait à vivre exclusivement sur les approvisionnements de Koussri, qui tiraient à leur fin. Nous étions menacés de la famine si nos camarades du Chari ne venaient au plus tôt nous rejoindre et nous permettre de sortir de nos murs. Le commandant Lamy avait mis à la disposition de M. Gentil des moyens de transport susceptibles de l'aider dans sa marche ; ainsi, le 22 mars, le lieutenant de Chambrun, avec 15 hommes de troupe et 15 convoyeurs indigènes, emmenait un convoi de 64 chameaux au-devant des troupes du Chari et le remettait à Bouso, le 30 mars, aux mains de M. Gentil et du capitaine Nobillot.

Le 2 avril, un nouveau convoi, comprenant 16 pirogues de pêche, était envoyé vers le Haut-Chari, sous l'escorte de l'adjudant Jacques et de 30 tirailleurs algériens ou soudanais....

.... Le 21 avril, à deux heures après-midi, les

troupes arrivaient à Koussri, d'où elles repartaient le lendemain même pour marcher au feu, conformément à la décision du commissaire du Gouvernement au Chari, qui les plaçait sous les ordres du commandant Lamy.

*Campagne décisive.* — La colonne d'opérations contre Rabah comprenait, en plus des troupes du Chari, celles de la Mission Afrique centrale et de la Mission Saharienne ; elle était forte de 700 fusils, 30 chevaux des spahis algériens et soudanais, et disposait de trois canons de 80 de montagne et d'un canon de 42 millimètres. Les contingents indigènes du sultan du Baguirni, Gaourang, comprenant un grand nombre de cavaliers, suivaient la colonne d'opérations.

Le dispositif de marche pour le combat était pris au sortir même de la place de Koussri. La marche s'exécutait sur trois colonnes parallèles pendant 5 kilomètres environ. La colonne de droite longeait le Chari ; elle comprenait les troupes de la Mission Afrique centrale, sous les ordres du capitaine Joalland ; la colonne du centre, formée des troupes du Chari, commandée par le capitaine Robillot, était accompagnée de la batterie d'artillerie de quatre pièces, commandée par le capitaine Burroust.

La colonne de gauche, composée des troupes de la Mission Saharienne, sous les ordres du capi-

---

## L'ACHÈVEMENT DE LA CONQUÊTE

---

taine Reibell, était chargée d'exécuter un mouvement tournant et de couper la retraite de l'ennemi.

L'action fut engagée à sept heures et demie du matin par la colonne de droite. Les colonnes du centre et de gauche entrèrent successivement en action.

Le camp apparaissait, couronnant un plateau dont les vues étaient bien dégagées dans un rayon de 600 à 800 mètres. Il comprenait un vaste réduit central de forme circulaire, entouré de palanques renforcées par une levée de terre; à l'extérieur, se trouvait installé un village en paillotes.

Toute la position, et particulièrement l'intérieur du réduit, fut arrosée par le tir à mitraille de l'artillerie, qui tira 74 obus de 40 millimètres et 200 obus de 42 millimètres, tandis que la violence du feu d'infanterie redoublait sur les faces attaquées à l'ouest et au nord du camp.

Après un combat de préparation par le feu de deux heures dans lequel nos hommes brûlèrent 32 000 cartouches, l'assaut fut donné, sous l'impulsion de la réserve maintenue au centre à la disposition du commandant Lamy, avec un entrain tel que la position ennemie fut traversée d'un seul élan.

A l'intérieur du réduit eut lieu un carnage effroyable. C'est à ce moment, et alors que le succès était définitivement assuré, qu'un retour

---

## LE CONGO MÉCONNU

---

offensif des fuyards pour protéger la retraite de Rabah blessé vient frapper mortellement le chef admirable qui avait conduit ses troupes à une victoire aussi sagement et mûrement préparée que brillamment enlevée.

Aux côtés du commandant Lamy et au même moment, tombaient le capitaine de Cointet, tué raide, et le lieutenant de Chambrun, blessé au bras. Ce court retour offensif était bien vite repoussé, et l'ennemi, coupé de sa retraite sur le Chari par la colonne de gauche, qui, après avoir traversé le réduit, avait gagné les bords du fleuve, se dispersait de tous côtés dans la brousse, cherchant à gagner la seule issue qui lui demeurât ouverte vers le sud-est, c'est-à-dire vers Koussri.

La colonne du capitaine Reibell le poursuivit dans cette direction pendant environ 5 kilomètres, appuyée par les cavaliers auxiliaires du Baguirimi, qui rapportèrent la tête de Godden, principal lieutenant de Rabah atteint et tué dans sa fuite. Au même moment, on apportait au camp la tête et la main droite de Rabah, tué par un tirailleur soudanais de la Mission Afrique centrale. La victoire était donc décisive et aussi complète qu'on pouvait le désirer. Tous les étendards ennemis étaient tombés entre nos mains ainsi que les trois canons de 4 provenant du massacre de la mission Bretonnet, dont la mort était une fois de

---

## L'ACHÈVEMENT DE LA CONQUÊTE

---

plus vengeance. Plus de 500 cadavres gisaient à l'intérieur du réduit ; parmi eux, ceux des principaux chefs d'étendards.

La civilisation triomphait d'une façon éclatante au cœur de l'Afrique barbare sous l'égide de la France. Mais notre succès avait été trop chèrement acheté. La mort d'un chef tel que le commandant Lamy, celle d'un officier aussi vaillant que le capitaine de Cointet sont des pertes irréparables. Elles ont jeté un voile de deuil sur le succès de cette journée ; 4 officiers blessés, 1 sous-officier français, le sergent Rocher, du 1<sup>er</sup> régiment de tirailleurs algériens tué, 55 hommes de troupe blessés constituent le bilan de nos pertes. Celles de l'ennemi ne s'élèvent pas à moins d'un millier de tués, tant sur la position enlevée qu'à ses abords.

La conduite des troupes au combat du Chari a été au-dessus de tout éloge.

Après cette glorieuse campagne, couronnée par le succès définitif de nos armes, après surtout la mort de nos ennemis jurés Rabah et ses deux fils, Fadel-Allah et Niebé, nous étions en droit d'espérer que toutes les régions tchadiennes, dont les dépendances nous étaient reconnues, entreraient, avec la paix si chèrement acquise, dans une ère de calme qui devait conduire à leur définitive organisation.

Il n'en fut rien cependant. L'islamisme, tel l'hydre de Lerne, voyait repousser ses têtes et renaître ses forces dans de nouveaux mouvements de fanatisme exalté contre la civilisation européenne.

Les cruels événements d'Abecher sont trop récents pour que l'on en ait perdu le souvenir. Aujourd'hui encore, le vaillant colonel Largeau, après la mort de l'infortuné colonel Moll, à la tête de sa trop peu nombreuse, mais combien valeureuse armée, lutte pied à pied pour asseoir notre autorité dans ces régions. Mais, pas plus là qu'au Soudan, qu'en Algérie ou qu'en Tunisie, nous ne pourrons l'établir et la faire prévaloir que le jour où nous y aurons installé une force suffisante pour faire comprendre aux indigènes que le moindre mouvement de révolte sera immédiatement réprimé et sévèrement châtié. C'est à cette condition, mais à cette condition seulement, que nous serons les maîtres là, comme en tout autre pays musulman. Croire qu'il pourra en être autrement, c'est se bercer d'une vaine et coupable illusion. L'histoire de toutes nos conquêtes lointaines est là pour le démontrer clairement. Nous devons en retirer les enseignements graves qui en découlent sous peine de voir tous les résultats de nos efforts anéantis au jour, à l'heure, à l'instant précis où, après avoir engourdi notre vigilance,

---

## L'ACHÈVEMENT DE LA CONQUÊTE

---

ils sauront ou penseront du moins que, pour un moment, ils peuvent être les plus forts.

C'est alors qu'ils renverseront les termes de l'adage et « couperont la main qu'ils auront baisée ».







## CHAPITRE IV

### LE CONGO, SA POPULATION, SON ASPECT

Coup d'œil d'ensemble sur les résultats acquis par les explorations de 1875 à 1900. — Populations fétichistes et musulmanes. — L'aspect du pays. — L'estuaire du Gabon, la région du littoral. — Loango. — Le Mayombe. — Brazzaville. — Le Congo. — La Sangha. — L'Oubangui, — Les territoires du Tchad.

**L**A série d'événements que nous venons de passer en revue a eu pour conséquence de placer sous la domination de la France des territoires immenses et dont désormais les limites étaient définitivement atteintes, car elles viennent de toutes parts en contact avec les frontières des terres soumises à l'influence d'autres nations européennes. Des traités et conventions successifs ont assigné à chacune d'elles la part qui leur est dévolue.

La caractéristique de l'action de la France, c'est que son œuvre est le résultat d'une conception raisonnée, mûrement réfléchie et patiemment menée à bien. Artisan dévoué exclusivement à l'inté-

rêt primordial de la nation, chaque chef de mission a eu devant les yeux, non pas l'ambition d'accomplir une œuvre personnelle, mais uniquement de contribuer, dans les limites de ses forces et de ses moyens, à l'édification de ce vaste empire formé par la réunion, en un tout compact de l'ensemble de nos colonies africaines. Chaque mission n'a donc été qu'une des pierres de ce vaste et imposant monument. Et, jetant les yeux sur l'ensemble des faits accomplis, la France peut s'enorgueillir des résultats acquis. Ils sont bien, on ne saurait trop le redire, non pas la conséquence de ce que trop souvent on se figure être le voyage d'exploration, c'est-à-dire une course d'aventures pleine de mystères et de faits fantastiques, mais une œuvre dont chaque acte doit être mûrement étudié. L'exploration doit être, avant toute chose, une action réfléchie, voulue, longuement préparée à l'avance, dans laquelle la moindre part est laissée à l'imprévu, et il est rare que même la volonté la mieux trempée, que l'énergie la plus ferme, comme l'habileté ou la diplomatie la plus avisée, suppléent à une organisation minutieusement préparée. Si nous n'avions craint de nous laisser entraîner au delà des limites que nous nous sommes assignées, nous aurions pu faire voir avec quels soins scrupuleux tous les grands voyages qui ont été couronnés de succès ont été préparés. Ces détails feraient

ressortir la véritable caractéristique des voyages de l'exploration française, dont les traits dominants ont été, d'une part, d'user jusqu'à l'extrême limite des procédés essentiellement pacifiques et, de l'autre, de rapporter de ces voyages un faisceau de documents scientifiques qui permettent de jeter immédiatement après les bases d'une mise en valeur économique des territoires parcourus. A cet égard, aussi bien que sous le rapport des résultats politiques acquis, le voyage de M. F. Foureau peut être cité comme exemple. Les documents publiés à son retour ont une valeur considérable et que peu d'autres voyages ont pu égaler.

On le voit, par la lecture des chapitres qui précèdent, la formation de notre vaste colonie équatoriale aussi bien que la réalisation du projet de réunir toutes nos colonies africaines soit le résultat d'un quart de siècle, d'efforts opiniâtres soutenus avec une admirable persévérance. On peut dire que l'ensemble de ce mouvement, d'une majestueuse ampleur et d'une portée considérable, n'a pas eu cependant, en France, la répercussion qu'il aurait mérité de provoquer. Certes on a applaudi avec enthousiasme aux actions d'éclat, comme on a pleuré, avec une tristesse profonde, la mort des héros tombés en cours de route. Les ovations, les apothéoses qui ont salué les retours des triomphateurs leur ont laissé au cœur un puissant ré-

confort et les ont payés, en une heure, des mois ou des années de peine et de souffrance. Oh ! non pas que ces cris d'enthousiasme les aient grisés de joies orgueilleuses, mais bien parce qu'ils leur ont fait voir que leurs sacrifices étaient utiles et qu'ils avaient bien mérité de la Patrie. Et n'est-ce pas là la suprême joie et le suprême orgueil ?

Mais, chez nous, hélas ! pourquoi ne pas le dire, les enthousiasmes, même les plus grands, comme les plus sincères, ont peu de lendemains. Quel grand événement prend-il l'opinion tout entière au delà d'une semaine, de deux au plus ? Et puis une autre actualité vient déferler par-dessus la première, comme la vague mugissante recouvre la vague qui meurt, et tout s'atténue et passe vite. Aussi peut-on dire que, après avoir su concevoir, puis réaliser ce rêve grandiose, nous n'avons pas su, avec assez de hâte, en tirer toutes les conséquences heureuses, en organisant, de suite, ce que nous avons su si bien conquérir.

A la manière française d'explorer nous aurions dû ajouter la manière américaine de tirer parti des nouveaux territoires soumis à notre influence.

Après 1900, après le grand succès remporté sur Rabah, nous entrons de nouveau dans une période qui, au lieu d'être toute d'activité et d'entreprises nouvelles, est marquée par un temps d'arrêt, d'inaction, presque d'indifférence. Nous perdons



UNE BELLE GABONAISE.



LES GABONAISES DE LIBREVILLE.



ainsi l'avantage de l'avance considérable que nous avons prise sur les autres nations, lesquelles aussi se hâtaient vers le Tchad. Nous marchandons les crédits. Nous réduisons au minimum notre contingent dans les provinces nouvelles, et il ne faut pas moins que les événements cruels d'Abecher, survenus par notre faute, et que la mort de Moll, pour nous faire sortir de notre torpeur, née d'une quiétude coupable, et ramener l'opinion au sentiment des obligations et des devoirs que nous avons contractés le jour où nous avons dit aux populations opprimées par des Rabah : « Partout où vous verrez flotter le pavillon aux trois couleurs, venez vers lui, il vous protégera et vous donnera la liberté ! »

Il semble non douteux qu'une des raisons qui ont déterminé après 1900 ce ralentissement de notre activité dont la cause initiale a été le manque de crédits mis à la disposition de la colonie, c'est le fait de croire qu'une fois notre terrible adversaire Rabah disparu, nous pourrions faire des peuples de ces régions de véritables alliés. D'aucuns même, séduits par les apparences d'une civilisation plus avancée, se manifestant par des costumes brillants, par un ornement moins primitif, ont vu dans ces peuples des auxiliaires futurs de notre domination dans toutes les régions de l'Afrique centrale. C'est là une de ces erreurs, un de ces mirages

aussi séduisants que dangereux qui nous ont coûté bien cher et que, si nous n'y prenons garde, nous payerons encore de notre sang.

On s'est figuré que l'on tiendrait toutes ces régions nouvelles comme depuis dix ans on tenait les contrées du Bas et du Moyen-Congo. Là, sans doute, un poste composé d'un ou deux blancs et d'une dizaine de tirailleurs sénégalais est un poste fort. N'avons-nous pas eu pendant toute cette période un poste à Lyranga, à l'embouchure de l'Oubangui, et l'autre, à Bangui, au coude nord, à près de 800 kilomètres plus loin — et entre ces deux points, rien. Or toute cette région de l'Oubangui est exclusivement peuplée d'anthropophages les plus avérés. Qu'est-il arrivé pendant toute cette période de dix ans ? Mais rien. Pas une révolte, pas une attaque, pas un meurtre d'Européen. C'est que l'on est là en pleine population fétichiste très primitive, très divisée, à peine armée, et chez laquelle le blanc exerce facilement un ascendant considérable.

Mais c'est folie que de penser qu'il peut en être de même chez des peuples islamisés. Du jour où, par la force le plus souvent, ils sont entrés dans l'islamisme, les Africains, à quelque race qu'ils appartiennent, sont, à tout jamais, devenus nos irréconciliables ennemis, car les différences d'origine, de race, de nationalité peuvent s'atténuer et



disparaître, mais les rivalités nées de sentiments religieux fanatisés subsistent et subsisteront toujours aussi longtemps que ces sentiments eux-mêmes. Or on peut poser en fait qu'il n'est pas, ou à peine, de musulmans indifférents. Quand on est musulman, on en accepte même les signes extérieurs et, du coup, toutes les exigences d'une pratique étroitement suivie. Parmi ces sentiments que prend l'adepte, en même temps que les pratiques rituelles, est la haine du *roumi*. Aussi, quoi que l'on en ait dit, il ne peut à aucun moment y avoir entre nous et les peuples musulmans placés sous notre domination une association politique. Certes, partout où ils seront les moins forts, ils feront tout pour nous laisser croire qu'ils sont avec nous en communauté d'idée et pour arriver, par ce moyen, à nous inspirer confiance. Mais le jour où, par une œuvre patiente, ils seront arrivés à faire naître cette confiance, nous en subirons toutes les conséquences, si nous avons eu le malheur de nous départir, pour un instant, des mesures rigoureuses de défenses dont nous devons ne nous séparer jamais.

Quelque rigoureux que puisse paraître ce jugement, il n'est malheureusement que la déduction de tout un ensemble de faits observés et que nous ne devrions jamais oublier. Notre installation en Algérie, qui date déjà de plus d'un demi-siècle,

a-t-elle modifié cet état d'esprit? Qui oserait l'affirmer? Demandez à quiconque a administré ce pays s'il pense que nous pourrions impunément, à l'heure actuelle, non pas retirer notre garnison, mais seulement la réduire et, sans nul doute, il vous répondra que ce serait là la dernière des imprudences. Pour le penser, il faudrait avoir oublié l'attitude des indigènes au moment de la guerre de 1870, ou bien les troubles de Marguerite et tant d'autres événements que l'on pourrait citer. Cet esprit est-il propre seulement aux Algériens? Nullement. Nous le retrouverons partout où nous trouverons des musulmans. Tout dernièrement encore, notre Tunisie si paisible, réputée si peu fanatique, n'a-t-elle pas, à propos de la guerre italo-turque, ébauché un mouvement de révolte, profitant de ce que la garnison avait été momentanément diminuée?

Au lieu de mouvements d'ensemble, veut-on des faits isolés? On n'a, là, que l'embarras du choix. Parmi les plus caractéristiques, citons-en quelques-uns. Ils sont instructifs à connaître, intéressants à commenter, utiles à ne pas oublier.

Lorsque Flatters partit pour sa première mission saharienne, il se préoccupa d'avoir un guide exercé. Sûr, il le serait toujours, puisque dans son esprit, il l'a dit, les Chaamba ne trahissaient jamais. Il prit avec lui Srirh Ben-Cheik, qui avait accompagné Louis Say dans ses voyages sahariens. Lors

de la première mission, Flatters prit contact avec les Touareg, qui lui manifestèrent une telle hostilité qu'il crut prudent de battre en retraite. Mais, au second voyage, largement équipée, la mission offrait un butin important. Alors, avec cette patience inlassable, le guide chamba, servile, obséquieux, imposant la confiance à son chef, sut attendre l'heure propice où enfin il fit tomber toute la mission aux mains des Touareg. Il n'est pas douteux que, depuis des années, cet homme préparait sa trahison, mais il voulait porter un grand coup et profita du moment favorable.

Nous avons parlé déjà de l'assassinat de Crampel et en avons conté les circonstances. Nous avons dit la mort de De Béhagle; qu'on se rappelle encore l'attaque de la mission Fourneau, et l'on verra que, dans la période moderne, toutes les missions qui ont échoué, tous les assassinats qui ont été commis et surtout toutes les trahisons qui se sont produites sont toujours le fait de l'hostilité islamique. On dira peut-être : ils se défendent contre notre envahissement, c'est leur droit. Soit, mais alors, sachons que ce sont nos ennemis, que rien, ni la confiance ni les bons procédés n'arriveront jamais à nous concilier. On l'a cru cependant. Et cela a été une des lourdes fautes commises par M. de Brazza, alors qu'il était gouverneur du Congo, que d'avoir fait venir quatre marabouts d'Algérie pour isla-

miser les populations fétichistes, pensant que la civilisation islamique pouvait être considérée comme un échelon entre l'état de barbarie fétichiste et notre civilisation à nous. Fort heureusement cette faute ne fut pas continuée, et les marabouts furent ramenés en Algérie.

Une des raisons principales, en dehors même du fanatisme religieux, pour laquelle nous apparaissons aux musulmans comme d'irréconciliables ennemis, c'est que nous ne tolérons pas l'esclavage, qui est la base de la société coranique. Or on peut dire que le seul esclavage dont les peuples africains aient réellement à souffrir est celui qui est pratiqué par les musulmans. Ce n'est pas qu'une fois réduit à la servitude le noir soit très mal traité. Ses propriétaires ont pour lui les égards que l'on a pour une bête de somme à laquelle on attache un certain prix, une certaine valeur, mais ce qui est particulièrement odieux, c'est le prélèvement de ces esclaves, c'est cette chasse à l'homme, dans laquelle tout ce qui n'est pas jeune comme tout ce qui résiste est impitoyablement mis à mort. Tous ceux qui ont suivi les traces des grands conquérants musulmans savent l'horreur des massacres qui accompagnent la prise de force de tout élément valide. Nous avons nous-même parcouru des régions désolées par ces prélèvements d'esclaves, dans le bassin du Tchad, et ce

n'étaient partout que désolations et que ruines.

Les riantes et fertiles vallées où les peuples fétichistes se livrent en paix aux cultures méthodiques font subitement place aux terres ruinées, où meurent les dernières plantes cultivées autour des dernières cases incendiées.

Jamais, à aucun prix, nous n'avons toléré l'esclavage; c'est là ce que l'islamisme ne peut ni oublier ni admettre. Et il rêve encore, et toujours, au jour de la revanche. Dans leur esprit, le jour reviendra où ils seront les maîtres du monde. Quand? Il n'importe, car chez eux l'idée survit aux hommes. Fidèlement transmise, patiemment suivie, elle devra trouver sa réalisation, un jour... quand Allah voudra le permettre. Pour le musulman, le temps n'est rien, car il vit dans l'éternité. Sous une forme adaptée à son tempérament, il saura supporter les épreuves avec une résignation apparente, que son habileté habillera des dehors les plus séduisants; mais, en réalité, il n'oubliera pas l'offense que lui-même, que ses ascendants directs ou ses aïeux auront dû subir. Lui, son fils, ou ses arrière-petits-fils sauront attendre l'heure, et elle se présentera toujours, où ils prendront leur définitive revanche.

C'est là, pourrait-on croire, une des vertus dominantes de l'islamisme. Elle le serait sans doute, car la persévérance supplée à bien d'autres qualités,

mais elle est, en l'espèce, appliquée à une bien mauvaise cause.

L'esclavage chez les musulmans touche de près et se confond souvent avec l'état social auquel le musulman réduit la femme; c'est là, à notre sens, une des causes du déclin de cette race.

Un peuple, en effet, qui rabaisse la femme au rôle de la bête de somme et de la complice de sa débauche ne peut qu'être voué à une décadence rapide. Les lois physiologiques elles-mêmes ne sont-elles pas là pour l'exiger ? L'enfant ne tient-il pas plus encore de l'être qui l'a conçu dans ses flancs, qui lui a donné son sang et dans l'intimité étroite duquel vont s'écouler ses premières années et se développeront ses premières impressions, plutôt que de celui à qui les hasards d'une vie amoralisée ont dévolu le rôle de père ?

Les musulmans eux-mêmes semblent l'avoir reconnu quand, par une sorte d'illogisme inexplicable, ils donnent la succession du pouvoir non au fils du chef de famille, mais à l'aîné des mâles de la sœur du chef.

Prostituée hier, d'autant plus estimée que le trafic de ses charmes lui aura permis d'accumuler une plus grosse dot, épouse et mère aujourd'hui, elle sera demain servante ou proxénète quand les fatigues de la maternité, précédées d'une vie de débauche et suivie d'un allaitement épuisant, qui



LA DERNIÈRE PHOTOGRAPHIE DE M. DE BEHAGLE QUI FUT PENDU SUR LES ORDRES DE RABAH.





dure parfois des années, auront flétri ses charmes et l'auront fait répudier de la couche du maître. Dès lors, les rôles les plus dégradants lui seront confiés.

Et c'est avec ces exemples sous les yeux que grandira le fils et que se formera l'homme.

Peut-on ne pas voir, là, la cause principale de la décadence d'un peuple qui fut puissant, mais dont les principes d'une autre époque restent rigides et immuables même devant les progrès des temps modernes. La religion coranique, très belle en elle-même, meurt de la rigidité même de ses principes que les hommes n'ont pas voulu faire fléchir pour les adapter aux exigences de l'heure présente et dont surtout ils ne veulent retrancher les excès qui tolèrent leurs vices et entretiennent la haine du roumi.

Tels sont les peuples que nous avons retrouvés là, dans la région du Tchad. A ceux-ci, les méthodes et les procédés suivis dans tout le reste de la colonie du Congo ne sauraient s'appliquer, car tout autre est l'indigène fétichiste qui peuple toutes les régions du littoral de l'Océan et s'étend jusque dans les parties profondes de notre vaste empire équatorial. Sur celui-là, l'action exercée par les blancs a une puissante autorité. Généralement d'un naturel craintif, toujours mal armé et divisé en peuplades assez peu nombreuses, il est

facilement dominé par nous et devient aisément notre auxiliaire, pour peu que l'on reste à son égard bon et juste. Souvent bruyant et démonstratif, il est cependant rarement batailleur, et les petites guerres que se font les tribus entre elles sont accompagnées de faibles effusions de sang.

On l'a souvent dépeint comme étant extrêmement sanguinaire et cruel, et la cause principale de cette accusation, c'est que beaucoup de ces tribus pratiquent l'anthropophagie. Celle-ci, qui constitue à nos yeux, et avec juste raison, le crime le plus abominable qui puisse être, se pratique chez ces peuples d'une façon bien différente de ce que l'on se figure généralement et de ce que souvent on l'a dépeinte. Tout d'abord, il faut dire qu'ils ne se mangent pas entre eux. Ce qu'ils mangent généralement, c'est l'ennemi tué à la guerre. Peut-être pratiquent-ils de petites guerres, entre tribus voisines, exclusivement dans l'espoir de tuer des ennemis qu'ils mangeront ensuite. Qui saura jamais le fond de la pensée d'un noir ? Parfois, mais plus rarement, ils achèteront un homme pour le tuer et le manger. Nous nous sommes vu, nous-même, réclamer chez les Bonjos, dans l'Oubangui, en échange de fruits ou de légumes provenant de leurs cultures, un homme, et comme nous demandions pourquoi ils le voulaient, il nous fut répondu : « Mais pour le manger ! » Et ils ne comprenaient

pas que nous ne voulussions pas faire cet échange de vivres frais. Généralement les femmes sont épargnées comme ayant plus de valeur.

Cependant les anthropophages ne constituent pas des tribus particulièrement redoutables, et l'on peut vivre avec elles dans les termes les plus conciliants sans avoir absolument rien à redouter. C'est ainsi que, lorsque nous avons poursuivi les meurtriers de Crampel et que nos tirailleurs furent tués, les peuplades anthropophages au milieu desquelles nous vivions respectèrent nos morts de la façon la plus absolue. Aussi peut-on dire qu'en général ils ne mangent que l'ennemi. Si un des leurs, en expiation d'un crime, est condamné à mort, il sera certainement mangé ; c'est, pourrait-on dire, l'art d'accommoder les restes poussé jusqu'à ses dernières limites.

Vu sous son vrai jour, l'anthropophagie, pour répuquante qu'elle reste, devient plus explicable, surtout si l'on songe que toutes ces peuplades, très avides de viande, n'ont aucun bétail domestique. Celui-ci se réduit, au maximum, à quelques petites chèvres et à des chiens qu'ils mangent, mais ni bœufs, ni moutons, ni porcs, et il n'est pas douteux que, du jour où nous leur aurons importé du bétail et où ils trouveront à s'approvisionner régulièrement de viandes fraîches, ils ne se feront plus la guerre entre eux pour s'en procurer. Et

ce sera le meilleur moyen pour nous de supprimer une pratique barbare que les circonstances excusent peut-être dans une certaine mesure. Ce ne sont pas, dans tous les cas, des races que l'on ne pourra pas amener à la civilisation et qu'il faut détruire comme on a osé le dire parfois. On aurait voulu les tuer pour leur apprendre à vivre ou tout au moins à ne pas tuer leurs semblables.

Dans tous les cas, il n'est pas inutile de dire que les scènes de cannibalisme telles qu'on les a décrites parfois, et même dessinées, n'existent pas. Ces indigènes ne se livrent pas à des actes de cruautés comme le font les musulmans, qui mutilent les cadavres ou même font subir aux prisonniers d'effroyables tortures. C'est ainsi qu'il est prouvé que l'explorateur belge Hodister, pris par les musulmans dans les régions du Haut-Oubangui, fut attaché à un arbre et, vivant, on lui coupa les bras, que les musulmans donnèrent aux anthropophages, qui ne furent en l'espèce que des complices inconscients. D'ailleurs, il est inexact que les cannibales africains se livrent, dans ces circonstances, à des fêtes joyeuses, en faisant rôtir un être humain à la broche. Ils se contentent, en effet, de réduire toujours toute chair en petits morceaux et de la faire cuire avec des légumes variés : c'est un véritable ragoût.

Quelque répugnant que soit le sujet, nous avons

---

## LE CONGO, SA POPULATION, SON ASPECT

---

voulu montrer les faits sous leur véritable jour, lequel atténue peut-être un peu, nous semble-t-il, la responsabilité de ceux qui se livrent à ces abominables pratiques, puisque le besoin de vivre, de manger de la viande, en est la principale cause, et qu'ils ne l'entourent d'aucune pratique cruelle. Nous ne voudrions pousser les rapprochements trop loin, mais cependant on peut se demander où il y a plus de cruauté, entre l'indigène qui mange son ennemi tué à la guerre et le paysan qui élève dans sa chaumière un mouton ou une oie, qu'il soigne, que les enfants caressent, auquel on a donné un nom, que l'on soupèse pour voir si la bête engraisse bien et que, finalement, l'on mangera à Noël ou à Pâques ?... Conclusion : importons beaucoup de boîtes d'endaubage ou du bétail dans l'Oubangui, et l'anthropophagie cessera.

Quoi qu'il en soit, toute notre domination dans les régions du Bas-Congo, du Moyen-Oubangui, de la Sangha, a toujours été facile, pour la raison que nous avons eu affaire aux peuplades fétichistes. Les difficultés réelles, exigeant une action militaire, n'ont commencé que le jour où nous nous sommes rencontrés avec les musulmans. Au point de vue politique, il n'est donc pas douteux que toute la partie occupée par les fétichistes présente, pour nous, infiniment plus d'intérêt que la région musulmane. Nous l'avons vu par le fait que, jusqu'au

jour où nous sommes arrivés dans la partie centrale, nous n'avons pas eu besoin d'envoyer de troupes régulières dans toutes les régions fétichistes. Nous tenions une contrée vaste comme deux fois la France avec un ou deux bataillons de tirailleurs sénégalais. Alors qu'avec deux ou trois régiments nous aurons de la peine à asseoir définitivement notre autorité dans les régions tchadiennes. Encore, même après la conquête, devons-nous bien nous garder d'affaiblir à un moment quelconque notre contingent d'occupation, sous peine de voir, immédiatement, se produire des révoltes d'abord, le soulèvement de tout le pays islamique ensuite. Il en sera là comme il en est en Algérie, en Tunisie, ou en toute autre contrée soumise à l'influence musulmane.

Il existera cette différence, toutefois, qu'il s'agit là de populations venues depuis peu à la foi coranique et mélangées de tribus fétichistes qui ne demandent pas mieux que de secouer le joug qui les opprime et de venir à nous en toute indépendance. Il se produira ce que l'on a constaté dans notre Soudan occidental, où les populations se sont ralliées à nous dès que nous les avons affranchies des tyrans aux cruautés desquels elles étaient livrées sans merci.

Notre vaste colonie ainsi constituée et représentant un territoire plus grand en surface que trois

---

---

## LE CONGO, SA POPULATION, SON ASPECT

---

---

fois la superficie de la France, a pu être organisée sur des bases administratives nouvelles. On ne pouvait songer à gouverner depuis le littoral du Gabon des régions éloignées de 2000 ou 3000 kilomètres, non reliées encore par aucun moyen rapide de communication, et aussi tellement différentes sous le rapport des populations qui les occupent.

Déjà, un décret du 28 septembre 1897 réglait l'organisation administrative de la colonie du Congo français. Aux termes de ce décret, la colonie était administrée par un commissaire général du gouvernement ayant sous ses ordres un lieutenant Gouverneur du Congo, un lieutenant gouverneur de l'Oubangui et des administrateurs. L'administrateur de la région du Chari portait le titre de commissaire du Gouvernement. Des pouvoirs suffisants étaient dévolus à chacun de ces hauts fonctionnaires pour leur permettre d'administrer d'une façon indépendante quant au règlement de toutes les questions d'administration locale.

Cette organisation fut parachevée, peut-on dire, par le décret du 15 février 1906, lequel transportait à Brazzaville la résidence du commissaire général du Gouvernement et de toute l'organisation administrative. Le territoire fut dès lors divisé en trois colonies, chacune administrée par un lieutenant-gouverneur. La première, comprenant toute la région littorale jusqu'à Sétte Cama, prit le

nom de colonie du Gabon ; la seconde, formant la colonie du Moyen-Congo, s'étendait depuis le littoral du Loango, comprenant les régions du Niari-Kouilou, la rive droite du fleuve Congo et les territoires arrosés par la Sangha et l'Oubangui, jusqu'à Bangui. Enfin tous les territoires compris dans la région centrale formèrent la colonie de l'Oubangui-Chari, comprenant, d'une part, toutes les contrées arrosées par ces deux cours d'eau ; d'autre part, les territoires militaires du Tchad. Chacune de ces colonies avait, dès lors, acquis son autonomie administrative et financière.

Enfin, le 18 janvier 1910, parut un décret transformant notre ancienne et vaste colonie du Congo. Cette transformation portait sur son appellation elle-même, en même temps que sur son organisation administrative. La colonie recevait le nom d'Afrique Équatoriale Française. Presque égale en surface à notre Afrique Occidentale Française, elle était en quelque sorte assimilée à celle-ci quant aux moyens administratifs. Une autonomie plus grande allait lui permettre de s'organiser sur des bases plus larges, et tout laissait espérer que, sortant enfin d'une trop longue période de torpeur, elle pourrait, après les vigoureux efforts faits pour la conquérir, entrer résolument dans la voie de l'utilisation économique. Car la France n'est pas donné des colonies pour la vaine gloriole de possé-





LIBREVILLE VU DU PORT.



UN VILLAGE PRÈS DE LIBREVILLE.



---

## LE CONGO, SA POPULATION, SON ASPECT

---

der de vastes territoires et de couvrir, sur les cartes, de larges étendues de ses couleurs. En faisant œuvre de conquête, elle a su préparer et réserver l'avenir. La formation de colonies peut paraître, parfois, un placement coûteux au début, mais la plus-value qu'il donne bientôt montre tout l'avantage que l'on peut tirer de semblables conquêtes. On peut comparer l'occupation que fait une nation des territoires nouveaux aux placements que font les particuliers qui, bien avisés, achètent des terrains dans les centres en formation. Nous avons vu nous-même ces terrains, acquis à quelques centimes le mètre, aux portes de Tunis, au moment de l'occupation, être revendus, après quinze ou vingt ans, à près de 100 francs le mètre. Des spéculations aussi heureuses se sont produites plus tard dans le Sud-Tunisien, en Algérie et même au Sénégal, où les terrains de Dakar ont plus que décuplé de valeur en quelques années. Dans un avenir plus ou moins rapproché, il en sera ainsi dans toutes nos colonies, et le Congo n'échappera pas à cette règle.

Comme nous l'avons dit, son évolution a été lente au début ; c'est un fait que l'on ne peut contester, mais il convient d'en connaître les vraies causes. On sait, en thérapeutique, que l'on ne soigne bien une maladie qu'à la condition

expresse d'en connaître les origines. Il faut poser un diagnostic et se garder de faire de la médecine de symptômes. Essayons d'agir ainsi à l'égard de notre Congo, et recherchons quelles sont les causes pour lesquelles sa colonisation a été si lente à se dessiner.

Ces causes sont de deux natures. Nous avons montré les premières, au début de ce volume. Mais il en est d'autres qui s'appliquent spécialement à notre Congo. Nous allons essayer de jeter un coup d'œil rapide sur ces dernières.

Nous l'avons dit : à côté d'indiscutables qualités, nous avons aussi, au point de vue colonial, des défauts graves, dont nous portons lourdement la peine. Au nombre de ces raisons qui nous empêchent de peupler rapidement une contrée et d'en tirer parti est, avant tout, notre répugnance pour les voyages lointains.

Or le Congo paraît effroyablement loin. Il l'était, en effet, il y a bien peu de temps encore, puisque des bateaux mal aménagés, au service plus ou moins lent et capricieux, ne mettaient pas moins d'un mois environ pour nous conduire au Loango. De là, pour se rendre dans l'intérieur, il fallait affronter les 600 kilomètres qui séparent la côte de Brazzaville, le centre de toute la région intérieure. Or, ces 600 kilomètres, il n'était d'autre moyen de les franchir qu'à pied, car le

---

## LE CONGO, SA POPULATION, SON ASPECT

---

portage en hamac était un moyen très coûteux, très fatigant et peu pratique, réservé aux malades. On ne fait jamais un tel parcours sans de grandes fatigues, surtout quand il n'y a pas de route frayée, mais que, à la file indienne, on suit des sentiers mal tracés, qui escaladent des pentes escarpées, franchissent des rivières à peine guéables ou des torrents que l'on traverse sur un tronc d'arbre jeté en travers, et cependant, jusqu'à la construction du chemin de fer belge, c'était là le seul moyen de se rendre dans l'intérieur. On comprend, dès lors, qu'un semblable voyage n'avait rien de bien engageant. Il y a donc là une faute très lourde commise dès le début, que l'on peut résumer par ces seuls mots : absence de moyens de communication.

Il faut avoir parcouru ces régions, à ce moment, pour avoir une idée jusqu'où allait ce manque absolu de moyens de transport. Il existe encore, et la colonie continue à en souffrir. C'est là la cause initiale et profonde du manque de développement de notre possession équatoriale. Nous avons montré avec quelle rapidité s'est développée notre colonie de la Guinée, et nous en avons indiqué la raison. Elle se trouve tout entière dans l'activité de son gouverneur, ce même docteur Ballay, qui, aux côtés de Brazza, avait si puissamment contribué au succès de ses missions.

---

## LE CONGO MÉCONNU

---

Son premier soin a été de créer la « route du Soudan », qui a été le drain amenant vers la côte le flot de la population de l'intérieur, dont les indigènes n'étaient jamais venus si loin de leurs villages; mais, trouvant une route facile, une sécurité complète, la possibilité d'apporter leurs marchandises jusqu'aux factoreries de la côte, ils ont vite pris l'habitude de venir nous vendre leurs denrées et de s'approvisionner de nos marchandises.

Et bientôt, là aussi, la concurrence s'établit, et les factoreries se sont transportées au-devant des caravanes. Des établissements se sont construits tout le long de cette artère centrale, véritable canal par lequel s'écoulaient les denrées naturelles vers la côte, vers les ports, vers les bateaux qu'ils alimentaient d'un fret abondant. Le chemin de fer est né de ces circonstances elles-mêmes. Il en est devenu la conséquence logique, inéluctable, et du jour où il a été construit, avant même qu'il ne soit arrivé à son point terminus, et alors qu'il n'était encore qu'en construction inachevée, les tronçons livrés à la circulation ont, dès la première année, donné un fort excédent de recettes. Il en a été ainsi d'ailleurs partout où nous avons construit des voies ferrées dans notre vaste et prospère empire de l'Afrique Occidentale. On ne sait pas assez en France que le chemin de fer qui

donne le plus grand écart entre ses frais d'exploitation et son rendement, c'est celui de Dakar à Saint-Louis. Il coûte, en effet, environ 4 000 francs par kilomètre et en rapporte 12 000. Et, fait singulier, ce revenu énorme n'est pas seulement fait par le transport de marchandises qui abondent et qui sont la preuve indiscutable de la possibilité de produire sitôt qu'on est assuré d'écouler, mais aussi par le parcours des voyageurs. Les indigènes, au début, si systématiquement et si énergiquement opposés à la construction de la voie ferrée, en sont devenus les meilleurs clients. Quand ils ont gagné quelque argent, alors ils se présentent aux guichets d'une gare et disent : « Donne-moi un billet pour une gourde (5 francs). » — « Pour où ? » demande l'employé. « Mais pour cent sous ! » Que leur importe où ils iront, ce qu'ils veulent, c'est faire une promenade par ce chemin de fer qu'ils admirent et de ne dépenser que ce dont ils peuvent disposer.

Partout où l'on créera des routes d'abord, des voies ferrées ensuite, il en sera de même en Afrique. Aussi est-ce là très lourde faute de n'avoir pas ouvert ces routes et ces chemins de fer. Il n'en existe absolument pas encore dans notre vaste possession du Congo. Autour de Libreville même, les chemins s'arrêtent à peine à quelques kilomètres. La région des monts de Cristal, là, tout près de Libreville, est à peine connue. On en est

encore à ce qu'en a dit du Chaillu, il y a quarante ans. De Libreville à l'Ogôoué, la distance est faible et peut être parcourue en deux jours de marche. Là encore, pas de route. Tout déplacement, dans ces régions, devient un voyage plein de hasard, d'imprévu et, par suite, ne peut se faire sans dangers. Voilà pour le Gabon. Pour le Congo, c'est la même chose, parce que cela ne peut être pis. Et cependant le chemin de fer belge, que nous avons laissé construire, est dans un état de prospérité absolue.

A qui revient la responsabilité de ces fautes ? Pour une part très grande à ceux qui ont eu pour mission d'organiser la colonie. On objectera qu'ils n'avaient pas de moyens, de capitaux mis à leur disposition. Il fallait s'ingénier à en créer par des droits frappant les produits naturels à l'exportation, puis par les impôts de capitalisation qui se perçoivent aisément et donnent des ressources à la colonie. Mais la plus grande faute réside dans le fait de n'avoir pas réalisé des emprunts qui constituent le moyen normal de développement d'une colonie naissante, sitôt que, par ses premiers revenus, nés des ressources inhérentes à la richesse de son sol, que par ses douanes, ou ses impôts, elle est à même d'en assurer les garanties. Une colonie ne peut grandir et se développer qu'à la condition de disposer de ressources importantes.



Sitôt donc que l'ère des explorations est close, sitôt que l'organisation commence, il lui faut de suite, avant toute autre chose, songer à créer l'outillage économique : ports, routes, chemins de fer, etc. Où la colonie trouvera-t-elle l'argent nécessaire ? Sont-ce des subventions de la métropole qui devront les lui assurer ? C'est là un moyen aussi faible que mauvais. Ces subventions sont toujours très parcimonieusement mesurées ; elles ne permettent aucune vaste entreprise, et elles jettent, au total, un jour très peu favorable sur la colonie qui les reçoit.

L'emprunt, au contraire, constitue la forme normale de crédit, et la métropole peut, sans hésiter, accorder sa garantie, bien sûre qu'elle est que celle-ci ne jouera qu'un rôle moral. Tous les emprunts réalisés par nos colonies africaines avec la garantie de l'État n'ont jamais rien coûté à la métropole.

Par le moyen des emprunts, on peut, dès le début, vivifier le sol nouveau. Le rail se créant une route à travers des régions fertiles y porte le travail, l'activité, la vie. La richesse naît sous son influence bienfaisante. La civilisation pénètre partout ; elle s'équilibre sur toutes les parties du territoire. C'est le plus puissant moyen que possède l'homme pour faire sienne une contrée nouvelle.

On peut affirmer que si, dès le début, on avait

mieux compris la nécessité de faire suivre l'exploration par la construction de la voie ferrée, notre vaste et belle colonie n'aurait jamais subi l'outrage de l'affreuse mutilation qui annihile tant d'héroïques efforts, tant d'énergies, tant de dévouements aux intérêts de la cause nationale.

La grande faute initiale est là. Notre vaste colonie ignorée de tous dans sa réalité, connue seulement par des récits de voyages d'explorations, lesquels ont retracé les épisodes de ces parcours à travers des régions sauvages, où l'homme noir n'avait pas encore vu le blanc, où tout est imprévu, où chaque jour révèle des difficultés nouvelles qu'il faut vaincre, et qui ont laissé dans la pensée de tous des impressions qui ont classé ces contrées au rang des régions les plus inhospitalières. Et, si nos voyageurs se sont généralement attachés à étudier surtout le pays et ses ressources et à montrer les contrées sous leurs aspects véritables, d'autres récits, où dominant les faits extraordinaires, les aventures les plus terrifiantes et les prouesses les plus hardies, ont surtout attiré l'attention du grand public et l'ont laissé sous une impression complètement fausse. Trop souvent, on a présenté ces régions comme l'*Afrique mystérieuse*, recouverte de *ténèbres*, dont seuls quelques privilégiés avaient osé soulever quelques coins du voile.



LA PLAGE DE LIBREVILLE.



ENTRÉE DU VILLAGE LOUIS PRÈS DE LIBREVILLE.



---

## LE CONGO, SA POPULATION, SON ASPECT

---

Trop nombreux sont ceux, hélas ! pour lesquels le Congo est resté le territoire mystérieux et qui n'ont pas su sa véritable valeur. Il est demeuré non seulement ignoré, mais surtout méconnu, non pas seulement de la grande masse du public, mais même de ceux qui devraient savoir. Aussi, avec quelle main légère a-t-on taillé, à grands coups, dans ces vastes territoires. Et trop pénétré sans doute du peu de valeur de ces immensités, on a donné presque tout ce que l'on demandait, sans vouloir se renseigner, sans relire l'histoire de ces contrées, sans tenir compte de tous les sacrifices consentis pour les conquérir et surtout, ce qui est particulièrement grave, sans se préoccuper des conséquences qui désormais pèseront lourdement sur l'avenir tout entier de notre empire africain.

Nous reviendrons plus loin sur ce sujet, afin d'en mesurer exactement les conséquences et d'indiquer quelles doivent en être les déductions ; mais, pour l'instant, il nous faut dire ce qu'est réellement cette vaste colonie, afin d'essayer de la montrer sous son véritable aspect. Mais ceci ne peut se dire d'un mot. Un territoire aussi vaste, qui s'étend depuis le 5<sup>e</sup> degré sud jusqu'au 14<sup>e</sup> parallèle nord, ne peut forcément être placé partout sous le même climat. Or, on ne l'ignore pas, c'est le climat qui fait le pays, qui lui donne son aspect, qui influe le plus largement sur sa fertilité, sur

sa richesse, sur la nature de ses cultures et de sa production.

Sans donc vouloir nous étendre trop longuement sur un sujet qui est d'ordre trop technique, nous faut-il encore, pour montrer les choses telles qu'elles sont, diviser ce territoire non pas en autant de fragments qu'il y a de climats différents, mais du moins en zones que de grandes différences dans la saisonnalité et, partant, dans la fertilité caractérisent plus nettement.

Pour le faire dans un ordre logique, abordons la colonie par la région côtière. L'ayant parcourue tout entière, nous en connaissons les aspects et pouvons en déduire les possibilités de production.

Dès que, après un voyage qu'allongent singulièrement les nombreuses escales faites le long de la côte, on arrive enfin en vue de cette sorte de vaste rade qui forme l'estuaire du Gabon, on est de suite frappé par ce fait, c'est que l'Océan, qui partout, dans les relâches du golfe de Guinée, venait déferler sur la côte en une « barre » impitoyable, s'est singulièrement calmé. Bientôt, on voit arriver des baleinières, qui naviguent aisément et viennent, sans risque, aborder les navires embossés loin des côtes, car nuls travaux d'aménagement n'ont été faits encore. C'est à peine si quelques bouées indiquent les bancs dangereux. On goûte

---

## *LE CONGO, SA POPULATION, SON ASPECT*

---

encore aujourd'hui, après un demi-siècle d'occupation, toutes les sensations vives qu'ont dû ressentir les premiers voyageurs apercevant ces côtes toutes couvertes d'une forêt intense, soulignant le rivage d'un trait sombre. Cependant, quand les rives se précisent, apparaissent, dans le lointain, les constructions dont les toits émergent à peine d'une végétation luxuriante. S'étalant le long de la côte et comme rangés en parade, pour donner l'impression plus imposante d'un décor qui pourrait être l'aurore d'une grande ville et qui, en réalité, s'adosse à la forêt sauvage, s'égrènent les bâtiments d'administration : palais du gouverneur, magasins, hôpital ; puis ce sont les maisons de commerce, et là-bas, au loin, sur la gauche, tout l'ensemble des constructions de la mission catholique. Dans le lointain, le plus souvent noyés dans une brume qui les atténue et les estompe d'ombres bleutées, apparaissent, par temps clair, les escarpements d'un massif de collines.

Descendons à terre. Quiconque aborde une première fois le continent africain dans ses régions équatoriales ne peut manquer d'être profondément impressionné par le milieu dans lequel il se trouve transporté. Quels que soient les récits qu'il ait lus, la description dont il ait retenu les détails, il ne pourra pas manquer cependant, pour peu que les beautés de la nature ne le laissent pas com-

plètement indifférent, de constater que les paroles sont faibles pour décrire de telles splendeurs. Ce n'est partout que frondaisons vigoureuses qui font naître l'impression profonde d'une nature puissante qui donne sans compter. Rien n'est maintenu dans les règles étroites de nos végétations, rabougries et étriquées. Tout est luxuriance, tout est débordement d'une végétation que rien ne limite ni n'arrête, qui reprend ses droits partout, où les arbres entrent dans les maisons, en recouvrent les murs et les toits, où des rangées de palmiers splendides ombragent les routes de leurs énormes feuilles, d'où émergent, suspendues à leurs troncs vigoureux, de gigantesques grappes de noix de coco. Les fleurs embaument l'air. Les oiseaux-mouches aux éclatantes couleurs, sans frayeurs d'homme qui ne les chasse pas, butinent dans les corolles aux couleurs éclatantes. Les fruits abondent, et sous nos pas, les mangues savoureuses couvrent le sol, tombées de ces arbres au feuillage intense qui abritent d'une ombre tutélaire les places publiques. Les enfants, repus de ces fruits délicieux, se baissent rarement pour en prendre encore.

Comme on a la sensation profonde que l'on est loin, que tout est autre, que tout est changé, que c'est un pays nouveau aux richesses nouvelles ! Ah ! si tous ceux qui, d'un cœur léger, ont signé



---

---

*LE CONGO, SA POPULATION, SON ASPECT.*

---

---

l'acte qui mutile cet admirable pays y étaient venus, s'ils l'avaient aperçu, s'ils en avaient soupçonné les richesses, avec quel soin jaloux ils auraient voulu en conserver les trésors pour en faire la réserve d'avenir, où notre activité aurait un jour puisé sans mesure ce que l'opulente nature nous y donne sans réserve !

Et maintenant que nous avons eu contact avec ce territoire, le désir nous prend de le mieux connaître, d'en parcourir les campagnes. Mais, bien vite, nos élans seront arrêtés par les difficultés qui vont s'accumuler devant nous. Quel moyen de voyager peut-on mettre à notre disposition ? Aucun ! Mais nous nous contenterons de la plus modeste voiture. Il n'en existe pas. Du plus pauvre cheval, d'un mulet, d'un âne. Luxe inconnu. Et si, se résignant à la marche, nous prenons la route qui s'ouvre large et spacieuse, elle s'épuisera plus vite que nos forces encore. Ce n'est plus bientôt qu'un étroit sentier qui lui fait suite et qui tout à l'heure va se perdre, lui-même, dans les fourrés épais ou au milieu de marais. Libreville, la ville créée en 1849, n'a pas, en 1912, 20 kilomètres de routes !

Et alors en voyez-vous toutes les funestes, conséquences ? Enserrés dans des limites étroites les habitants, fonctionnaires ou commerçants, bornent leur horizon aux plans de la ville, quand

---

## LE CONGO MÉCONNU

---

cela n'est pas auxmurs du cercle. Ils ne peuvent vivre d'une vie simple, ordonnée, mais active, qui seule conserve la santé. Repliés sur eux-mêmes, ils sont envahis par un mortel ennui. L'ennui, au milieu de ces splendeurs, quelle ironie ! C'est que le merveilleux décor de cette riche nature cache les grilles d'une étroite prison. Ah ! si dès le début des routes avaient ouvert le pays et donné accès sur les hauteurs des monts de Cristal, où l'on aurait pu, le soir venu, respirer un air plus vif et se reposer paisiblement des fatigues de la journée ! Là on aurait pu faire venir sa compagne et organiser une vie de famille. Mais rien n'a été fait pour le bien-être, pour installer là une vie normale qui pourrait être bonne, si elle n'était empoisonnée par tant de causes délétères plus inhérentes au genre de vie que l'on y mène qu'au climat lui-même.

Combien l'on a exagéré l'insalubrité de ce climat ! Ce qui est surtout insalubre, c'est la forme que l'on a donnée à l'existence, et la preuve, c'est que tous ceux qui, au lieu de s'enfermer dans la ville, vivent de la vie du colon, dans la brousse, menant une existence réglée, active, se portent bien. Il est non loin de là un coin de culture où toutes les années passées par les Européens qui se sont succédés comme agents font plus de soixante années d'existence humaine. Eh bien, sait-on que, sur tout ce temps, il n'y a

---

## *LE CONGO, SA POPULATION, SON ASPECT*

---

pas eu un seul décès, ni un seul cas de maladie grave, alors qu'à la ville l'état sanitaire passe pour être déplorable ?

On dira : mais il n'est pas un de vous qui ne soit revenu malade, au retour d'un voyage d'exploration. Mais sans doute, et cela ne prouve absolument rien. Sait-on ce que c'est qu'un de ces voyages avec ses fatigues physiques, le surmenage moral, le travail incessant fait par les observations, les études qu'il faut poursuivre sans cesse pour apporter un faisceau compact de documents ? Et les marches pénibles, et la nourriture mauvaise, et les traversées de marais, et les chavirages dans les rivières, et mille incidents encore. Non, on ne peut juger de la salubrité d'un pays en l'étalonnant à l'état de santé qu'accuse un explorateur à son retour. Mais soumettons-le, pendant un an ou deux, à une semblable épreuve dans notre Sologne ou notre Bretagne, et pensez-vous qu'il en reviendra brillant ? Non, on ne peut comparer ce qui n'a aucune analogie, et nous affirmons, parce que tout le démontre, que l'insalubrité du Congo, même de la région littorale, a été considérablement exagérée. Pour tous ceux qui veulent y mener une vie normale et réglée par les exigences du milieu lui-même, on peut dire qu'ils y pourront vivre sans encourir de grands risques au point de vue de la santé.

Mais, bien entendu, il faut que cette vie soit adaptée aux exigences locales. Si certaines affections n'y existent pas, telle la funeste grippe, qui fait chez nous tant de ravages, par contre, chacun sait que le paludisme s'y contracte aisément. Mais là encore on peut, dans une certaine mesure, se garer des atteintes du mal. On en connaît les causes; on en peut donc, par les précautions prises, prévenir les effets. Seuls des moustiques appartenant à une espèce particulière transportent les germes de la fièvre. Il faut se préserver de ces moustiques. On sait qu'ils ne s'attaquent à l'homme que lorsque la lumière est atténuée, car ils fuient le soleil. Si donc la nuit et, pour ceux qui en ont la funeste habitude, pendant la sieste, on s'abrite complètement sous une moustiquaire bien faite, on a beaucoup de chances pour ne pas contracter le paludisme, ou tout au moins pour en retarder et en atténuer considérablement les effets. Nous disions que la sieste est une habitude fâcheuse. Il faut avoir vécu dans les pays chauds pour s'être rendu compte jusqu'à quel point cette pratique, qui semble bonne en elle-même, a de conséquences mauvaises. Les gens qui font la sieste se divisent en deux catégories : ceux qui en conviennent et ceux qui, par une pudeur mal placée, s'en cachent. Ces derniers ne se couchent pas et s'étendent sur une de ces chaises longues



LA GRANDE CASE DE BRAZZAVILLE EN 1890.



UN COIN DE BRAZZAVILLE.



---

## LE CONGO, SA POPULATION, SON ASPECT

---

coloniales où l'on est bien installé. C'est seulement pour y lire, disent-ils. Mais bientôt, fatalement, ils s'endorment, et les moustiques paisiblement les piquent. D'autres avouent, et alors carrément s'étendent sous la moustiquaire. C'est mieux, et ils ne sont pas piqués; mais ils s'alourdissent en un sommeil qui, chaque jour, dure un peu plus et qui souvent ne prend pas moins de deux ou trois heures, si ce n'est plus, et alors on s'amollit, on devient inactif, et la santé en souffre autant que le travail.

Lorsque cette vie coloniale est bien organisée, quand, couché de bonne heure, on se lève de même; quand on fournit un travail réglé, que l'on prend un exercice suffisant, mais sans excès; quand surtout on veille à son hygiène alimentaire et que l'on ne fait aucun excès de table, ni surtout de boisson, on peut s'y porter très bien. Voyez les missionnaires: ils y conservent une santé robuste, et M<sup>sr</sup> Aughouard, l'évêque du Congo, qui déjà accompagnait de Brazza dans ses explorations, et qui depuis trente-cinq ans a mené là-bas une vie toute d'activité et de dévouement, en est un des plus beaux exemples que l'on puisse citer. Mais il n'est pas isolé, il s'en faut, et nous pourrions nommer, tant parmi les missionnaires que parmi les colons, de nombreux exemples de séjours extrêmement prolongés et impunément supportés.

---

## LE CONGO MÉCONNU

---

Dans ce défaut d'organisation dont a souffert la colonie, tout se tient. Rien n'est aménagé, et la vie y est mauvaise, alors qu'en y transportant tout ce qui est nécessaire pour créer un milieu adapté en même temps à nos habitudes et aux exigences hygiéniques, on arriverait à y vivre normalement. A cet égard, on peut vraiment donner les Anglais en exemple. Il suffit qu'ils soient deux ou trois en un point quelconque pour, de suite, organiser des réunions, des parties, dans lesquelles les exercices physiques modérés prennent une large part, et ils supportent admirablement cette vie coloniale, qu'ils savent rendre agréable et dont ils s'accommodent fort bien.

Libreville, à la réputation mauvaise, aurait dû devenir la ville modernisée, où les gens de l'intérieur seraient venus se retramper, se reposer. Or, aujourd'hui, c'est l'inverse qui se passe : on se porte infiniment mieux dans la brousse que dans ce coin malsain, factice, déprimant, et, trop volontiers, on y noie l'ennui dans tous les excès que l'hygiène, au moins, devrait suffire à sévèrement proscrire.

Mais quittons Libreville. Et puisque nulle route ne nous mènera dans l'intérieur, reprenons le bateau qui, en quelques heures, nous mènera au cap Lopez, à l'embouchure de l'Ogôoué. Cap-Lopez est lui aussi un lieu dit, c'est l'agglomération de



quelques cases abritant les douaniers et quelques commerçants. Le fleuve important qu'est l'Ogôoué ne donne pas de suite toute son impression de grandeur. C'est que son cours inférieur, trouvant des régions basses, se divise en une série de bras formant un delta couvert d'une végétation luxuriante, qui masque à la vue l'ensemble du tableau. Partout sur les rives, baignant leurs racines dans l'eau, des végétaux robustes, touffus, compacts, viennent les recouvrir et les disputer aux flots du fleuve. Ils fournissent deux aspects bien différents. Tantôt, en effet, ce sont de superbes palmiers, des raphias, dont les feuilles ont souvent jusqu'à 10 ou 12 mètres de long, et qui forment, le long des rives, un peuplement compact. Leurs élégantes frondaisons, qui prennent l'aspect de gigantesques plumes d'autruche, donnent à ce fourré une extrême élégance, formant aux eaux calmes du large fleuve une marge gracieuse. Il faut en approcher tout près pour se faire une idée de la dimension de ces feuilles démesurément longues, dont la nervure, qui prend la grosseur du bras, est l'élément principal servant à la construction des cases. C'est un matériel excellent dont un jour on fera usage, car des essais dynamométriques nous ont permis de constater que, à égalité de section, il avait une résistance supérieure au bambou lui-même.

Ailleurs, les palétuviers remplacent les raphias.

De loin, on dirait des peupliers, mais, sitôt qu'on en approche, leur singularité apparaît. Partout, en effet, de toutes leurs branches, partent de longs filaments solides, bien que n'ayant pas au début plus que la grosseur du doigt, qui s'en vont chercher le sol. Une fois là, ils s'enracinent, se ramifient et forment de véritables contreforts à ces arbres qui résisteront aux flots de l'océan, car les palétuviers croissent même dans l'eau saumâtre. Bientôt ces racines forment un lacis inextricable, et parfois les indigènes taillent, au milieu de ces branches, des galeries dans lesquelles ils s'engagent avec leurs pirogues pour aller gagner la terre ferme. Les figures ci-contre montrent les singuliers aspects que donne cette végétation anormale. Mais le palétuvier n'est pas un arbre nul. Son bois très dur est imputrescible et sert à faire d'excellents pilotis pour la construction des ponts, des warfs et des cases, pendant que son écorce renferme abondamment un tanin que l'on peut extraire industriellement.

Au cap Lopez, à l'arrivée de tous les paquebots, on trouve un bateau, de service annexe, qui remonte l'Ogôoué jusqu'à N'Djolé, c'est-à-dire jusqu'aux premiers rapides qui barrent le fleuve. Prenons-le ; par une navigation douce, confortablement installés, nous pourrions contempler le magnifique tableau qui va se dérouler sous nos yeux. Sitôt

---

## *LE CONGO, SA POPULATION, SON ASPECT*

---

que nous aurons quitté la région du delta, où les rives sont cachées par le rideau d'arbres dont nous venons de parler, la nature du terrain apparaît dans sa réalité. Ce sont alors tantôt des massifs forestiers intenses, couvrant les bords d'arbres élevés, dont les branches inférieures baignent dans l'eau ; tantôt, au contraire, de vastes plaines qu'une couche épaisse d'une herbe drue et haute envahies et de laquelle nous verrons parfois bondir, effrayés par le bruit du bateau, une bande de buffles ou un troupeau d'antilopes, et puis enfin, par places, la rive abaissée nous conduit vers de vastes marais, que recouvre la robuste végétation des papyrus, au milieu desquels paissent souvent des groupes d'hippopotames.

C'est une région extraordinairement giboyeuse que celle du Bas-Ogôoué et, si elle était mieux connue, que de grands chasseurs trouveraient leur compte à venir en ce point se livrer à ce sport, bien sûrs de faire des tableaux de chasse tout à fait inespérés ! En effet, dans tout l'Ogôoué, l'hippopotame abonde et, quand on navigue sur le fleuve, on voit soudain surgir, là, à quelques mètres du bord, la tête énorme d'un de ces pachydermes qui vient respirer à la surface. L'éléphant habite la plaine, et on peut l'y chasser, guidé par les indigènes. Puis ce sont les buffles, les antilopes de toutes sortes, les caïmans énormes, les grands singes anthropoïdes

---

## LE CONGO MÉCONNU

---

le chimpanzé et le goril, dont les forêts de ces régions constituent l'habitat ordinaire. Pour ce qui est du gibier à plumes, il abonde, et l'on peut dire que l'on peut tuer autant de canards, d'oies, d'ibis, de cigognes, de pélicans que l'on veut. Quant à la pêche, elle fournit des quantités prodigieuses d'excellents poissons. Nous avons gardé le souvenir d'une de ces pêches effectuée à l'aide d'une équipe de noirs munis d'une seine. En quelques heures, nous avons empli complètement trois grandes pirogues, ce qui représentait facilement un millier de kilogrammes de poisson.

Si maintenant nous descendons à terre, si nous parcourons la forêt, pour peu que notre œil soit exercé, nous n'aurons pas de peine à reconnaître dans ce peuplement intense une quantité de végétaux utiles par les produits si divers qu'ils peuvent nous donner en abondance. Beaucoup de ces grands arbres vont nous fournir un bois précieux : ébène, acajou, palissandre rouge et tant d'autres sortes utiles. Puis ce sont les espèces dont les graines renferment des corps gras et dont beaucoup ne sont même pas encore récoltées. Les énumérer seulement nous conduirait à une nomenclature qui ne peut trouver place ici. Cependant on ne peut s'empêcher de signaler la présence, en très grande abondance, des palmiers à huile, dont le stipe droit et robuste élève, en émergence, le superbe panache

de ses feuilles élégantes et flexibles. Chacun de ces arbres donnerait chaque année pour trois à quatre francs de produit, consistant en huile rouge de palme et graines de palmiste. Au Dahomey, à la Côte d'Ivoire, dans toute la région des bouches du Niger, ce palmier assure la richesse de la contrée. Ici il n'est même pas exploité. Les singes et les perroquets, que notre venue fait fuir par bandes avec des cris stridents, s'en nourrissent et éparpillent leurs graines, qui germent et rendent chaque année plus compact le fourré de l'arbre précieux jusqu'à ce jour inutilisé.

Partout dans la brousse, la liane à caoutchouc abonde. Les indigènes l'exploitent, car ils connaissent la valeur du produit qu'elle leur peut donner, et que les factoreries leur achètent chaque année plus cher. Et, imprévoyants de l'avenir, peu soucieux de ce qui viendra après eux, ils saignent à mort la liane qui leur donne toute sa sève et se dessèche ensuite, alors qu'une exploitation méthodique pourrait assurer une longue succession de récoltes. Dans notre Soudan occidental, cette récolte a été réglementée. Des écoles où les fils de chefs viennent apprendre comment il faut cultiver et exploiter la plante, puis préparer le produit, les ont dès longtemps familiarisés avec toutes ces pratiques rationnelles, qui permettent de ne pas ruiner, par des coutumes barbares, la richesse naturelle de la forêt.

A mesure que nous remontons le fleuve, c'est toujours la forêt intense, qui accompagne les rives et les couvre de son ombre épaisse. Quelle réserve de fertilité et de richesse pour l'avenir ! Toutes ces terres profondes pourraient porter toutes les cultures tropicales dont aujourd'hui notre commerce et nos industries réclament les produits à d'autres parties du monde moins riches et moins fertiles peut-être, mais où l'activité et les capitaux se sont portés. Rien ne manque à ces contrées cependant. Partout des villages abritent une population nombreuse, qu'il est facile d'amener au travail. Il existe là plusieurs races, dont certaines sont à la vérité peu dociles, mais très énergiques : tels sont les Pahouins, qui, par compensation de leurs défauts, ont des qualités incontestables dont on peut tirer parti. Ce sont d'excellents chasseurs et de bons payeurs. Ils vivent en forêt, dont ils exploitent les produits qu'ils viennent vendre à nos factoreries. D'autres populations plus dociles, tels que les N'Komi, peuvent fournir aux plantations la main-d'œuvre dont elles ont besoin.

Si nous remontons l'Ogôoué, nous trouvons son cours barré par une série de seuils rocheux, plus ou moins incomplets, à travers les brèches desquels l'eau se précipite en torrents. Cependant les indigènes, fort habiles payeurs, arrivent à franchir ces rapides en s'aidant de lianes tirées du rivage,



L'OUBANGUI AUX BASSES EAUX.



L'OUBANGUI AUX HAUTES EAUX.





de perches et de pagaies. Mais au prix de quels efforts le cours du fleuve est-il ainsi remonté! Elle coûte cher la tonne de marchandises que l'on veut transporter dans la région haute, car, à l'effort considérable qu'il faut faire déjà, on doit ajouter encore le prix de tant de chavirages et de pertes de matériel dans les rapides. Et cependant, depuis l'origine, depuis quarante ans, il n'y a rien de changé à cet état de chose, car le seul moyen était de créer une voie ferrée, et l'on a reculé devant la dépense qui aurait été largement couverte et par le trafic lui-même et par la plus-value immédiatement accordée à ces territoires.

Redescendons à la côte. Nous pourrions, par des canaux naturels, gagner les lagunes du Fernand-Vaz. Là, toute une région fertile s'étend sur les rives de ces vastes étendues d'eau. Les Pères du Saint-Esprit, qui se sont installés dans cette région, ont créé une station importante. Ils s'y livrent avec habileté à la culture. Leurs plantations de cacaoyers donnent déjà des produits et sont pleines de promesses pour l'avenir. C'est là qu'ont eu lieu les premiers essais de domestication de l'éléphant. De jeunes sujets capturés ont été élevés et complètement dressés au travail. C'est un des exemples probants qui démontrent la possibilité de se servir de l'éléphant africain.

Disons, en passant, que c'est dans ces régions

5  
qu'un Américain du nom de Garner avait prétendu, en 1895, se mettre en rapport avec les singes anthropoïdes et entretenir avec eux des relations amicales. Il s'était fait construire, non loin de la mission catholique, une cage, non pour les singes, mais pour lui-même. Il espérait sans doute que ses amis, les anthropoïdes, viendraient l'admirer, tout comme nous les examinons avec curiosité quand on nous les transporte au milieu de nous. Il eut la cruelle déception de ne pas provoquer ce mouvement populaire chez la gent simiesque, et son succès fut moins grand encore que celui qu'obtiennent ces animaux dressés et présentés dans nos music-halls.

Toute la région de la côte est fort pénible à suivre. Pas de routes, pas même de sentiers, car à tout moment la communication entre deux points est coupée par des lagunes qui débordent aux hautes eaux et couvrent le sol des plaines sur de vastes étendues.

Ayant parcouru ces contrées, nous n'avons pu suivre la région du littoral qu'au prix de très réels efforts et en faisant des marches prolongées dans des marais ou des plaines inondées. Là encore, partout où le sol se surélève, la forêt reprend ses droits et accuse une fertilité très grande de la terre.

On arrive ainsi, en passant par Setté-Cama, vers Mayomba, et l'on atteint enfin le Loango.

---

## *LE CONGO, SA POPULATION, SON ASPECT*

---

La mer, depuis le cap Lopez, vient se briser contre la côte en une barre qui, sans avoir la dureté qu'elle manifeste dans le golfe de Guinée, rend cependant les débarquements difficiles. A Loango, grâce à des bancs de sable qui limitent une vaste lagune, on peut, à l'aide d'embarcations, venir à terre avec la plus grande facilité et sans le moindre risque d'être mouillé par les flots. Ce point a, pendant longtemps, eu, dans notre colonie, une importance très grande. C'était le point d'où partaient toutes les caravanes vers l'intérieur. C'était là que voyageurs et marchandises étaient débarqués et que se formaient les caravanes au moyen desquelles, à tête d'homme, on transportait tout ce qui était nécessaire pour alimenter les postes de l'intérieur ou pour constituer les bagages des explorations se dirigeant dans les régions profondes du continent.

C'était de ce point qu'un projet, longtemps en faveur, faisait partir le chemin de fer qui devait vivifier la colonie. Jusqu'au moment où le chemin de fer du Congo belge fut mis en exploitation, en 1895, la route du Loango à Brazzaville est restée le seul moyen, nous ne dirons pas pratique, mais possible de gagner l'intérieur. Depuis, Loango, qui n'était encore qu'une expression géographique et pas même le rudiment d'une ville naissante, a encore perdu de son importance, et le mou-

vement qui s'y observait au moment de l'arrivée des paquebots de France a disparu. On a, du fait de la création du chemin de fer belge, supprimé le portage. C'était certes un moyen extrêmement primitif, que beaucoup ont qualifié de barbare et d'inhumain. Cette appréciation relève d'un sentimentalisme quelque peu exagéré. Les indigènes de ces régions ont, en effet, l'habitude de porter sur la tête toutes les charges qu'ils ont à transporter d'un point à un autre. A aucun moment, le portage n'a été obligatoire, mais, tout au contraire, il s'est toujours exercé librement. Or la population du Loango, très nombreuse, a tiré le plus grand profit de ce portage. On payait un homme 30 francs pour transporter une charge de Loango à Brazzaville. C'était pour lui de quoi vivre plusieurs mois, et, après un de ces voyages, il se reposait longtemps, à moins qu'il ne préférât dissiper sa richesse en de folles orgies. Le portage supprimé, on ne l'a remplacé par rien. La population qui le pratiquait est retombée dans la paresse, l'abrutissement et la pauvreté. Mais le portage « odieux » (?) a été aboli !

Nous nous sommes souvent demandé au nom de quel principe humanitaire on jugeait nécessaire de supprimer ce portage, alors que chez nous, dans les rues populeuses de la capitale, on a tous les jours le spectacle des « forts à la halle » portant

sur le dos un sac de farine de 150 kilogrammes ou de bouchers déchargeant des quartiers de bœufs de 100 à 125 kilogrammes, alors que la charge des noirs du Loango n'a jamais dépassé 30 kilogrammes.

La vérité est que ce moyen de transport était déplorable au point de vue économique, puisqu'il grevait chaque kilogramme de marchandise, quelle qu'elle fût, et quelque faible que pût être sa valeur initiale, de plus d'un franc cinquante, car il fallait ajouter le prix du contremaître accompagnant la caravane et déduire, dans le rendement, le poids des emballages. Ce n'est certes pas avoir assez fait que de le supprimer, pour donner tous les avantages de cette suppression, en bénéfices, au chemin de fer du Congo belge. Aujourd'hui, les navires filent tout droit vers Boma, à l'embouchure du Congo, et portent voyageurs et marchandises vers le chemin de fer, qui permet de gagner en un jour le Stanley-Pool, sans fatigue, alors qu'il fallait un mois de marche pour atteindre ce point en suivant, à pied, au prix de mille fatigues, les sentiers des caravanes.

Et pourtant combien pittoresque et pleine d'imprévu était cette longue marche! On préparait son départ à Loango. Les porteurs venaient de toute part s'engager. On choisissait tous ceux qui semblaient solides et bien portants, et à chacun d'eux, sous la responsabilité du contremaître, on

confiait un de ses bagages représentant l'équipement, les vivres et les marchandises d'échange. Car, encore de nos jours, l'argent n'a cours qu'à la côte, mais, dans l'intérieur, il faut payer avec des marchandises d'échange, véritables marchandises-monnaie. Et alors, de même que chez nous, seules les pièces nationales ont cours, de même, là-bas, chaque région a son unité monétaire. Ici ce sont des barrettes de cuivre, ailleurs des perles, ou des étoffes, mais non pas de couleur et de dimensions quelconques, mais bien au contraire dans des conditions réglées suivant un type déterminé pour chaque contrée. Il en résulte que le porte-monnaie de l'explorateur s'étalait sur cinquante, cent ou un nombre plus grand de porteurs suivant l'importance du voyage entrepris.

La valeur de la marchandise ainsi transportée s'accroissait chaque mois de 30 ou 35 francs, somme payée à chaque porteur affecté à chaque caisse. Finalement, une caisse de perles blanches de 30 kilogrammes, emballage compris, valant environ 25 francs, arrivait, après une exploration d'une année, à coûter effectivement 385 francs, soit plus de 15 francs le kilogramme, et cela non compris les frais généraux, les pertes résultant de chavirages ou d'abandon par suite de maladies ou de décès de porteurs. Il n'est pas exagéré d'en doubler au moins la valeur. Cè n'est donc

---

---

## LE CONGO, SA POPULATION, SON ASPECT

---

---

pas tout à fait le prix de l'argent, mais guère s'en faut.

Donc ayant, dès avant le départ de France, tout minutieusement prévu, — car une épingle ou un clou qui manquent manqueront tout le temps que durera l'exploration, — on se mettait en route, et, après avoir suivi pendant quelques heures des sentiers à travers de hautes herbes, on arrivait à la lisière de la belle et grande forêt du Mayombe. Pendant plus d'une semaine, elle va nous abriter de son ombre intense, tellement sombre que la clarté du jour en est sensiblement diminuée. Et dans ces régions, où il faut à tout prix se préserver de l'action directe du soleil, en portant un casque colonial qu'on ne doit pas quitter, on peut cependant, étant en forêt, marcher impunément nu-tête.

C'est la grande forêt équatoriale, imposante, majestueuse, où l'homme est réduit à la dimension de pygmée à côté de ces géants du règne végétal dont les premières branches naissent, là-bas, très haut au-dessus de nos têtes et dont les troncs énormes forment comme les mille colonnes de ce temple de verdure. On avance sur un sol presque déblayé de toute végétation, car l'ombre est trop intense pour permettre aux petites plantes de pousser, et le pas est adouci sur une terre ouatée par les débris des feuilles qui ont formé comme un

épais et moelleux tapis. Elle est sourde, silencieuse, la grande forêt; aucun grouillement sur ce sol, que l'ombre isole de la vie. Ce n'est que là-bas, très haut au-dessus de nos têtes, que s'ébattent des vols d'oiseaux ou des bandes de singes; mais les arbres sont si élevés qu'ils sont même hors de portée d'un coup de fusil de chasse ordinaire.

Que d'incalculables richesses renferment ces arbres, en végétaux de toute nature, ce sol dont la grande fertilité naturelle s'est accrue encore par l'humus que forment et qu'augmentent chaque année les feuilles tombées. Mais nul ne les exploite encore; ce sont des réserves d'un avenir éloigné. Et sous cette couche de terre d'une abondante fertilité, se trouve un sol insondé et qui nous réserve, sans doute, bien des surprises au point de vue de sa richesse minière. En un seul point où un ébouli de terre permit d'examiner le sous-sol, Tholon, qui étudiait la nature de ces contrées, découvrit d'admirables blocs de diopside, puissant minerai de cuivre dont les gisements semblent être d'une grande importance, mais qui, découverts depuis vingt-cinq ans, sont aujourd'hui encore à peine exploités faute de moyens suffisants de transport.

Enfin, après avoir traversé les pentes rudes des monts Kaba et franchi à gué ou sur des troncs d'arbres branlants un nombre incalculable





SEUIL ROCHEUX DE BANGUI.



CHUTES DU N'DJOUÉ.



---

## *LE CONGO, SA POPULATION, SON ASPECT*

---

de ruisseaux ou de torrents, après avoir çà et là revu la lumière du soleil dans des clairières où les indigènes s'empresent de cultiver quelques plantes qui leur fourniront des aliments, on arrive aux plaines qui précèdent la région de Brazzaville. Le sol, très sablonneux, n'est recouvert, en cet endroit, que d'une végétation amoindrie. Ce sont de vastes étendues d'herbes fines entremêlées d'arbres rabougris, au tronc noirci par l'incendie, que chaque année, une fois pour le moins, les indigènes allument pour se débarrasser des chaumes qui couvrent le sol et entravent la marche.

Et puis, soudain, c'est, devant nous, la vaste étendue d'eau qui s'étend à perte de vue : c'est le Stanley-Pool. Si, moins habitué aux appellations coloniales, le voyageur, séduit par le nom de Brazzaville, donné il y a trente ans à cette localité, s'attendait à y trouver tout au moins l'amorce d'une citée, il aurait été cruellement déçu. Ce n'est en effet que quelques bâtiments, largement isolés les uns des autres sur un plateau impitoyablement déboisé. Ce sont l'habitation du gouverneur, les bâtiments d'administration, les magasins d'approvisionnement, les ateliers, etc., et puis plus loin, s'égrenant le long de la rive du lac, noyés dans une opulente verdure, on aperçoit l'église de la Mission catholique, ses bâtiments d'habitation et les factoreries

auxquelles les noirs chargés de marchandises donnent une incessante animation.

Lorsque le soir est venu et que le grand calme des belles nuits tropicales s'est fait, on entend dans le lointain l'éternelle plainte des flots du Congo, qui se brisent dans les cataractes mugissantes. Et de là-bas, sur la lisière de la brousse, où brillent quelques feux que les indigènes entretiennent pour éloigner les moustiques ennemis de leur sommeil, nous vient le son des primitifs instruments de musique, qu'accompagnent de monotones mélopées.

Comme on est loin de toute chose, dans quel isolement on se sent, car on sait que rien ne nous relie avec le monde civilisé, et pourtant on est là dans la sécurité la plus complète, la plus absolue. Il ne viendrait à l'esprit de personne de verrouiller ses portes. Les fenêtres restent larges ouvertes pour permettre à un air moins chaud de nous apporter un peu de bien-être.

Tout montre que ce point, qui n'est rien, aurait dû être tout. Et certes, ce serait nier l'évidence que de ne pas reconnaître toute l'ampleur du rêve de Brazza et de ne pas penser, comme lui, que le fait d'avoir tenu les premiers ce point, qui est la porte ouverte sur toute la région du centre africain, nous a donné une situation prépondérante. Et cette prépondérance, pendant un quart de

siècle, nous l'avons tenue en main sans vouloir comprendre la valeur de notre trésor. Mais nous sommes au tournant de l'histoire où les yeux vont s'ouvrir pour contempler un spectacle qui devra les remplir de larmes amères. Comment, après avoir accompli tant d'efforts, avoir entendu tant de voix qui ont clamé bien haut et bien fort : « Là est la richesse, là est l'avenir de notre colonisation, la fortune de nos industries ! » avons-nous été sourds aux accents si sincères de tous ceux qui revenaient de là-bas. Ah ! on les a fêtés, on les a acclamés, mais que n'a-t-on pas voulu les suivre dans leurs suggestives descriptions ! Et tout à l'heure, tel celui qui ne comprend l'affection qui l'attachait à l'être disparu que lorsqu'il l'a perdu, nous pleurerons d'avoir gaspillé les trésors conquis au prix de si longs et si patients efforts. Aujourd'hui encore, le public indifférent et même beaucoup, parmi ceux qui devraient savoir, cependant, envisagent la mutilation que vient de subir notre colonie comme un fait d'ordre secondaire. L'heure est proche où leurs yeux s'ouvriront et où ils comprendront l'énormité de leur erreur.

Sur le bord du grand lac, un seul bâtiment attire et retient l'attention. C'est celui des Messageries fluviales. Devant lui, près des quais aménagés, s'alignent des bateaux confortables, qui, par un service régulier, relie les points extrêmes de

notre colonie à Brazzaville. A l'arrivée de chaque courrier, des bateaux partent pour Ouesso, point extrême de la partie navigable de la Sangha, et pour Bangui, station située en avant des premiers rapides de l'Oubangui. L'organisation de ce service laissait espérer les meilleurs résultats financiers, ce qui est la démonstration la plus claire de son utilité aussi bien que de la prospérité commerciale des régions parcourues.

Deux voies s'ouvrent donc devant nous pour atteindre les territoires du haut, deux voies larges, à navigation facile, sans danger. Toutes les deux suivent le vaste Congo jusqu'au point où, soudain élargi encore par les tributs que lui donnent l'Alima aux eaux claires, puis la Sangha et l'Oubangui, dont les eaux chargées de limon sont rouges, il s'étale en une immense plaine liquide, dont l'œil devine à peine la limite dans l'infini lointain. Si nous filons devant nous, nous arrivons à Ly-ranga, point placé à l'extrême pointe de la rive droite de l'Oubangui ; en tenant notre gauche et serrant la rive, nous nous trouverons à l'embouchure de la Sangha. Mais toutes ces rivières forment ensemble une telle étendue d'eau qu'il faut une certaine habitude pour retrouver sa route.

Les rives apparaissent d'abord couvertes d'herbes et de roseaux. Entre les deux grandes rivières, il y a toute une région marécageuse envahie

surtout par de gigantesques papyrus et coupée de canaux naturels, dont certains sont aisément navigables. Puis la terre s'élève, s'assèche bientôt et se couvre de la merveilleuse végétation de la grande sylve équatoriale. Car nous sommes juste sous l'équateur, et tout à l'heure nous allons, remontant le cours d'une des deux rivières, nous trouver dans l'hémisphère nord.

Prenons l'Oubangui. Seule, la rive droite est à nous, la gauche faisant partie du Congo belge. L'embouchure de la rivière est si large que l'on devine à peine que l'on navigue déjà dans ses eaux, alors qu'on y est dès longtemps engagé. Mais bientôt le lit de la rivière est coupé par une série de grandes îles boisées qui se succèdent et s'enchevêtrent. Il y en a généralement plusieurs en même temps dans la largeur du fleuve, si bien que souvent l'on est dans l'impossibilité de reconnaître la terre ferme de celle de ces îles.

Au surplus, l'aspect de la rivière change totalement suivant la saison à laquelle on la parcourt. A saison sèche, chaque île est accompagnée et souvent reliée à celle qui se trouve sur la même ligne longitudinale par de longs bancs de sable, sur lesquels s'ébattent des milliers de palmipèdes ou d'échassiers appartenant aux espèces les plus diverses. Les rives, à ce moment, s'élèvent et s'escarpent en des pentes abruptes dans lesquelles

les indigènes taillent des marches pour en faciliter l'escalade.

A la saison des pluies, c'est-à-dire des hautes eaux, le spectacle change complètement. Plus de bancs de sable. Les îles émergent des flots sous forme de bouquets d'arbres qui semblent implantés dans le lit même. L'eau a escaladé les rives, souvent même les a envahies et recouvertes, sur une surface qui grandit à mesure que les terres s'abaissent. Si bien que, lorsque l'on navigue en pirogue pour éviter l'impétuosité du courant, on s'en va chercher abri sur ces rives elles-mêmes, et il advient que la navigation s'accomplit en forêt, au milieu des troncs d'arbres, au-dessus des broussailles de la rive complètement submergée par les eaux.

C'est une admirable contrée que celle de l'Oubangui, et toute la région qui est comprise entre ses rives et la Sangha est couverte d'une forêt intense, aux arbres gigantesques, poussant drus et serrés, et laissant, là encore, le sol dénudé par suite de l'épaisseur de l'ombre, qui abolit toute végétation humble. Aussi, dès que l'on a franchi le rideau très serré que forment les branches des grands arbres, traînant jusque dans les eaux du fleuve, comme pour défendre l'accès du sol ferme, on est dans des espaces d'un parcours libre et aisé. Tout montre que là encore la fertilité est grande et que la nature en a fait d'amples réserves



d'avenir. Là où la berge plus haute laisse voir, par quelques éboulis, la nature du sol, on reconnaît l'épaisseur énorme des alluvions fertiles, formées par les dépôts des eaux et le terreau des feuilles de la forêt.

Les berges sont partout recouvertes d'une végétation luxuriante et variée, çà et là, émergeant du fourré, le palmier à huile élance vers le ciel son stipe élégant, que surmonte le panache puissant de ses longues feuilles. Aux branches des arbres s'enguirlandent les lianes, parmi lesquelles dominent celles qui donnent le caoutchouc de cette région. Ses belles fleurs blanches embaument l'air, pendant que ses gros fruits orangés piquent la brousse de notes gaies et claires.

Et, au milieu de toute cette végétation, ou bien abrités par l'intense forêt, ou bien mettant à profit la moindre clairière, les indigènes, nombreux, ont construit leurs cases, qu'ils entourent de plantations de bananiers et de manioc.

Ils accourent au bruit du bateau, qui monte la rivière et, dans l'espoir de faire des échanges, ils apportent en hâte, à la rive, des paniers de provisions ou les marchandises recherchées par les trafiquants : caoutchouc ou ivoire.

Souvent, sur la rivière, nous croisons des trains de pirogues formés de dix à quinze embarcations. Rien n'est singulier comme l'effet qu'elles pré-

sentent de loin. On aperçoit d'abord une masse qui grandit rapidement et semble démesurément élevée au-dessus de l'eau. On dirait une bête fantastique qui agite ses membres et marche sur l'eau. C'est que les Afourous, qui montent ces pirogues très longues et très étroites, faites d'un tronc d'arbre creusé, se servent de longues pagaies, qu'ils manœuvrent debout, sans se baisser. Ils arrivent cependant à avancer très vite dans leurs longues courses sur l'Oubangui.

Ces Afourous constituent la peuplade la plus commerçante de la région. Ils se rendent chez les Bonjos, peuplades qui occupent le cours moyen du fleuve, et ils leur achètent caoutchouc et ivoire, qu'ils transportent jusque chez les Batékés des environs de Brazzaville. Tous ces transports, aussi bien que l'activité avec laquelle les indigènes de cette région se livrent à la pêche, qui leur procure une quantité abondante de poissons lesquels légèrement séchés et fumés, donnent lieu à des transactions entre peuplades voisines, font prendre à la grande rivière une certaine animation.

En 1887, Albert Dolisie, ayant visité cette région, avait, au point extrême de son exploration, à Mozaka, établi un poste qui avait l'avantage de commander tout le cours de la rivière, car en cet endroit elle n'est barrée par aucune île. Mais ce poste fut abandonné, deux ans plus tard, par raison



JUSQUE DANS LES ENVIRONS IMMÉDIATS DE LIBREVILLE  
LA FORÊT A GARDÉ SON ASPECT SAUVAGE.



d'économie. Or il était composé d'un Européen et de quatre tirailleurs sénégalais.

L'Oubangui, contrairement à ce que l'on a affirmé, baigne donc des rives fertiles, productives et couvertes d'une population nombreuse. Ce ne sont pas des terres marécageuses et inutilisables. Tout au contraire, le climat tropical de cette contrée, très arrosée, pourrait assurer dans l'avenir la possibilité d'y produire toutes les cultures les plus exigeantes. On peut estimer que ces terres valent celles des parties les plus riches du globe, du Brésil ou des Indes néerlandaises. En particulier, les plantes à caoutchouc telles que les heveas du Brésil pourraient, certainement, donner là, par la culture, les mêmes résultats qu'elles ont donnés aux Indes.

Nous avons découvert en ce point un caféier spécial, dénommé caféier du Congo (*Coffea congensis*), qui présente un grand intérêt pratique, car il donne un bon produit et il est complètement réfractaire aux atteintes de la terrible maladie qui ravage toutes les plantations et dont en particulier les régions de l'Océan Indien ont eu si cruellement à souffrir. Aussi, rapporté par nous, se répand-il rapidement, et on peut lui prédire le plus grand avenir.

Nous ne voulons pas nous étendre davantage sur les considérations relatives à ces régions, qui

méritent cependant, en raison des événements dont elles sont le théâtre, de retenir toute l'attention. On retrouvera dans des publications spéciales des documents plus complets sur ces contrées (1).

Après un parcours de près de 800 kilomètres, nous atteignons le point où la rivière, qui s'était dirigée vers le nord, va soudain orienter son cours vers l'est, formant vers le 5<sup>e</sup> degré parallèle un coude brusque. Les eaux venant de la région haute ont rencontré, en ce point, un massif rocheux qui, resserrant leur cours, le transforme en un torrent impétueux.

Le bief inférieur s'arrête, brusquement limité par un véritable barrage fait d'un seuil élevé d'où les eaux se précipitent en flots mugissants. Il est impossible de franchir ce torrent, et l'on doit nécessairement gagner la voie de terre pour reprendre la navigation dans le bief supérieur.

Là encore, les eaux sont loin d'être calmes; mais, avec l'habileté des pagayeurs du haut de la rivière, on peut, presque sans danger, se confier à eux.

Ce sont, en effet, de merveilleux pilotes que ces pagayeurs Banziris, et l'on ne peut imaginer rien de plus pittoresque, de plus saisissant, de plus impressionnant même que d'entreprendre de

(1) J. DYBOWSKI, *La route du Tchad*, Firmin Didot, édit.

remonter l'Oubangui, en s'abandonnant à leur incontestable habileté.

Leurs pirogues, taillées dans un bois dur et résistant, sont à fond plat et ne mesurent pas plus de 0 m. 60 de large; elles sont d'une très grande longueur, qui dépasse souvent 12 mètres. S'ils ont à convoyer des blancs, ils n'en acceptent qu'un par pirogue. L'équipe est formée de huit ou dix pagayeurs, accroupis à l'arrière, et de quatre ou cinq solides gaillards, qui, placés à l'avant, se réservent au moins un tiers de la longueur totale de la pirogue pour évoluer librement. Armés de longues perches, qu'ils manient avec une extrême habileté, ils les enfoncent dans les flots, s'arc-boutent au fond de la rivière et, marchant sur la partie de la pirogue laissée libre, l'obligent à avancer rapidement. Le mouvement combiné des hommes maniant les perches à l'avant et des pagayeurs à l'arrière donne au total une marche rapide et qui triomphe de tous les obstacles.

Bangui, que nous avons laissé en aval du seuil rocheux, a, par sa position même, une importance considérable. Il commande le bief supérieur, comme Lyranga domine l'embouchure de la rivière. Or, d'après les conventions récentes, ce sont précisément ces deux points qui sont visés. Non pas, bien entendu, qu'il s'agisse de céder nos

deux postes de Lyranga et de Bangui, et que l'on nous inflige encore, jointe à tant d'humiliation, celle, plus grande encore, d'amener notre pavillon pour voir hisser au même mât le pavillon allemand, mais du moins l'on doit céder les localités proches de ces deux points. C'est ainsi que les territoires livrés s'étendent, dans le haut, tout le long du cours de la Lobaye, qui prend sa source près de la ligne de faite séparant le versant de l'Atlantique de celui du Tchad et vient déverser ses eaux dans l'Oubangui, un peu en dessous de Bangui.

Il est certain que, pour qui ne connaît pas la topographie des lieux, ces deux points ne semblent indiquer, sur la carte, rien de particulier et, mal renseigné, on a pu n'attacher qu'une faible importance à la cession de ces deux points. De fait, c'est tout le cours inférieur de l'Oubangui qui nous échappe, puisque nous semblons disposés à abandonner aussi bien l'entrée que la sortie de toute la partie d'accès facile et de tout temps navigable.

La faute est lourde, et les conséquences pèseront d'un poids considérable sur tout l'avenir de nos possessions du Centre-Africain.

Revenons maintenant dans le bief supérieur ; franchissons les rapides, et nous nous trouverons soudain, presque sans transition, dans une contrée où tout est changé : la configuration, l'aspect, la



végétation et les habitants. Il semble que le seuil de Bangui a fait en même temps comme une coupure dans le territoire et a opposé une barrière entre les diverses peuplades qui habitent ces contrées.

La race des indigènes n'est plus la même. Il ne s'agit plus d'une de ces séparations en tribus qui souvent laissent entre elles de grandes analogies ethnographiques, mais d'une séparation profonde, dont l'aspect, les traits, les habitudes, les mœurs constituent une caractéristique nette et décisive.

Toutes les populations de la grande forêt qui commence avec les rives du Congo, pour ne se terminer qu'avec les territoires limités, en ce point, par la rive gauche de l'Oubangui, forment un groupe dont les tribus ont plus ou moins d'analogie entre elles. Les Bonjos, les Balloïs, les Bouzerous sont tous des primitifs au prognathisme accusé, à la musculature robuste, à l'aspect bestial et sauvage. On trouve chez eux des types qui se rapprochent de l'aspect du goril. Ils sont tous anthropophages. Ils bornent leurs cultures aux bananes, aux patates, et plus rarement au manioc et aux ignames, et la caractéristique de leur alimentation est d'ignorer la production et l'emploi des céréales.

Il semble que c'est vraiment là le noyau le plus primitif, le plus sauvage que l'on puisse

rencontrer en Afrique. La grande forêt paraît les avoir isolés de tout. Leurs rapports avec le monde civilisé ne pouvait leur venir que du sud ; or ils n'ont jamais eu avec les régions côtières aucune sorte de rapports. Ils sont essentiellement sédentaires et, par cela même, farouches, c'est-à-dire en même temps timorés, fuyant au moindre bruit insolite, comme prêts à se servir de leurs armes primitives, par instinct de conservation, et nullement par sentiment belliqueux. Les Afourous, qui tiennent le bas de la rivière et qui, comme nous l'avons dit, viennent acheter, chez eux, le caoutchouc et l'ivoire, les ont, avec un soin jaloux, séparés de tout contact. Ils ignorent tout de notre civilisation, dont une boîte en fer-blanc, une bouteille, une allumette qui prend feu les plonge dans la stupeur.

Cet isolement est si grand que même les végétaux utiles, dont au début les semences ont été importées par les négriers dans les régions côtières, ne sont pas remontés jusqu'à eux, pas plus qu'ils n'ont été importés par le courant d'émigration venant de l'est. Si bien que les arbres fruitiers comme les manguiers, les goyaviers, les papayers, qui abondent dans le Bas-Congo, n'ont pas pénétré dans l'Oubangui, où ils étaient encore totalement ignorés il y a vingt ans. Le citronnier, l'ananas, qui partout se sont propagés au point de former

de véritables massifs dans certaines localités du bas de la colonie, n'avaient pas encore fait leur apparition dans les villages du Bas-Oubangui. Seul le tabac y est employé, nous ne voulons pas dire cultivé, car il pousse à l'état demi-sauvage, et les indigènes se contentent d'en récolter les feuilles, qu'ils séchent et qu'ils fument dans des pipes à grand foyer, que, assis en cercle, ils se repassent de l'un à l'autre. Encore ce tabac n'appartient-il pas à l'espèce à grandes feuilles, lequel fournit notre produit habituel à fumer, mais bien à celle à petites feuilles, dont la provenance est tout autre.

Ce n'est pas le lieu ici d'insister sur l'origine et les voies de dissémination des plantes culturelles africaines. Cependant cette question est passionnante, car elle soulève une foule de problèmes dont la solution peut conduire à de nombreuses déductions relativement aux courants d'émigration qui, dans les périodes anciennes, ont traversé ce vaste continent que la fin du XIX<sup>e</sup> siècle semble avoir découvert à nouveau et comme fait sortir d'un sommeil léthargique dans lequel les siècles l'avaient enseveli.

Donc, sitôt que nous avons franchi la région des rapides du coude nord, toute la nature se montre à nos yeux, surpris de ce brusque changement, profondément modifiée.

Les habitants de la rive droite de l'Oubangui supérieur forment un groupe très nettement caractérisé. Banziris, Sangos, Yakomas se ressemblent d'aspect, de mœurs et d'habitudes. Excellents payeurs, ils passent leur existence sur l'eau. Nous avons vu des bambins de cinq ou six ans s'amusant déjà, avec une petite pirogue de 2 mètres de long et une minuscule pagaie, à se promener sur les bords de la grande rivière. Tombent-ils à l'eau que, nageant déjà dans la perfection, ils regagnent la rive, enfourchant la pirogue chavirée. Dès le matin, sortant de leurs grandes cases enfumées par un feu de bois que parfume l'odeur de résine et d'encens, destiné à éloigner les moustiques, les femmes portent les petits à la rivière pour les baigner. Ils apprennent à nager comme les nôtres à marcher.

En contact constant avec les peuplades anthropophages, ils en réprouvent complètement les pratiques. Ils sont avant tout ichtyophages, et ce sont les populations de l'intérieur qui leur fournissent, en échange des poissons qu'ils pêchent, du manioc, du mil ou du maïs.

Grands, élancés, d'allure souple, ils ont de l'élégance dans la démarche. Leurs grands yeux, au regard net et décidé, éclairent une physionomie agréable, presque jolie chez les femmes. Leur nez, peu déprimé, souvent droit et mince, leur bouche



TROUPEAU DE BŒUFS BAGUIRMIENS.



GUERRIERS SABANGAS DANS LE HAUT-OUBANGUI.



bien taillée, sans lèvres épaisses, les éloignent du type nègre auquel nous sommes habitués et les rapproche des populations de l'est de l'Afrique. Ils semblent former comme une pointe de pénétration des races venues des régions orientales en suivant les grands cours d'eau.

Si, maintenant, nous quittons les rives de l'Oubangui pour remonter vers le nord, nous allons trouver un groupe de peuplades différentes encore de celles que nous avons rencontrées jusque-là. Les Langouassis, les N'Gapous, les Dakouas forment un groupe qu'il faut rapprocher des Niam-Niam décrits par Schweinfurth (1), et qu'il a rencontrés plus à l'est, mais suivant le même degré parallèle. Ce sont toutes des peuplades anthropophages, et pourtant ce ne sont pas des sauvages ignorants de toute chose, comme les populations du Bas-Oubangui. Chez eux, au contraire, les cultures sont très en honneur, et ils se livrent aux travaux du sol avec infiniment de méthode et de précision.

Comme chez les populations qui habitent notre Soudan occidental, on les voit débrousser la forêt pour lui substituer les champs de culture. Ils savent que c'est là où l'arbre a crû que le sol est le plus fertile. Il est rare de voir une culture seule

(1) *Schweinfurth au cœur de l'Afrique.*

occuper la terre, mais au contraire, avec une méthode qui surprend chez des peuplades aussi primitives, ils combinent les plantations pour tirer du sol cultivé le plus qu'il peut rendre. C'est ainsi qu'ils sèment ensemble le mil et le maïs. Ce dernier donne ses graines en trois ou quatre mois; ils l'arrachent alors, et le mil reste seul et parachève sa croissance. Bien souvent encore, ils couvrent la terre de cultures accessoires intercalaires, telles que celles de concombres, de courges ou de patates. C'est un véritable assolement. Ils le complètent encore en déplaçant les cultures et en abandonnant les terres qui ont porté plusieurs récoltes pour remettre en culture d'autres surfaces nouvellement débroussées.

Souvent, pendant des journées, on chemine ainsi au milieu de champs cultivés qui entourent les villages et conduisent, sans transition, jusqu'à d'autres cultures avoisinant d'autres groupements de cases.

Tout cela serait pour le mieux, car il n'est pas douteux que ces coutumes dénotent, de la part des indigènes qui les pratiquent, des aptitudes culturelles dont il nous serait aisé de tirer parti le jour où ces régions seraient accessibles, si jusqu'à présent elles n'étaient, au point de vue pratique, complètement isolées du monde civilisé par leur éloignement et par le manque absolu de tout moyen



---

## LE CONGO, SA POPULATION, SON ASPECT

---

de communication avec les régions de la côte.

Ici, comme chez tous les peuples cultivateurs ou pasteurs de l'Afrique centrale, règne la coutume, les pluies ayant cessé, d'incendier les chaumes des prairies desséchées. L'herbe a poussé grande et robuste pendant la saison humide. Ses brins sont souvent résistants comme des roseaux et hauts de 2 ou 3 mètres. Tout est noyé, alors, dans cet océan d'herbes qui a remplacé la forêt et dans lequel disparaît la troupe qui passe, comme le gibier qui fuit ou le fauve qui guette une proie facile. Chaque village est isolé, emprisonné qu'il est dans ce flot de verdure.

Aussi avec quelle impatience l'indigène attend-il le moment où enfin il pourra, l'herbe s'étant desséchée, l'enflammer et faire brûler cet incendie qui va, favorisé par l'ardeur du soleil qui a évaporé toute l'humidité et un vent souvent très fort, réduire en cendre tous ces obstacles. Car, après, ce sera l'espace libre, l'horizon vaste, rendu à la vue; la prairie qui repousse attirera les troupeaux de gazelles et d'antilopes, désormais faciles à atteindre. L'indigène ne se sent pas en sécurité tant que l'herbe grande lui dérobe l'espace à la vue; il est à la merci d'une surprise et, pour lui, l'heure où il pourra faire le brûlage est attendue comme le moment de grandes réjouissances. Il va en effet organiser, avec le concours de tous les vil-

lages de la région, de grandes chasses qui vont lui fournir une ample provision de *niama*, et niama, c'est la viande dont il est tant privé, n'ayant pas de bétail. Et tout ce qui vit va fournir cette viande, depuis l'éléphant qu'il attaque, lorsqu'il est en nombre, en un courageux corps-à-corps, depuis l'antilope de toute taille, — et il en est de la dimension d'un cheval et de minuscules guère plus grosses qu'un lièvre, — jusqu'aux gros rats, aux écureuils, aux serpents et même aux sauterelles, qu'il consomme volontiers.

Mais si ces incendies sont pour l'indigène un moyen puissant, dont il sait tirer largement parti, on doit, au point de vue général, considérer cette pratique comme absolument déplorable, car elle est la cause initiale de la disparition progressive des grandes réserves que les siècles ont accumulées et qui, rationnellement employées, devraient assurer à tout jamais la fertilité et la richesse de ces contrées.

L'incendie des herbes, en effet, non seulement détruit toutes les matières organiques qui forment la base réelle de la productivité du sol, car c'est une erreur de croire que les cendres résultant du brûlage donnent à la terre la quintessence des produits que le feu a réduits en poussière, mais cet incendie a surtout un effet désastreux, car il s'attaque aux arbres, dont il affaiblit d'abord la



LA VUE SUR L'OUBANGUI S'ÉTEND A L'INFINI.



LES RAPHIAS, A LA VÉGÉTATION PUISSANTE, ENCOMBENT  
LES BORDS DE L'OGOOUÉ.



---

## *LE CONGO, SA POPULATION, SON ASPECT*

---

vitalité, qu'il conduit, les années suivantes, au dépérissement et à la mort, qu'il détruit enfin quand ils sont desséchés.

Cette question a, pour l'avenir de toutes nos possessions centre-africaines, une importance capitale. Aussi mérite-t-elle que nous nous y arrêtions un court moment.

On peut poser en principe que, au début, l'arbre envahit toutes les terres fertiles pour constituer la forêt. Isolé d'abord, il dissémine chaque année ses semences. Suivant qu'elles sont ou non comestibles et qu'elles sont plus ou moins lourdes, elles se répandent plus ou moins près du premier arbre. Le vent qui porte au loin les semences légères, les animaux qui en recherchent les pulpes et qui en jettent les graines sont autant d'agents inconscients de dissémination. Et l'on voit naître ainsi le massif forestier, dont les essences composantes seront éparses et mélangées, si les graines sont aisément disséminées, et formeront au contraire des groupes compacts quand celles-ci seront pesantes et tomberont près des arbres qui les ont produites. Voilà la forêt qui se forme, et l'inégalité de l'âge, la dimension des arbres, leur groupement variable, sont des témoins qui montrent clairement comment les choses se sont passées au début.

Une fois qu'elle aura pris possession du sol, la

forêt n'en restera pas là. Elle marchera, chaque année, à la conquête du terrain qui l'entoure. Ses feuilles, qui joncheront la terre, vont constituer un humus fertile qui précédera le peuplement forestier, car elles tomberont jusqu'en avant du massif et prépareront le sol à recevoir les semences, en le fertilisant. En même temps, les racines affouillent la terre dans ses parties profondes; elles pénètrent dans le fendillement des roches, dont elles aident la désagrégation. Et la terre fertile naissant sous l'influence de la forêt, celle-ci étend sur le sol, qu'elle recouvre chaque année plus loin, son ombre tutélaire.

Ainsi est née la grande forêt équatoriale, qui, sans interruption, couvre d'indéfinies surfaces. Si nulle cause adverse n'intervenait, elle s'emparerait ainsi de tout le continent africain. Peut-être même n'est-il pas téméraire de penser qu'elle l'a un jour complètement possédé, partout où le sol était constitué et où il n'était pas recouvert par les eaux.

Mais l'homme vint. C'est l'ennemi de la forêt. Son ombre lui dispute les ardents rayons du soleil. Ses racines lui prennent la terre qu'il veut ensemençer. Aussi l'attaque-t-il par les moyens dont il dispose. Il en abat quelques arbres, qu'il incendie, et la clairière naît. Il l'étend, il brûle encore les arbres à demi morts, les herbes; la plaine se forme. C'est là qu'il va élire domicile, car les

grandes forêts sont toujours vides d'habitants. Et c'est alors que, maître de l'espace, il va chaque année maintenant, par un incendie facile à produire, mettre le feu aux herbes. Ainsi commencé, l'incendie va courir sans limite de durée ni de distance. Il s'étend sur des dizaines de kilomètres ; il dure des semaines.

Bientôt il vient à la lisière de la forêt et n'atteint d'abord que les jeunes peuplements, l'avant-garde du massif, il les grille, les dessèche. L'année d'après, il trouvera dans ce bois mort un élément nouveau, qui lui permettra d'étendre plus loin ses ravages, de pénétrer dans le fourré, de s'attaquer même aux grands arbres, dont il brûle les branches, dont il noircit le tronc. Et bien vite la forêt attaquée succombe. Seuls quelques gros arbres, aux grandes dimensions, à l'écorce épaisse, ont résisté. Les feuilles elles-mêmes, autrefois agents de fertilisation, sont maintenant éléments d'incendie. Et c'est alors que le spectacle change et qu'à la place de la forêt on ne trouve plus que la steppe herbeuse, avec, çà et là, quelques arbres qui émergent, rabougris, tordus, ou morts et levant vers le ciel leurs grands bras éplorés.

Tel devient l'aspect des grands espaces à la population dense. Encore, pendant un temps, les arbres qui accompagnent les rivières résistent par l'humidité du sol et forment ces couloirs de

verdure qui bordent les cours d'eau. Mais l'homme, pour cuire ses aliments, pour construire ses cases, a besoin de bois. Il s'attaque aux derniers arbres. Dès lors, l'équilibre est rompu. Leurs branches ne suffisent plus aux besoins de l'indigène. Bientôt il affouillera le sol pour y aller prendre les dernières racines des derniers arbres. Et sur les marchés des grands centres du Soudan, on voit vendre des petits tas de bois tordus, informes : ce sont les derniers vestiges de la forêt disparue.

Pour qui a parcouru l'Afrique, la cause de la formation des déserts apparaît ainsi. Nous ne voulons pas pousser plus loin l'examen de cette question. Quelque importance qu'elle puisse avoir, elle ne saurait nous retenir ici. Qu'il nous suffise de dire que sa solution doit prendre place dans l'organisation même des colonies, car il est aisé encore, sur bien des points, d'arrêter ou de limiter les effets de ce fléau africain : l'incendie des herbes.

Ce qui précède explique les raisons pour lesquelles, brusquement, le tableau a complètement changé d'aspect dans les régions du Haut-Oubangui : avec les champs de culture alternent de vastes étendues couvertes d'herbes, et seulement, çà et là, quelques arbres rabougris et parfois quelques coins de forêt, derniers refuges des peu-



plements disparus. En même temps le climat change rapidement. A la chaleur moite des régions équatoriales, que caractérise une très grande uniformité, succèdent des écarts brusques ; il fait plus chaud pendant le jour, plus frais, parfois presque froid pendant la nuit. Il pleut moins ; les saisons sèches se prolongent. Le déboisement a eu une répercussion profonde sur le climat, qui à son tour influe sur la végétation. Et les plantes, s'adaptant aux conditions qui leur sont imposées, se sont peu à peu modifiées.

Cependant le sol reste peu mouvementé, et c'est à peine si l'on s'aperçoit que, presque sans transition, on est passé du bassin de l'Atlantique dans celui du Tchad ; maintenant les ruisseaux ont en effet changé de direction : ils coulent vers le nord-est.

Enfin les cultures ont presque disparu. Les indigènes, peu nombreux, forment de petits villages pauvres qu'entourent quelques maigres champs de légumes. C'est que nous sommes dans la zone où les musulmans, venant du nord, faisaient, avant notre occupation, d'incessantes incursions pour emmener tous les êtres valides et les réduire en esclavage. Depuis que notre protection s'étend sur ces contrées, la confiance renaît et les villages se reforment.

On avait pu songer, un moment, en remontant le Congo puis l'Oubangui, puis en prenant les

---

## LE CONGO MÉCONNU

---

rivières Kémo et Tomy, arriver tout près de la ligne de faite d'où il était possible d'atteindre les affluents du Chari, qui déverse ses eaux dans le Tchad, et atteindre les régions peuplées que baigne ce lac. Cette route, que nous avons indiquée (1), nous sera désormais fermée ou tout au moins rendue impraticable. Il faudra donc chercher un autre moyen de relier nos possessions de la région tchadienne à une de nos colonies constituées.

(1) *La route du Tchad*, Didot, édit.



## CHAPITRE V

### LA COLONISATION

Doit-elle être commerciale ou agricole. — Les jardins d'essai. — Plantations dans la région du littoral. — Les cultures possibles. — Les grandes concessions. — Leur cahier des charges. — Nécessités de l'observer. — Conséquences du traité du 4 novembre 1911.

**A**VEC la grande fertilité naturelle, qui est la caractéristique du sol du Congo, avec cette multiplicité d'aspects et de climats qui résulte de l'étendue même de son territoire, notre vaste colonie aurait pu rapidement acquérir, par l'organisation d'exploitations bien conduites, une définitive prospérité. Il semble non douteux que si, dès le début, on avait su organiser la colonisation, celle-ci aurait pris un rapide essor.

Nous l'avons montré, au début de ce volume, à côté d'incontestables qualités, nous commettons la faute, en matière de colonisation, d'abord de ne pas nous y préparer techniquement et ensuite de ne pas savoir, au moyen de groupements, d'asso-

ciations, unir nos efforts et triompher des obstacles. Si nous avons su apporter un esprit de cohésion dans les entreprises de la région du littoral, elles seraient rapidement devenues prospères. Mais là, comme partout, nous comptons sur l'intervention providentielle de l'État. Or elle ne s'est pas produite, ou du moins d'une façon tout à fait insuffisante, car là, comme pour le reste, les crédits étaient mesurés avec une trop rigoureuse parcimonie.

Cependant la colonisation ne s'improvise pas, ne s'invente pas ; il faut profiter de l'expérience des autres, d'abord, puis avoir dans la main ce qui est nécessaire pour commencer. Et, à cet égard, des indications précises sont indispensables. En colonie anglaise ou hollandaise, les colons s'unissent et créent, à frais communs, des stations expérimentales capables de les renseigner sur les méthodes à suivre. Nous avons suppléé à ce manque d'esprit d'initiative en organisant, dans chaque colonie, des jardins d'essai.

Ces établissements ont, sur bien des points, rendu les plus signalés services. Leur rôle consiste non pas, comme on se l'est figuré parfois, à former, en réunissant des spécimens de toutes les plantes utiles, de véritables jardins botaniques ; ceux-ci, sans en nier l'utilité, ne conduisent pas à des applications, à des utilisations assez immédiates. Le



PRÉPARATION DU CACAO DANS UNE FACTORERIE DE LA CÔTE.



LE CACAOYER EST UNE DES PLANTES D'AVENIR DE LA COLONIE.



rôle du jardin d'essai est tout autre, et il consiste principalement à réunir seulement la série de végétaux dont la culture peut être utilement propagée et à les étudier au point de vue du rendement qu'ils peuvent donner dans la colonie. Pour arriver à ce but, chacune des plantes principales est cultivée sur un vaste carré où toutes les méthodes de fumure, de taille, de récolte, de préparation des produits, sont expérimentées. On est de la sorte, en mesure de fournir aux colons des indications précises qu'ils n'ont qu'à suivre pour arriver au succès ou pour éviter les échecs. Ils se trouvent ainsi méthodiquement guidés et n'ont qu'à appliquer les pratiques que des expériences, parfois longues et coûteuses, ont démontrées comme bonnes.

Mais le rôle utile de ces établissements ne se borne pas à ces seules indications. Ils aident d'une façon bien plus effective et plus efficace encore les débuts de toute entreprise coloniale. En effet, l'agriculture coloniale présente, dans ses applications, des particularités qu'il est nécessaire de connaître pour se rendre compte des difficultés qu'il faut vaincre au début. C'est ainsi que, si un agriculteur veut entreprendre dans la métropole, ou sous un climat similaire, telle culture que ce soit, il lui est toujours loisible de se procurer des semences et de propager, par ce moyen, la plante

nouvelle. Or il n'en est pas de même pour les cultures tropicales. Voudra-t-on se livrer à la culture du caféier, du théier, du cacaoyer, des arbres à caoutchouc, etc. ? Il ne suffira pas, contrairement à ce que l'on pourrait penser, d'emporter des graines de ces plantes. Arrivées à destination, elles ne germeraient pas. Elles présentent en effet la particularité de perdre très vite, les unes en quelques semaines, les autres en quelques jours, leur faculté de germer. Dès lors, le colon qui voudra entreprendre ces cultures se heurtera dès le début à des difficultés matérielles presque insurmontables, ou tout au moins extraordinairement onéreuses à vaincre.

C'est une des raisons, et il y en a beaucoup d'autres du même genre, pour lesquelles il a fallu créer un organisme métropolitain réunissant entre eux tous les jardins d'essai des colonies : c'est le Jardin Colonial de Nogent-sur-Marne. Placé au centre de toutes les voies de communication du monde, il reçoit les semences qui arrivent, à bout de souffle, pourrait-on dire, les sème dans ses serres, les propage par le bouturage ou autres procédés, s'il y a lieu, et, au moyen de caisses vitrées très pratiques, véritables serres portatives contenant cent plantes, les expédie vers les jardins d'essai. Ceux-ci mettent les plantes en carrés de culture et, à leur tour, les propagent à des centaines ou à des milliers



d'exemplaires, qui seront mis à la disposition des colons.

Ainsi, ceux-ci, voient-ils s'aplanir devant eux la première, c'est-à-dire la plus insurmontable des difficultés, celle de se procurer le point de départ de leur entreprise culturale. Mais le jardin d'essai fait plus encore : ce n'est pas quelques plantes qu'il va distribuer, ce sont des milliers, des dizaines ou des centaines de mille. Sait-on qu'en Afrique Occidentale, où il existe un service d'agriculture très complet, on a ainsi propagé des millions de plantes à caoutchouc ? Ce n'est là qu'un exemple ; il y en a beaucoup d'autres qui démontrent l'indispensabilité de cette organisation. Mais, là encore, faute de ressources, cette action est restée limitée et n'a pas donné tous les résultats qu'on était en droit d'en attendre.

L'admirable fertilité de la région littorale, l'uniformité d'un climat où la température comme la précipitation d'eau restent presque constantes, sans grands écarts, permettent d'entreprendre avec succès la culture des plantes les plus exigeantes. Parmi celles-ci, il faut citer le cacaoyer, qui ne peut venir que là où un sol très fertile est vivifié par un état hygrométrique constamment élevé et une très grande stabilité de la température. En face du Gabon, se trouve, à une faible distance de Libreville, l'île de San-Thomé, colonie portugaise, où

des fortunes considérables ont été réalisées par la culture du cacaoyer. Transportée dans la région littorale de notre colonie, cette plante a donné, dans certaines régions, des résultats remarquables. Elle pourrait, propagée dans toutes les parties où le sol est riche et profond, donner d'excellents rendements. Grâce au jardin d'essai, les meilleures variétés ont été introduites et étudiées. Mais trop peu d'efforts ont été faits pour répandre cette utile culture. Un gouverneur de talent, M. Nouflard, prit l'intelligente initiative de faire faire des *palabres*, c'est-à-dire des sortes de conférences, pour démontrer aux indigènes tout l'intérêt qu'ils avaient à se livrer à cette production. Cette mesure donna des résultats utiles; malheureusement M. Nouflard fut bientôt, pour raison d'avancement, envoyé dans une autre colonie, et son initiative ne fut pas poursuivie.

On fit des essais de culture de vanille. Ce furent les missions catholiques qui se livrèrent à cette production. Elle leur donna des résultats très satisfaisants. Les produits se montrèrent de qualité excellente et pouvant rivaliser avec les premières marques. Mais rien ne fut fait pour propager cette culture, qui aurait pu assurer la richesse à ceux qui l'auraient entreprise. Dans des conditions peut-être moins favorables, elle a donné, aux Comores et dans la région est de Madagascar, les résultats les plus ines-



RÉCOLTE DU CAFÉ.



UNE PLANTATION DE CAFÉIERS DANS LA RÉGION DU LITTORAL.



pérés, et ceux qui l'ont entreprise ont réalisé en peu d'années de grosses fortunes. Aujourd'hui les colonies françaises tiennent la plus large place dans la production mondiale de la vanille. Le Congo aurait dû y avoir sa très grande part.

Dans toute la région littorale et jusque dans les sables du bord de la mer, le cocotier pousse avec une extraordinaire vigueur. Or le cocotier, c'est la plante d'avenir par excellence. Un arbre de six à sept ans produit déjà, et, à partir de ce moment, chaque année, il donnera au moins cinquante ou soixante noix, parfois près du double. Que coûte-t-il à cultiver ? Rien, ou à peu près. Or, ces noix ne valent jamais moins de 6 à 7 centimes et souvent plus. On compte donc que son revenu annuel est de 3 à 5 francs. On aurait dû en planter des millions, et on aurait constitué de ce fait une immense richesse d'avenir, car, au taux actuel, un pied de cocotier représente une valeur de 15 à 20 francs. Malgré la production énorme du coprah ou amande de coco sèche, laquelle atteint près de 700 000 tonnes, le prix de cette denrée va en augmentant sans cesse.

Notre colonie se prête admirablement à la culture du caféier, et nul n'en doutera quand nous rappellerons que l'on en rencontre partout à l'état sauvage et que plusieurs de ces espèces spontanées donnent un produit de très bonne qualité. Comme

on le sait, le café produit dans nos colonies n'entre pas cependant en franchise dans la métropole. Toutefois il est dégrevé de la moitié des droits et bénéficie de ce fait d'une prime de 0 fr. 76, qui représente déjà un encouragement intéressant pour sa production. On aurait dû tirer parti de cette situation doublement favorable et créer de vastes plantations, qui rapidement auraient donné un revenu élevé.

Le jardin d'essai avait, à un moment donné, préparé des plants de caféiers qu'il offrait aux planteurs pour leur épargner les pertes de temps du début et leur permettre de constituer, dès leur arrivée, leurs champs de culture. Mais, faute d'une publicité suffisante, ces faits sont restés ignorés, et nul n'est venu tirer profit de ces dispositions.

Chez nous, la publicité coloniale est tout à fait insuffisante. Le monde colonial vit trop retiré chez lui. Il fait bande à part ; il ne se soucie pas assez de tenir l'opinion publique au courant de ce qui se passe aux colonies. Aucun quotidien ne parle de nos possessions lointaines, si ce n'est pour signaler quelques faits d'armes, quelques événements politiques ou des nominations d'agents de tout grade. Voyez ce qui se fait à Londres. Sur les voies principales, des boutiques luxueusement installées montrent les produits de telle ou telle colonie, sur laquelle elles distribuent à profusion

des brochures, très bien faites, et largement illustrées. Partout des conférences sont organisées ; elles sont accompagnées de nombreuses projections photographiques, qui montrent la réalité des faits et renseignent le public sur l'aspect de contrées qu'il doit connaître et vers lesquelles, rapidement, tout un courant d'émigration s'établit.

Dira-t-on que chez nous on manque d'individus voulant se rendre dans les colonies ? Ce serait une erreur, car si, comme nous l'avons dit, faute d'être mieux renseignés, ceux qui possèdent hésitent à y placer leurs capitaux et surtout à y aller, par contre, dans la classe des déshérités, on trouvera toujours plus de candidats qu'il n'y aura de places à offrir. Il n'est pas une société coloniale qui ne possède de volumineux dossiers de candidats aux emplois dont elle pourrait disposer. Mais aux colonies moins que nulle part ailleurs on ne peut rien entreprendre sans capitaux. Il ne faut, à aucun prix, recommencer l'épreuve de la colonisation en Nouvelle-Calédonie, dont nous avons parlé, et croire que l'on arrivera à un résultat quelconque avec les colons-épaves. C'est là une erreur qu'il faut détruire.

Ce qu'il faut, c'est de bonne heure faire pénétrer dans les jeunes cerveaux des notions exactes, précises, sur ce que sont nos colonies. Sans amplification aucune, avec une précision absolue et une

sincérité complète, il faudrait montrer les faits tels qu'ils sont. On ouvrirait ainsi un horizon nouveau. Et parmi tous ceux, et ils sont nombreux, qui ne savent de quelle côté diriger leur activité, il s'en trouverait qui s'en iraient la porter au loin avec leurs capitaux et en tireraient une large et juste rémunération.

Ce que l'on sait généralement le plus chez nous, ce sont les échecs plus ou moins retentissants de telle ou telle entreprise. On ignore les succès, car ceux qui ont triomphé ne vont pas clamer partout leur réussite. Si bien qu'il ne reste qu'une impression générale défavorable, qui rend l'opinion publique fort méfiante, sitôt qu'on lui présente une affaire nouvelle.

Que sait-on chez nous des choses coloniales ? Quel enseignement en donne-t-on à la jeunesse ? Aucun, car même la part qui leur est faite dans l'étude de la géographie est tout à fait insuffisante. Et, au surplus, où donc ces professeurs eux-mêmes auraient-ils puisé des notions précises, puisque nulle part on ne les leur a fournies ? Il existe bien une École Coloniale ; l'enseignement y est très complet, et elle donne des résultats remarquables, mais uniquement en vue de former des fonctionnaires. Certes, c'est déjà beaucoup que nos colonies soient bien administrées, et elles le sont surtout depuis que le recrutement ne se fait plus





UN BATIMENT D'ADMINISTRATION A LIBREVILLE.



PLANTATION DE CACAO DANS L'OGOOUÉ.



comme celui des colons, c'est-à-dire au hasard, mais par le passage à l'École Coloniale. Ce que l'on a fait pour les fonctionnaires, il faudrait le faire pour le colon. Mais, ne nous le dissimulons pas, la tâche est là bien plus difficile. Quand il s'agit d'un administrateur, l'État le prend en tutelle; il se charge de lui, il lui assure une carrière qui sera plus ou moins brillante, n'importe, il a, comme on dit, « le pain assuré ». Eh oui, et il s'en contente souvent, au lieu d'avoir à faire acte d'initiative et de tenter la fortune par ses propres forces.

Ce qu'il faudrait, c'est répandre dans le public des notions précises qui montrent aux parents d'abord et qui sèment dans les jeunes cerveaux ensuite, des idées exactes sur ce que sont nos colonies, car on ne les connaît pas. Les uns les voient comme des lieux de pestilence et de mort et n'y vont que comme vers le suicide. D'autres les considèrent comme des eldorados où tout vient sans peine, où l'on peut puiser à pleine main sans travail, sans culture. Tous entourent cette vie nouvelle d'imprévu, de mystère, ou même de roman.

Il faudrait, et c'est là un devoir impérieux, qu'elle s'impose, montrer nos colonies telles qu'elles sont réellement. Et certes il n'est pas besoin de les entourer de mystère et de rêves; elles sont assez belles

---

## LE CONGO MÉCONNU

---

assez pleines de promesses pour mériter de retenir l'attention. Pour y arriver, ce ne sont pas des enseignements dans des milieux qui déjà sont spécialisés qu'il faudrait faire, mais bien là, au contraire, où l'idée coloniale n'a pas pénétré encore, de façon à renseigner l'opinion publique. Nous voudrions voir de semblables conférences accompagnées de vues cinématographiques prises dans les colonies et montrant non pas des scènes fantastiques et plus ou moins truquées, mais des réalités. A mesure qu'un chemin de fer se construit, qu'un port s'ouvre à la navigation, qu'un centre nouveau d'activité naît, qu'une plantation, qu'une usine entre en travail, on en prendrait des vues cinématographiques que l'on montrerait à un public qui viendrait, nombreux, les contempler et qui, en même temps, apprendrait de la bouche de conférenciers coloniaux, c'est-à-dire ayant vu ces choses, ce que sont nos colonies et quel avenir peut être réservé à ceux qui y vont.

Ce serait déjà un très grand pas de fait vers la mise en valeur de nos possessions lointaines. Partout où elles ont été faites, ces leçons ont porté leurs fruits. On a, à l'Institut National Agronomique, créé une chaire d'études économiques de nos colonies. Combien n'a-t-elle pas fait naître de vocations et, de plus, elle a rendu l'utile service de montrer à tous ces jeunes agronomes que l'agriculture ne

s'arrête pas aux frontières de la métropole et que celle de là-bas, des régions chaudes, est la grande réserve d'avenir. Et nombreux sont ceux qui, indirectement au moins, se sont ainsi intéressés aux choses coloniales.

Puis l'École supérieure d'Agriculture Coloniale s'est créée, et, chaque année, elle façonne de futurs directeurs d'exploitation, qui ont à peine terminé leurs études qu'ils sont pris déjà par la vie coloniale. Ces exemples montrent tout ce que l'on pourrait faire dans ce sens. Il faudrait maintenant que cet enseignement pénètre dans nos écoles de commerce et surtout dans l'enseignement de ceux qui sont chargés d'instruire la jeunesse. On donne bien, à l'école primaire, des notions sur la culture du blé et de la betterave, pourquoi ne dit-on pas aux enfants ce que sont nos colonies ?

Combien peut-être seraient tentés par tout ce que cette vie a de nouveau et d'imprévu et arriveraient ainsi, sans s'en douter, à faire plus tard œuvre utile au lieu de traîner une existence misérable et déclassée. A être ainsi triturées, les idées deviendraient plus précises. On se rendrait un compte plus exact de ce qu'il faut faire de nos possessions, de ce qu'elles peuvent nous donner et aussi de ce qu'on leur doit. Car il est tout un courant d'opinion qui veut que les colonies nous doivent tout et qu'il n'y ait pas, pour cela, la moindre

réciprocité. Tout notre régime douanier semble basé sur ce principe, et nous sommes loin des règles admises par l'Assemblée Constituante, qui, le 28 juin 1791, adoptait le principe suivant : « Le commerce colonial doit être considéré comme une affaire de famille et comme s'il était fait entre deux régions d'un même pays. »

C'était là le vrai et le sage principe, car il est extraordinaire de songer qu'à l'heure actuelle, où nous accordons si facilement et si largement aussi, une protection douanière pour toutes les productions métropolitaines, nous refusons cette même protection à ceux de nos nationaux qui s'en vont porter leur activité et leurs capitaux dans les colonies. Lorsque nos agriculteurs métropolitains ont trouvé des difficultés pour vendre leur blé, parce que les produits étrangers leur faisaient une concurrence trop grande, on n'a pas hésité à hausser les tarifs douaniers pour les mettre à l'abri de cette concurrence. N'en est-il pas ainsi, d'ailleurs, pour toutes nos industries ? Les consommateurs payent plus cher, mais les producteurs s'enrichissent plus vite, et la vie devient chaque jour plus chère et plus difficile.

Ce système de protection outrancière s'applique également aux colonies, mais en sens inverse. Il est utile d'en faire voir le mécanisme. Au Congo, il y a peu d'années, jusque dans la région de la côte,



JEUNES ÉLÉPHANTS CAPTURÉS ET DOMESTIQUÉS.



VILLAGE INDIGÈNE DANS LA FORÊT DU MAYOMBE.





et aujourd'hui encore dans toutes les parties éloignées, on payait à l'aide de marchandises-monnaie, comme nous l'avons dit : ici, ce sont des perles, ailleurs des pièces d'étoffes ou des barrettes de cuivre, etc.... Le trafiquant doit donc chercher à payer ces matières premières le meilleur marché possible, mais la protection douanière l'oblige à prendre des marchandises d'origine nationale. Rien n'est plus juste, et personne ne peut avoir à redire contre ce système, car les colonies doivent servir à l'écoulement des produits manufacturés de la métropole. Mais dans ces conditions ne semble-t-il pas absolument logique que la colonie puisse, à son tour, bénéficier de réciprocité ? Il n'en est rien cependant. Quand le colon, après avoir payé sa main-d'œuvre relativement cher, car il l'a soldée avec des marchandises qu'il a acquises à un prix élevé, — puisqu'il ne lui était pas loisible de prendre des cotonnades anglaises ou des articles allemands, — quand donc il veut ensuite importer son cacao ou son café, il se heurte à cette même douane, qui lui réclamera la moitié du tarif appliqué à ces denrées venant de l'étranger. Certes, c'est déjà un privilège, mais en regard des charges qui lui sont imposées et des risques de toutes natures qu'il coure, il devrait logiquement bénéficier des mêmes avantages que ceux qui sont accordés aux produits métropolitains à leur entrée dans les colonies, et,

sous l'influence de cet encouragement on verrait la colonisation prendre un plus rapide développement.

A tout prix l'on devrait favoriser la colonisation agricole. Elle seule, au Congo, plus encore que partout ailleurs, est de nature à enrichir définitivement la colonie. Jusqu'à présent, seule la colonisation commerciale y a été pratiquée. Or, il faut le déclarer bien net, quand elle ne repose pas sur l'exploitation des produits fournis par la culture, au lieu d'enrichir la colonie, elle l'appauvrit nécessairement.

Trop souvent on a dit, et nous l'avons entendu affirmer, que notre rôle était de prendre tout ce que la nature avait accumulé dans les forêts et qui constituait la juste rémunération des efforts faits pour la conquête du territoire. Il est à peine besoin de discuter l'erreur, nous allions dire l'immoralité d'un semblable système. La France, en soumettant ces territoires à son influence, n'a pas entendu les dépouiller de leurs richesses naturelles. Elle s'est donné un tout autre rôle, celui d'amener les peuplades sauvages aux bénéfices de la civilisation et aussi, ce qui est justice, de donner à ses nationaux une rémunération rationnelle de leurs efforts. Certes, les richesses que décèlent les forêts, le sol ou le sous-sol, doivent leur appartenir, mais à la condition expresse que l'on

n'épuise pas inconsidérément les réserves d'avenir, ou bien qu'on les compense par la création d'autres ressources.

Or quiconque se contente de faire l'exploitation commerciale des produits naturels appauvrit nécessairement la colonie en la dépouillant des réserves accumulées, d'autant plus que l'on prend toujours sans mesures ni réserves ce qui n'a rien coûté à produire, et c'est ainsi cependant que, au cours de toute la première période, les territoires du Congo ont été exploités. On s'est contenté de saigner les plantes à caoutchouc pour en prendre la sève et de tuer les éléphants pour s'emparer de leur ivoire. Ce n'est pas là faire œuvre de colonisation.

Le commerçant qui vient dans une région pour en exploiter les richesses naturelles se contentera d'installations précaires et provisoires. Il se déplacera sans cesse, cherchant les parties les plus fertiles pour les dépouiller de leurs produits. Il ne construit pas, il ne fonde pas d'établissements définitifs ; il passe, et derrière lui ce n'est pas la traînée lumineuse du progrès et de la civilisation, mais l'appauvrissement et souvent la désolation et la ruine.

Nous les avons parcourues, ces régions commercialement exploitées, et là où, dix ans avant, les forêts étaient pleines encore de lianes à caout-

chouc, élément principal de convoitise, on ne trouvait plus que des espaces vidés de tous leurs éléments utiles.

Tout autre est le rôle de la culture. Pour mettre le sol en valeur, il faut déboiser cependant, car seules les terres les plus fertiles doivent être exploitées au début. Mais, à la place de cette forêt qui a fertilisé le sol et l'a préparé à la production, le colon fera jaillir une source nouvelle de richesse, qui y était latente et insoupçonnée. Les produits qu'il fera naître alimenteront les chemins de fer et les ports. Les lignes de bateaux auront désormais motif pour y faire escale, car elles y trouveront des éléments d'activité, et, emportant dans leurs flancs, vers la métropole, toutes ces récoltes, elles en rapporteront des produits que nos manufactures auront transformés et qui constitueront les bases d'une prospérité grandissante.

Les installations que le colon cultivateur aura établies seront non pas provisoires, mais définitives. Il aura créé une valeur. Cette plantation représentera chaque jour une richesse plus grande, et le jour où, après fortune faite, il lui plaira de venir jouir au pays natal de son bien, si utilement, si noblement amassé, il lui sera aisé de trouver acquéreur de son domaine. Aujourd'hui, les plantations sérieuses, bien établies, en pleine

prospérité, constituent des valeurs recherchées. On vend un domaine au nombre de pieds d'arbres utiles qu'il contient, et chacun d'eux a un prix coté : un cacaoyer vaut 5 francs ; un arbre à caoutchouc, 10 ; un cocotier, 15 à 20 francs, et il est des régions entières qui, hier encore, étaient sans valeur et qui, aujourd'hui, sont les sources d'inesestimables richesses.

Puis la culture a une inappréciable influence civilisatrice. L'indigène qui s'y adonne renonce à la vie nomade et prend en même temps une notion plus exacte des réserves d'avenir qu'il se constitue. Avec les plantes qu'il cultive germe en lui la première notion de la propriété et du patrimoine familial. Il se groupe autour du toit du planteur, qui n'est plus le maître de l'esclave, mais le chef aimé de l'homme libre qui gagne sa vie, non plus par de hâtives et hasardeuses rapines, mais par de paisibles et d'honnêtes pratiques.

Aussi, par tous les moyens en son pouvoir, l'administration d'une colonie doit-elle s'attacher à développer la colonisation agricole. L'effort fait dans ce sens au Congo a été insuffisant. On n'a pas compris assez tout le rôle civilisateur de la mise en valeur du sol par la culture.

Il eût fallu accorder au colon cultivateur toutes les facilités, tous les encouragements. Il est le premier et le plus utile des collaborateurs d'une

administration qui comprend, dans toute son ampleur, la mission élevée qui lui est confiée.

Sous ce rapport, — il serait injuste de ne pas le reconnaître, — les missions catholiques ont eu la plus heureuse et la plus salutaire influence. Partout leurs jardins, leurs champs de culture peuvent être cités en exemple. C'est près de leurs missions que l'on trouve tous les spécimens les plus utiles des plantes cultivées. Elles ont introduit partout les plantes vivrières, grâce auxquelles l'alimentation se trouve améliorée et la santé moins précaire. En même temps, en groupant autour d'eux des jeunes noirs, les missionnaires leur ont appris deux choses indispensables pour aider aux progrès de notre civilisation : la culture du sol et la langue française. C'est grâce à eux si, dans tous les centres de notre Congo, on parle français.

La colonisation agricole, en ces terres fertiles, si on en avait divulgué les notions et si celles-ci étaient mieux connues chez nous, serait de nature à attirer d'abord, à fixer ensuite dans la colonie un nombre chaque jour croissant de gens intelligents et travailleurs, qui, ne sachant comment orienter leur activité, la portent vers les colonies étrangères. Celles-ci, grâce à une publicité admirablement organisée, attirent l'activité et les capitaux de ceux qui auraient bien plus de profits à les porter vers nos colonies, où, en servant

leurs propres intérêts, ils serviraient en même temps ceux de la nation.

Il y a, dans toute cette région littorale du Congo, place pour toute une série d'entreprises agricoles. Les cultures que nous avons signalées : café, cacao, vanille, cocotiers, pourraient leur servir de base. Et, qu'on veuille bien le remarquer, un des faits qui distinguent nettement les entreprises commerciales des exploitations agricoles, c'est que, pour ces dernières, il n'est pas de concurrence. Tout au contraire, le groupement des plantations de même genre crée un courant. Une série de colons réunis en un point et se livrant tous à la même production trouveront bien plus de facilités de ravitaillement et de transport qu'un planteur isolé n'en pourrait réclamer. Et puis ils créeront ainsi la marque de leurs produits, ce qui, pour leur écoulement, en augmentera considérablement la valeur. Les bateaux feront facilement escale là où ils seront assurés d'un chargement important, alors qu'ils dédaignent de se déranger pour de faibles quantités. Des colons groupés en un point obtiendront encore, de l'administration, la création de routes, de services postaux ou télégraphiques, ce qui ne pourrait être accordé à une plantation isolée.

Toutes les difficultés sont pour ceux qui ont débuté les premiers. Nous n'en sommes plus là,

heureusement. Ce mouvement ne s'est pas accru avec toute la vitesse désirable, cela n'est pas douteux ; il existe cependant une quarantaine de plantations, grandes ou petites, de cacaoyers. On exporte annuellement environ 100 tonnes de cacao, et l'on estime que l'ensemble des plantations existantes représente plus de 500 000 pieds prêts à produire.

Il y aurait, pour ceux qui ont quelques capitaux, toute une série d'entreprises agricoles à organiser. Quiconque se présente dans la colonie obtient gratuitement un terrain dont il aura choisi l'emplacement ; on lui accordera ainsi, sans bourse délier, 1 000 ou 2 000 hectares. C'est déjà un très vaste domaine. Il y choisira le coin le plus propice pour s'y faire construire une case de colon, sur pilotis, très simple, mais bien aménagée. On y peut vivre très hygiéniquement ; une double cloison en planches, une véranda tout autour, un toit recouvert en tôles ondulées par-dessus lesquelles on mettra des feuilles de palmier, pour que ce revêtement protège contre l'ardeur du soleil, et l'on aura une habitation où l'on peut vivre à son aise. Un coin de forêt débroussé formera le jardin, où desuite seront semés les légumes qui pousseront vite et donneront, si on sait les cultiver, de bons résultats. En même temps, on fera ses pépinières de plantes





PÊCHE A MARÉE BASSE DANS LES PALÉTUVIERS.



de grandes cultures. Mais le jardin d'essai viendra en aide à ces premiers efforts, en accordant des plants ou des semences de café, de cacao, de vanille ou autres plantes industrielles.

Pour peu que l'on dispose d'un capital variant entre 25 000 et 50 000 francs, on pourra poser les bases d'une plantation. Ce sera la démonstration de la possibilité de cultiver et, après trois, quatre ou cinq ans, on pourra alors se servir de ce rudiment de plantation, où il devra exister déjà quelques dizaines de mille de plantes utiles, pour grouper des capitaux et entreprendre des opérations plus importantes. Et avec quelle joie on verra grandir ainsi ce qui sera l'œuvre de ses propres efforts et à quel succès on pourra arriver ! Nous connaissons des colons qui, ayant commencé dans ces conditions, dans d'autres colonies françaises, sont revenus, après quelques années, vendre 3 000 ou 4 000 kilogrammes de vanille à 40 francs le kilogramme. C'est un beau résultat. Il n'est pas exception. Mais ceux qui l'ont obtenu n'ont nulle raison pour s'en vanter, et ces faits restent ignorés. C'est à la colonie que devrait revenir la tâche de les faire connaître pour provoquer des initiatives similaires.

Mais, on ne saurait trop le redire, pour arriver ainsi au succès, il faut une préparation technique. Longtemps on pensait, dans le public, que l'agricul-

ture s'apprenait toute seule en contemplant le bétail ou en tenant les mancherons d'une charrue. Il n'a pas fallu moins que la haute science de Boussingault, de Thénard ou de Dehérain pour montrer la nécessité d'étudier avec précision toutes les opérations culturales, pour tracer les lois auxquelles elles obéissent et indiquer enfin les méthodes scientifiques à suivre.

Notre colonie du Congo est, avant toute chose, une colonie à avenir agricole. Elle entre bien dans le cadre des besoins métropolitains, puisque, par son climat et ses aptitudes, elle peut nous fournir non des produits similaires aux nôtres, mais seulement le complément de notre production métropolitaine, que nous demandons aujourd'hui à des colonies étrangères.

Cependant, tout autre a été l'exploitation de notre colonie. Des commerçants sont venus ; ils ont installé des factoreries, troquant aux indigènes toute une pacotille de marchandises diverses contre deux matières premières : le caoutchouc et l'ivoire. Seules, en effet, ces substances avaient une valeur suffisante pour pouvoir être transportées depuis la région lointaine jusqu'à la côte et supporter les frais énormes du portage à tête d'homme. Nullement réglementée, cette double exploitation prit rapidement un grand essor dans la région du littoral d'abord, le long des grands cours d'eau ensuite.

Il y eut un certain nombre de sociétés d'exploitation qui étaient françaises ; mais ce commerce était pratiqué surtout par des factoreries anglaises, hollandaises et allemandes. En même temps, les maisons de commerce belges installées sur la rive gauche du Congo et de l'Oubangui envoyaient sans cesse des agents faire d'amples moissons sur notre territoire.

Tout d'abord, ce trafic fut modéré. Mais, laissé libre, il prit un rapide développement. Rien, en effet, ne venait l'entraver. Et la colonie était ainsi systématiquement dépouillée de toutes ses réserves d'avenir, presque sans profit pour elle. En effet, les droits perçus à la sortie du Congo français sont seulement de 10 p. 100 *ad valorem* sur le caoutchouc et l'ivoire. Ce droit est beaucoup trop faible, car ces deux produits constituent la principale richesse du territoire même de la colonie. D'aucuns n'ont pas hésité à dire que, quand les sources en seront tarées, la colonie restera sans valeur. Un semblable raisonnement est insoutenable, car une colonie doit tirer avant toute chose sa valeur de l'exploitation culturale de son sol. Quoi qu'il en soit, plus on exploite ce caoutchouc et cet ivoire, plus on diminue le stock existant, car rien ne vient le remplacer, et plus par suite on appauvrit la colonie.

N'est-il pas juste que, dans ces conditions, celui

---

## LE CONGO MÉCONNU

---

qui n'a d'autre peine que de prendre ces richesses, sans grand effort, partage avec la colonie elle-même, de façon à ce que celle-ci, avec l'argent provenant de ces recettes, augmente sous une autre forme cette richesse qui est diminuée par une exploitation intensive ? On ne saurait le nier, et seuls les commerçants exploitants peuvent s'élever contre une semblable façon de voir. Les impôts qui frappent les marchandises à leur entrée ou leur sortie sont sûrement ceux qui sont les plus équitables et, parmi ceux-ci, une taxe élevée sur les matières appartenant au sol de la colonie, et dont celle-ci permet l'exploitation, est encore le tribut qui se justifie le mieux.

Laisée presque libre, l'exploitation du caoutchouc et de l'ivoire a rapidement progressé. Elle représentait déjà, en 1896, 1 425 000 de francs pour l'ivoire et 2 620 800 francs pour le caoutchouc. Elle était, en 1904, de 3 703 000 francs pour l'ivoire et de 5 375 000 francs pour le caoutchouc. En 1910, nous trouvons 3 273 274 francs pour l'ivoire et 16 639 901 francs pour le caoutchouc.

Qu'est-il résulté de cette exploitation intensive ? C'est que, nécessairement, le stock de ces produits va en s'épuisant rapidement, et il faut prévoir le moment où les sources en seront tarées.

C'est sous l'empire de cette préoccupation qu'en 1898 le ministre des Colonies d'alors,

---

## LA COLONISATION

---

M. Guillain, songea à concéder, sous les réserves d'un cahier des charges spécial, tous les territoires de la colonie, moins une réserve d'environ un vingtième destinée à fournir des lots à ceux qui voudraient se livrer à des productions agricoles, la surface de ces petites concessions ne pouvant excéder, pour chacune d'elles, 10 000 hectares.

A cette exception près, tout le territoire fut morcelé en quarante grands domaines, dont le moindre représentait encore la surface d'un département français et dont le plus vaste ne comptait pas moins de 11 000 000 d'hectares environ.

Ces grandes concessions ont été attribuées sur l'avis d'une commission organisée par décret du 19 juillet 1898, dite Commission des concessions coloniales. Toutes ces surfaces ont été accordées pour une période de trente années. Un cahier des charges prévoit, dans les moindres détails, toutes les conditions dans lesquelles les sociétés devront être constituées et dans lesquelles elles seront tenues d'assurer leur formation et leur fonctionnement. L'État s'est réservé certain droit, dont celui d'expropriation pour toutes parcelles dont il aurait besoin pour des services publics. Il est stipulé que 15 p. 100 des bénéfices nets seront versés à la colonie.

---

## LE CONGO MÉCONNU

---

Parmi ces obligations et ces réserves, qu'il serait long et peu utile de passer minutieusement en revue, il en est sur lesquelles il nous paraît cependant particulièrement intéressant d'insister. C'est ainsi que le cahier des charges stipule que, en vue d'empêcher la disparition des plantes à caoutchouc, chaque concessionnaire sera tenu de replanter 150 arbres par tonne de gomme exportée. Il est prévu qu'à l'expiration du délai de trente ans chaque société recevra, en toute propriété, un domaine dont les bases, pour la fixation de l'étendue, seront les suivantes : on donnera vingt fois les surfaces construites et dix fois les surfaces cultivées ou simplement aménagées en prairies, en forêts, etc. Enfin on accordera 100 hectares par éléphant qui aura été domestiqué.

Ces stipulations ont, à nos yeux, une importance très grande, car, ainsi que nous l'avons indiqué, l'exploitation du caoutchouc entraîne nécessairement la disparition des essences qui sont soumises à la récolte. En effet, comme on le sait, le caoutchouc est le résultat de la coagulation du latex ou suc propre de la plante. Pour l'obtenir, on est obligé d'inciser l'écorce de la plante, et, comme les canaux qui charrient cette sève ne communiquent pas entre eux à la façon de notre système veineux, on est obligé de répéter ces incisions et de les rapprocher beaucoup. Si bien que,



quoi que l'on fasse, au bout de peu de temps, la plante soumise à cette exploitation périt. D'ailleurs, comme ces plantes sont généralement des lianes, les indigènes, pour saigner toutes les parties, coupent la plante par le pied, tirent la liane enchevêtrée dans les arbres et, plaçant chaque tronçon sur des chevalets, les incisent par des coups répétés et en extraient la plus grande partie du lait. Donc, inévitablement, les forêts soumises à la récolte du caoutchouc se dépeuplent rapidement des essences de cette nature qu'elles renferment.

Qu'on ne compte pas sur le repeuplement naturel. Les plantes que l'on exploite sont vieilles. Elles ont cinquante ou cent ans parfois. Aucune n'est exploitable en forêt avant qu'elle ait quinze ou vingt ans au moins. De plus, leurs graines, lourdes, ne se disséminent pas. Donc, fatalement, le fait est bien établi, la forêt se vide de son précieux produit dès que les indigènes, poussés par les exploitants, la soumettent à des coupes réglées. Il en résulte que la mesure qui oblige les concessionnaires à replanter cent cinquante arbres par tonne de caoutchouc exportée est non seulement on ne peut plus juste, mais en même temps des plus sage, car elle prévoit l'avenir et reconstitue dans une certaine mesure la richesse disparue de la forêt.

Quel résultat a-t-elle donné ? On peut nette-

ment le déclarer : aucun. En effet, il ne suffit pas d'édicter des règlements, il faut les mettre en vigueur. Or, à aucun moment, l'administration ne s'est préoccupée de faire respecter le cahier des charges sous ce rapport. Les concessionnaires, déchargés de ce qu'ils considéraient comme un grave souci, n'ont donné aucune suite à cette obligation. Car il faut tenir pour nulles les plantations de boutures de lianes, qui n'ont jamais repris, ou les semis d'essences soi-disant à caoutchouc, qui n'ont rien donné.

En ne remplissant pas cette close, les concessionnaires ont certainement méconnu aussi bien leur devoir que leurs propres intérêts. Il est, en effet, certaines de ces concessions qui sont placées dans des conditions telles, de climat et de fertilité, qu'elles auraient accru dans des proportions considérables leur valeur en faisant des plantations de certaines essences à latex. Les plantations de cette nature qui ont été créées en Malaisie ont acquis, dans ces dernières années, des prix considérables. Le Congo a donc, dans beaucoup de ses parties, et en particulier le long de l'Oubangui, c'est-à-dire dans les régions peu éloignées de l'équateur, un climat qui eût permis de faire des plantations de l'arbre cultivé en Malaisie, l'*Hevea* du Brésil. Plus haut ou plus bas, d'autres essences, et en particulier le *Ficus*,



UN DÉBOISEMENT INDIGÈNE DANS LE MAYOMBE.



LES RIVES DU MOYEN OGOOÛÉ SONT COUVERTES DE PALMIERS  
A HUILE.



auraient certainement donné de bons rendements.

Mais on ne saurait rendre les concessionnaires seuls responsables d'avoir négligé ainsi du même coup et leurs propres intérêts et l'avenir de la colonie. Une part de cette responsabilité revient à l'administration elle-même. Il était de son devoir, d'abord, de faire inspecter, par un service agricole, les concessions et de reconnaître si les plantations étaient faites, et si, surtout, elles étaient bien faites. Puis on aurait dû établir, dans des jardins d'essai, des cultures d'expériences pour dire aux colons quelles étaient les essences à cultiver et, au besoin, pour leur en distribuer des semences gratuitement ou à titre onéreux. En un mot, cette clause si importante aurait dû être assurée par une collaboration effective entre les concessionnaires et l'administration. Rien de semblable n'a été fait jusqu'à ce jour. Il est temps encore d'y songer.

Un autre point très important est celui qui a trait au commerce de l'ivoire. Là le cahier des charges ne fait aucune réserve. C'est un tort. On aurait dû interdire rigoureusement l'exportation de l'ivoire provenant des jeunes éléphants, et pour cela n'admettre à la sortie que des pointes pesant au moins 8 ou 10 kilogrammes.

La question de l'éléphant a une très grande importance pour notre colonie. Elle a cependant

été complètement négligée. En permettant la chasse libre de cet animal, on en a amené sinon la destruction, du moins la diminution dans des proportions inquiétantes.

Au début, le commerce s'est fait avec le stock de provisions que possédaient les indigènes dans les régions peu visitées par les trafiquants musulmans. Le fameux Tipo-Tib, dont le nom fut mêlé à l'histoire de certains voyages retentissants, a su, pendant longtemps, drainer toutes les réserves des indigènes du Congo et de l'Oubangui. La plus grande quantité de pointes s'en allait alors vers les régions est de l'Afrique. Après l'établissement des factoreries au Congo français et dans l'État indépendant, les bassins de ces grands cours d'eau et ceux de leurs affluents alimentèrent les ports de l'Atlantique. Nous avons montré quelle quantité croissante a représentée ce commerce jusqu'en 1905.

Dans la dernière période décennale, on peut estimer à environ 180 000 kilogrammes la quantité exportée par le Congo français seul. Or, si les vieux mâles portent des défenses qui parfois arrivent à peser jusqu'à 60 et même 80 kilogrammes, il en est, par contre, qui ne fournissent que quelques kilogrammes. En estimant la moyenne générale à 20 kilogrammes par animal, on est plutôt au-dessus qu'au-dessous de la vérité.

On peut donc compter que l'exportation représente 9000 à 10000 éléphants tués chaque année, rien que pour notre colonie, qui fournit environ le quart de l'ivoire africain.

Or, on estimait que le troupeau tout entier de l'Afrique ne devait plus compter qu'entre 500 000 et 700 000 têtes. En prenant même le chiffre le plus fort, qui semble exagéré, on voit qu'en moins d'une vingtaine d'années l'espèce serait détruite au Congo, si l'on ne comptait sur la natalité. Mais celle-ci est relativement faible et ne représente qu'un jeune tous les trois ans; de plus, l'éléphant n'est adulte qu'à vingt ou vingt-cinq ans. Il résulte de ces données que l'exploitation outrancière à laquelle on se livre conduira à la disparition rapide de l'espèce, et cela est d'autant plus certain que l'organisation des territoires africains sera plus rapidement poussée, car l'éléphant fuit le bruit et abandonne les régions habitées.

On a fait preuve d'imprévoyance en n'organisant pas la capture et la domestication du précieux animal. On a contesté longtemps la possibilité de domestiquer l'éléphant africain. Cette contestation ne repose sur aucune donnée sérieuse. Tout, aussi bien dans le passé que dans le présent, montre que cette espèce est fort docile, tout aussi éduicable que celle de l'Inde. Il n'est

pas douteux, tout d'abord, que les éléphants employés par les Romains et les Carthaginois appartenaient à l'espèce africaine. On les reconnaît partout où ils sont figurés, grâce à la dimension caractéristique de leurs oreilles. De nos jours, nous l'avons dit, il existe quelques jeunes éléphants domestiqués dans notre colonie. Dans l'État indépendant du Congo, on a organisé des fermes à éléphants, où il y a, à l'heure actuelle, près d'une cinquantaine d'animaux domestiqués et dressés au travail et au portage.

En dressant l'éléphant, on aurait constitué une véritable richesse, tandis qu'en exploitant l'ivoire on l'a chaque jour diminuée. Il est aisé de se rendre compte de ce que nous avançons. En effet, en fixant à 20 kilogrammes la moyenne générale du rendement en ivoire d'un éléphant abattu, on est certainement au-dessus de la réalité. L'ivoire vaut environ 25 francs le kilogramme, ce qui fait revenir le rendement moyen d'un animal à 500 francs. Or la valeur d'un éléphant dressé est d'au moins 4 000 à 5 000 francs.

Par la domestication, on serait arrivé à avoir des animaux de portage qui auraient supprimé la réquisition des hommes pour le transport des marchandises. A ce point de vue, un éléphant peut remplacer douze à quinze hommes. Docile et intelligent, cet animal serait un auxiliaire puissant



pour l'exploitation des vastes étendues où il n'existe aucun moyen de transport et où, pour cette raison, les exploitants n'ont pu s'éloigner des voies fluviales, seules routes qui leur soient ouvertes. Ils deviendraient encore les auxiliaires d'une voie ferrée en assurant le transport des marchandises vers les chemins de fer.

Il n'est que temps de reprendre l'étude de ce problème, dont la solution incombe non à l'effort des particuliers, mais à la colonie elle-même. Un homme qui connaît bien le Congo, M. Bourdarie, a été le propagateur patient de l'idée de la domestication de l'éléphant africain ; on a eu tort de ne pas suivre ses avis et surtout de ne pas accepter le concours de sa bonne volonté et de sa compétence. Certes l'idée du législateur, en inscrivant des privilèges pour ceux des concessionnaires qui auraient procédé à cette domestication, était excellente. Malheureusement, elle est restée lettre morte, et il n'est pas à notre connaissance qu'il puisse être, du fait de cette domestication, accordé une seule parcelle de terre.

On a très vivement critiqué le fait d'avoir ainsi partagé tout le territoire du Congo en quarante grandes concessions. La critique est toujours aisée, mais ce qu'il serait préférable de faire, ce serait de démontrer quel aurait été l'avenir de la colonie si ces grandes concessions n'avaient pas

été établies. Nous l'avons dit, avant leur formation, le commerce, c'est-à-dire l'exploitaion abusive et préjudiciable aux intérêts de la colonie, était libre. Il apportait surtout ses avantages à des sociétés étrangères, dont certaines étaient établies sur notre territoire et payaient les droits, trop faibles à notre sens, dont étaient taxés ces produits ; mais une autre partie était transportée par les indigènes sur les territoires voisins, et le bénéfice nous en échappait complètement.

Certes, il eût mieux valu organiser une mise en valeur méthodique par une véritable colonisation de production et non pas seulement d'exploitation des produits naturels. Il eût été meilleur de ne donner le bénéfice de ces matières premières que comme appoint, comme aide à une organisation agricole de la colonie. Mais on ne l'avait pas fait, et rien de semblable n'a été organisé. On a voulu aller vite, on s'est trop hâté sans doute, et c'est là la raison pour laquelle les clauses de réserve du cahier des charges ont été insuffisamment étudiées.

Les instructions du ministre, très précises, très détaillées, prescrivaient une très grande bienveillance et une très large tolérance à l'égard de ces sociétés. Ce n'était peut-être pas une raison pour interpréter ces instructions jusque dans le sens d'une inobservation absolue

du cahier des charges au détriment de l'avenir.

Quoi qu'il en puisse être, le sort de ces sociétés fut très divers. Il en fut qui ne réussirent pas, parce qu'elles étaient dans l'impossibilité matérielle, absolue, de réussir. Ces concessions, en effet, avaient pour une très grande part été accordées à des personnes qui ignoraient tout du Congo et qui avaient accepté des territoires qui n'étaient que des marais. Celles-là devaient échouer. D'autres péchèrent par des vices d'organisation ou d'administration. D'aucunes demandèrent même à restituer leur vaste domaine avec ses charges et à ne conserver qu'une part limitée. Mais le plus grand nombre réussirent, et l'on peut dire qu'au total, sur les 50 millions représentant le capital engagé, la moitié environ de cette somme trouve une rémunération parfois très large.

On peut donc conclure que, au demeurant, la mesure prise par M. Guillaïn était bonne en elle-même, et les résultats, sous la seule réserve de la non-observation de la compensation des récoltes par des réserves d'avenir, ont été, dans l'ensemble, favorables. Il est probable que, si ces sociétés n'avaient pas été constituées, on n'aurait substitué à ce mode de colonisation aucun autre moyen meilleur et plus efficace pour amener la prospérité dans notre colonie équatoriale.

Du fait du renoncement de certaines sociétés con-

cessionnaires, de vastes domaines restent libres. On a dit : il faut y développer la culture des plantes vivrières et celle du coton. Rien ne justifie la réalisation possible de semblables indications.

Les plantes vivrières, telles que le manioc, les arachides, le maïs, la banane, sont cultivées abondamment par les indigènes pour leurs propres besoins ; mais on ne saurait en étendre la culture, puisque la faible valeur de ces produits n'en permet pas l'exportation par les moyens existants.

Pour ce qui est du coton, la même observation peut lui être appliquée, car on ne peut faire supporter à une marchandise, dont la valeur en Europe n'excéderait dans aucun cas deux francs le kilogramme, des frais de transport qui dépasseraient la moitié de cette somme. Mais il faut dire aussi, très nettement, que la culture du coton ne peut se pratiquer sous un climat équatorial, où les pluies continuelles altéreraient les soies quand elles s'échappent en flocons des capsules mûres qui s'entr'ouvrent. On ne pourrait songer à cultiver utilement cette plante que dans les territoires du Haut-Oubangui et du Tchad. Là nous réunissons les conditions exigées par la culture, mais les circonstances économiques s'opposent à cette exploitation.

Il aurait donc fallu, avant toute chose, pour permettre à cette colonie de vivre d'une vie normale,



CARAVANE D'IVOIRE DANS LE HAUT-BOUANGUI.



AVANT LE DÉPART DE LA CARAVANE.



lui donner des voies d'accès. Nous l'avons dit, et on ne saurait trop le répéter, la seule chose qui lui a manqué et qui lui manque encore, c'est un chemin de fer, et il n'est pas douteux que, si ce puissant moyen de vivifier un pays, — car il constitue comme les artères d'un corps qui ne peut vivre sans elles, — lui avait été donné, on lui aurait vu prendre le rapide essor qu'a pris notre vaste colonie de l'Afrique occidentale française.

Si, sans parti pris, on compare les deux régions, on est obligé de déclarer que, sans nul doute, notre Congo est infiniment supérieur comme aptitude productrice à notre Soudan occidental. Dans l'un comme dans l'autre pays, la main-d'œuvre abonde. Mais la fertilité naturelle est infiniment plus grande au Congo.

Aussi notre Afrique équatoriale, par son exceptionnelle aptitude à la production, peut-elle supporter la comparaison, non pas seulement avec n'importe laquelle de nos possessions d'outre-mer, mais même, pouvons-nous affirmer, avec n'importe quelle région fertile du globe. On peut être plus ou moins séduit par l'aspect pittoresque des pays, par la beauté des sites, par l'ampleur et la diversité des vastes horizons, et, à ces divers titres, aussi bien que sous l'influence d'impressions personnelles, considérer telle partie du monde comme la plus belle, mais on ne peut contester à notre Congo de comp-

ter au nombre des plus riches et aussi des plus fertiles. Mais tous ces trésors restent ignorés, car le Congo se garde, après près d'un demi-siècle, avec tout l'imprévu et aussi toute la saveur d'une région inexplorée.

Si le voyageur, ravi, retrouve encore la brousse inviolée par l'outillage moderne, par les longs rubans de rails et la fumée des locomotives, le colon qui veut lui consacrer ses forces et qui espère la rémunération de ses travaux reste consterné devant cette absence complète, totale, d'organisation économique.

C'est partout le néant. Et, à l'heure actuelle, on en est encore, pour ravitailler nos postes de la région du Tchad, qui depuis douze ans tiennent le pays, à faire du portage à tête d'homme. Et, quand on songe qu'il faut plus de trois mois pour faire parvenir à ces braves soldats les munitions indispensables, que les nouvelles que nous en recevons datent de deux mois, qu'ils peuvent être décimés par la maladie, anéantis par un ennemi sans cesse en éveil, sans que nous n'en sachions rien et surtout sans que nous puissions porter remède à ces détresses, on se demande à qui incombe la responsabilité d'une semblable inconscience des devoirs qu'une nation civilisée contracte envers ceux qui défendent au loin son drapeau ?

Il fallait, dès le début, savoir ce que l'on voulait



faire de ce pays, et, du jour où l'on a décidé de l'occuper, le devoir s'imposait de prévoir toutes les conséquences de cette occupation.

Et toutes les fois que, de ces terres lointaines, sont venues les nouvelles, nous disant la mort de ces braves luttant sans cesse contre des forces vingt fois supérieures aux leurs, nous nous sommes contentés de porter à ces familles de héros l'expression de notre douleur. C'est peu. On a bien été jusqu'à songer à élever à la mémoire de ces vaillants pionniers un monument qui attestera leur dévouement à la défense de toute terre où flotte le drapeau national. Il eût mieux valu leur porter secours.

Et toutes les fois qu'on a fait encore appel à des dévouements nouveaux, de toutes parts de nouvelles énergies se sont offertes. Et on les a acceptées. Et encore, dans les mêmes conditions pitoyables, sans base d'opération suffisante, sans ravitaillement possible, sans organisation et sans forces qui puisse garantir le succès à leur admirable bravoure, on a pris la responsabilité de les lancer dans des aventures dont l'énergie la mieux trempée, dont la volonté la plus tenace, comme la santé la plus robuste, sont parfois impuissantes à triompher. Et après le vaillant commandant Lamy, ça été Faigenchuch, et puis le colonel Moll, qui successivement ont péri, certes, en faisant payer très cher

leur mort, mais ils n'en ont pas moins succombé uniquement parce qu'ils ne disposaient ni de forces ni d'organisation suffisantes. Et combien de braves et valeureux officiers ont péri à leurs côtés ?

A ce prix, cette conquête est trop cher payée. Non pas qu'aucun d'eux ait jamais marchandé ses efforts et sa vie pour soutenir le drapeau dont on lui avait confié la garde, mais pour la double raison que, d'abord, ces morts, quelque glorieuses qu'elles soient et quel que soit le nombre d'ennemis dont elles ont entraîné la défaite, n'en laissent pas moins dans l'esprit de nos adversaires un sentiment de fierté et d'orgueil qui les porte à résister avec plus d'énergie encore. Car les bardes musulmans s'en vont chantant la victoire et colportant la nouvelle de la mort des chefs blancs et ne parlent même pas du prix qu'elles leur ont coûté. Puis, à quoi bon tous ces sacrifices des meilleurs de nos officiers si, de ces territoires qu'ils ont arrosés de leur sang, nous n'en faisons rien ? Ah ! lorsque de ces efforts doit naître une colonie nouvelle, quand le territoire de la France et son patrimoine glorieux doivent s'en trouver agrandis, qu'importent ces sacrifices ? Qui donc songerait à les marchander ?

Avons-nous le droit de n'avoir pas d'autre sentiment que celui d'orgueil et d'admiration pour tous ceux qui ont lutté pour nous donner notre

belle Algérie, pour conquérir le Dahomey ou Madagascar, ou pour nous ouvrir les portes de notre superbe empire indo-chinois ? Mais nous devons pleurer, avec des larmes amères, ceux dont les existences ont été sacrifiées en pure perte. Et n'en est-il pas ainsi de ceux qui nous ont donné le Congo ?

Hier encore il en était autrement, car on savait que le temps perdu pouvait être vite rattrapé ; mais aujourd'hui nous sera-t-il possible de refaire ce que quarante années de courageux efforts avaient accompli et qui, d'un trait de plume, a été détruit ? L'histoire, dit-on, est un éternel recommencement ; le retrouverons-nous pour notre Congo ?

Que des fautes lourdes aient été dès longtemps accumulées, seuls ceux qui ne sont pas au courant de la question le pourraient nier. Pourquoi nos autres colonies se sont-elles si promptement organisées, alors que celle-ci est restée à l'état primitif du début ? Uniquement parce qu'il ne s'est trouvé personne, jusqu'à maintenant, pour opérer sa transformation nécessaire. L'Afrique occidentale a eu ses conquérants et ses organisateurs dans les personnalités illustres des Faidherbes, des Archinard, des Dods, puis des administrateurs émérites tels que Ballay, Roume, et aujourd'hui Merlaux-Ponty. L'Indo-Chine a eu des gouver-

---

## LE CONGO MÉCONNU

---

neurs éminents, tels que Paul Bert, de Lanessan, Doumer, qui ont laissé une trace profonde de leur administration et ont organisé le pays. Madagascar a eu la bonne fortune de voir ses destinées confiées à un homme d'un haut mérite, qui a su pacifier la colonie et la transformer sous ses inlassables efforts. Le nom du général Gallieni restera inscrit comme celui du véritable fondateur de notre colonie de l'Océan Indien.

Le Congo, au contraire, s'est péniblement traîné sans crédits, sans organisation, sans routes, sans chemins de fer et, par suite, sans progrès. Toujours méconnu, on l'a considéré comme malsain et inhabitable. Ceux qui avaient assumé la tâche de l'administrer n'ont pas su le montrer simplement tel qu'il est, avec ses énormes richesses et sa fertilité sans pareille. Ils ont été impuissants à obtenir les crédits nécessaires à la création de son outillage économique, qui seul pouvait lui assurer une définitive prospérité.

L'espoir nous était venu d'un temps meilleur qui allait commencer quand, sous les énergiques efforts de M. le gouverneur Merlin, nous avons vu la colonie transformée en gouvernement général de l'Afrique équatoriale. Ce n'était rien, semblait-il, ce changement d'étiquette qu'instituait le décret du 19 janvier 1910, et c'était tout cependant. C'était tout, parce que, du coup, la colonie se trouvait

érigée au rang de grand gouvernement, et déjà des projets étaient élaborés pour obtenir un important emprunt qui aurait permis d'amorcer la construction d'un chemin de fer. Enfin l'activité allait y naître ! Le rail civilisateur allait transformer de son pouvoir magique ces contrées, comme il avait vivifié celles de l'Afrique occidentale française. Tout espoir était permis pour l'avenir de notre empire du Centre-Africain.

Ce tout énorme, qu'allait former notre Afrique du Nord avec tous nos territoires de l'Ouest et toute la partie centrale, devait placer notre empire africain à la tête des grandes colonies du monde, car nulle autre possession ne pouvait bénéficier de cet inappréciable privilège d'avoir accès aux territoires qui le forment après seulement un voyage, par mer, de vingt-quatre heures. Déjà, le fil télégraphique reliait tous nos postes. Bientôt le rail les unirait et permettrait, en huit jours, d'atteindre le lac Tchad, le Congo, le Soudan !

Mais ce rêve, au moment où il allait s'accomplir, devait s'effondrer dans l'épouvantable réveil de la réalité.

S'il avait pu se réaliser, une seule enclave importante nous eût empêchés d'entrevoir comme très proche le moment où tous les territoires appartenant à d'autres nations auraient pu, par voie d'échange, nous revenir, c'était le

Cameroun. Né peu de temps après notre Congo, les Allemands en poussaient activement l'organisation.

Tout au moins étions-nous les maîtres de réduire à néant les conceptions de Bismarck, qui avait formulé l'espoir de voir un jour les possessions de l'Ouest et de l'Est-Africain rejointes par des terres allemandes. Deux obstacles s'opposaient à la réalisation de cet espoir. Le Congo français et le Congo belge. Notre Congo une fois organisé, notre jonction une fois faite et notre chemin de fer construit, c'était une barrière à tout jamais élevée au passage de la route transafricaine allemande.

Et c'est au moment précis où nous étions les maîtres de nos destinées, où rien ne pouvait plus nous empêcher de parachever l'œuvre gigantesque qui plaçait la France à la tête des nations colonisatrices, qu'il s'est trouvé des esprits, assez peu éclairés sur la situation réelle des choses, pour oser assumer, devant l'histoire, la responsabilité d'entraver l'essor de la définitive grandeur de la nation.

Il est permis de se demander comment, en pleine paix et en pleine prospérité coloniale, sans que nulle assemblée de la nation n'ait été préalablement consultée, sans même constituer une de ces commissions telles que celle que nomma le Sénat pour juger l'acte accompli, et qui ne l'a voté que « la mort dans l'âme », comment, disons



EXPLOITATION AGRICOLE DANS LE BAS-OGOOUÉ. — PLANTATION  
DE CAFÉIERS ET DE POIVRIERS.



UN VAPEUR FAIT LE SERVICE RÉGULIER DU BAS-OGOOUÉ.





nous, a-t-on osé aliéner non pas seulement une large part de territoire français, mais la part qui précisément constituait comme la clé de voûte de notre immense empire africain, par la double raison qu'elle formait la jonction de tous nos territoires pour en constituer un tout homogène, désormais facilement accessible et exploitable, et que, en même temps, elle réduisait à néant les rêves de la nation rivale.

Lorsque, dans des conditions qu'il ne nous appartient pas d'examiner, la question se posa d'offrir à l'Allemagne une compensation territoriale à son renoncement à toute action au Maroc, des esprits éclairés proposèrent, — si cette compensation matérielle était indispensable, — de céder une de ces terres lointaines que nous possédons en Australie ou en Amérique. Mais on ne voulut pas donner suite à ces suggestions si sages pour nous, et si larges en même temps pour la partie adverse. Ce que l'on voulait, c'était l'accès pour la colonie allemande vers nos grandes voies navigables. C'était aussi la destruction d'un des deux obstacles à l'accomplissement du plan de Bismarck. L'autre, le Congo belge, ne résiste que par notre droit de préemption. Était-il bien téméraire, vraiment, de penser que nous n'y renoncerions bientôt, alors que nous n'avions pas hésité à sacrifier notre propre territoire ?

Maintenant que, malgré tant de protestations,

---

## LE CONGO MÉCONNU

---

---

malgré même les restrictions des commissions qui se sont crues forcées de l'accepter, malgré même les larmes que versa le ministre des colonies et qui constituaient la plus patriotique des protestations, maintenant que, malgré tout, l'acte est signé, que reste t-il à faire ?

Notre malheureux Congo a été sans cesse méconnu, et tout le mal dont il a souffert est venu de là : méconnu par l'opinion publique qui l'a injustement mis au nombre du territoire malsain et improductif ; méconnu par les pouvoirs publics, qui ont sans cesse refusé de lui accorder les crédits nécessaires, indispensables à sa mise en valeur ; méconnu enfin au cours des dernières négociations diplomatiques, où l'on a considéré son territoire comme terres sans valeur. Il a porté la peine de cette ignorance coupable dans laquelle on l'a laissé plongé.

Peut-être les événements douloureux que nous venons de traverser éclaireront-ils l'opinion en attirant l'attention sur la valeur réelle de notre colonie mutilée et reconnaîtra-t-on enfin la nécessité de faire pour ce domaine ce qui a été accordé à nos autres possessions ; peut-être, et c'est notre seul espoir, se convaincra-t-on enfin de la nécessité de garder avec un soin jaloux la moindre parcelle de ce territoire et surtout de ne céder JAMAIS, sous quelque raison que ce puisse être, ce qui nous reste de terre le long de l'Oubangui.

---

## LA COLONISATION

---

On a dit que cette concession faite à l'Allemagne aplanirait bien des difficultés et rendrait plus faciles nos rapports diplomatiques. Nous pensons que l'on a créé là, au contraire, un nouveau sujet de conflits qui ne sont pas prêts de s'éteindre. Déjà, après avoir, au début, parlé de l'accès à la rive des grands cours d'eau, on réclame le partage sur le milieu du thalweg, ce qui nous supprimerait même la possession des îles de l'Oubangui. A la vérité, celles-ci ne nous appartiennent pas en propre ; elles ont été considérées comme terres neutres dans nos conventions avec la Belgique. Au surplus, elles n'ont nulle valeur, car, à la saison des hautes eaux, celles qui ne sont pas complètement submergées servent de refuge aux hippopotames, aux caïmans et aux serpents, et le sol en est peu habitable. Il nous faut donc nécessairement garder tout ce qui nous reste de la rive si nous ne voulons perdre la libre navigation sur l'Oubangui, c'est-à-dire le passage vers les régions du Tchad. Car, ne l'oublions pas, la navigation se fait exclusivement en chauffant au bois ; il faut donc pouvoir s'approvisionner sur la rive.

Au demeurant, quelle sera désormais notre situation dans notre colonie congolaise ? Telle est la question que se posent tous ceux qui songent à l'avenir de notre possession équatoriale.

Dans la région côtière, nous devons nous hâter

de mettre enfin à exécution tant de grands travaux depuis longtemps étudiés et qui dorment paisiblement dans les cartons. Par les concessions accordées, Libreville est sérieusement menacée. Si nous ne nous hâtons de faire des travaux d'aménagement du port, nous risquons de voir ce vieil établissement perdre sa suprématie dans ces parages. Cap-Lopez, qui commande l'embouchure de l'Ogoôué, c'est-à-dire l'entrée d'une des parties les plus fertiles et les plus pleines d'avenir de la région littorale, devrait recevoir des aménagements qui permettent aux navires de s'approcher de terre et de charger plus sûrement la masse des bois, des graines de palmistes, du cacao et du café que cette région doit produire. Loango, enfin, chemin d'accès du Mayombe et de la région des mines de cuivre, auxquelles l'avenir peut réserver un puissant intérêt, devrait devenir le port d'embarquement de ces matériaux ainsi que des produits de l'immense forêt.

La construction d'un chemin de fer vers cette région minière s'impose. Le groupement des compagnies concessionnaires des périmètres d'exploitation des mines de cuivre devrait permettre de trouver une combinaison pour construire, avec l'aide de la colonie, la voie ferrée sans laquelle les concessions resteront éternellement dans un état de stagnation absolue.

Brazzaville, la clé de toute la région supérieure par la navigation sur la Sangha et l'Oubangui, semble désormais réduit au rôle de chef-lieu de la région environnante; encore son importance est-elle menacée et par la prospérité plus grande que les événements récents réservent à Léopoldville, point d'arrivée du chemin de fer belge et sans doute, bientôt, point de départ de voies nouvelles, et peut-être aussi par l'utilisation que feront les Allemands de l'accès que nous leur accordons sur le Congo pour y établir le port de départ d'une navigation fluviale concurrente de celle formée par le groupement de nos sociétés concessionnaires.

Restent les vastes territoires du Tchad et du Haut-Oubangui. Ceux-là ne peuvent demeurer en l'état actuel, et une solution prompte s'impose. On ne peut espérer que la voie ferrée, qui aurait dû les relier à la côte en passant par toute notre Afrique équatoriale, qu'elle aurait vivifiée, trouvera maintenant une réalisation possible, alors que cette solution n'a pu être obtenue alors que nous possédions les vallées de la Sangha et de l'Oubangui. Il semble qu'il faut à tout jamais renoncer à cette espérance.

On ne peut admettre, cependant, que ces territoires seront vivifiés par le chemin de fer allemand Cameroun-Tchad, dont nous verrons, sans tarder, éclore le projet.

Et alors deux solutions restent en présence. C'est, d'une part, la reprise du vaste et si séduisant projet de la construction du chemin de fer transsaharien, que l'on a appelé, non sans raison, « la grande route impériale », et qui relierait toutes nos possessions du Centre ou de l'Ouest-Africain à nos possessions du Nord de l'Afrique. C'est là la puissante conception dont l'accomplissement nous placerait, à tout jamais, dans une situation exceptionnellement privilégiée, car, en reliant tous ces territoires de l'Afrique centrale et occidentale, ceux-ci ne seraient plus qu'à huit jours de l'Europe. Alger, qui déjà, ne l'oublions pas, est, par son trafic, notre deuxième port marchand, prendrait une importance considérable. C'est là la grande œuvre d'avenir à la réalisation de laquelle tous nos efforts devraient tendre.

Cependant une solution plus rapide, et qui a l'avantage d'aider et de préparer l'établissement même du grand transsaharien, est celle qui consisterait à pousser activement la construction du chemin de fer du Dahomey pour lui faire franchir le Niger et le diriger résolument vers nos territoires du Tchad, vers lesquels un passage pourrait être sans doute obtenu. De plus, l'autonomie sous la forme de la constitution d'un gouvernement de l'Afrique centrale s'impose à brève échéance.

Certes, par ces solutions diverses, il nous sera

---

*LA COLONISATION*

---

---

permis de ne pas désespérer encore de l'avenir de ces vastes territoires si patiemment et si chèrement conquis. Mais nous ne pourrions oublier qu'ils étaient plus vastes encore et qu'ils restent pour l'instant mutilés.

Et de même que nous avons déjà nos regards fixés vers l'Alsace et la Lorraine, nous devons maintenant les tourner aussi vers notre Congo.



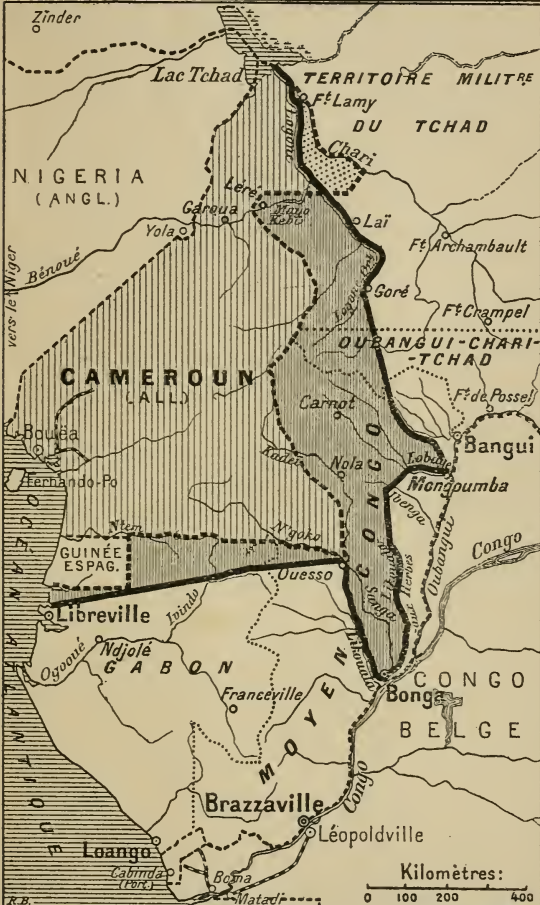




TERRITOIRE CÉDÉ

A L'ALLEMAGNE

A LA FRANCE



LA NOUVELLE DÉLIMITATION DU CONGO FRANÇAIS.

Le Congo méconnu.



## TABLE DES GRAVURES

	Pages.
PLANCHE 1. — Les indigènes taillent des galeries dans les racines des Palétuviers de la côte .....	FRONTISPICE.
— 2. — Le chemin de fer de Konakry au Niger franchit des vallées profondes. — La voie traverse des régions fertiles.....	4
— 3. — La mission catholique de Loudima. — A Ceylan, les plantations de thé ont couvert tous les coteaux.....	8
— 4. — Des plages rocheuses précèdent Konakry. — Vue générale de Konakry.....	12
— 5. — Le pont de Toumbo relie Konakry à la terre ferme. — Des caravanes nombreuses fréquentent la route du Soudan .....	16
— 6. — Les croupes du massif montagneux de la Guinée. — En Guinée, les torrents abondent .....	24
— 7. — Les rapides de Livingstone barrent le cours du Congo en dessous de Brazzaville .....	32
— 8. — L'embouchure de l'Ogooué. — Le modeste poste de douane du cap Lopez .....	48
— 9. — Les bords de l'Oubangui, près Bangui, se couvrent d'une végétation intense. A saison sèche les eaux découvrent les berges .....	56

---

---

## LE CONGO MÉCONNU

---

---

	Pages.
PLANCHE 10. — Dans la région basse la rivière Ogooué coule des eaux tranquilles. — Les brods de l'Ogooué sont couverts d'une épaisse végétation .....	80
— 11. — Sur le Logone. — En route pour Koussri. — Halte près d'un village détruit par Rabah .....	104
— 12. — Les tirailleurs se reposent sur les bords du Logone .....	112
— 13. — Les Sarras, capturés par les musulmans du Baghirmi, sont réduits au plus cruel esclavage. — Village sur les bords du Logone en face Koussri...	128
— 14. — Un tirailleur rapporta au camp la tête de Rabah .....	144
— 15. — Une belle Gabonaise. — Les Gabonaises de Libreville .....	160
— 16. — La dernière photographie de M. de Behagle, qui fut pendu sur les ordres de Rabah.....	168
— 17. — Libreville vu du port. — Un village près de Libreville .....	176
— 18. — La plage de Libreville. — Entrée du village Louis, près de Libreville....	184
— 19. — La grande case de Brazzaville en 1890. — Un coin de Brazzaville.....	192
— 20. — L'Oubangui aux basses eaux. — L'Oubangui aux hautes eaux.....	200
— 21. — Seuil rocheux de Bangui. — Chutes du N'djoué.....	208
— 22. — Jusque dans les environs immédiats de Libreville, la forêt a gardé son aspect sauvage.....	216
— 23. — Troupeau de bœufs baguirmiens. — Guerriers Sabangas dans le Haut-Oubangui.....	224

---

## TABLE DES GRAVURES

---

	Pages.
<b>PLANCHE 24.</b> — La vue sur l'Oubangui s'étend à l'infini. — Les raphias, à la végétation puissante, encombrent les bords de l'Ogoôué .....	228
— 25. — Préparation du cacao dans une factorerie de la côte — Le cacaoyer est une des plantes d'avenir de la colonie.	236
— 26. — Récolte du café. — Une plantation de caféiers dans la région du littoral..	240
— 27. — Un bâtiment d'administration à Libreville. — Plantation de cacao dans l'Ogoôué .....	244
— 28. — Jeunes éléphants capturés et domestiqués. — Village indigène dans la forêt du Mayombe.....	248
— 29. — Pêche à marée basse dans les Palétuviers.....	256
— 30. — Un déboisement indigène dans le Mayombe. — Les rives du moyen Ogoôué sont couvertes de palmiers à huile.....	264
— 31. — Caravane d'ivoire dans le Haut-Oubangui. — Avant le départ de la caravane .....	272
— 32. — Exploitation agricole dans le Bas-Ogoôué. — Plantation de caféiers et de poivriers. — Un vapeur fait le service régulier du Bas-Ogoôué.....	280





# TABLE DES MATIÈRES

Pages

## CHAPITRE I. — L'ŒUVRE COLONIALE DE LA FRANCE.

La colonisation est un besoin naturel des peuples. — La France a su se réserver une large part. — Nous avons su conquérir. — Savons-nous coloniser? — Colonisation de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne. — Nécessité d'une préparation par une instruction spéciale. — La colonisation n'est pas œuvre de hasard..... 1

## CHAPITRE II. — LES ORIGINES DU CONGO FRANÇAIS.

Les premiers voyages dans le golfe de Guinée. — Des navires français visitent la région congolaise au xvi<sup>e</sup> siècle. — Les missionnaires portugais. — Occupation du Gabon. — Fondation de Libreville. — Les explorations de P. du Chaillu, Serval, Griffon du Bellay. — Voyages d'Aymès. — Marche et le marquis de Compiègne. — Le Dr O. Lenz. — Les explorations de P. de Brazza, ses conséquences ..... 45

## CHAPITRE III. — L'ACHÈVEMENT DE LA CONQUÊTE.

Le Comité de l'Afrique française. — Son œuvre. — La conquête des territoires du Haut-Oubangui et du Tchad. — De 1890 à 1900. — Explorations de l'Oubangui et de la Sangha — Les missions d'exploration : Mizon, Fourneau, Crampel, Dybowski, Gentil, Foureau-Lamy..... 101

---

## LE CONGO MÉCONNU

---

Pages.

### CHAPITRE IV. — LE CONGO, SA POPULATION, SON ASPECT.

Coup d'œil d'ensemble sur les résultats acquis par les explorations de 1875 à 1900. — Populations fétichistes et musulmanes. — L'aspect du pays. — L'estuaire du Gabon, la région du littoral. — Loango. — Le Mayombe. — Brazzaville. Le Congo. — La Sangha. — L'Oubangui. — Les territoires du Tchad..... 157

### CHAPITRE V. — LA COLONISATION.

Doit-elle être commerciale ou agricole ? — Les jardins d'essai. — Plantations dans la région du littoral. — Les cultures possibles. — Les grandes concessions. — Leur cahier des charges. — Nécessités de l'observer. — Conséquences du traité du 4 novembre 1911..... 235





---

708-12. — CORBEIL. IMPRIMERIE CRÉTÉ.

---



LIBRAIRIE HACHETTE & C<sup>o</sup>

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79, PARIS

EXTRAIT DU CATALOGUE

GÉOGRAPHIE & VOYAGES

COLLECTION DE VOYAGES ILLUSTRÉS

FORMAT IN-16, AVEC GRAVURES ET CARTES

Chaque volume : broché, 4 fr. — Relié en percaline, tranches rouges, 5 fr. 50

- About** (Ed.) : *La Grèce contemporaine*. 1 vol. avec 24 grav.
- Albertis** (d') : *Nouvelle-Guinée*, traduit de l'anglais par Mme Trigant. 1 vol. avec 64 gravures et 2 cartes.
- Amicis** (Ed. de) *Souvenirs de Paris et de Londres*, 1 vol. avec gravures.
- Beauregard** (G. de) et **L. de Fouchier** : *Voyage en Portugal*. 1 vol. avec 45 gravures.  
— *Naples et la Calabre*. 1 vol. in-16 avec gravures.
- Berchon** (Ch.) : *En Danemark*. 1 vol. avec 52 gravures.
- Bernard** (E.) : *A travers Sumatra*, de Batavia à Atjeh. 1 vol. avec 52 gravures.
- Boland** (H.) : *Les îles de la Manche*. Jersey, Guernesey, Serk. 1 vol. avec 26 grav. et 1 carte.
- Boland** (suite) : *Zigzags en France*. 1 vol. avec 39 gravures.  
— *Nouveaux zigzags en France*. 1 vol. avec 61 grav.  
— *Coins de France*. 1 vol. avec 57 gravures.  
— *En douce France*. 1 vol. avec 53 gravures.
- Bovet** (Mlle M.-A. de) : *Trois mois en Irlande*. 1 vol. avec 76 gravures.  
— *L'Écosse*. 1 vol. avec 41 gravures.
- Cameron** (Vernet-Lowett) : *Notre future route de l'Inde*. 1 vol. avec 29 gravures.
- Carol** (Jean) : *Les deux routes du Caucase*. Notes d'un touriste. 1 vol. avec 32 gravures et 2 cartes.
- Chaffanjon** (J.) : *L'Orénoque et le Caura*. 1 vol. avec 56 gravures et 2 cartes.

**Crastré (F.)** : *A travers l'Argentine moderne.* 1 vol. avec 45 gravures et 1 carte.

**Deschamps (Émile)** : *Au pays d'Aphrodite.* Voyage à l'île de Chypre. 1 vol. avec 40 gr.

**Farini (G.-A.)** : *Huit mois au Kalahari.* Récit d'un voyage au lac N'gami, traduit de l'anglais par Mme Trigant. 1 vol. avec 34 gr. et 2 cartes.

**Foucher (H.)** : *La frontière indo-afghane.* 1 vol. avec 44 grav. et 1 carte hors texte.

**Hübner (comte de)** : *A travers l'empire britannique.* 2 volumes avec 49 grav. et une carte.

**Kergorlay (Comte I. de)** : *Sites délaissés d'Orient.* Du Sinaï à Jérusalem. 1 vol. avec 47 gravures.

**Labbé (Paul)** : *Un bain russe, l'île de Sakhaline.* 1 vol. avec 51 gravures.

Ouvrage couronné par l'Académie française.

— *Les Russes en Extrême-Orient.* 2<sup>e</sup> édition. 1 vol. avec 28 grav. et 1 carte.

— *Chez les Lamas de Sibérie.* 1 vol. avec 60 gravures.

**Langsdorff (Baron de)** : *Voyages et chasses en Ouganda.* 1 vol. avec 45 grav.

**Largeau (V.)** : *Le pays de Rirha. — Ouargla.* Voyage à Rhadamès. 1 vol. avec 12 gravures et une carte.

— *Le Sahara algérien; les déserts de l'Erg;* 2<sup>e</sup> édit. 1 vol. avec 17 gravures et 3 cartes.

**Launay (L.)** : *La Bulgarie d'hier et de demain.* 1 vol. avec 26 gravures.

**Marche (A.)** : *Luçon et Palouan.* Six années de voyages aux Philippines. 1 vol. avec 68 gravures et 2 cartes.

**Markham (A.)** : *La mer glacée du pôle; souvenirs d'un voyage sur l'Alerte (1875-1876),* traduit de l'anglais par Frédéric Bernard. 1 vol. avec 32 gravures et 2 cartes.

**Masson-Forestier** : *Forêt noire et Alsace.* 1 vol. avec 25 gravures.

**Mathusieux (Mehier de)** : *A travers la Tripolitaine.* 1 vol. avec 53 gravures.

Ouvrage couronné par l'Académie française.

**Migeon (G.)**, conservateur au Musée du Louvre : *Au Japon, promenade aux sanctuaires artistiques.* 1 vol. avec grav.

**Montano (D'J.)** : *Voyage aux Philippines et en Malaisie.* 1 vol. avec 30 gravures et une carte.

**Montégut (E.)** : *Les Pays-Bas. Impressions de voyage et d'art*; 2<sup>e</sup> édition. 1 vol. avec 24 gravures.

**Périgny** : *Villes mortes de l'Asie centrale*. 1 vol. avec gravures.

**Pfeiffer (Mme)** : *Mon second voyage autour du monde*; 4<sup>e</sup> édition. 1 vol. avec 32 grav. et une carte.

**Rabot (Ch.)** : *Aux fjords de Norvège et aux forêts de Suède*. 1 vol. avec 48 gravures et 4 cartes.

— *L'Alpinisme au Spitzberg*, traduit et adapté d'après Conway. 1 vol. avec 38 grav. et 2 cartes hors texte.

— *La Terre de feu*, d'après le docteur Nordenskjöld. 1 vol. avec 56 grav. dans le texte et une carte.

— *Au Cap Nord*. 1 volume avec gravures.

**Reclus (A.)** : *Panama et Darien. Voyages d'exploration (1876-1878)*. 1 vol. avec 60 gravures et 4 cartes.

**Sykes (Major)** : *A travers la Perse*. 1 vol. avec gravures.

**Taine (H.)**, de l'Académie française : *Voyage en Italie*; 7<sup>e</sup> édition. 2 vol. avec 48 gravures.

— *Voyage aux Pyrénées*; 13<sup>e</sup> édition. 1 vol. avec 24 gravures.

— *Notes sur l'Angleterre*; 9<sup>e</sup> éd. 1 v. avec 24 grav.

**Tanneguy de Wogan** : *Voyages du canot en papier le « Qui vive ? »*. Aventures de son capitaine. 1 vol. avec 24 grav.

**Thomson (J.)** : *Au pays des Massaï*. Voyage d'exploration à travers les montagnes neigeuses et volcaniques et les tribus étranges de l'Afrique équatoriale, traduit de l'anglais par Fr. Bernard. 1 vol. avec 54 gravures.

**Thouar (A.)** : *Explorations dans l'Amérique du Sud*. 1 vol. avec 50 gravures.

**Turot (Henri)** : *L'insurrection crétoise et la guerre gréco-turque*. 1 vol. avec 74 gravures et 2 cartes.

**Vasse (G.)** *Trois ans de chasses en Mozambique*. 1 vol. avec 55 gravures.

**Verschuur** : *Aux colonies d'Asie et dans l'Océan Indien*. 1 v. avec 35 gr.

— *Voyage aux trois Guyanes et aux Antilles*. 1 vol. avec 48 gravures et 2 cartes.

**Villetard de Laguérie** : *La Corée indépendante, russe ou japonaise*. 1 vol. avec 50 gravures.

**Zeys (Mlle M.)** : *Une Française au Maroc*. 1 vol. avec grav.

Ouvrage couronné par l'Académie française.

FORMAT IN-16, TEXTE SANS ILLUSTRATIONS

Chaque volume broché. . . . . 3 fr. 50

**Asselin (H.) :** *Paysages d'Asie, Sibérie, Chine, Ceylan.* 1 vol.

**Bentzon (Th.) :** *Promenades en Russie.* 1 vol.

**Bibesco (Princesse G. V.) :** *Les Huit Paradis, Perse, Asie Mineure, Constantinople.* 1 v.

**Chevrillon (A.),** agrégé des lettres, professeur à la Faculté de Lille : *Dans l'Inde.* 1 vol.

— *Terres Mortes, Thébaïde, Judée.* 1 vol.

— *Sanctuaires et paysages d'Asie.* 1 vol.

— *Un crépuscule d'Islam.* Maroc. 1 vol.

**La Vaulx (Comte de) :** *Seize mille kilomètres en ballon.* 1 vol.

**Maurel (André) :** *Petites villes d'Italie.* 5 vol.

1<sup>re</sup> série, Toscane, Vénétie. 1 vol.

2<sup>o</sup> série, Emilie, Marches, Ombrie. 1 vol.

3<sup>e</sup> série, Abbruzzes, Pouille, Campanie. 1 vol.

4<sup>e</sup> série, Calabre, Sicile. 1 vol.

5<sup>e</sup> série, Naples et ses environs. 1 vol.

— *Un mois à Rome.* 1 vol.

**Noblemaire (G.) :** *En congé :* Egypte, Ceylan, Indes. 1 vol.

— *Aux Indes :* Madras, Nizam, Cashmire, Bengale. 1 vol.

**Rey (Guido) :** *Le mont Cervin,* traduit de l'italien. 1 vol. (avec 16 gravures).

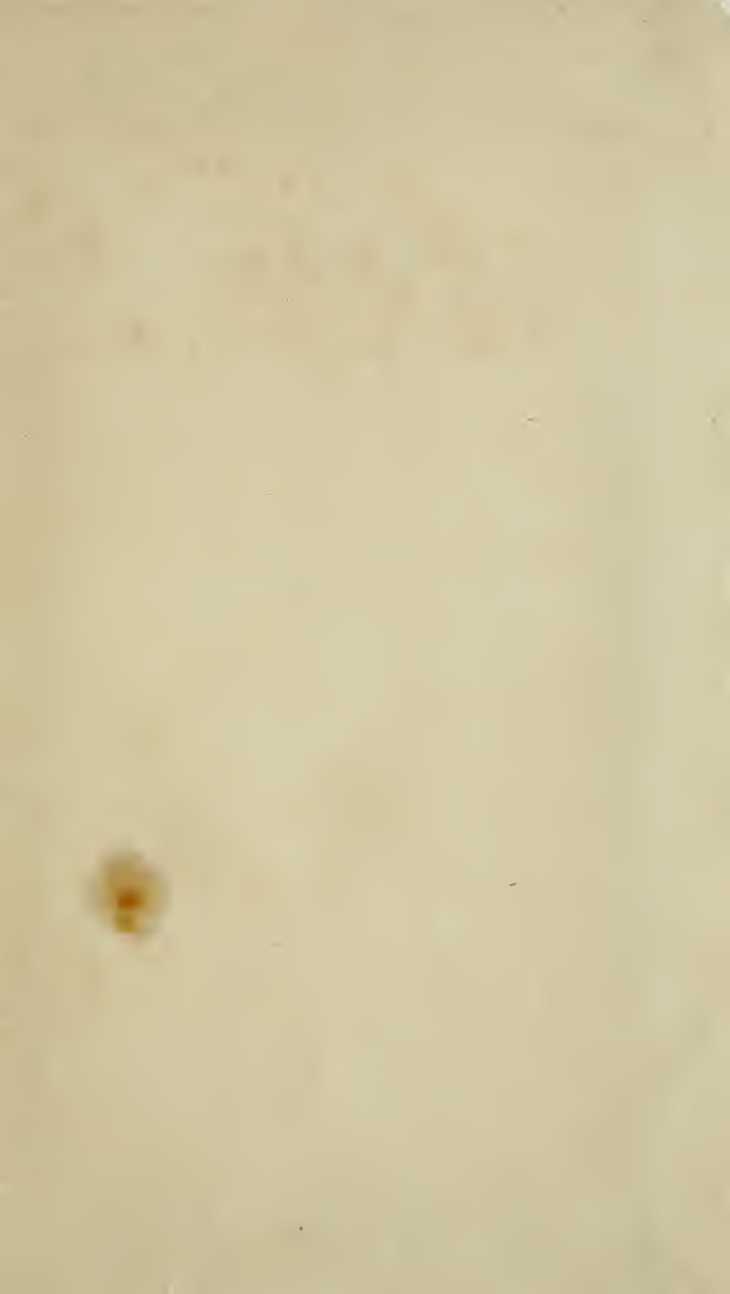
**Schneider (René),** ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé des lettres : *L'Ombrie :* l'âme des cités et des paysages. 1 vol.

— *Rome, complexité et harmonie.* 1 vol.



2





LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>ie</sup>

Collection de Voyages illustrés (form. in-16)

Chaque vol. : broché, 4 fr. — Relié en percaline, 5 fr. 50

ALBERTIS (Dr) : <i>La Nouvelle Guinée</i> .....	1 vol
AMICIS (De) : <i>Souvenirs de Paris et de Londres</i> .....	—
AYMARD (Cap.) : <i>Les Touareg du Sud</i> .....	—
BEAUREGARD (De) et L. de FOUCHIER : <i>Voyage en Portugal</i> .....	—
— <i>L'Italie méridionale, Naples et la Calabre</i> .....	—
BECHON (Ch.) : <i>En Danemark</i> .....	—
BERNARD (F.) : <i>A travers Sumatra</i> .....	—
BOLAND (H.) : <i>Les îles de la Manche</i> .....	—
— <i>Zig-Zags en France</i> .....	—
— <i>Nouveaux Zig-Zags en France</i> .....	—
— <i>Coins de France</i> .....	—
— <i>En douce France</i> .....	—
BOVET (Mme M.-A. De) : <i>Trois mois en Irlande</i> .....	—
— <i>L'Ecosse</i> .....	—
CAROL (J.) : <i>Les deux routes du Caucase</i> .....	—
CHAFFANJON : <i>L'O. énogue et le Can a</i> .....	—
CRASTRE (F.) : <i>A travers l'Argentine moderne</i> .....	—
DAIREAUX (G.) : <i>Dans la Pampa</i> .....	—
DESCHAMPS (E.) : <i>Au pays d'Aphrodite, Chypre</i> .....	—
DYBOWSKI : <i>Le Congo méconnu</i> .....	—
FARINI (G.-A.) : <i>Huit mois au Kalahari</i> .....	—
FOUCHER (H.) : <i>La frontière indo-af. hane</i> .....	—
GRASSET (Cap.) : <i>A travers la Chaouia</i> .....	—
HUBNER (C <sup>ie</sup> de) : <i>Promenade autour du monde</i> .....	2 vol.
KERGORIAY (C <sup>ie</sup> de) : <i>ites délaissés d'Orient</i> .....	1 vol.
LABBÉ (Paul) : <i>Un bain russe</i> .....	—
— <i>Les Russes en Extrême-Orient</i> .....	—
LARGEAU Victor : <i>Le pays de irha Ouargla</i> .....	—
— <i>Le Sa' ara algérien</i> .....	—
LANGSDORFF (Baron de) : <i>Voyages et Chasses en Ouganda</i> .....	—
LAUNAY L. de : <i>La Bulgar e d'hier et de demain</i> .....	—
MARKHAM : <i>La mer glacée du pôle</i> .....	—
MASSON-FORESTIER : <i>Forêt-Noire et Alsace</i> .....	—
MATHU SIEULX (De) : <i>A travers la Tripolitaine</i> .....	—
— <i>La Tripolitaine d'hier et de demain</i> .....	—
MIGEON (G.) : <i>Au Japon</i> .....	—
MONTANO (Dr) : <i>Voyage aux Philippines</i> .....	—
RABOT (Ch.) : <i>Au cap Nord</i> .....	—
— <i>Aux Fjords de Norvège</i> .....	—
— <i>L'Alpinisme au Spitzberg</i> .....	—
— <i>La Terre de Feu</i> .....	—
RECLUS (Armand) : <i>Panama et Darien</i> .....	—
SONOLET (L.) : <i>L'Afrique occidentale française</i> .....	—
SYKES Major : <i>A travers la Perse</i> .....	—
TAINÉ (H.) : <i>Voyage en Italie</i> .....	2 vol.
— <i>Voyage aux Pyrénées</i> .....	1 vol.
— <i>Notes sur l'Angleterre</i> .....	—
THOMSON (J.) : <i>Au pays des Massaï</i> .....	—
THOUAR : <i>Explorations dans l'Amérique du Sud</i> .....	—
TUROT (H.) : <i>L'insurrection Crétoise</i> .....	—
VASSAL (M <sup>me</sup> G.) : <i>Mes trois ans d'Annam</i> .....	—
VASSE (G.) : <i>Trois années de chasse au Mozambique</i> .....	—
VILLETARD DE LAGUERIE : <i>La Corée</i> .....	—
ZEYS (Mlle) : <i>Une Française au Maroc</i> .....	—



University of California  
**SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY**  
405 Hilgard Avenue, Los Angeles, CA 90024-1388  
Return this material to the library  
from which it was borrowed.

UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY



A 000 002 372 1

